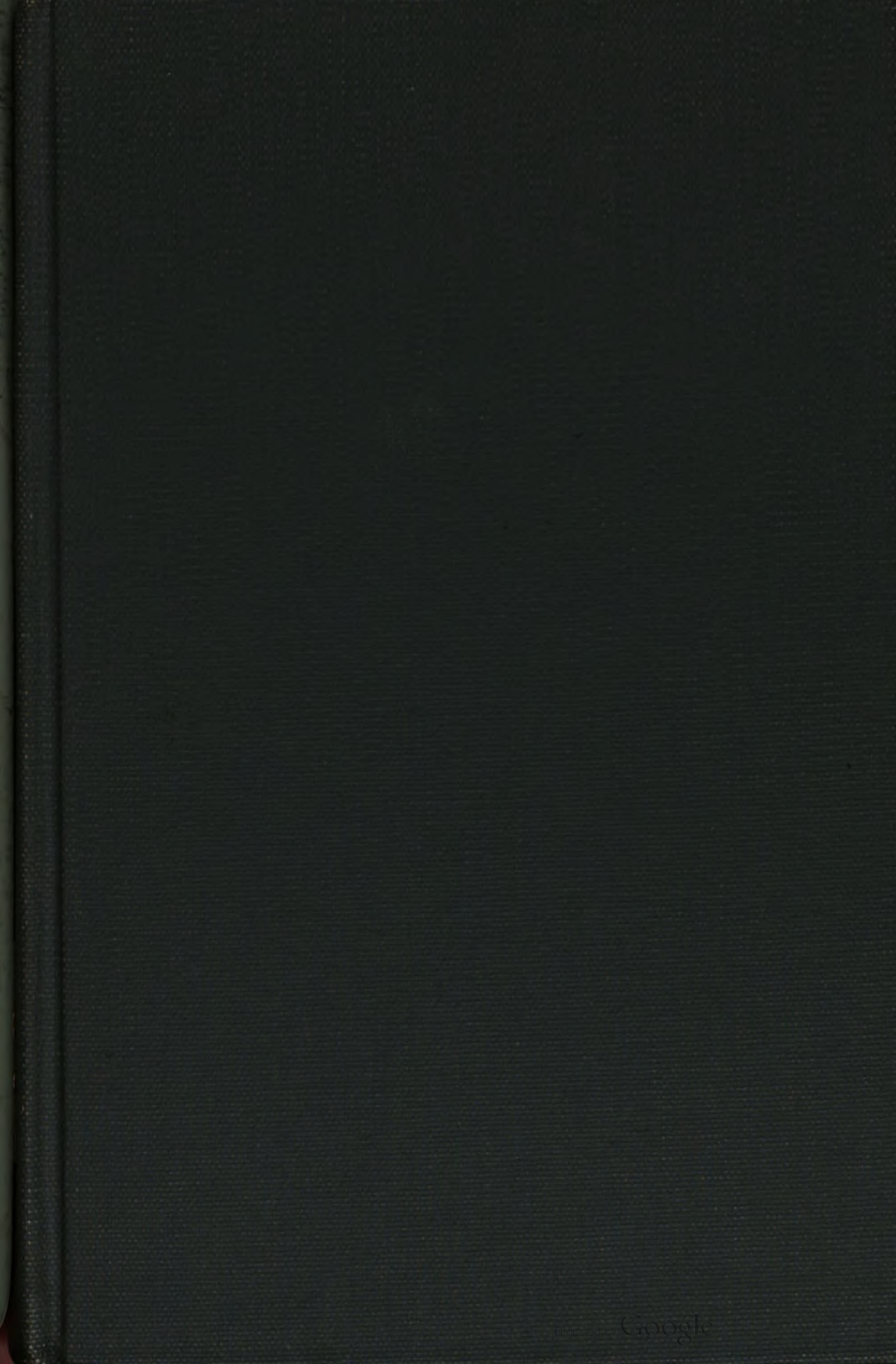
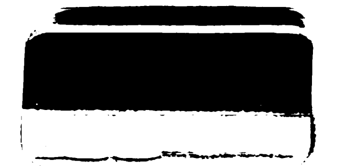






FORTUNAT

ABBÉ D. TARDI

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AU COLLÈGE STANISLAS

FORTUNAT

ÉTUDE

SUR UN

DERNIER REPRÉSENTANT DE LA POÉSIE LATINE

DANS LA GAULE MÉROVINGIENNE

PARIS
BOIVIN & Cie, ÉDITEURS
3 et 5, rue Palatine (VIe)

1927

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PETIT DE JULLEVILLE

Hommage de respect et d'affection.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ÉDITIONS.

A. *Éditions complètes.*

Venantii Fortunati, presbyteri italici, vetustissimi ac christiani poetae, carminum libri VIII, nunc primum typis excussi CALARI exscubdebat (sic) SEMBENINUS SELIDENSIS. Cagliari, 1573, 1574 et 1584.

Venantii Fortunati, presbyteri italici, postea episcopi Pictavensis, carminum Libbri VIII ; nunc primum in lucem emissi, et per Jacob, Salvatorem SOLANIUM MURGITANUM, *quanta fieri potuit diligentia emendati. His accesserunt ejusdem Fortunati.* « De Vita Sancti Martini libri IV », *cum indice locupletissimo,* Venise, 1578 ; Cologne, 1600.

Venantii Honorii Clementiani Fortunati... carminum, epistolarum et exspositionum libri XI, multis poematis, aliquot etiam librorum membris aucti... — Additi, praeter supplementa, « De Vita Sancti Martini libri IV ». *Omnia recens illustrata notis sacris, historicis et geographicis a R. P. Christ. Bröwer,* S. J., Mayence, 1603 et 1630.

Alors que les précédentes éditions donnaient un texte presque toujours obscur et parfois incompréhensible, l'édition de Bröwer constitue, suivant l'expression de Ch. Nisard, « le premier grand coup de balai donné dans le texte de Fortunat ».

Venantii Honorii Clementiani Fortunati... carminum, epistolarum, exspositionum libri XI, poematis et libris singularibus aucti novaque rursum editione illustrata. Accessere Rhabani Mauri Fuldensis... poemata sacra numquam edita. Omnia recens illustrata notis variis a R. P., Christ. Bröwer, Mayence, 1716.

Magna Bibliotheca Veterum Patrum (MARGERIN DE LA BIGNE) :

a) Edition de Cologne, 1618, t. VI, reproduit l'édition BRÖWER, 1603.

b) Edition de Paris, 1644, t. VI, reproduit l'édition BRÖWER 1617, mais corrigée à l'aide de l'édition de Venise de 1578 et du ms. R., où se sont glissées beaucoup d'interpolations et où l'ordre des poèmes a été interverti. — Cf. sur cette édition de la *Magna Bibliotheca Veterum Patrum* : *Histoire littéraire de la France,* t. III, p. 490.

c) Edition de Lyon, 1677, t. X, reproduit l'édition de BRÖWER, 1630.

Venantii Fortunati presbyteri italici opera omnia quae exstant vel quae ejus nomine circumferuntur post Browerianam editionem, nunc recens... collecta et novis additamentis

variisque lectionibus aucta, notis et scholiis illustrata... opera et studio D. Michaelis-Angeli Luchi M.-B., 2 vol., Rome, 1786-1787.

Reproduite dans la *Patrologie* de Migne, t. LXXXVIII.

C'est la première édition sérieuse de Fortunat. Cf., pour la critique : *Giornale dei Litterati*, Pise, 1786, t. LXVIII, p. 92.

Fortunati opera omnia quae exstant... sumptibus, A. Hurez, Cambrai, 1822. (Reproduit les œuvres poétiques, d'après le texte de Luchi, sans les notes.)

Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera pedestria et poetica recensuerunt et emendaverunt, F. Leo et B. Krusch

(*Monumenta Germaniae historica* : Auctores Antiquissimi, t. IV.) Berlin, 1881.

Cf. pour la critique de cette édition :
E. Chatelain. — *Revue de Philologie*, 1881, t. V.
Ch. Nisard. — *Le poète Fortunat*, Paris, 1890, p. 40 à 46.
Litterarisches Centralblatt, 1re livraison, 1882.
Mitteilungen aus d. historischen Litteratur, t. X (1882) et t. XV (1887).
Philologische Rundschau, 7 octobre 1882.
Zeitschrift für die öst. Gymnas, 8e et 9e liv. (1882).
Deutsche Litteraturzeitung, 1881, col. 1441.

D'autre part, nous savons qu'en présence des imperfections de l'édition Bröwer de 1603, le P. Labbe s'était proposé d'en publier une nouvelle. Il avait collationné les manuscrits, assemblé et ordonné ses matériaux et mis son travail en état de paraître, lorsque quelque obstacle imprévu vint arrêter cette publication. Depuis, on n'a pu découvrir ce qu'était devenu le manuscrit du P. Labbe, de sorte qu'aujourd'hui il ne reste aucune trace de son travail sur les poésies de Fortunat.

Au sujet de cette édition préparée par le P. Labbe, cf. : Guérard. — *Notices et extraits*, t. XII. 1831
Du Pin. — *Nouv. Biblioth. des auteurs sacrés*, t. VI, p. 207.
Histoire littéraire de la France, t. III, p. 291.

B. *Éditions fragmentaires.*

Carmen Sancti Martini vitam IV libris complectens, édité avec les œuvres de Sulpice-Sévère, par J. Marchand et J. Petit, Paris, 1511.

Carmen Sancti Martini vitam complectens, per Aloys. Lippomanum Veronensem episcopum editum, s. l. n. d. (Signalé par la Préface des Œuvres poétiques, publiées à Venise en 1578.)

Du Chêne, *Histor. Franc. Script.*, Paris, 1636, t. I et D. Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules*, Paris, 1741, t. II, ont édité 102 poèmes ayant trait aux rois mérovingiens, aux leudes, aux évêques et aux principaux personnages historiques de l'époque.

On trouve de plus :

Dans Du Chêne : la vie de saint Léobin et des fragments de la vie de saint Médard ;

Dans D. Bouquet : la vie de saint Germain et de saint Aubin, et des fragments des vies de saint Paterne, de sainte Radegonde, de saint Médard et de saint Léobin.

Guérard. — *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. XIII, Paris, 1831.

(Edition des poèmes découverts par Guérard dans le manuscrit Σ. Ce sont ceux qui forment l'appendice de l'édition Léo.)

Les poèmes qui ont trait à la Moselle ont été édités avec les œuvres d'Ausone par L. Tross (Leipzig, 1884), K. Hessel (Bonn, 1894 et 1904) et K. Hosius (Marburg, 1894 et 1909).

Cf. pour la critique de l'édition Hosius : *Berliner philologische Wochenschrift*, 29e année, 1909.

Les deux poèmes XI-25 et 26 ont été imprimés à la suite des œuvres de Sidoine Apollinaire dans les deux éditions de :

Elie Vinet, Paris, 1552.

Jean Savaron, Paris, 1598.

Cf. D. Cellier. — *Hist. génér. des auteurs sacrés*, Paris, 1729-1763, t. XVII, p. 84 et 106.

Venantii Fortunati, ad Magnericum Treverensem episcopum (App. 34). Dans Freher, *Capit. Francor. histor.*, p. 196 ; Bröwer, *Antiq. Trevir.*, t. III, p. 11.

Venantii Fortunati, ad Agericum, episcopum Virodunensem (Manitius, *Gesta Episc. Virodun. Neues Archiv.*, XII, 591).

Venantii Fortunati D. Hilarii Vita (Préface et t. I) In-fol., s. l. n. d.

Venantii Fortunati D. Hilarii Vita (en tête des œuvres de saint Hilaire éditées par les Bénédictins), Paris, 1693.

Surius. — *De probatis Sanctorum historiis*, Cologne, 1570. (Vies des saints Hilaire, Germain, Aubin, Paterne, Radegonde, Marcel, Amant, Rémi, Médard, Maurille.)

Mombritius. — *Sanctuarium*, Milan, 1575. (Vies des saints Hilaire, Rémi et Maurille.)

Bollandus. — *Acta Sanctorum*. (Vies des saints Hilaire, Germain, Aubin, Radegonde, Rémi, Léobin, Denys.)

Bosquetus. — *Gallicanae Ecclesiae historia*, t. II, Paris, 1636. (Vie de saint Denys.)

Labbe. — *Nova bibliotheca manuscript. Libror.*, t. II, Paris, 1657. (Vies des saints Amant et Léobin.)

D'Achery. — *Veterum aliquot scriptorum spicilegium*, t. VIII, Paris, 1668. (Vie de saint Médard.)

Mabillon. — *Acta Sanctorum Ordinis Sti Benedicti*, Paris, 1668. (Vies des saints Germain, Aubin, Paterne, Radegonde et Léobin.)

Henschenius. — *Acta Sanctorum*, Amsterdam, 1675. (Vie de saint Paterne.)

Ruinart. — *Edition des œuvres de Grégoire de Tours*. Appendice, Paris, 1669. (Vie de saint Maurille.)

Felibien. — *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, Paris, 1706. (Vie de saint Denys.)

Ghesquière. — *Acta Sanctorum Belgiae*, Bruxelles, 1785. (Vies des saints Rémi et Médard.)

Venantii Fortunati expositiones Orationis Dominicae et Symboli, Josephi Castellionis opera et industria nunc primum castigatae atque editae. Rome, 1579.

Venantii Honorii Clementiani Fortunati in symbolum Apostolorum et orationem dominicam brevis et pererudita expositio. Brunswick, s. d.

Muratori. — *Anecdota ex Ambros. Biblioth. codicibus eruta*, t. II, Milan, 1698. (Symbole et Exposition.)

WATERLAND. — *A critical history of the Athanasian Creed*, Cambridge, 1728.
SCHAFF. — *The Creed of the Christendom*, t. II, New-York, 1877. (Symbole.)
HAHN. — *Bibliotheck der Symbol und Glaubenregeln der alten Kirche*, Breslau, 1877. (Symbole.)

Les *Hymnes de Fortunat*, éditées avec celles de Prudence, Wittemberg, 1513.
Les *Hymnes de Fortunat*, avec celles de Juvencus, de Sedulius, d'Arator. Imprimées par les soins de Théodore Pulmann. Bâle, 1537.
Venantii Fortunati hymni duo integritati suae restituti per G. Cassandrum (dans JUVENCUS, *Evangel. Histor.*, lib. III), Bâle, s. d.
Venantii Fortunati ad Felicem Episcopum, Carmen de Pascha. Dans LACTANCE, *Divina Institutio, libri VII... omnia studio* M. ANGEL. TOMASI *emendata*, Amsterdam, 1570.
Venantii Fortunati Hymnus de Resurectione Domini, avec les annotations de CASSANDRE, Paris, 1616.
Venantii Fortunati Hymnus de Resurectione Domini, cum animadversionibus A. BUCHNERI, Wittemberg, 1627. Le même avec le commentaire de BUSCHIUS, s. l. n. d.

Cf. parmi les recueils hymnographiques les plus connus :
G. FABRICIUS. — *Poetar. veter. ecclesiast. opera*, Bâle, 1564.
Card. TOMASIUS. — *Hymnarium*, Rome, 1747.
DANIEL. — *Thesaurus hymnologicus*, Leipzig, 1841-1855.
MONE. — *Hymni latini medii aevi*, Fribourg, 1853-1855.
F. CLEMENT. — *Carmina e poetis christianis excerpta*, Paris, 1854.
KEHREIN. — *Katolische Kirchen lieder*, Wurzburg, 1859-1865.
DREVES. — *Analecta hymnologica*, Leipzig, 1880-1890.
U. CHEVALIER. — *Poésie liturgique* ; *Recueil d'hymnes avec préface et variantes*, Tournai, 1894.
U. CHEVALIER. — *Repertorium hymnologicum*, Louvain, 1889-1897.

II. — OUVRAGES PERDUS.

D'après les témoignages concordants de :

Paul DIACRE. — *Histor. Longobard.*, II-23.
Sigebert DE GEMBLOUX. — *De scriptor. ecclesiast.*, ch. IV.
TRITHEMIUS. — *De scriptor. ecclesiast.*, n° 219.
GRÉG. DE TOURS. — *De gloria Confessor.*, ch. XLV.

Fortunat aurait composé, en plus des écrits qui nous sont parvenus :
1° Une vie de saint Seurin ;
2° Un recueil d'hymnes pour toutes les fêtes de l'année, dont les hymnes actuellement connues en l'honneur de la Croix ne constitueraient qu'une partie.
3° Un *Itinerarium* ou *Hodoporicon*. — On a prétendu identifier cet *Itinerarium* avec la lettre à Grégoire de Tours, qui sert de préface aux *Poésies mêlées*. Il semble plutôt que c'était un poème qui contenait la relation du voyage de Fortunat d'Italie en Gaule, un peu comme une amplification des renseignements que l'on trouve sur ce sujet au IVe livre de la *Vie de saint Martin*.

PLATINA (*Vita Joann., III papae*, ad. init.) attribue à Fortunat un « Traité sur l'art de régner » adressé au roi Chilpéric. Nous ne trouvons nulle part mention de cet ouvrage. — On peut y voir une façon spéciale de désigner les poèmes 1 et 2 du livre IX, adressés en 580 à Chilpéric et à Frédégonde.

III. — Traductions.

A. *Traductions françaises.*

La Vie miraculeuse du grand prélat saint Germain, mise en français par J. Jall, Paris, 1623.

Augustin Thierry. — *Récits des Temps mérovingiens* (1er et 5e Récits). Traduction du poème sur Galeswinthe.

Revue des Deux Mondes, 1er février 1836. — Traduction du poème sur la ruine de la Thuringe.

La légende et les actes de la Bse Radegonde par saint Fortunat, traduits d'après les Bollandistes par l'abbé Cribier, Orléans, 1855.

F. Clément. — *Les Poètes chrétiens*, Paris, 1857. (Traduction de l'ouvrage intitulé : *Carmina e poetis christianis excerpta.*)

(A traduit quelques fragments de la vie de saint Martin et les hymnes à la Vierge et à la Croix.)

De la Marsonnière a donné une traduction rythmée du poème sur la ruine de la Thuringe dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres, 1860.

Monnier. — *Mélanges littéraires des poètes latins*, t. III, Paris, 1869.

(A traduit les pièces V-5, III-9 et Appen. I.)

Bibliothèque Panckoucke, Trad. par E. Corpet, *Vie de saint Martin* (publiée avec les *Vies de saint Martin de* Sulpice-Sévère et de Paulin de Périgueux).

Pièces III-13, VII-4, III-12, IX-10, dans les notes et l'appendice du t. II de la traduct. d'Ausone, p. 372 et 458.

Les poésies complètes de Fortunat, avec le texte latin, traduites pour la première fois en français par Ch. Nisard, avec le concours de M. Eugène Rittier.

(Collection Nisard, t. III, Paris, 1887.)

Cf. pour la critique de cette traduction :

Revue critique d'Histoire et de Littérature, 23 juillet 1888.

Philologische Wochenschrift, t. X, 1889.

Jahresbericht über die Forschritten der klassischen Altertumswissenchaft, t. XVIII, 1892.

Briand. — *Sainte Radegonde, reine de France*, Paris, 1898. (A traduit les trois poèmes contestés.)

Poizat. — *Les Poètes chrétiens*, Paris, 1902. (A traduit le poème sur Galeswinthe.)

R. Aigrain. — *La Vie de sainte Radegonde par saint Fortunat*, trad. franç. Paris, 1910.

B. *Traductions étrangères.*

Boecking. — *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden in Rheinlande*, t. VII, Bonn, 1845. (Pièces X-9, III-12, III-13.)

Neumann. — *Stimmen der alten Dichter Ausonius und Fortunatus von der Mosel*, Trier, 1846.

IV. — Ouvrages a consulter.

A. *Écrivains de langue latine.*

a. **Période médiévale.**

Baudonivie. — *Prolog. ad Vitam S. Radegund. Bollandus ad. diem* 13 *Aug.*
Grégoire de Tours. — *Hist. Francor.*, V-8.
— *De Gloria Martyrum*, I-42.
— *De virtutibus S. Martini Epist. Praefat.*
W. Strabo. — *Poetae latini* : *Mon. Germ. hist.*, XLV-393.
Paul Diacre. — *De gestis Longobard*, II-13.
Alcuin. — *Carmen in honorem Fortunati. P. L.*, LXXXVIII-54.
Hilduin. — *Epistol. ad Ludovic. Pium-ap. Surius die* 9 *Octobr.*
Hincmar. — *Vita S. Remigii*, Praef. II.
Conrad de Hirschau. — *Dialogus super auctores*, ed. Schepps, Wurzburg, 1889.
Flodoard —*Histor. ecclesiast. Rhemensis*, II-2.
Aimoin. — *Histor. Francor.*, III, c. xiii.
Vincent de Beauvais. — *Speculum*, XXII-126.

b. **Période moderne.**

Trithemius. — *De Scriptor. eccles.*, n° 219.
Platina. — *Vita Joannis III papae*, ad init.
Sigebert de Gembloux. — *Chronica*, ad. ann., 575, XLV.
— *De Scriptor. eccles.*, c. 45.
P. Crinito. — *De poetis latinis*, lib. V.
D. Fabricius. — *Bibliotheca latina mediae et infimae latinitatis*, t. I, p. 585-588.
J.-A. Oliva. — *Oratio de laudibus patriae*, Trévise, 1537.
Baronius. — *Annales* (avec la critique de Pagi), Lucques, 1738, 1746 ad ann. 564 (34), 566 (43), 568 (6, 7, 8), 572 (4), 573 (27), 574 (12), 583 (20, 25, 26), 584 (11), 585 (13), 588 (22), 825 (35).
Vossius. — *De Histor. latin.*, XI-22.
Bellarmin. — *De scriptoribus ecclesiast.*, Paris, 1728 (ad ann. 570).
G. Barthius. — *Advers. Comment. Francfort*, 1624 (V-12 et XLVI-3).
Lecointe. — *Annales*, ad. an. 599.
Mabillon. — *Analecta* (éd. de 1723), t. I, p. 387.
Muratori. — *Anecdot. latin.*, II-212.
— *Script. rer. italic.*, t. II.
De Saussay. — *Martyrologe gallican.*, XIII Kalend. Januar.
P. Leyser. — *Historia Poetarum medii aevi*, Magdebourg, 1721, p. 151.
Struvius. — *Bibliotheca historica*, Iena, 1740 et 1797, t. IX.
Cave. — *Historia litteraria scriptor. ecclesiast.*, I-530, Oxford, 1741.
P. Burmann. — *Adversar. libri IV*, Harlingue, 1742, p. 19.
Permanederi. — *Bibliotheca patristica*, 1841, t. I, p. 441.
Mai. — *Spicileg. roman.*, Rome, 1843, t. IX, p. 63.

B. *Ouvrages anglais.*

Duffield. — *Latin-hymnus of Fortunatus* (*Presb. Rew.*, 1886, t. VII, p. 475).
The latin-hymn-writtens and their hymnus (edited and completed G. Robert Ellis Thompson), t. IX, p. 88 : Ven. Fortunatus, the troubadour, Londres, 1889.
C.-A. Heurtley. — *Fortunatus exposition of the Athanasian Creed.*, New-York, 1886. Reproduit dans : *The Anti-Nicene Fathers*, VII, p. 329, New-York, 1888.

C. *Ouvrages allemands.*

Borsch. — *Uber die Laugona und Bordaa des Ven. Fortunat.,oder über die Schulcht a. d. Wohra in Oberhessen im VI Jahr. Chr. Geb. Gymns. Progr.*, Hanau, 1839.

Bormann. — *Uber das Leben des latein. Dichters Ven. Fortunatus. Ost. Program. der Gymnas.*, Fulda, 1848.

Gloel. — *Zur Geschichte des alten Thüringen : Forschungenz. deutschen Geschichte*, t. IV, p. 197, Götting, 1864.

Duemmler. — *Radegunde von Thüringen* (*Neues Reich*), 1871, II, 641.

Humer. — *Untersuchungen über die ältesten lateinisch-christlichen Rythmen*, Vienne, 1879.

Kayser. —*Beiträge zur Geschichte und Erklärung der ältesten Kirchenhymnen*, Paderborn, années 1866-1869, 1881-1886.

Ad. Schneider. — *Lesefrüchte aus Ven. Fortunatus* (Pr. Gymn. Francisc. von Halle), Innsbruck. 1882.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Jahresberichte über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenchaft*, XII-1886 et *Zeitschrift für die öst. Gymnasien*, XXXIV-1883.

Leo. — *Venantius Fortunatus, der letzte römische Dichter* (*Deutsche Rundschau*, t. 32, 1882, p. 414.)

Kaulen. — *Venantius Fortunatus, im Kirchenlexicon*, Fribourg, 1886.

Manitius. — *Zu spätlateinischen Dichtern* : *Ven. Fortunatus* (*Zeitschrift der öst. Gymnasien*, t. XXXVIII, 1886.)

Manitius. — *Bemerkungen zu verschiedenen Quellenschriften zu Ven. Fortunatus, im Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* », Hanovre, t. XII, 1887, p. 591 et t. XIII, 1888, p. 634.

Grössler. — *Radegunde, Prinzessin von Thüringen, Königin von Frankreich, Schutzpatronin von Poitiers, im « Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Altertümer der Grafschaft Mansfeld »*, t. II, p. 169, Eisleben, 1888.

Ebert. — *Allgemeine Geschichte der Litteratur des Mittelalters im Abendland*, t. I, p. 493, Leipzig, 1889 (trad. franç., par Aymeric et Condamin, t. I, p. 552.)

Manitius. — *Beiträge zur Geschichte frühchristlicher Dichter im Mittelalter, im* : *Sitzungsbericht der K. Akademie Wissenchaft* (*Ph. Hist. Klasse*), Vienne, t. CXVII, (1888) et CXXI (18).

Manitius. — *Zu spätlateinischen Dichten* : *Ven. Fortunatus* (*Rheinisches Museum für Philologie*, t. XLIV, 1889).

Lippert. — *Die Sprache in die Thüringengedichte des Ven. Fortunatus. Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde*, t. VII, Iena, 1890.

Teuffel. — *Geschichte der römischen Litteratur*, t. III, Leipzig, 1890 (trad. fr. par Bonnard et Pierson).

Ernst. — *Die thüringische Katastrophe vom Jahre* 516. *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde*, t. VII, Iena, 1890.

Lorenz. — *Die thüringische Katastrophe von Jahre* 531 « *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Altertumskunde* », t. VII, p. 337, Iena, 1890.

Manitius. — *Geschichte der christlichen lateinischen Poesie bis zur Mitte des* 8-*Jahrunderts*, Stuttgart, 1891.

Kattensbuch. — *Das Symbol des Ven. Fortunatus im* : « *Werkbeiträge zur Geschichte des altkirchlicher Taufsymbols*, Gressens, 1892.

Egli. — *Christianischen Inskriptionen der Schweiz*, Zurich, 1895.

Kruger. — *Geschichte der alt. christlichen Litteratur*, Fribourg et Leipzig, 1895.

Von Winterfeld. — *Schaedae criticae in scriptores et poetas romanos*, Berlin, 1895.

Jörres. — *Untersuchungen über das Leben der hl. Radegundin und ihrer Verwandten* Ahrweiler, 1897.

Grössler. — *Die Katastrophe von* 531, *im* : « *Zeitschrift des Vereins fur thüringische Geschichte und Altertumskunde* », t. XI, p. I, Iena, 1898.

W. Meyer. — *Der Gelegenheitsdichter Ven. Fortunatus « Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaft z. Göttingen, Ph. His. Klas.*, t. IV, 1900.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Deutsche Litteraturzeitung*, t. xxii, 1901 ; *Berliner philologische Wochenschrift*, mai 1902 ; *Litteratur Centralblatt*, février 1902 ; *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, t. LV, 1903.

Dostal. — *Uber Identität und Zeit von Personen bei Ven. Fortunatus*, Wiener Neustadt, 1900.

Elss. — *Untersuchungen über d. Stil. und d. Sprache des Ven. Fortunatus*, Heidelberg, 1907.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Berliner philologische Wochenschrift*, t. XXVII, 1908 ; *Wochenschrift für klassische Philologie*, t. XXV, 1908 ; *Historiches Jahresbuch der Görres Gesellschaft*, t. XXVIII, 1907 ; *Archiv. für lateinis. Lexikographie*, t. XV, p. 586.

Dreves. — *Hymnologische Studien zu Ven. Fortunat. und Rhaban. Maurus*, Munich, 1908.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Deutsche Litteraturzeitung*, t. XXX, 1909. *Historisches Jahresbuch des Görres Gesellschaft*, t. XXIX, 1908.

W. Meyer. — *Ein merowinger Rythmus über Fortunatus, Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenchaft zu Göttingen, Ph. His. Klas.*, t. XII, 1908.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Revue des Revues*, t. XXXIII, 1909.

W. Meyer. — *Uber Handschriften der Gedichte Fortunat's, Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenchaft z. Göttingen Ph. His. Klas.*, t, XII, 1908.

Schanz. — *Geschichte der römischen Litteratur* (i. d. Handbuch von Ivan von Müller).

Bardenhäwer. — *Patrologie*, 3e édition, Fribourg, 1910, t. III, 291 (trad. franç. par Godet et Verschaffel, Paris, 1905).

Manitius. — *Geschichte der lateinischen Litteratur des Mittelalters*, Munich, 1911.

Jordan. — *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, Leipzig, 1911.

Büchner. — *De moribus aetatis merovingiae, praecipue locis a Fortunato illustratis*, Amsterdam, 1913.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Deutsche Litteraturzeitung*, t. XXXV, 1914 *Wochenschrift für klassische Philologie*, t. XXXI, 1914.

D. *Ouvrages italiens.*

Lazzari. — *Confutazione di alcuni errori del Dottore Bernardo Zanetti*, Rome, 1756.

Liruti. — *Notizie delle vite e delle opere sritte dai litterati del Friuli*, t. I, c. xii, Venise, 1760.

Tirraboschi. — *Storia delle lettere italiane*, t. III, 1800.

X... — *Dissertatione sopra la vita di Venanzio Fortunato*, Venise, 1847.

De Rossi. — *Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. I, p. 72-153-186-262-266-292-294, t. II, p. 267.

Ronca. — *Metrica e rythmica latina nel medio evo*, Rome, 1890.

Corra. — *Vita di Ven. Fortunato*, Padoue, 1890.

Besson. — L'*Epitaphium B. Marii Aventicensis*, œuvre probable de Fortunat (*Atti della R. Akademia di Torino*), Turin, 1903.

Meneghetti. — *La latinita di Venanzio Fortunato, Didaskaleion*, 1916, p. 195-298 ; 1917, p. 1-166.

Dagianti. — *Studio sinttatico delle Opere poètichè di Venanzio Fortunato*, Veroli, 1921.

E. *Ouvrages français.*

Elliès du Pin. — *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, vie siècle, Paris, 1686.

D. Ceillier. — *Histoire générale des Auteurs sacrés*, t. XVII, Paris, 1729.

Histoire littéraire de la France, t. III, édit. de 1735.

LELONG. — *Bibliothèque historique de la France*, t. I, Paris, 1768.

LE CLERC. *Répertoire de la Littérature ancienne et moderne*, t. XIV, Paris, 1825.

GUÉRARD. — *Un manuscrit inédit de Fortunat* (dans *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibl. du Roi*), t. XII, 2e part., Paris, 1831.

Aug. THIERRY. — *Récits des temps mérovingiens*, 5e récit.

AMPÈRE. — *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, t. II, Paris, 1839.

MAYNARD. — *De S. Fortunato et postrema latinae poesis aetate*, Poitiers, 1847

PRIOUX. — *Grégoire de Tours au concile de Braine*, Paris, 1847.

DREUX-DURADIER. — *Histoire littéraire du Poitou*, t. II, Niort, 1849.

LE BLANT. — *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856.

GUIZOT. — *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, Paris, 1856.

OZANAM. — *La Civilisation chrétienne chez les Francs* (t. II des *Etudes germaniques*), Paris, 1861.

— *Des écoles et de l'instruction publique en Italie aux temps barbares*, t. II des Œuvres complètes, Paris, 1861.

GORINI. — *Défense de l'Eglise contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Ampère, Thierry*, etc., t. II, Lyon, 1862.

U. CHEVALIER. — *Hymne inédit de Fortunat en l'honneur de saint Martin. Annales de Philosophie chrétienne*, XVI, 1862.

QUICHERAT. — *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. (Biblioth. de l'Ec. des Chartes, 1864, p. 5 0.)

MONTALEMBERT. — *Les Moines d'Occident*, t. II, Paris, 1868.

PIMONT. — *Les Hymnes du bréviaire romain*, t. III, Paris, 1872.

HAMELIN. — *De vita et operibus Venantii Fortunati*, Rennes, 1873.

GODRAN. — *Des animaux sauvages indiqués par Fortunat, comme existant au VIe siècle dans les Vosges et les Ardennes*, Nancy, 1873.

GRÉGOIRE. — *Etude historique* et *littéraire sur les saints Félix et Fortunat*. — (*Bulletin de la Société archéologique de Nantes*), 1877.

CLÉMENT. — *La poésie latine chrétienne depuis Juvencus* (*Revue de l'Art chrétien*, 1878, t. XXV).

D. CHAMARD. — *Fortunat, auteur de l'hymne « Pange lingua »* (*Lettres chrétiennes*, t. IV, année 1881 et t. V, année 1882).

AYMERIC. — *Fortunat et l'hymne « Pange lingua »* (*Lettres chrétiennes*, t. IV, année 1881).

PIMONT. — *Les Hymnes de Fortunat en l'honneur de la Croix* (*Lettres chrétiennes*, t. II et III, 1881. et t. V, 1882).

BARBIER DE MONTAULT. — *Les Poésies cruciformes de Fortunat*, dans le « Trésor de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers » (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. IV, 1881).

Les Poèmes de Fortunat (Œuvres, t. IX). (Article reproduit dans la *Revue poitevine*, année 1884.)

CARON. — *Le poète Fortunat et son temps*, Amiens, 1884.

LEROUX. — *Le poète saint Venance Fortunat*, Paris, 1885.

Cf. pour la critique de cet ouvrage : *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis*, 1886 (t. VI, p. 434).

LAVISSE. — *La Décadence mérovingienne : la foi et la morale des Francs* (*Revue des Deux Mondes*, 1885-1886).

G. KURTH. — *Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle* (*Revue des Quest. histor.*, t. XXIV, 1888).

SERESIA. — *L'Eglise et l'Etat sous les rois francs au VIe siècle*, Gand, 1888.

LE BLANT. — *Les inscriptions composées par Fortunat*. (*L'épigraphie latine en Gaule et dans l'Afrique romaine*, Paris, 1890.)

C. JULLIAN. — *Compte rendu des inscriptions romaines de Bordeaux* (*Journal des Savants*), 1890, p. 174.

L. Delisle. — *Gloses sur quelques vers de Fortunat* dans *Instructions du Comité des Travaux historiques. Littérature latine et Histoire du M. A.* Paris, 1890.

D. Chamard. — *Histoire ecclésiastique du Poitou*, t. II, Poitiers, 1890.

M. Bonnet. — *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890.

Ch. Nisard. — *Pourquoi Fortunat n'a-t-il jamais été traduit dans aucune langue ?* (*Revue de l'Enseignement second. et supér.*, septembre et octobre 1885.)

— *Des poésies de Radegonde attribuées jusqu'ici à Fortunat* (*Revue historique*), t. XXXVII.

— *Fortunat, panégyriste des rois mérovingiens* (*Ibid.*), t. XLI.

— *Des rapports d'intimité entre Fortunat, Radegonde et l'abbesse Agnès* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1888). Articles reproduits dans :

— *Le poète Fortunat*, Paris, 1890.

G. Kurth. — *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893.

— *La reine Brunehaut* (*Revue des Quest. histor.*, t. XXVI, 1891).

U. Chevalier. — *Poésie liturgique* : t. I, *Rythme et Histoire*, Paris, 1893.

R. Pichon. — *Histoire de la Littérature latine*, Paris, 1897.

Briand. — *Sainte Radegonde, reine de France*, Paris-Poitiers, 1898.

Cf. pour la critique de cet ouvrage, le *Jahresberichte* d'Ivan Muller, 1900, t. XCIV.

G. Kurth. — *Les ducs et les comtes de Touraine au VI[e] siècle* (*Bulletin Académ. Roy. de Belgique*, septembre 1900).

— *Les ducs et les comtes d'Auvergne au VI[e] siècle* (*Revue d'Auvergne*, septembre 1900).

— *De la nationalité des comtes francs cités par Grégoire de Tours et Fortunat* (*Mélanges Paul Fabre*), Paris, 1902.

Poizat. — *Poètes chrétiens*, Lyon, 1902.

D. Quentin. — *La plus ancienne vie de saint Seurin* (*Mélanges Léonce Couture*, Toulouse, 1902).

Maigret. — *Venance Fortunat*, Lille, 1903.

M. Roger. — *L'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905.

Mowat. — *Découverte d'une strophe cruciforme inédite de Fortunat*, Paris, 1906.

E. Rey. — *Les poésies de Fortunat attribuées à sainte Radegonde* (*Revue de Philologie*, 1906).

— *Dans quelle mesure on peut améliorer le texte de Fortunat* (*Revue de Philologie*, 1907).

Levillain. — *La révolte des nonnains de Sainte-Croix à Poitiers* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 3[e] série, t. II, 1908).

R. Aigrain. — *Introduction à la « Vie de sainte Radegonde, traduite de saint Fortunat »*, Paris, 1910.

Callen. — *Saint-Seurin de Bordeaux d'après Grégoire de Tours et Fortunat*, Paris, 1912.

Lucie F. Faure-Goyau. — *Christianisme et Culture féminine*, Paris, 1914.

R. Aigrain. — *Un Latin en Germanie* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1[er] trim., 1916).

— *Sainte Radegonde*, Paris, 1918.

D. Leclerq. — Article *Acrostiches* dans le *Dictionnaire de liturgie chrétienne et d'archéologie*, t. I, col. 369. Article *Fortunat* (*Ibid.*, t. V, col. 1982).

Hanotaux. — *Histoire de la Nation française*, t. XII : *la littérature française de langue latine*, par F. Picavet, Paris, 1920.

P. de Labriolle. — *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, Paris, 1921.

INTRODUCTION

C'est maintenant une vérité banale, que l'on ne peut assigner au éveloppement de la littérature de langue latine un terme précis, ni iarquer par une limite rigoureuse le moment exact où la langue et influence de Rome ont cessé de se faire sentir directement sur les crivains de la Gaule.

La publication des *Monumenta Germaniae historica* et du *Corpus* de 'ienne a mis, depuis un demi-siècle, à la portée du public, dans des extes lisibles, les documents que l'on était contraint d'exhumer des 'olumes assez incommodes de la *Patrologie* ; pour beaucoup d'entre ux cependant, on est encore heureux de pouvoir utiliser les ressources que présente cette publication.

D'autre part, les travaux d'Ebert [1] et de Manitius [2] ont mis en lumière la vitalité puissante et la force d'expansion que, sous l'influence du christianisme, la langue et la littérature latines manifestèrent pendant la plus grande partie du moyen âge.

Le christianisme en effet, — autre vérité courante, — fut à partir du IVe siècle, un des plus puissants facteurs de la latinisation de l'empire. Les premiers éducateurs des barbares furent les missionnaires chrétiens, en attendant les phalanges de moines que la règle bénédictine devait faire lever.

La langue et la pensée de Rome ont donc survécu pendant des siècles à sa suprématie politique. Lorsqu'en 476 Odoacre fit sortir de Rome le dernier des Césars, Romulus Augustulus, quelles provinces de l'empire reconnaissaient encore l'hégémonie de la capitale ? Mais quels peuples barbares n'avaient subi l'empreinte de la civilisation romaine, la fascination de cette culture qui leur apparaissait à la fois comme

1. *Allgemeine Geschichte der Litteratur des Mittelalters in Abendlande*, 2e édit., Leipzig, 1889. Traduction française par Aymeric et Condamin, 3 vol., Paris, 1883.
2. *Geschichte der christlichers, lateinischen Poesie bis zu Mittel der VIII Jahrunderts*, Stuttgart, 1891. *Geschichte der lateinischen Litteratur des Mittelalters*, Munich, 1911.

une des causes de faiblesse qui avait facilité leur propre triomphe, et comme l'héritage d'une tradition ancienne qui leur imposait infiniment ?

Au premier mépris du vainqueur, qui dissimule mal son respect et sa gêne en face du monde qu'il vient d'abattre, succède vite le projet avoué de se mettre à l'école du vaincu et d'adopter sa civilisation. La renaissance intellectuelle qui marque à Ravenne l'avènement de Théodoric et du royaume ostrogoth, n'est que la répétition, en plus petit, des grands courants d'idées qui se firent jour dans le monde romain au moment de l'introduction de l'hellénisme. Après un premier mouvement de réaction du parti vieux-romain, — celui que Cicéron cherchait à ménager par les oublis voulus ou les dédains affectés du *De Signis*, — l'esprit public s'était adapté : on pouvait bientôt se déclarer en toute liberté l'élève des Grecs, et le défenseur d'Archias n'éprouvait plus la nécessité de maquiller, par des artifices oratoires, ses goûts littéraires ou ses préférences artistiques.

De même, toute proportion gardée, sous le règne de Théodoric, les écoles de Ravenne fournissent le monde barbare et les universités d'Italie ou de Gaule de rhéteurs, de professeurs, de poètes, qui portent jusqu'aux limites des pays connus la langue et la civilisation de Rome. Les noms de Boèce, Ennodius, Cassiodore, se répandent partout ; avec eux, les auteurs classiques dont ils s'inspirent arrivent à la connaissance des peuples.

Si l'on ajoute à ces éléments la diffusion de la doctrine chrétienne et des écrits des Pères, — véhicules, eux aussi, de langue latine et de pensée romaine, — on se rend compte qu'au bout de sept siècles, Rome renouvelait pour son propre compte la conquête morale dont elle-même avait jadis bénéficié de la part des Grecs : *Graecia capta ferum victorem cepit*.

Mais que deviendra au juste cette culture romaine en pénétrant chez les peuples barbares ? Il faut, pour bien s'en rendre compte, définir et situer très exactement les trois éléments qui vont se trouver en présence : la société romaine avec sa littérature, les peuples barbares avec leur civilisation primitive, enfin le christianisme.

*
* *

D'abord la société et la littérature romaines, telles que les avaient faites trois siècles d'anarchie politique et de transformation intellectuelle.

Des anciennes mœurs romaines il n'est naturellement plus question : l'hellénisme, le régime impérial, l'extension prise par l'empire, les relations maritimes, l'infiltration déjà commencée de certains éléments barbares, — tout cela avait provoqué dans la société un amour du luxe, un goût de l'oisiveté, un mélange d'instinct tyrannique et de bassesse, une indifférence du lendemain, qui étaient les premiers symptômes de la décomposition.

Les courtisans ne s'intéressaient plus qu'à l'antichambre de César ; les hommes d'affaires, âpres au gain, conduisaient leurs entreprises commerciales avec l'unique souci de réaliser par tous les moyens une fortune rapide. Les pauvres, les petits commerçants voyaient retomber sur eux tout le poids de l'édifice social ; opprimés par l'aristocratie municipale, ils supportaient toutes les charges, sans jouir d'aucun droit. Les soldats, sans discipline, n'étaient plus que des mercenaires, qui faisaient ou défaisaient les empereurs, au gré de leur convoitise.

Sans tomber dans les exagérations de Salvien, il est impossible de faire complètement abstraction des satires par lesquelles il flétrit les vices de son temps et la frivolité aveugle de ses contemporains, niais incorrigibles, qui, à la veille de l'esclavage, pensaient encore au cirque : *quis, quaeso, pauper et nugax, qui, captivitatem exspectans, de circo cogitat* [1] ?

On a dit et répété d'autre part que la littérature était toujours et partout l'expression de la société ; et pourtant, c'est par sa littérature que cette société romaine de la décadence se relève tant soit peu :

« La littérature, dit J.-J. Ampère, exprime toujours la société, mais elle n'exprime pas toujours la portion apparente de cette société. Elle exprime souvent ce qui est caché, et c'est sous ce rapport que la littérature est surtout curieuse à étudier, car elle nous dit ce que l'histoire ne nous disait pas. La littérature n'est pas seulement un héraut proclamant le triomphe des idées et des sentiments qui règnent : elle est une confidente qui nous révèle ce qu'on a pensé, ce qu'on a senti en secret, ce qui a été latent, comprimé ; elle est comme ces échos qui répètent au loin des mots prononcés tout bas. Elle manifeste parfois non la domination d'un fait, mais la réaction contre ce fait. Elle exprime des désirs, des vœux, un certain idéal qui est au fond des âmes.

« De plus, elle n'est pas toujours la voix du moment même où elle se produit. Elle est parfois le retentissement de ce qui a été, le dernier soupir de ce qui meurt, le premier cri de ce qui vivra. C'est, dans les temps les plus agités, — par exemple aux ve et vi^e siècles, — qu'on

1. Salvien, *De Gubern. Dei*, VII,-1.

a le plus besoin de se réfugier dans une littérature tout à fait idéale [1]. »

Prenons par exemple Claudien, un des derniers poètes nationaux de la gloire romaine. Il écrit à une époque troublée entre toutes : les barbares, Gildon et Alaric, pressent le monde romain de toutes parts ; les eunuques de Byzance, Rufin et Eutrope, compromettent à l'intérieur l'existence même de l'empire, dont les vertus guerrières de Stilichon retarderont à peine la ruine.

De tous ces événements nous retrouvons certes l'écho, — et combien amplifié, — dans l'œuvre de Claudien. Mais ce que nous voyons principalement chez lui, en cette période d'écroulement militaire et de corruption byzantine, c'est ce conservatisme romain dans lequel il se réfugie, qu'il dresse comme une barrière ultime entre lui et l'état de choses qu'il hait. Le patriotisme est partout dans ses vers ; il se traduit par des retours continuels vers le passé glorieux de la race latine, vers les beaux exemples de vertu et de désintéressement donnés par les vieux Romains. C'est pourquoi, les yeux ouverts sur la réalité, mais l'esprit obstinément tourné vers son rêve, Claudien espère ; ce n'est pas seulement pour fuir le présent qu'il se réfugie dans le passé, mais c'est afin de demander à l'histoire des convictions plus fortes qui fondent d'une manière inébranlable sa foi à la perpétuité de la patrie.

De même Rutilius : ce poète écrivait au milieu de circonstances telles qu'il était obligé, en voyage, de faire route par mer à cause de l'insécurité des campagnes en Italie. Qu'importe ? Le moment n'est pas déplacé pour faire l'éloge de la grandeur romaine :

Ordo renascendi est crescere posse malis [2].

C'est Rome, la grande Rome, qu'il aime à cause de son charme naturel, de cet air plus pur, de ce jour plus brillant qui baigne les sept collines : « Elle a donné une patrie commune à des peuples divers, et, en offrant aux vaincus le partage de ses droits, elle a fait du monde entier une seule ville. Qu'elle apprenne à relever sa tête toujours couverte de lauriers et à rajeunir ses couronnes. Si le présent est sombre, l'avenir ne saurait éternellement démentir le passé. »

Chez ces poètes, ce qui proteste, ce qui veut être réaction encor contre le laisser-aller et le relâchement général de l'époque, c'est le travail poétique, le souci de la forme et la recherche du style.

L'art de la métrique n'a plus de secrets pour Claudien ; son imagi-

1. J.-J. Ampère. *Histoire littéraire de la France jusqu'au XII[e] siècle*, Paris, 1839. t. II, p. 255.
2. Rutilius, *Itinerarium*, 140.

nation ne manque pas d'envergure : ses portraits laissent presque tous une impression de saisissement, de vigueur, que l'on ne retrouvera guère après lui.

Mais si l'on veut un pur ouvrier de la forme, et même plus, — un exemple frappant de recherche et de préciosité en ce temps de bouleversement politique et social, — il n'y a qu'à prendre Symmaque. Qui tâcherait d'analyser ses dix volumes de lettres, pour noter ce que l'on en peut tirer sur les événements contemporains ou sur la société romaine, risquerait fort de ne rencontrer dans cette lecture qu'un intérêt assez médiocre. Symmaque n'écrit pas pour raconter ; Symmaque écrit, parce que la politesse le lui commande, des billets, de simples mots, qu'il s'efforce de faire le plus courts possible, et, par suite, de ciseler aussi parfaitement qu'il le peut, — enfermant dans la concision laconique et la perfection de la forme tout le mérite d'une lettre. On sait le succès prodigieux qu'obtinrent ses écrits [1]. Au fond, son mérite consiste à tourner agréablement des bagatelles, et même, ainsi qu'on l'a dit, dans les saluts qu'il échange avec Ausone, ces beaux esprits se complimentent avec des tours et des images dont Trissotin et Vadius semblent s'être souvenus [2].

Si l'on se demande toutefois pourquoi cet homme, — un des esprits les plus remarquables du IVe siècle, — ne veut rien voir de ce qui se passe autour de lui et se réfugie ainsi dans le monde idéal de la forme, que l'on ne conclue pas à un parti pris d'aveuglement ou d'insouciance que démentiraient tous ses actes politiques. Une phrase de ses lettres nous livre le secret de cette âme qui ne veut pas voir, qui se refuse surtout à faire voir, pour ne pas devenir dans la société romaine un facteur nouveau de découragement : « Nous ne faisons, dit-il, que répéter et échanger des compliments. Il n'y a pas de raisons pour que cela finisse : par quoi les remplacerions-nous ?... Nos pères parlaient dans leurs lettres des affaires publiques ; maintenant elles n'existent plus ou elles sont bien mesquines : *Quae nunc angusta vel nulla sunt* [3].

Il y a dans cet *angusta* un jeu de mots, un sous-entendu plutôt, intraduisible dans notre langue. Le préfet de Rome était au courant de la situation politique et militaire ; le lettré, le correspondant d'Ausome, préfère ne pas s'en souvenir, et oublier dans le travail littéraire que l'empire était désuni, que les Barbares débordaient ses frontières et qu'Alaric, avec son armée, arriverait bientôt aux portes de Rome.

1. Cf. Gaston Boissier, *la Fin du paganisme*, t. II, p. 162 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 163.
3. Cf. toute la correspondance de Symmaque et d'Ausone et spécialement, I, 13 et suiv.



Voilà donc le premier des trois éléments que nous cherchions à définir : une société romaine divisée et corrompue, — un état politique chancelant qui faisait présager une ruine imminente, — et, par réaction, une littérature où la gloire de Rome, l'inspiration patriotique brillent comme aux plus beaux temps de la République, où la science de la forme et la recherche artistique atteignent à une minutie inconnue jusqu'alors.

*
* *

En face, les Barbares, qui marchent à l'assaut du monde romain.

Francs, Wisigoths, Ostrogoths, Vandales se partagent l'empire en moins d'un siècle. En moins d'un siècle, ils sont les maîtres partout; de plus en plus, la puissance byzantine est refoulée vers l'Est, et si, pour un temps, la reconquête de Narsès donne l'illusion d'un empire reconstitué, d'une Italie redevenue romaine, Alboin et ses bandes viendront qui jetteront les fondements de la puissance lombarde : ni l'incapable Baduarius, le favori de Sophie, ni les efforts de l'Eglise et de la papauté n'empêcheront la dévastation et le pillage, le siège de Rome et l'incendie du Mont-Cassin.

Qu'apportaient-ils ces Barbares dans le monde romain de la décadence ? En faisant abstraction des lieux communs qui ont décrit avec abondance leur sauvagerie et leur rudesse, il semble que l'on puisse ramener à deux les points par lesquels ils s'opposaient à une civilisation vieille de douze siècles : l'absence presque totale de culture intellectuelle ou artistique et le manque absolu de ce que l'on a appelé l'esprit de société et de gouvernement.

Quelques chants populaires, une certaine adresse à sculpter les armes ou les objets d'usage courant, tel était le patrimoine d'art des premières tribus barbares qui envahirent l'empire. Toute culture en effet suppose un minimum de stabilité et de calme, que les lois de la guerre, l'insécurité, les déplacements continuels de ces tribus arrivaient difficilement à réaliser. C'est seulement au bout de plusieurs années de frottement avec le monde romain que les Barbares ont acquis cette première ouverture d'esprit, qui leur faisait recevoir avec une admiration béate la rhétorique boursouflée ou la poésie prétentieuse des derniers écrivains latins.

De plus, la société barbare connaissait, par les nécessités de la guerre, le lien de la discipline et la subordination à un chef. Mais

d'autre part, en vertu de cet esprit d'indépendance que l'on a souvent signalé chez eux, ces liens étaient précaires, et le chef cessait souvent d'être obéi aussitôt qu'il était absent. Parfois même l'union se brisait complètement lorsque, le combat terminé ou la conquête achevée, chacun se retirait avec les siens, au gré de sa fantaisie [1]. C'était là un élément de faiblesse et les Barbares devaient le sentir de plus en plus.

« D'autre part, a dit un de leurs historiens, ils avaient horreur des villes et leur prévoyance ne s'étendait pas au delà des besoins du temps présent : ils formaient des confédérations, mais rien ne les sollicitait à former de grands États. Voilà pourquoi la barbarie n'entreprit jamais aucun de ces ouvrages qui exigent l'effort commun d'un grand nombre de volontés pour durer [2]. »

Dans quel esprit la société cultivée du v[e] siècle accueillit-elle ces étrangers ?

Il y aurait un travail bien curieux à tenter sur les sentiments que les Barbares ont inspirés aux écrivains latins, depuis Tacite jusqu'à Grégoire de Tours. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on arrive à l'époque qui nous occupe, il faut se garder de deux excès : ne pas croire au mépris universel dans lequel l'envahisseur aurait été tenu, si l'on fait confiance aux écrits de Sidoine Apollinaire ; ne pas s'imaginer non plus que les Barbares étaient considérés comme des libérateurs ornés de toutes les vertus et comme les envoyés du ciel que nous dépeignent Paul Orose ou Salvien.

Salvien connaissait bien les Barbares. Un passage célèbre du *De Gubernatione Dei* [3] nous décrit par le menu les vices et les qualités des différentes peuplades qui avaient envahi l'empire. Mais par une exagération de rhéteur, vers laquelle son sujet même l'entraînait, il se plaît à leur reconnaître, à côté des défauts inhérents à leur genre de vie, toutes les vertus qu'ignoraient les Romains civilisés : ils ont le sentiment de la famille, ils honorent la divinité, ils traitent leurs prisonniers avec douceur, ils ne se dépouillent pas les uns les autres.

On s'est beaucoup appuyé sur ces appréciations pour montrer que l'invasion n'avait pas été aussi mal accueillie qu'on le pense généralement. Cependant, la vieille antipathie pour le barbare subsistait toujours dans l'empire. Sans parler des écrits de Sidoine Apollinaire et des peintures réalistes de saint Césaire, nous aurons suffisamment occa-

1. Nous avons un exemple de cette instabilité dans la dissociation du royaume lombard, après la mort d'Alboin, en 573.
2. Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, t. II, des *Etudes germaniques*, Paris, 1861, p. 284.
3. VII, 7.

sion de montrer, dans cet ouvrage, que ceux-là mêmes qui vivaient de la libéralité des grands personnages francs ne manquaient jamais de témoigner leur affection filiale pour la vieille Rome.

« Ne croyons donc pas, conclut G. Boissier, que le monde fut aussi las qu'on le dit de vivre sous l'autorité romaine. Quelques mécontents, qui ne pouvaient plus supporter les rigueurs de l'administration impériale, se sont jetés dans les bras des Barbares, mais le plus grand nombre leur était contraire [1]. »

La seule réserve que l'on pourrait faire porterait sur le rôle joué par certains chefs, lors des premiers contacts entre l'envahisseur et la civilisation établie. Nous possédons des lettres de Symmaque à Stilichon, à Ricomer, qui permettent de constater avec quelle rapidité ce Goth et ce Vandale étaient devenus sensibles à la vie civilisée. Il est certain qu'il y a là un élément dont il faut tenir compte : c'est par les grands personnages barbares que commencera la fusion entre l'élément nouveau et le monde romain [2]. Plus à même, par leur situation et leurs richesses, de goûter à certaines jouissances, ils élèvent peu à peu le niveau de ces plaisirs que la société romaine leur procure, et c'est par eux qu'insensiblement, la civilisation de Rome s'implantera chez les nouveaux venus.

Mais il faut faire intervenir un troisième élément, auquel incombera un rôle capital dans cette fusion entre Romains et Barbares : le christianisme.

*
* *

L'influence du christianisme au cours de l'histoire peut être envisagée à un double point de vue : la réforme de l'homme intérieur et la transformation des rapports sociaux. Un mot résume cette double influence, surtout à l'époque que nous étudions : elle est avant tout pacificatrice : « La mort, avide de sang, dit Paul Orose, règne tant que la religion est ignorée ; elle est étonnée par ses premières lueurs, refoulée par ses progrès et sera anéantie par son triomphe définitif [3]. »

Si le choc n'a pas été plus violent entre les peuples barbares et le monde romain qu'ils voulaient absorber, — si les Goths vainqueurs

1. *La Fin du paganisme*, p. 415.
2. Et, simultanément, par les classes populaires, gagnées par les missionnaires à l'idéal chrétien. Cf. *infra*, p. 9.
3. *Hist.*, VII, 1.

respectèrent le prestige de Rome, c'est que déjà le christianisme avait adouci leurs mœurs : le peu qu'ils en savaient avait calmé leur férocité native. Le mouvement ne commence pas, comme pour la culture intellectuelle, par les grands chefs barbares ; ce sont les conversions individuelles opérées par les missionnaires chrétiens qui transforment peu à peu la mentalité des envahisseurs. Mieux encore, c'est l'ambiance, l'état d'esprit créé par quatre siècles de christianisme, c'est cet ensemble d'idées qui a donné naissance à la littérature chrétienne.

Cette littérature, jusqu'au v[e] siècle, avait été absorbée tout entière par un double objet : la défense de la religion nouvelle contre les païens et les hérétiques, la propagation de la doctrine et son explication. Mais les poètes ?... Leur rôle avait été identique à celui des apologistes et des Pères. Remarquons en effet que si, par le fond, la littérature chrétienne appartient aux idées nouvelles, par la forme, elle est tout entière jetée dans le moule antique :

« Les poètes surtout semblent tenir à ne pas s'éloigner de leurs prédécesseurs : élégies, odes, épopées, poèmes didactiques, ils les font aussi semblables que possible aux chefs-d'œuvre de leurs maîtres. Cette fidélité d'imitation était une des principales raisons de leur succès. Les chrétiens leur savaient gré de leur rappeler le souvenir de leur éducation et de leur donner le plaisir d'admirer sans scrupule l'art qui les avait charmés pendant leur jeunesse. Ceux qui n'étaient pas encore chrétiens sentaient tomber, en les lisant, une des principales objections qu'ils faisaient au christianisme : quand on les voyait reproduire de belles œuvres, faites d'après les modèles antiques, il n'était plus possible de soutenir que c'était une religion incompatible avec l'intelligence des lettres, ennemie des jouissances de l'art. Les poètes ont travaillé dans le sens des apologistes : en gagnant à leur religion le cœur des lettrés, ils ont attiré vers elle les classes élevées qui gouvernaient l'empire [1]. »

Nous pouvons ajouter que, par là, ils ont contribué à gagner aussi les premiers chefs barbares qui se sont mêlés au monde romain. Par les chefs, l'influence chrétienne descendit dans la masse, d'autant mieux disposée à la recevoir, qu'elle était elle-même déjà directement travaillée par la prédication des missionnaires.

Ainsi, peu à peu, le christianisme s'infiltrait dans les populations barbares, que ce fût par l'intermédiaire de la doctrine orthodoxe ou par celui de l'arianisme. Sans pouvoir être évité complètement, le choc qui devait fatalement se produire entre elles et le monde romain

1. A. Boissier, *la Fin du paganisme*, p. 417.

se trouvait adouci, une vie commune devenait possible et même une certaine solidarité. Paul Orose a une page célèbre, dans laquelle il oppose à l'état de haine et de défiance du monde antique, la tolérance mutuelle et la confiance réciproque qui régnaient dans la société contemporaine : « Autrefois, dit-il, les vaincus n'avaient nul refuge : aujourd'hui chrétien et Romain, je puis aller trouver les Romains et les chrétiens [1]. »

Aux tendances individualistes des différentes peuplades barbares, — à l'idée d'un Etat omnipotent et d'un empereur-dieu qui avait été celle de l'ancienne Rome, — nous voyons donc se substituer l'idée essentiellement chrétienne d'une société de tout le genre humain, gouvernée par une autorité spirituelle.

Mais tout cela n'allait point sans une transformation profonde des esprits, et il fallait nécessairement un long espace de temps pour que des éléments aussi contraires pussent arriver à se fondre.

*
* *

On conçoit dès lors l'intérêt unique que présente à l'historien la période de transition qui unit le monde antique aux premiers débuts du moyen âge.

D'un côté, la civilisation romaine corrompue et la langue latine en décomposition gardent cependant tout le prestige de l'ancienne Rome ; de l'autre, les Barbares, — ingénus et brutaux, naïfs et défiants, — avec la fougue des peuples jeunes et la timidité du rustre en face du savant, — essayent de supplanter les vaincus, mais sans les éliminer, pour les mieux pouvoir copier. Les deux sociétés ne sont pas encore mêlées : elles ne sont que juxtaposées.

Au milieu, l'Eglise apaise la fureur des uns, secoue la mollesse des autres, se fait chez tous l'avocat de la faiblesse, et, en séparant finalement sa cause de celle de l'empire, sauve de la civilisation romaine ce qui pouvait en survivre.

Se rend-on bien compte de tout ce que cela suppose de luttes, de rivalités, de passions, de concessions, de reprises ? C'est ce qui fait l'intérêt capital de toutes les époques de transition : c'est ce qui en fait aussi la difficulté, car elles sont toutes, pour l'historien, en nuances ou en demi-teintes. Cependant, à aucune période de l'histoire, cet intérêt

1. *Hist.*, VII, 42.

n'a atteint un point aussi exceptionnel qu'au VIe siècle, au moment où le bouillonnement de tous les éléments dont la fusion formera le monde moderne se fait sentir de la façon la plus intense et la plus dramatique.

Au VIe siècle en effet, les Barbares ont déjà pris suffisamment contact avec la culture romaine et avec le christianisme pour mener une vie de civilisés. Les rois mérovingiens cultivent les lettres à leur façon, — mais ils connaissent des retours sanglants de barbarie : Clotaire veut, par deux fois, arracher son épouse Radegonde au cloître qui lui avait donné asile ; il fait brûler vif, avec sa femme et ses enfants, son fils Chramm, coupable de rébellion ; Chilpéric fait étrangler Galeswinthe pour épouser Frédégonde ; Frédégonde fait assassiner Sigebert, l'évêque Prétextat, une foule d'autres personnages ; son fils Clotaire II fait périr Brunehaut de la mort effroyable que l'on sait. Mais lorsqu'en 581 une épidémie cause la mort de ses deux enfants, cette furie redevient une femme et ne parle plus que comme une mère en deuil [1].

Le mélange de sentiments que l'on trouve chez les Gallo-Romains de l'époque n'est pas moins curieux. Plus foncièrement chrétiens que les Barbares, ils observent à l'égard de ceux-ci une attitude faite à la fois de déférence officielle et de dédain intérieur. Ils se considèrent comme les derniers représentants d'une race, comme les héritiers d'une tradition glorieuse dont ils prévoient, non sans tristesse, la fin prochaine : « Les cités de la Gaule, dit Grégoire de Tours, laissent déchoir, ou plutôt laissent périr le culte des lettres... Malheur à notre temps, car l'étude des lettres est morte parmi nous [2]. »

Même dans les flatteries les plus outrées qu'ils adressent aux rois, on trouve toujours un je ne sais quoi de contenu, un demi-sourire d'ironie, à moins que ce ne soit une leçon cachée sous le compliment poétique : et lorsque le poète qui fait l'objet de cet ouvrage félicite le roi Chilpéric de s'essayer par lui-même à la poésie, il condense en ce vers ce qu'il doit à sa fonction de panégyriste officiel et à sa fierté d'écrivain :

« *Regibus æquali, de carmine major haberis* [3]. »

Enfin, l'Eglise, au VIe siècle, n'est plus l'Eglise naissante de l'âge apostolique. Les basiliques et les couvents se multiplient ; le rôle des évêques dans les cités devient considérable ; les biens ecclésiastiques augmentent sans cesse et des intrigants se glissent dans les rangs du

1. Cf. Grégoire de Tours, *H. F.*, V, 40.
2. *Id.*, *lib. cit.*, préf.
3. Fortunat, IX, 1-105.



clergé. La mainmise de l'autorité royale sur les principaux sièges épiscopaux aggrave encore la situation : la division des partis en Gaule favorise l'agitation politique des évêques : certains, comme Prétextat de Rouen, paieront de leur vie le rôle qu'ils se seront laissé imposer. D'autres, comme Grégoire de Tours, verront leur attachement au devoir susciter contre eux la calomnie et la haine ; d'autres enfin, comme Egidius de Reims, troubleront la Gaule par leur duplicité et leurs complaisances successives pour les cours de Neustrie et d'Austrasie.

Les esprits, au VI[e] siècle, étaient donc loin d'être calmes ; et nous passons sous silence une foule d'autres causes qui agitaient encore la société de ce temps : la famine et la misère nées des guerres civiles, — le brigandage, les exactions des collecteurs d'impôt, — les scandales donnés par certains couvents, — les levées de troupes, — et le passage successif du despotisme neustrien à la domination austrasienne, avec toutes les vexations que comportaient des changements de régime politique aussi fréquemment renouvelés.

Nous avions donc raison de parler, tout à l'heure, de l'intérêt capital que présentent, au point de vue historique et littéraire, les périodes de transition : ce sont les plus instructives de toutes. Ce sont les seules où apparaissent rapprochés certains faits, certains états de l'homme et du monde, qui ne se montrent ordinairement qu'isolés et séparés par des siècles.

*
* *

Il est, en fait, impossible, qu'au cours de pareilles époques, un tel bouleversement des esprits n'ait point laissé de traces. Cependant, on s'arrête avec admiration devant l'âge d'or des littératures, et on n'a que de l'indifférence ou du mépris pour les périodes difficiles qui, d'un âge à l'autre, ont gardé la tradition littéraire. Il y a pourtant quelque attrait à s'enfoncer dans ces siècles délaissés, à voir de près le travail intellectuel dans toute son aridité, dans toute sa décadence peut-être, mais aussi dans toute son utilité : car, sans lui, les peuples nouveaux n'eussent jamais été formés. C'est le spectacle que présentent les temps appelés *barbares*, dont il ne faut pas nier la barbarie, mais que, suivant le mot d'un de leurs historiens, « on aurait crus moins ignorants, si on les avait moins ignorés. [1] »

1. Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 389.

Or, il se rencontre, au milieu du VIe siècle, un homme qui, par son éducation, sa culture et sa vie tout entière, incarne, plus et mieux que Grégoire de Tours, l'époque extraordinaire que nous venons d'esquisser : né et élevé en Italie, il est Romain par tempérament et par culture ; hôte assidu des cours mérovingiennes, commensal des leudes et panégyriste officiel des rois, il a subi profondément l'influence de la société barbare ; âme de croyant et de dévot, chantre attitré des fêtes religieuses, correspondant de tous les évêques, il est d'Église, et sur la fin de sa vie, entrera dans les ordres, pour finir sur un des plus illustres parmi les sièges épiscopaux.

Voyageur, il a circulé partout ; fixé à Poitiers, au centre de la Gaule, il a occupé pendant toute la fin du VIe siècle un poste d'observation unique, dans ce couvent de Sainte-Croix où une reine, devenue religieuse, était, dans ces temps troublés, la modératrice parfois écoutée des discordes et des haines.

Dans son œuvre, toute la société du temps se reflète : rois, nobles, évêques, — puis civilisation, art, vie religieuse, événements militaires ou politiques, bref le VIe siècle tout entier avec ses éléments les plus divers. Mais il n'y apparaît pas comme une suite de faits narrés avec plus ou moins de détails ou de froideur, à la façon des Chroniques : il vit, il vit intensément, de la vie un peu factice, peut-être, mais prenante et infiniment séduisante que Fortunat a su lui communiquer dans ses poésies.

* * *

Une inclination naturelle pousse parfois les auteurs de monographies à surfaire le personnage dont ils s'occupent. La tentation peut difficilement se produire en ce qui concerne Fortunat.

En faire un poète, ou même un bon écrivain de deuxième ordre, prouverait une connaissance bien superficielle de sa vie et de son œuvre.

D'abord le nom de versificateur lui conviendrait souvent mieux que celui de poète ; puis il reste presque toujours étranger aux problèmes profonds qui, jusqu'alors, avaient été l'aliment des intelligences fortes et des âmes d'élite. La facilité d'improvisation engendre chez lui une banalité de fond, un à peu près que vient encore aggraver la répétition continuelle de thèmes identiques : panégyriques, compliments, remerciements, — ou, dans un autre ordre d'idées, description de monuments, épitaphes, hymnes, etc.

Et que dire du style ? L'abus des métaphores et l'emphase, joints à l'état de corruption où se trouvait alors la langue, excluent de prime abord toute possibilité de mettre Fortunat en parallèle non seulement avec les auteurs chrétiens du IVe siècle, mais même avec ceux qui ont été ses prédécesseurs immédiats en Gaule : entre lui et Sidoine Apollinaire, il n'y a qu'un demi-siècle de distance, et pourtant tout un monde les sépare déjà.

Fortunat n'est donc pas un grand écrivain, ni même un bon écrivain : c'est un écrivain intéressant. Il est bien vrai que, de-ci de-là, on rencontre dans son œuvre quelques peintures gracieuses, quelques réflexions justes, et même, une ou deux fois, de véritables beautés littéraires. Mais l'intérêt principal de ses poésies réside dans la peinture du milieu contemporain, de ce milieu composite dont nous avons esquissé la physionomie, et dans la façon dont lui-même a réagi par rapport à ce milieu.

Il faut d'ailleurs prendre ce mot de *milieu contemporain* dans le sens le plus large. Peu d'hommes, dans ce siècle troublé, ont eu l'occasion de voyager autant que Fortunat, d'observer d'aussi près l'existence des cours, les habitudes des gens d'Eglise et la vie du peuple.

Son enfance, en Italie, sera témoin de bien des luttes : incursions périodiques des Francs en Vénétie, intrigues de Théodat et de Vitigès, expédition de Totila, reconquête byzantine.

Habitué de bonne heure à vivre au milieu des combats, le poète ne se sentira pas gêné, plus tard, de voir sa vie entière s'écouler dans cette insécurité qui naît du manque d'équilibre politique. Pour le moment il étudie, à Aquilée d'abord, puis à Ravenne, dans les célèbres écoles qu'animait encore le souvenir tout récent d'Ennodius, de Boèce et de Cassiodore. Il se forme là à toutes les disciplines de la rhétorique et de la poésie : il lit, il lit intensément; il dévore les prosateurs, il se passionne pour les poètes, sans distinguer toujours d'une manière suffisante entre les objets de son enthousiasme. Cicéron et César, Virgile et Horace [1], ne le séduisent pas moins que Claudien et Symmaque ; le patriotisme de Rutilius le transporte presque autant que la piété de Prudence ou les réquisitoires de Salvien.

Et par là, on s'explique que Fortunat se rattache essentiellement à la littérature profane : les sujets de ses compositions peuvent être religieux, la manière dont elles sont conçues et exécutées n'appartient pas à la littérature nouvelle. L'influence de l'antiquité païenne s'y révèle clairement ; on y retrouve sans cesse l'imitation des écrivains

1. Cf. Fortunat, VIII, 1, 5.

grecs ou latins : elle est visible dans le tour de l'imagination, dans les formes du langage, — elle est parfois discrète et avouée : « Ce n'est point cet esprit vraiment nouveau et chrétien, étranger, hostile même à tout souvenir ancien, qui éclate dans les sermons et les légendes de ce temps ; ici, au contraire, et dans les sujets même les plus religieux, ce sont les traditions, les coutumes intellectuelles du monde païen, un certain désir de se rattacher à la littérature profane, d'en conserver et d'en reproduire les mérites [1]. »

Et cela est si vrai, que l'historien de la poésie populaire chez les Francs explique par là l'éclosion, ou plutôt la fixation tardive des chants de guerre qui constituaient la tradition épique des Mérovingiens : « Les vrais poètes de l'époque, dit-il, ne s'appellent plus même Claudien ; ils avaient nom Ausone et Sidoine Apollinaire, et le dernier de leurs héritiers, c'est Fortunat, tous gens dont l'idéal poétique se trouve du côté du passé, dans les lettres classiques d'autrefois. *Fortunat, comme son ami Grégoire de Tours, représente la dernière génération qui ait reçu l'éducation classique et qui ait appris à penser dans les livres.* Celles qui grandissent restent à l'abri de toute influence lettrée ; elles ne savent plus même ce que c'est que la littérature, et elles ne connaissent d'autre poésie que celle qui est l'expression naïve et spontanée de leurs sentiments [2]. »

*
* *

Fortunat cependant, durant ses années d'étude à Ravenne, ne s'est pas instruit seulement dans les lettres profanes. Le christianisme avait déjà pris un trop grand développement pour que la religion n'occupât point une place considérable dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse. Initié, tout d'abord, par ses maîtres d'Aquilée aux lettres sacrées, il continue à Ravenne l'étude de la Bible dans la Vulgate latine de saint Jérôme qui commençait à se répandre ; il lit les Apologistes et les Pères, mais surtout les poètes : Prudence et Ennodius sont ses modèles.

Il devient de bonne heure le chantre officiel des fêtes religieuses qui se célèbrent dans la capitale de l'Italie byzantine. C'est ainsi qu'il chante la dédicace de la basilique de Saint-André, construite par Vital,

1. Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, XVIIIe leçon.
2. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893, p. 52.

évêque de Ravenne, et consacrée au milieu d'un grand concours de peuple, en présence des personnages officiels.

Remarquons d'ailleurs tout de suite que Fortunat est une âme sincère dans l'expression de ses sentiments religieux. Il n'a jamais abordé, même de loin, les questions ardues de la philosophie chrétienne ou les problèmes de la théologie ; les luttes de l'Eglise, les grandes controverses dogmatiques, qui se poursuivent encore à son époque, le laissent parfaitement indifférent ; il se contente d'enregistrer la vérité que lui transmet l'autorité légitime et d'y adhérer. Mais il y adhère simplement, sans arrière-pensée : il fait sienne la croyance qu'on lui enseigne, il se l'assimile fortement, — et c'est pourquoi il l'exprime avec cette richesse d'images, cette force de pensée qui ont déterminé l'Eglise à introduire certaines de ses hymnes dans la liturgie catholique.

Cependant, au milieu de cette vie d'étude et de piété, Fortunat se décide brusquement à quitter Ravenne. Nous verrons en détail les causes que l'on peut assigner à ce départ.

Il s'achemine vers la Gaule en 565, âgé de trente-cinq ans : il traverse le Frioul, le Tyrol, les pays rhénans et toutes les régions déjà occupées par les Barbares : un monde nouveau s'ouvre devant lui.

Il arrive en Gaule au moment où le royaume mérovingien vient d'être partagé entre les quatre fils de Clotaire. Ce Romain, civilisé et chrétien, qui a abandonné tout récemment l'Italie, qui a traversé des pays presque entièrement sauvages et païens, trouve enfin, comme terme moyen entre tout ce qu'il a quitté, une nation de demi-civilisés et de demi-chrétiens : ce sera son champ d'observation définitif.

Accueilli partout, en Gaule, comme un hôte de distinction, il devient rapidement le commensal et l'ami des rois, des grands et des évêques, dont il paie l'hospitalité en poèmes et en louanges. Il voyage : il visite Metz, Verdun, Paris, Tours, Bordeaux, l'Espagne. Nous possédons toute sa correspondance poétique et nous pouvons y saisir sur le vif cette société mérovingienne, — mélange variable d'éléments gallo-romains et barbares, — pour laquelle il incarnera, jusqu'à la fin, la culture romaine avec tous ses raffinements.

A Poitiers, Fortunat se rencontre avec la reine Radegonde, devenue, par sa propre volonté, simple religieuse dans le couvent qu'elle avait fondé. Barbare par sa naissance, Romaine et lettrée par son éducation, chrétienne par le fond le plus intime de son âme et par sa profession religieuse, elle résume admirablement les diverses influences

que le poète avait subies jusque-là. Aussi un lien devait-il nécessairement s'établir entre ces deux esprits si bien faits pour s'entendre. Fortunat se fixe donc auprès d'elle, d'abord comme agent temporel du monastère, puis, beaucoup plus tard, comme aumônier.

Il se trouvait là, en quelque sorte, au centre de la Gaule, dans un observatoire unique, qui devait lui offrir des points de vue inédits sur la société de son temps : le rôle de médiatrice, que Radegonde était parfois appelée à jouer, les missions qu'elle lui confiait, le mettaient en rapports fréquents avec les rois, les leudes et les évêques D'autre part, ses relations avec certains personnages laïques ou ecclésiastiques nécessitaient une correspondance qui est encore, à l'heure actuelle, un des plus précieux monuments que nous possédions pour la reconstitution historique du VIe siècle.

Nous ne prétendons pas cependant qu'il faille accepter sans contrôle les vues de Fortunat. D'abord Fortunat est un poète : ses opinions ont toujours besoin d'être atténuées et mises en parallèle avec les récits des chroniqueurs contemporains, Grégoire de Tours, par exemple. Mais nous trouvons chez lui une spontanéité que nous ne rencontrons nulle part ailleurs : il abonde en traits imprévus, en remarques piquantes, en sous-entendus ingénieux qui éclairent en bien des recoins et son propre esprit et la mentalité de ses correspondants et la physionomie des événements qu'il décrit : l'histoire du VIe siècle se trouve, en quelque sorte, chez lui illuminée par-dessous.

C'est un défilé ininterrompu de rois ennemis et de reines implacables, de grands personnages barbares amis des lettres latines, — d'évêques lettrés, moines ou grands seigneurs, qui embellissent leur cité et nourrissent les pauvres ; c'est le spectacle des grandes basiliques dues à la munificence royale, avec tous les détails de construction et d'art susceptibles d'intéresser l'archéologue ; c'est une malheureuse famille pressurée par les collecteurs d'impôt, qui vient demander protection à l'Eglise ; c'est l'histoire contemporaine avec le poème sur Galeswinthe ou sur la ruine de la Thuringe ; l'histoire religieuse avec les hymnes pour la réception de la vraie croix ou les poésies familières de Poitiers ; l'histoire politique avec le panégyrique du concile de Braine ou les pièces officielles adressées au roi Childebert ; c'est toute la résurrection de la société antérieure des IVe et Ve siècles avec le livre des épitaphes et le poème sur saint Martin. Enfin c'est Fortunat lui-même tour à tour déférent, ironique, attendri ou badin, un peu onctueux parfois, mais toujours intéressant, par la façon dont il a su s'adapter à ce milieu mérovingien, si nouveau pour lui.

2

*
* *

On a déjà beaucoup écrit sur Fortunat, dans les sens les plus divers. Ses premiers éditeurs, Brower [1] et Luchi [2], ont raconté sa vie et recueilli les appréciations élogieuses des écrivains latins du moyen âge et des auteurs ecclésiastiques sur l'homme et sur le poète. Les historiens du XIXe siècle, Guizot [3], Augustin Thierry [4], Jean-Jacques Ampère [5], se sont élevés, non sans violence, contre la pauvreté de son inspiration, la faiblesse de son style, le mauvais goût de ses œuvres et la futilité de son esprit ; Gorini, dans sa *Défense de l'Eglise* [6], l'abbé Leroux dans une de ses monographies [7], ont pris avec un certain acharnement la défense de Fortunat.

Dans un ordre d'idées plus exclusivement littéraire, Ch. Nisard [8], en 1890, tout en portant sur l'œuvre de Fortunat un jugement modéré, a prétendu lui retirer la paternité de ses trois plus beaux poèmes pour les attribuer à Radegonde, qui, de simple religieuse instruite et cultivée, passait ainsi au rang de femme auteur. La critique, en Allemagne et en France, protesta énergiquement contre cette théorie, et désireuse d'opposer aux arguments tout subjectifs de Nisard des arguments objectifs fondés sur la philologie, se mit à étudier minutieusement la langue et le style de Fortunat,

Dans cette série de jugements contradictoires, presque tous contiennent une part de vérité ; une part seulement, parce que tous sont fragmentaires et n'envisagent Fortunat et son œuvre que sous un point de vue restreint, avec une mentalité de moderne, qui se refuse absolument à tenir compte des circonstances et à juger l'homme entier, l'écrivain dans son ensemble, sans le séparer du milieu contemporain. Personne, jusqu'ici, n'a encore tenté d'étudier l'apparition de Fortunat, de suivre son évolution en fonction de son temps, et par là de l'expliquer.

C'est ce que nous avons essayé de faire dans cet ouvrage.

Dès lors, il semble que la méthode à suivre s'imposait d'elle-même.

1. Mayence, 1603 et 1617.
2. Rome, 1786.
3. *Histoire de la Civilisation en France*, XVIIIe leçon.
4. *Récits des Temps mérovingiens*, 5e récit.
5. *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, ch. XII et XIII.
6. Lyon, 1862, t. II.
7. *Le poète S. V. Fortunat*, Paris, 1885.
8. *Le poète Fortunat*, Paris, 1890.

Il était nécessaire en effet d'étudier, dans une première partie, les différentes influences qui se sont exercées sur Fortunat pendant *ses années de formation* : cette période met principalement en lumière la façon dont s'est élaborée en lui cette tournure d'esprit, cette sensibilité, ce talent poétique qui se manifesteront seulement dans toute leur plénitude au monastère de Poitiers.

On étudiera donc en second lieu la production littéraire de Fortunat pendant les années de Poitiers, ses peintures de la société mérovingienne, laïque ou ecclésiastique, ses descriptions de la nature, ses compositions épigraphiques, ses hymnes religieuses, ses poésies familières.

Viendront enfin quelques remarques sur le vocabulaire, la syntaxe et le style du poète destinées à montrer son influence profonde sur la poésie latine au moyen âge. Car Fortunat a fait école et s'est trouvé l'un des trois ou quatre maîtres qui ont marqué profondément, par leurs procédés littéraires, sur plusieurs générations d'écrivains, durant toute l'époque médiévale.

Ces divisions, semble-t-il, ne présentent qu'au minimum l'inconvénient inhérent à l'idée même de plan, celui de découper arbitrairement la vie ou l'œuvre d'un écrivain, et par là, de morceler une physionomie essentiellement une.

La vie de Fortunat, en effet, se divise en deux périodes assez nettement délimitées : une période de formation et une autre de production [1].

Par ailleurs, on ne peut pas dire que la physionomie du poète soit une. Fortunat, figure déconcertante, et ce n'est pas la moindre des difficultés que l'on rencontre à s'occuper de lui, est à la fois calme et emporté, précieux et trivial, solennel et familier, religieux et badin. Il produit une impression analogue à celle qu'offrirait un morceau de musique où l'on changerait de ton, de clef et de mouvement toutes les trois ou quatre mesures. Cacophonie ? Non point, mais passage successif à des motifs opposés, à des séries de mélodies qui s'accordent difficilement ; un peu comme le *De profundis* qui succéderait à un air de valse, pour faire place ensuite à une romance sentimentale.

Il faut donc toujours revenir à cette idée centrale ; chez Fortunat, la fusion la plus singulière s'est opérée entre l'Italien raffiné de la décadence et le Barbare du Nord. Il incarne toute une époque : c'est un écrivain qu'il est absolument impossible de séparer de son milieu ; il ne peut

1. Bien entendu, ces divisions n'ont rien de géométrique, et quelques pièces peuvent être datées de la première période, durant le séjour en Italie ou en Germanie.



s'expliquer qu'en fonction de son temps. Nous l'avons déjà dit : nous aurons occasion de le répéter.

Un poète de ces temps barbares, qui n'a payé tribut à l'ignorance de ses contemporains et à leur grossièreté que par quelques pièces de mauvais goût et une syntaxe plus ou moins défectueuse, mérite encore d'avoir sa place dans l'histoire littéraire. Par la nature de son talent, il convenait à son siècle, dont la rouille a pu atteindre ses poésies : mais par l'intégrité de ses mœurs et la supériorité de son esprit, il s'est toujours élevé au-dessus de lui.

Fortunat a été le premier poète d'une époque qui n'aurait ni goûté ni compris un maître plus grand et plus rigoureux. Il s'est constitué en Gaule le gardien de la tradition littéraire au milieu des peuples nouveaux, et, en s'adaptant à la mentalité de ces peuples, il a été un de ceux qui ont contribué à rendre l'union possible entre l'esprit barbare et l'esprit latin.

S'est-il trop adapté ? Peut-être. Mais c'était une nature candide et bonne que cet Italien exilé. Il a aimé, avec toute sa sensibilité méridionale, certains membres de cette société barbare qui l'avait accueilli si largement ; il s'est attaché à cette société elle-même, et, s'il a vu ses défauts, il n'a pas porté sur elle un jugement défavorable.

Il n'a surtout pas désespéré du monde qui allait bientôt sortir du chaos dans lequel on se débattait. Grégoire de Tours, grand seigneur et homme de lettres, se répand en lamentations d'un pessimisme sombre, sur l'état de la société contemporaine et sur l'écroulement de toute civilisation. Fortunat, lui, a vu l'avenir d'un œil plus serein, et s'est trouvé plus juste pour avoir été plus indulgent.

LIVRE PREMIER

LES INFLUENCES

CHAPITRE PREMIER

L'INFLUENCE ITALIENNE : LE MILIEU

Naissance de Fortunat en Italie, en 530. Sa famille et ses premières années.
Événements au milieu desquels il a grandi. Les agitations politiques de la Vénétie ; les incursions militaires. Etat politique et social de l'Italie au VI[e] siècle : le royaume ostrogoth et Théodoric.
Influence prépondérante de Byzance : Avènement de Justinien. La reconquête byzantine et l'organisation de la péninsule : Narsès.
Fortunat à Aquilée et à Ravenne : l'hellénisme dans la société de Ravenne.

Lorsqu'aux environs de 575, Fortunat, fixé en Gaule depuis plus de quinze ans, écrit à un officier du roi Childebert nommé Sigismond, la prière la plus pressante qu'il adresse à ce fonctionnaire, qui gouvernait les provinces éloignées du royaume austrasien, est pour lui demander si l'étranger foule encore le sol de l'Italie [1].

Accueilli avec faveur, avec affection même, par tout ce que la société barbare comptait d'éléments latinisés, il ne méconnaît pas l'agrément de son séjour en Gaule, ni la douceur des amitiés [2] qui se sont offertes à lui. Mais la nostalgie de l'Italie ne le quitte pas.

Ecrivant au plus ancien de ses amis, le duc Lupus, il se plaint de n'être en Gaule qu'un pauvre exilé, auquel jamais une nouvelle n'est parvenue de sa patrie et de ses parents [3]. Dans son *Eloge de la Virginité*, adressé à l'abbesse de Poitiers, il ne manque pas de faire figurer en bonne place les patrons des villes italiennes au milieu desquelles sa jeunesse s'est écoulée [4]. Enfin,

1. « Si gravis arma tenens Italas terit hospes, harenas. » (VII,20,9.)
2. « Post Italas terras mittis mihi, Rhene, parentes,
Adventu fratrum non peregrinus ero. » (VII,21,10.)
3. « Exul ab Italia nono, puto, volvor in anno,
Litoris Oceani contingente salo ;
Tempora tot fugiunt et adhuc per scripta parentum
Nullus ab exclusis me recreavit apes. » (VII,9,7.)
4. Cf. VIII, 5, v. 165 sq.

lorsqu'un voyageur, exilé comme lui, veut braver les dangers de la route et regagner l'Italie, Fortunat lui donne des lettres de recommandation pour les évêques dont il traversera les cités :

C'est un pauvre voyageur, dit-il, qui ne connaît pas son chemin, et qui veut faire route pour le pays d'Italie, parce qu'il pleure, hélas, sur la terre étrangère [1].

Même en faisant la part de l'exagération lyrique, et de l'intérêt plus ou moins factice que peut conférer au poète cette attitude d'exilé en pleurs, il faut reconnaître que le souvenir de la patrie italienne est toujours resté très vivant dans l'âme de Fortunat et il y a là de quoi justifier ce titre de *presbyter italicus* que l'on trouve accolé à son nom dès les plus anciens manuscrits.

*
* *

Dans un repli de ces collines qui constituent comme le dernier contrefort des Alpes Carniques du côté de l'Italie, se cache le bourg pittoresque de Valdobiadène, à quelques lieues à l'ouest de Cénéda. Valdobiadène a pris la place d'un castrum qui s'appelait, au VI[e] siècle, Duplavilis, nom qu'il devait à sa situation sur le fleuve de la Piave, un des cours d'eau les plus actifs de toute la Vénétie.

C'est à Duplavilis que Fortunat est né, en 530. Nous en avons le témoignage très net au livre VI de la *Vie de saint Martin*, dans l'envoi que le poète fait de son livre au pays qui l'a vu naître [2] De plus, Paul Diacre déclare formellement que Fortunat a vu le jour dans ce village, situé à peu de distance du bourg fortifié de Cénéda et de la ville de Trévise [3].

Nous ne savons de la famille de Fortunat rien de plus que ce qu'il en dit lui-même : à peine y fait-il deux ou trois allusions rapides dans l'ensemble de ses œuvres.

1. « Ecce viator adest peragens iter inscius illud
Finibus Italicis, heu peregrina gemens. » (X, 3, 5, 6.)
2. « Per Cenetam gradiens et amicos Duplavilenses,
Qua natale solum est mihi sanguine, seda parentum. » (*Vit. Mart.*, IV, 668.)
3. « Fortunatus natus quidem in loco, qui Duplavilis, dicitur, fuit, qui locus haud longe abest a Cenetensi castro vel Tarvisiana distat civitate. » (P. Diac., *Hist. Longob.*, II, 13.)
Devant des textes aussi clairs, on a quelque peine à comprendre la querelle qui s'est élevée entre certains érudits italiens du XVIII[e] siècle, et que Luchi nous rapporte tout au long en tête de son édition de Fortunat. C'est ainsi que quelques-uns (Cluvier, *Ital. antiqu.*, I, 18, Liruti : *Notizie*, t. I, ch. XII, Venise, 1760) ont refusé d'identifier Duplavilis avec le Valdobiadène actuel pour le situer aux environs du bourg de San-Salvadore, entre Cénéda et Trévise. Mais le passage de la *Vie de saint Martin* que nous citions tout à l'heure, lorsqu'il décrit l'itinéraire que le livre devra suivre pour atteindre la patrie du poète, suit pas à pas et très minutieusement la disposition géographique des lieux : Trévise, Cénéda, Duplavilis et Padoue. Duplavilis n'était donc pas entre Ceneda et Trévise, mais au delà de Cénéda ; et San-Salvadore, dont les origines ne remontent qu'au XIII[e] siècle, peut difficilement passer pour l'emplacement actuel de la patrie de Fortunat.

Il s'appelait Venantius, Clementianus, Honorius, Fortunatus [1]. Il tenait sans doute ce dernier nom du martyr d'Aquilée qui était alors l'objet d'un culte spécial dans l'Italie du Nord. Quant aux anciens usages suivis par les Romains dans l'imposition des noms, on sait que, bien avant l'époque qui nous occupe, des changements considérables s'étaient introduits dans la coutume [2]. *Nomen*, *praenomen* et *cognomen* se mélangeaient souvent ; on donnait aisément l'un pour l'autre, et il n'existait pas de règles fixes pour distinguer d'une manière uniforme les individus d'une même famille.

Il avait une sœur nommée Titiana, à laquelle il semble avoir toujours gardé une fidèle affection [3]. Il fait une allusion à ses neveux, mentionne une fois ou deux son père et sa mère, sans autre détail, et c'est tout ce que nous savons sur les siens.

On peut toutefois conjecturer que sa famille était de classe moyenne, qu'elle possédait à Duplavilis quelques propriétés [4], mais que l'état d'insécurité qui régnait en Vénétie la contraignit bientôt à chercher un refuge à la ville. Nous retrouvons en effet Fortunat tout jeune à Aquilée. Pourquoi cet exode, alors que le castrum de Trévise eût offert aux fugitifs un asile plus immédiat et plus à portée de leurs terres ? C'est ici le lieu d'exposer sommairement les circonstances politiques au milieu desquelles Fortunat a grandi, car nous aurons plus tard à en faire état pour expliquer certaines particularités de son tempérament et de sa tournure d'esprit.

*
* *

A l'époque où naquit Fortunat, la Vénétie, comme le reste de l'Italie, était sous la domination des Ostrogoths. C'est à peine si un demi-siècle de paix avait pu cicatriser les blessures que lui avaient causées les luttes intestines de l'empire romain et que les invasions barbares avaient renouvelées.

Théodoric cependant venait de mourir en 526 ; il avait fallu toute l'énergie de sa volonté pour établir et surtout pour maintenir ce royaume disparate qui cherchait à fondre, sous une domination unique, des peuples si différents par la civilisation, la race et la religion. La disparition du chef devait marquer pour son œuvre le commencement de la ruine. Et c'est bien à cette ruine que nous assistons de 530 à 550, comme à un drame, avec des alternatives de guerre sauvage et de négociations insidieuses : lutte intéressante, dans laquelle on voit aux prises l'incapacité des successeurs de Théodoric, l'ambition

1. Liruti (*lib. cit.*) a prétendu en se basant sur l'épitaphe IX du livre IV (*Ultima sors avido*), qu'il s'appelait aussi Theodosius. Mais il était assez dans les habitudes du poète de composer certaines pièces funéraires au nom et pour le compte d'autres personnages. (IV, 10.)
2. Cf. Sirmond, Edit. des œuvres de Sidoine Appollinaire. Dissert. prélim.
3. Cf. Fortunat, XI, 6.
4. *Vit. Mart.*, IV, 669.



byzantine, qui prépare déjà la reconquête, et enfin l'esprit de domination des rois francs qui pousse Théodebert et ses fils à se jeter périodiquement sur la péninsule et à la subjuguer pour un temps.

Or c'est la Vénétie qui va être principalement le théâtre de ces luttes : Trévise, la patrie de Fortunat, en deviendra un moment le centre ; Ravenne, sa ville de prédilection, en restera toujours le but.

En 534, quelques années après la naissance du poète, Athalaric, successeur de Théodoric, mourait de débauche et Justinien inaugurait ses intrigues en Italie. Amalasonthe, fille de Théodoric, et mère d'Athalaric, régente du royaume, avait épousé Théodat, jadis écarté du trône par Théodoric, à cause de ses vices. Théodat se débarrassa d'Amalasonthe par le poison, et Justinien prit prétexte de ce crime pour envoyer Bélisaire conquérir la Sicile.

Cependant Théodat vendait secrètement sa couronne à Justinien et lui en faisait confirmer la cession par une ambassade solennelle du pape Agapit ; en même temps, il traitait avec les Francs, par lesquels il se sentait menacé : il leur promettait tribut et leur abandonnait une portion de son territoire. Il était bien évident que le pays, cédé simultanément aux deux partis, appartiendrait à celui qui saurait s'en emparer le premier. Aussi, en 539, Théodebert descendit dans la péninsule, massacra tout sur son passage, tomba sur les Ostrogoths à Pavie, sur les Byzantins près de Ravenne. Puis, les vivres manquant, il ramena son armée au delà des Alpes.

Entre temps, Théodat avait été assassiné et son successeur, Vitigès, tentait de rétablir la situation. Après avoir vainement essayé d'enfermer Bélisaire dans Rome, il se retourna contre Narsès qui venait de débarquer avec des renforts. Il obtint de son ancien ennemi, Théodebert, des auxiliaires bourguignons et assiégea Milan qu'il enleva au bout de peu de temps. Mais Bélisaire, ayant exigé le rappel de Narsès, assiégea à son tour Vitigès dans Ravenne, prit la ville et emmena le roi prisonnier à Constantinople.

Toutefois, la lutte avec les Ostrogoths n'était pas terminée. Aussi, profitant de l'affaiblissement des deux partis, Théodebert descendit derechef en Italie. Il s'établit en Ligurie et en Vénétie et fut pendant quelques années le maître de l'Italie du Nord ; il fit monter des évêques francs sur les sièges épiscopaux qui dépendaient du patriarcat d'Aquilée, frappa monnaie à Bologne et traita avec les successeurs de Vitigès qui, préoccupés de la lutte contre Byzance, lui concédèrent, en échange de son aide, des avantages territoriaux assez considérables.

Ildebald avait succédé à Vitigès comme roi des Ostrogoths et à Ildebald, Eraric ; mais ils furent tous deux assassinés au bout de quelques mois de règne. Leur successeur fut Totila, gouverneur de Trévise. Avec lui, les Barbares connurent un retour de fortune : il battit l'armée impériale à Plaisance, soumit l'Italie du Nord, s'empara de Lucques, Pise, Pérouse, mit le siège devant Rome et la prit le 17 décembre 546, sans que Bélisaire, privé de ressources par les intrigues de Narsès, pût lui opposer la moindre troupe.

Sur le refus de paix de Justinien, Totila quitta Rome et marcha sur Ravenne que l'on commençait à reconstruire. La cour cependant, uniquement occu-

pée de querelles théologiques, faisait arrêter le pape Vigile et donnait ordre de le transférer à Constantinople.

L'impératrice Théodora mourut cette même année. Justinien, mettant fin aussitôt aux discussions dogmatiques, chargea Narsès de reconquérir l'Italie avec une armée considérable. Totila fut tué ; Téias, son successeur, eut le même sort. C'en était fait désormais de la domination ostrogothe.

Les Francs, depuis 550, étaient redescendus en Vénétie avec Théodebalde, fils de Théodebert. Ils avaient essayé de s'opposer au passage de Narsès, et certes, le moment eût été propice pour étendre leur domination et pour supplanter les deux adversaires en présence. Mais Théodebalde était bien inférieur à son père : il laissa deux de ses généraux, Leutharis et Buccelin, réunir une armée et s'avancer jusque dans le sud de la péninsule. Mais, vaincus de toutes parts, les Francs durent se retirer au delà des Alpes.

En 553 Narsès entrait à Rome ; débarrassé des Ostrogoths et des Francs, il pouvait désormais se consacrer tout entier à la réorganisation de l'Italie byzantine.

*
* *

Tels sont les bouleversements politiques au milieu desquels Fortunat a passé les vingt premières années de sa vie. Durant ce temps, les campagnes de la Vénétie ont été le théâtre de luttes sanglantes, et nous comprenons que sa famille, installée dans le village de Duplavilis, pendant les années paisibles du règne de Théodoric, ait dû émigrer vers un endroit plus sûr. Trévise n'était qu'un gros poste militaire, dont le gouverneur, Totila, sera bientôt appelé à prendre la succession du roi Eraric. Aquilée convenait davantage à la retraite de la famille.

Pendant cinq cents ans, Aquilée avait concentré dans ses murs le trafic italien avec l'Illyrie, la Pannonie et les pays barbares d'outre-Danube. Son port passait pour un des meilleurs de l'Adriatique et le mieux gardé, puisqu'il servait de station à la flotte chargée de protéger cette mer et de réprimer la piraterie.

Fortunat y séjourna jusqu'à l'âge de vingt-deux ans environ, car il est peu probable qu'il se soit rendu à Ravenne avant les victoires de Narsès en 552. C'est donc à cette époque qu'il faut rapporter la formation de ces impressions premières d'enfance et de jeunesse, qui, pour l'ordinaire, exercent une influence marquée sur l'esprit des écrivains.

Mais, à envisager les choses dans leur réalité, quelle impression pouvaient laisser dans l'esprit de Fortunat les événements que nous venons de résumer ? Des guerres, des massacres, des invasions, l'occupation du pays par le vainqueur du jour, qu'un nouvel ennemi force le lendemain à décamper, tout cela ne peut qu'engendrer une insécurité, une résignation lassée, avec l'habi-



tude de vivre au jour le jour, qui se traduit finalement par l'indifférence complète à l'égard des événements extérieurs. Que l'occupant soit alaman ou wisigoth, la charge est la même pour l'habitant ; l'état de guerre constitue la condition ordinaire de la vie : à quoi bon s'en préoccuper ?

On s'explique ainsi que, plus tard, vivant dans un temps de troubles civils et militaires, Fortunat ne nous ait laissé que peu de détails sur les faits proprement politiques auxquels il s'est trouvé mêlé. Grégoire de Tours, lui, s'intéresse aux événements : il s'en indigne ou s'en félicite ; pour Fortunat, les personnages l'intéressent plus que les circonstances. Il s'est accoutumé de bonne heure à faire abstraction de certaines contingences qui, si elles ne l'atteignaient pas d'une façon trop directe, faisaient partie de ces flux et reflux de la fortune, dont il avait trop expérimenté, durant sa jeunesse, à Aquilée, le caractère instable et transitoire, pour leur accorder jamais autre chose dans son œuvre qu'une mention indifférente ou échappée accidentellement.

Eut-il quelque rapport avec les envahisseurs francs et faut-il considérer ces relations éventuelles comme une préparation lointaine qui explique la facilité avec laquelle il contractera plus tard, à la cour d'Austrasie, des amitiés durables avec les principaux personnages du royaume ? Quelques critiques l'ont pensé, mais en l'absence de tout document, nous ne pouvons accepter cette opinion que comme une hypothèse.

Ce qui est plus certain, c'est que Fortunat a pu retirer de ces relations une certaine connaissance des mœurs barbares et un premier aperçu sur le genre de vie des populations franques, connaissance qu'il saura mettre à profit pour s'adapter rapidement à son nouveau milieu, lors de son voyage en Germanie et de son arrivée en Gaule.

Commença-t-il ses études proprement dites à Aquilée ? C'est peu probable. Qu'il ait été initié là par ses premiers maîtres aux rudiments de la langue et aux premières disciplines de l'esprit, nous pouvons le croire. Mais l'influence d'Aquilée intéresse surtout sa formation religieuse, et nous aurons à en reparler longuement plus loin [1].

*
* *

C'est à Ravenne qu'il eut la première révélation de la société nouvelle qui allait lui donner sa formation littéraire et artistique.

Ravenne n'était plus cette capitale délaissée qui, un demi-siècle auparavant, avait fait une si déplorable impression sur Sidoine Apollinaire :

> Là, dit-il, dans un renversement de toutes les lois naturelles, les murs croulent, les eaux ne bougent pas ; les tours voguent, les vaisseaux sont immobiles ; les malades

1. Cf. plus loin, chap. II, p. 35.

se promènent, les médecins gardent le lit ; les bains sont gelés, les maisons brûlantes ; les vivants ont soif, les morts nagent ; les voleurs veillent, la police dort ; les clercs font l'usure, les Syriens chantent les psaumes ; les négociants guerroient, les guerriers négocient ; les vieillards jouent à la paume, les jeunes gens aux dés ; les eunuques portent les armes et les ouvriers cultivent les lettres [1].

Certes, depuis qu'Honorius, par la nécessité de la défense contre les Wisigoths, avait choisi pour capitale Ravenne, aux abords difficiles, à cause de ses lagunes, les différents pouvoirs politiques qui s'étaient succédé l'avaient embellie et agrandie, bien qu'elle fût déjà considérable par son étendue et par l'importance de son magnifique port, délaissé depuis par la mer et dont il ne reste pas trace. Quand les Hérules furent entrés en Italie, Odoacre trouva à son goût le palais des empereurs d'Occident, mais il lui fallut bientôt céder la place au roi des Ostrogoths, Théodoric.

On imagine donc sans peine ce que pouvait être la société de Ravenne, à la fois latine, grecque et barbare, avec ce mélange de civilisation vieillie, de pourriture asiatique et de rudesse sauvage qui avait choqué si fort l'aristocrate Sidoine.

Cicéron a quelque part une page célèbre sur la population qui fréquente les ports de mer :

Il y a, dit-il, dans les villes maritimes, je ne sais quel élément de corruption et d'altération des bonnes mœurs. Ce que l'on y importe du dehors, ce ne sont pas seulement des marchandises, mais aussi des habitudes étrangères ; de la sorte, rien dans les traditions des aïeux ne peut demeurer intact. De plus, les habitants de ces cités ne vivent pas d'une manière fixe dans leur résidence, mais toujours une espérance les attire au loin, hors de chez eux, et même lorsque leur corps reste là, leur esprit quitte la patrie et vagabonde au hasard... Et puis, il y a aussi les tentations de vie luxueuse que la mer fait affluer de tous côtés et qui sont pleines de danger pour une population tranquille [2].

Cette description était toujours d'actualité pour la Ravenne du VIe siècle.

Cependant, le règne de Théodoric avait été vraiment réparateur pour la cité. Ce roi ne se contenta pas de l'orner ; mais comme il se piquait lui-même de belles-lettres, il favorisa les savants et voulut faire de sa capitale une ville lettrée. Cassiodore devint son ministre ; Boèce fut tout-puissant à sa cour ; Boèce, le traducteur d'Euclide, de Ptolémée, d'Aristote, qui complétait cette encyclopédie par ses propres traités sur l'arithmétique et la musique, en attendant d'aborder la théologie. On connaît la lettre célèbre que Cassiodore lui écrivit pour le déterminer à offrir momentanément ses services à un prince allié :

1. Sidoine Apollinaire, let. XXII, trad. Poizat. Cf. aussi let. XVII.
2. Cicéron, *De Rep.*, II, 3.

Le spéculatif, avec ses parties, l'actif avec ses divisions, n'ont plus de secret pour vous... Toutes les sciences que la Grèce féconde inventa une à une par ses grands hommes, vous en avez enrichi votre patrie... Votre art bouleverse toutes les idées : il fait monter et choir les eaux, discipline le feu, ajoute à la bouche humaine des voix étrangères, emprisonne dans le chalumeau les souffles errants et les force à chanter [1].

C'est ce même Boèce qui devait finir plus tard d'une façon si tragique et qui, sur le point de mourir, écrivit ce poème de la *Consolation philosophique*, dont on a pu dire que le moyen âge entier avait pensé par lui. Grand seigneur, esprit altier?... Peut-être ; il n'était pas pour rien le gendre de Symmaque. Mais il eut toute sa vie la passion du vrai et de la science ; son testament spirituel peut se résumer dans ces deux vers, écrits un peu avant sa mort :

La semence du vrai reste au fond de nous, et il suffit pour la faire lever d'un corps de doctrine qui lui apporte de l'air [2].

Il n'y a pas lieu de s'étonner que, sous l'influence de pareils esprits, un certain renouveau intellectuel se soit manifesté à Ravenne. Les successeurs de Théodoric continuèrent l'action de ce prince, et nous possédons sur ce point une lettre très explicite d'Athalaric à Cassiodore, où il est question d'un roi qui ne veut être que le premier philosophe de son royaume, un philosophe revêtu de la pourpre [3].

L'éclat des règnes précédents n'étaient pas destiné à pâlir quand Ravenne fit définitivement retour, avec les victoires de Narsès, à l'empire d'Orient ; et c'est en pleine paix, dans les circonstances les plus favorables, que Fortunat vint fréquenter les écoles de la capitale.

*
* *

L'ordre, troublé par plusieurs années de guerre, renaissait en effet dans la ville et dans l'Italie tout entière.

Justinien n'était pas seulement un conquérant, c'était un législateur et un administrateur de premier ordre. Voyant la péninsule dépeuplée et ruinée

1. Cassiodore, let. I, 45, trad. Poizat.

2. « Haeret profecto semen introrsum veri
Quod excitatur, ventilante doctrina. » (Boèce, *Consol.*, 243,3.)

3. « Inquiebat ut, rerum naturis diligenter perscrutatis, quidam purpuratus videretur esse philosophus. » (Cassiodore, let. VIII, 23.)

par toutes les invasions qu'elle avait subies, il entreprit d'y porter remède par la Pragmatique Sanction de 554. Il annula les ordonnances de Totila qui avaient dépouillé, au profit du trésor, les grands propriétaires fonciers, suspects de trop d'attachement pour Byzance, et prit toutes les dispositions qui s'imposaient pour conjurer la crise économique et financière qui commençait à sévir.

Les divisions administratives demeurèrent, à peu de choses près, ce qu'elles avaient été aux derniers temps de l'empire. Mais, dans le nouveau gouvernement de l'Italie, une situation spéciale et prépondérante, véritable vice-royauté, fut faite au patrice Narsès. Ce devait être le point de départ de modifications considérables, qui aboutirent ultérieurement à la création de l'exarchat.

Sur cette ville de Ravenne, définitivement reconquise, Justinien voulut mettre sa marque. Certes, le souvenir de Théodoric y restait toujours vivant : car lui aussi, ce barbare civilisé, avait aimé Ravenne d'un amour singulier : il y avait fait bâtir de magnifiques églises et construire des palais somptueux. Justinien voulut surpasser ces libéralités ; il dépouilla les Goths demeurés ariens et combla l'Eglise de Ravenne. Avec son concours, l'archevêque Maximien fit bâtir Saint-Apollinaire-in-classe, Saint-Apollinaire-Nuovo, et Saint-Vital, dont les mosaïques font encore l'admiration des visiteurs [1].

Bref, influence actuelle de Byzance et souvenir pacifique des Ostrogoths, hellénisme raffiné se juxtaposant aux vestiges d'une civilisation à demi-barbare, culture intellectuelle assez développée voisinant avec les habitudes grossières d'une population mélangée, tel apparaît le milieu de Ravenne qui donna à Fortunat son premier aperçu sur la littérature et la société.

*
* *

Quel écho en retrouvons-nous dans son œuvre ?

Le quatrième livre de la *Vie de saint Martin* ne nous renseigne guère que sur les monuments religieux de la Ravenne byzantine et les tombeaux des saints que l'on y vénérait : saint Vital, saint Apollinaire, les saints Jean et Paul. C'est dans cette dernière basilique que se trouvait l'image devant laquelle Fortunat déclare avoir recouvré subitement la vue [2].

Les pièces I et II du livre premier nous font assister à la dédicace de Saint-André, basilique récemment élevée par Vital, évêque de Ravenne. Lui-même a fait creuser les fondations du nouveau temple et en a dirigé la construction [3]. Il y a renfermé les reliques des saints les plus illustres : saint Pierre, saint Laurent, saint Martin, etc... [4] L'église étincelle jusqu'à la voûte [5], et au jour

1. Cf. Ch. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*, Paris, 1901.
2. *Vit. Mart.*, IV, 680.
3. Fortunat, I, 2,6.
4. *Id.*, 8 sq.
5. *Id.*, I, 1, 12.

de la consécration, une foule immense est venue se joindre au pontife que le peuple chérit comme un père [1] et que les plus grands personnages honorent cause de ses vertus [2].

Voici, au premier rang de l'assistance, Narsès lui-même, et, à côté de lui, le préfet de Ravenne [3]. Brower, le premier éditeur de Fortunat, a voulu voir dans le personnage ici mentionné, non pas Narsès lui-même, mais l'exarque, qui aurait assisté à la cérémonie en compagnie du nomophylacte. Or l'exarchat de Ravenne est de création bien postérieure, et date seulement des vingt dernières années du VI[e] siècle. D'autre part, la création de cette magistrature coïncide avec la fusion complète de l'autorité civile et du pouvoir militaire qui se trouvaient réunis entre les mains du même titulaire [4]. Donc, les termes dont Fortunat se sert : *Dux nitet hinc armis* conviennent particulièrement à Narsès, qui se trouve distingué expressément du magistrat civil, *praefectus legibus illinc*. Par conséquent, il ne peut s'agir ici que de ce même Narsès qui, une fois la reconquête de l'Italie achevée, résidait à Ravenne pour présider à la réorganisation de la péninsule.

Mais qui était ce Vital, constructeur de la basilique ? Nous ne le rencontrons nulle part dans le catalogue des évêques de Ravenne. Luchi, dans son édition, après avoir écarté différentes hypothèses, identifie ce Vital avec l'archevêque Maximien, qui monta sur le siège de Ravenne en 546 et l'occupa jusqu'en 553. Ce fut lui qui, d'après le témoignage d'Agnellus, prêtre de Ravenne, restaura la basilique de Saint-André. Il se rendit à Constantinople pour obtenir le corps de l'apôtre ; n'ayant pu arriver à ses fins, il s'en procura d'une façon plus ou moins canonique des parcelles importantes et les rapporta dans son église avec d'autres reliques.

Le récit d'Agnellus est considéré par les historiens comme une source de première valeur pour l'histoire de l'ancienne église de Ravenne. Aussi, on ne peut guère faire abstraction de son témoignage lorsqu'il nous dit que Maximien *ecclesiam beati Andrae Apostoli cum omni diligentia columnis marmoris suffulsisse, ablatisque vetustis ligneis... decorasse*. Il est donc vraisemblable que ce même Maximien ait célébré en personne la dédicace de l'église qu'il avait ainsi restaurée et enrichie, et Fortunat n'a point dû perdre l'occasion de consacrer les prémices de son talent poétique à ce prélat instruit et cultivé qui, nous le savons par ailleurs, s'était toujours montré ami des lettres.

Quant à savoir comment le nom de Maximien se trouve transformé en celui de Vital, nous sommes ici en présence d'une difficulté que Luchi élude en se fondant sur l'abondance des noms à cette époque et sur la confusion engendrée par la disparition des anciennes coutumes en vigueur dans la société romaine.

1. Fortunat, I, 1, 18.
2. *Id.*, 21.
3. « Dux nitet hinc armis, praefectus legibus illinc,
Venerunt per quos crescere festa solent. » (*Id.*, 22, 23.)
4. Cf. Ch. Diehl, *Etude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, Paris, 1888.

D'autre part, il peut y avoir quelque vraisemblance à ce qu'un évêque substitue à son nom celui d'un de ses prédécesseurs, qui a le premier illustré le siège dans le passé. C'est ainsi que nous voyons encore certains patriarches des églises orientales prendre un nom officiel, toujours le même, qui est celui d'un des grands docteurs de leur église, et que chacun des chefs religieux, à son avènement, est tenu d'adopter.

Mais, dans le cas qui nous occupe, la difficulté ne subsiste pas moins : elle suffit pour réduire l'identification de Vital avec Maximien, à l'état d'hypothèse, qui garde toutefois une grande vraisemblance, et que vient encore confirmer le vers 20 de la pièce I :

« Intulit egregios ad tua vota viros. »

Nous savons en effet que Maximien était un des conseillers les plus écoutés de l'empereur et qu'avec le *civilis judex* et Narsès, nommés quelques vers plus loin, il constituait à Ravenne le triumvirat par lequel Justinien cherchait à assurer en Italie la prépondérance de l'administration et de la civilisation byzantines.

De la personne même de Justinien, Fortunat ne fait pas mention. Le petit étudiant de Ravenne était trop loin de la cour pour s'intéresser aux intrigues et pour flatter l'empereur. Mais, quelques années plus tard, lorsqu'il aura l'occasion, au nom de Radegonde, d'écrire à Justin II et à Sophie [1], on verra réapparaître les souvenirs qui marquèrent la fin de son séjour à Ravenne [2], les controverses théologiques, les bruits de guerre en Orient, et aussi l'ingérance de Sophie dans les affaires publiques [3]. Mais, en 560, Narsès n'avait pas encore filé la légendaire quenouille qu'il réservait à l'ingratitude de ses souverains.

Signalons enfin qu'à Ravenne Fortunat ne rencontra pas seulement les souvenirs d'un passé captivant ou le spectacle d'une civilisation que sa complexité même rendait intéressante. Il y trouva le réconfort d'une vraie et solide amitié dans un compagnon d'études qui avait nom Félix, venu comme lui d'Aquilée, et guéri, dit-il, du même mal que lui devant l'image de saint Martin [4]. Ce Félix fut plus tard évêque de Trévise. Lorsqu'Alboin et ses Lombards firent irruption en Italie, il fut assez heureux pour sauver son peuple du massacre, moyennant l'abandon de toutes ses richesses à l'envahisseur [5].

Fortunat n'oublia jamais son compagnon de jeunesse, et parmi les retours

1. Fortunat, Appendice II.
2. Justin II succéda à Justinien en 565.
3. Fortunat, Appendice II, 94.
4. Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 666.
5. Paul Diacre, *Hist. Longob.*, II, 13.



qu'il se permet vers le passé, parmi les regrets qu'il donne à son pays redevenu la proie des barbares, nous aurions pu, en première ligne, noter cet appel timide, qu'entre le panégyrique d'un leude et le portrait d'un chef mérovingien, il jette par delà les montagnes :

« Ardua Pierio cui constant culmina fastu
Vix humili valeo tangere claustra manu.
Sed quoniam patriae fuit aula sodalibus una,
Adfectu fidens pulso, benigne, fores [1]. »

Mais il est temps d'examiner de plus près le double travail accompli par Fortunat à Aquilée et à Ravenne, et de pénétrer plus avant dans le milieu religieux et intellectuel dont il a reçu la première empreinte.

1. Fortunat, *Ad Felicem socium*, VII, 13.

CHAPITRE II

L'INFLUENCE CHRÉTIENNE : LE SENTIMENT RELIGIEUX

Le milieu chrétien de Fortunat : Etat de l'Eglise en Italie au VI[e] siècle. La papauté et les querelles religieuses ; les Eglises d'Aquilée et de Ravenne.
Les sources de la poésie sacrée de Fortunat.
Fortunat et la Bible. — Influence des Apologistes et des Pères.
La poésie chrétienne : comment elle avait évolué depuis trois siècles. Fortunat continuateur des poètes chrétiens antérieurs : Paulin de Nole, Prudence, Sidoine Apollinaire, Ennodius. — Ce qu'il doit à ses prédécesseurs.

C'est aux années d'Aquilée qu'il faut faire remonter les premières influences chrétiennes qui se sont exercées sur Fortunat.

Le milieu était favorable entre tous.

Dès le III[e] siècle, en effet, Aquilée était devenu un centre important de vie monastique. Saint Jérôme vint s'y préparer à ses études d'exégèse et s'agréger à un cercle adonné à la pratique de l'ascétisme, dont faisaient partie Chromathius, le futur évêque d'Aquilée ; Rufin, si aimé d'abord, plus tard si combattu ; Héliodore, soldat à la vie mouvementée ; Eusèbe, Népotien, etc. A cette époque, le littoral d'Aquilée était bordé de toute une ceinture d'îles, fort peuplées et couvertes de chantiers au temps des Romains, mais délaissées depuis. Plus d'un ami de saint Jérôme s'y établit pour mener la vie des anachorètes, par exemple Bonosus, son frère de lait, toujours si admiré par le solitaire de Bethléem [1].

Cette floraison de la vie religieuse à Aquilée au IV[e] siècle n'avait point disparu tout entière dans les ravages de l'invasion hunnique. A l'époque de Fortunat, le monastère dans lequel avait vécu Rufin se trouvait reconstruit, et, dès sa jeunesse, le poète avait été sollicité de s'enrôler parmi les moines [2].

1. Saint Jérôme, *Ep. ad Ruf.*, I.
2. « Aut Aquileiensem si forte accesseris urbem,
. . . .
Pontificemque pium Paulum cupienter adora,
Qui me primaevis converti optabat ab annis. » (Fortun., *Vit. Mart.*, IV, 661 sq.)
Ces mots ne signifient pas, comme quelques-uns l'ont cru (Liruti, *lib. cit.*) que Fortu-

Sans doute y avait-il, dans ce monastère, une école qu'il fréquentait depuis longtemps, et l'évêque désirait-il s'attacher d'une manière définitive un sujet dans lequel il avait reconnu certains dons intellectuels et moraux. On ne peut guère en effet mettre en doute qu'il ait passé par l'école du monastère où avait vécu Rufin. Son *Expositio fidei* [1] ressemble étrangement à celle que Rufin avait lui-même composée et Fortunat l'a simplement adaptée aux besoins de son propre diocèse.

En ce qui concerne l'évêque Paul, nous savons qu'il n'occupa le siège d'Aquilée qu'à partir de 558 ou 559. Or Fortunat, à cette époque, approchait de la trentaine, et si l'on veut justifier le vers :

« Qui me primaevis converti optabat ab annis [2]. »

il faut supposer que ce Paul, avant d'être évêque d'Aquilée, fut clerc ou moine de cette même église, et qu'en cette qualité, il exhorta Fortunat, encore tout jeune, à quitter le monde pour embrasser la vie religieuse.

Mais, quelle que fût sa piété, — et nous montrerons qu'elle était sincère, — Fortunat ne crut pas devoir répondre à une pareille invitation. Est-il téméraire de supposer que cet esprit brillant et curieux était déjà tourmenté par le démon littéraire, et qu'il rêvait d'une autre scène où, mieux que dans cette médiocre ville de province, adonnée tout entière à la dévotion, il pourrait compléter son éducation, contenter sa curiosité intellectuelle, et donner libre cours à une facilité poétique, dont les improvisations de ses devanciers et les méthodes de la rhétorique allaient lui indiquer trop clairement l'emploi.

Pourquoi n'irait-il pas à Ravenne, encore toute brillante de la gloire littéraire qu'elle avait connue sous le règne de Théodoric ? Narsès venait de la reprendre aux Ostrogoths et de la rendre à l'empire. Capitale de l'Italie byzantine, pourvue d'une université fameuse et de maîtres renommés, elle constituait le théâtre rêvé pour un jeune homme désireux de s'initier aux disciplines intellectuelles, à une vie plus large et plus souple que celle dont sa ville natale lui avait offert le modèle.

Mais quel prétexte invoquer pour quitter Aquilée ? N'était-ce pas se heurter aux objurgations, à l'opposition peut-être de ses parents et du prêtre

nat avait été baptisé par l'évêque d'Aquilée, Paul. Le mot *converti*, *conversio*, doit être pris dans le sens d'entrée en religion, de profession religieuse. Nous en trouvons de nombreux exemples dans la règle de Saint-Benoit, ou dans les lettres de saint Grégoire. Fortunat lui-même retient plusieurs fois la même expression. Enfin, Baudonivie, contemporaine de Fortunat et biographe de Radegonde, décrivant certaines pénitences extraordinaires que s'imposait l'ancienne épouse de Clotaire, leur assigne comme époque la première année de sa profession religieuse *primo anno conversionis suae*. (Baudonivie, *Vita beat. Radegund*. c. III.)

1. Fortunat, XI, I.

2. *Idem. Vit. Mart.*, *loc. cit.*

Paul, qui l'avait dirigé jusque-là ? Le silence presque complet de Fortunat sur sa famille peut, à bon droit, nous faire supposer que son départ pour Ravenne n'ayant pas été approuvé, toute relation avait probablement cessé entre lui et les siens.

Il fallait toutefois répondre avec quelque apparence de raison aux esprits timorés qui lui reprocheraient de vouloir abandonner, avec Aquilée, la vie chrétienne elle-même, dont le monastère lui avait enseigné la pratique. L'occasion allait bientôt survenir de s'envoler vers Ravenne, en invoquant la défense même de cette foi dont on voulait faire un obstacle à son départ, et à laquelle d'ailleurs lui-même demeurait sincèrement attaché. Les biographes de Fortunat ne se sont jamais mis d'accord sur les causes immédiates qui, — s'ajoutant aux raisons plus sérieuses que nous avons indiquées, — ont poussé le poète à quitter Aquilée.

Un simple coup d'œil sur l'état de l'Eglise en Italie au VI[e] siècle nous indiquera les motifs que l'étudiant dut invoquer pour légitimer son départ.

*
* *

Lorsque Théodoric se fut emparé de Ravenne, une politique de tolérance et de concessions envers l'Eglise lui concilia la sympathie de ses sujets catholiques et permit à l'Italie de connaître une période de tranquillité relative. Il fallut les émeutes de 524 à Ravenne et le décret anti-arien de l'empereur Justin I[er] pour exciter la fureur du roi goth. L'ambassade forcée du pape Jean I[er] à Constantinople et une lutte de plusieurs années furent le résultat de l'initiative, aussi inutile qu'inopportune, prise par la cour de Byzance.

L'avènement de Justinien et de Théodora, qui se piquaient de théologie, devait bientôt réveiller la querelle sous une autre forme. Le deuxième concile d'Orange venait de condamner définitivement, en 529, les doctrines du semi-pélagianisme : les controverses sur la grâce, qui avaient agité l'Occident pendant plus d'un siècle, étaient enfin closes. Ce fut le moment choisi par l'Orient pour ressusciter les vieilles querelles du monophysisme, que l'on pouvait croire terminées par les décisions de Chalcédoine.

La doctrine monophysite avait les sympathies de Théodora. Les intrigues de cette femme firent élever au siège de Constantinople, en 535, le patriarche Anthymos, monophysite dissimulé. Il fut déposé l'année suivante par le pape Agapit.

Le successeur d'Agapit, Sylvère, fut sollicité par Théodora de rétablir Anthymos sur son siège, et de condamner le concile de Chalcédoine ; il refusa énergiquement. De là, colère et ressentiment de l'impératrice qui offrit au diacre Vigile, apocrisiaire du Saint-Siège à Constantinople, de le



faire pape aussitôt, s'il entrait dans ses vues. On dit que Vigile faiblit. Elu à la place de Sylvère exilé, son élection fut validée après la mort de son prédécesseur : mais il oublia ses coupables promesses et se prononça même en termes formels contre Anthymos et pour le concile de Chalcédoine.

Vers le même temps, les moines de Palestine, déjà divisés au sujet du monophysisme, ressuscitaient la vieille querelle de l'origénisme. Les partis s'échauffèrent et une assemblée d'évêques renouvela la condamnation déjà portée contre l'auteur du Περὶ ἀρχῶν.

Alors un origéniste, Théodore Ascidas, évêque de Césarée en Cappadoce, désireux de faire oublier tout le bruit qui s'élevait autour d'Origène, attira l'attention de Justinien sur un autre point. Il lui représenta qu'il serait aisé de ramener les monophysites à l'unité si l'on condamnait, comme entachés de nestorianisme : 1° Théodore de Mopsueste et ses ouvrages ; 2° les écrits de Théodoret de Cyr, contre Cyrille et le concile d'Éphèse ; 3° les lettres d'Ibas d'Edesse à l'évêque persan Maris. Ce fut l'affaire dite « des Trois Chapitres ».

Dans un écrit daté de 544, Justinien anathématisa les Trois Chapitres et leurs défenseurs. Les monophysites souscrivirent à cet édit avec empressement ; les catholiques d'Orient, sous la contrainte du pouvoir civil, l'approuvèrent également ; l'Occident chrétien, au contraire, le repoussa comme injurieux pour les pères de Chalcédoine, qui avaient laissé louer Théodore de Mopsueste et admis au concile Théodoret et Ibas.

Mandé à Constantinople, le pape Vigile, après une période de résistance, condamna lui aussi les Trois Chapitres, et fit connaître son sentiment en 558 par le fameux décret *Judicatum*. Une explosion de colère et d'indignation accueillit, en Occident, cette marque de faiblesse. La plupart des évêques d'Afrique se séparèrent de la communion de Rome ; plusieurs des évêques d'Italie les imitèrent, et, à leur tête, l'évêque d'Aquilée. Le pape retira alors sa condamnation.

Pour ramener la paix, on convint d'assembler un concile œcuménique : mais les négociations n'aboutirent pas. Le concile se réunit sans le pape ni ses délégués, en 553. Ce fut le Ve concile général (IIe de Constantinople). Il condamna à nouveau les Trois Chapitres.

Le pape ne persévéra pas dans son opposition. Exilé par ordre de Justinien, il changea encore une fois d'avis. Par le décret *Constitutum* il avait déjà anathématisé soixante propositions extraites des œuvres de Théodore de Mopsueste ; sept mois plus tard, il condamna encore une fois les Trois Chapitres, et mourut peu après au début de 554.

L'opposition des évêques d'Afrique, et surtout d'Italie, s'étendit encore. Milan et Aquilée firent schisme et se séparèrent complètement de la communion romaine. Milan se soumit en 570, mais Aquilée ne rentra dans l'Eglise qu'au VIIe siècle ; elle s'était en effet organisée pour la résistance d'une manière durable.

Ce fut l'occasion choisie par Fortunat pour s'éloigner de son pays. Désireux de fuir l'agitation que cette rupture avait dû causer autour de lui, sou-

haitant aussi peut-être, par orthodoxie, de n'être point englobé dans cette rupture collective avec Rome, il trouva là le prétexte attendu pour quitter Aquilée ; et en 553, 554 au plus tard, il partit pour Ravenne.

*
* *

Fortunat souhaitait d'autant moins, pour son propre compte, une rupture avec Rome, qu'il goûtait peu, par tempérament, les disputes philosophiques, et qu'il ne se sentait nullement attiré vers les controverses, parfois puériles, et les subtilités des théologiens. Esprit clair, mais uniquement épris de formes, il ne se croyait pas qualifié pour défendre le dogme : il se contentait d'y adhérer. Et, plus tard, quand les devoirs de sa charge pastorale l'obligeront à enseigner la doctrine, il s'acquittera de sa mission avec une clarté et une sobriété qui montrent jusqu'à quel point il s'était tenu à l'écart des discussions où s'étaient agités ses contemporains.

Pendant son séjour à Aquilée, il avait été formé à une piété solide, réfléchie, qui, sous l'influence d'une sensibilité profonde et du sentiment lyrique, s'épanouira largement dans ses hymnes et autres compositions religieuses.

Il faut en effet savoir reconnaître, sous l'amplification oratoire ou l'exagération poétique, la sincérité du sentiment qui anime Fortunat dans des pièces comme le *Vexilla Regis* ou le *Pange lingua.*

« Crux fidelis inter omnes, arbor una nobilis,
Nulla silva talem profert, flore, fronde, germine.
. . . .
Sola digna tu fuisti ferre praetium saeculi
Atque portum praeparare nauta mundo naufrago,
Quem sacer cruor perunxit fusus agni corpore [1]. »

Certains panégyriques religieux, comme le *De Virginitate,* certains éloges de saints traduisent la même impression. On entrevoit, à travers toutes ces pièces plus spécialement chrétiennes, une attitude de l'âme façonnée dès ses premières années à l'admiration et à l'amour des mystères. Fortunat a une croyance beaucoup moins intellectuelle et plus affective que celle de Prudence ou de Paulin de Nole. Mais, si elle diffère par l'expression, cette croyance est sortie de la même source et vise au même but. Et la source, ce fut, pour Fortunat, l'enseignement reçu à Aquilée ; il était chrétien solide, chrétien convaincu et pratiquant, lorsqu'il arriva à Ravenne.

1. Fortunat. II, 2, 21 et 28.

Pour rester dans le même ordre d'idées, nous remettons à plus loin l'étude des influences proprement littéraires qui se sont exercées sur Fortunat pendant son séjour dans la capitale de l'Italie byzantine ; nous examinerons ici seulement l'orientation nouvelle que va imprimer à sa formation religieuse un contact plus intime avec la littérature chrétienne.

*
* *

Cette formation a eu naturellement pour base l'étude des livres saints.

S'il est relativement facile d'apprécier l'influence que la Bible en général a exercée sur Fortunat, et de discerner à travers son œuvre une connaissance assez étendue de la littérature biblique, il est plus difficile d'établir dans quel texte et avec quelle méthode Fortunat a étudié l'Ecriture.

La Vulgate latine de saint Jérôme était évidemment connue de son temps et commençait à se répandre dans tous les milieux. Que Fortunat ne l'ait pas ignorée, cela semble hors de doute : qu'il l'ait utilisée exclusivement, cela paraît contestable.

Or les versions latines de la Bible, antérieures à saint Jérôme, sont peu connues et nous n'en possédons que des fragments dont le texte est assez difficile à établir [1]. D'autre part, la Vulgate elle-même n'est pas une traduction homogène du commencement à la fin : saint Jérôme n'a traduit littéralement sur l'hébreu, ou le grec des Septante, que les livres historiques et canoniques de l'Ancien Testament. Pour les prophètes et les hagiographes, il se rapproche des versions latines antérieures ; enfin les parties deutéro-canoniques de l'Ancien Testament sont entières dans la Vulgate, avec la forme même que ces anciennes versions leur avaient donnée.

Un moyen assez simple de trancher la question serait de se reporter aux citations mêmes de Fortunat. Mais Fortunat est un poète ; la plupart de ses citations ne sont pas textuelles : elles sont adaptées à sa pensée du moment, et surtout aux besoins du mètre. Même lorsqu'il veut citer expressément, il le fait souvent de mémoire et s'attache au sens beaucoup plus qu'aux paroles ; il intervertit l'ordre des mots et retouche en toute liberté certaines formules.

Voici quelques exemples de textes bibliques adaptés par Fortunat aux exigences de la poésie :

« Haec porta est clausa, in quam intrat vir nemo nec exit,
Ni Dominus solus, cui quaeque clausa patent. »
(Spur., Append. I, 51.)

Cf. Ézéchiel, XLIV, 2 :

« Porta haec clausa erit ; non aperietur et vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus semel ingressus est per eam, eritque clausa Principi. »

1. Cf. Cornély, *Introduct. Script.*, p. 226 ; Bonnet, *Le latin de Grég. de Tours*, pp. 58 et suiv. sq.



Autre exemple, tiré du Nouveau Testament :

« O benedicta inter mulieres, unde mihi hoc
Me ut mater Domini visitet alma mei ? »
(*Ibid.*, v. 65.)

Cf. Luc, I, 42 :

« Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus ventris tui. Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ? »

On rencontre les mêmes inexactitudes lorsque Fortunat cite la Bible dans ses compositions en prose, où il semble cependant devoir être moins gêné par les exigences métriques :

« Nam de adventu Domini, et Malachias ait : Ecce venit Dominus Omnipotens. » (XI, I, 34.)

Cf. Malachie, III, I :

« Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quaeritis
...Ecce venit, dixit Dominus exercituum. »

On peut aussi faire état de ce texte de saint Paul, absolument mutilé par Fortunat, qui a fondu ensemble deux passages différents de l'Epître aux Ephésiens :

« Sicut dixit Scriptura : Cordis oculi aperti sint ad intelligendum quid sit altitudo, latitudo et profundum. »
(Fortunat, XI, I, 23.)

Cf. S. Paul, Ad Ephes., I, 18.

« Illuminatos oculos cordis vestri....... »

et III, 18 :

« Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quae sit latitudo et longitudo et sublimitas et profundum. »

A côté de ces citations inexactes, on trouve une foule de passages qui rapportent mot pour mot le texte biblique de la Vulgate :



Fortunat, XI, I, 37. « Una est columba mea. » Cf. Cant., vi, 8.
X, I, 3. « Nubes pluant justum. » Cf. Isaïe, xlv, 8.
XI, I, 34. « Ecce in nubibus coeli quasi filium hominis. » Cf. Daniel, vii, 13.
X, I, 27. « Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum coelorum. » Cf. Mathieu, v, 3, etc., etc...

Si nous n'avons, en tout cas, aucune donnée certaine pour établir dans quel texte et avec quelle méthode Fortunat a étudié la Bible, nous pouvons affirmer qu'il la connaît d'une façon très approfondie. La couleur biblique de son style, le choix des images et des métaphores, la grandiloquence de certaines compositions, où il a prétendu s'élever à la hauteur des psaumes et des prophéties, — tout dénote de sa part un commerce assidu avec les livres saints et la volonté très marquée de leur emprunter non seulement l'inspiration, mais aussi les procédés d'expression de sa poésie religieuse.

Il a été, semble-t-il, très peu sensible aux influences des apocryphes. Ce genre de littérature était trop répandu au vi^e siècle, parmi les fidèles, pour qu'il ait ignoré complètement des ouvrages comme le *Protévangile* de Jacques ou l'*Ascension* d'Isaïe. Mais l'Eglise montait déjà une garde sévère autour de la Bible qui contenait, à ses yeux, le dépôt de la Révélation : elle proscrivait l'enseignement de ces fantaisies puériles, parfois dangereuses, et Fortunat, qui se maintenait toujours dans l'orthodoxie la plus stricte, ne s'attacha jamais à ces légendes, qui eussent cependant fourni à sa brillante imagination des thèmes inépuisables.

*
* *

Plus marquée a été sur lui l'influence des Pères de l'Eglise.

Nous rencontrons pourtant, dans une de ses lettres à saint Martin de Galice, un aveu bien fait pour nous déconcerter. Le poète déclare qu'il n'a jamais lu ni Platon, ni Aristote, ni même les grands docteurs : Hilaire, Grégoire, Ambroise ou Augustin [1].

Par ailleurs, dans le poème sur la vie de saint Martin, en parlant de saint Hilaire, son prédécesseur sur le siège de Poitiers, Fortunat le proclame plus éclatant que l'ambre, plus large que l'Eridan, plus vivifiant que le Nil, etc... [2]. Il reprend en plusieurs endroits les mêmes éloges [3].

Tout cela semble indiquer que Fortunat avait lu, au moins en partie, les œuvres de saint Hilaire. Dira-t-on qu'il rapportait seulement les appréciations de ses contemporains ? L'abondance des éloges, l'insistance qu'il met à y revenir, la popularité même de saint Hilaire au vi^e siècle, nous inclinent

1. Fortunat, V, I, 7.
2. *Vit. Mart.*, I, 123 et suiv.
3. Cf. VI, 5, 217; VIII, I, 13.

à penser que Fortunat n'a pas été absolument sincère lorsqu'il déclare n'avoir jamais rien lu du grand évêque.

Avait-il au moins appris à connaître les autres Pères de l'Eglise autrement que de réputation ? Puisque nous avons trouvé en défaut, une fois déjà, la sincérité de sa lettre à saint Martin de Galice [1], nous ne pouvons plus faire état des renseignements qu'elle contient pour admettre qu'il ignorait complètement les écrits d'Ambroise ou d'Augustin.

Fortunat, traçant le tableau des lectures de Radegonde, exprime son admiration pour celle qui se nourrit « de tout ce qu'enseignent Grégoire et Basile, le violent Athanase et le doux Hilaire, des tonnerres de saint Ambroise et des éclairs de saint Jérôme [2]. On peut apercevoir là, avec Ampère, plutôt l'intention d'accumuler les antithèses que d'énoncer exactement des faits. Il semble, à première vue, qu'une extrême confusion règne dans tout ce que Fortunat nous dit de ces personnages : le doux Hilaire et les tonnerres de saint Ambroise paraissent des désignations appliquées au rebours de la réalité.

On ne peut toutefois se fonder sur quelques épithètes inexactes, pas plus que sur une modestie de pure forme, pour établir que Fortunat n'avait pas lu les Pères. Inexacts d'ailleurs, ces qualificatifs l'étaient-ils autant que certains critiques ont voulu le croire ? Si, comme il est vraisemblable, on ne lisait à Poitiers que des extraits des Pères à l'usage des religieuses, dans ces extraits figuraient nécessairement l'épître de saint Hilaire à sa fille pour l'engager à renoncer au monde et la lettre de saint Ambroise à une vierge coupable. En ce cas, Fortunat n'a-t-il pas pu caractériser les deux auteurs comme il l'a fait ? Qu'y a-t-il de plus doux, de plus aimable que l'apologue de saint Hilaire à sa fille Abra ? D'autre part, quoi de plus véhément que l'invective de saint Ambroise contre son *ange déchu* ?

Et même, d'une façon plus générale, on peut trouver que Fortunat, en appréciant comme il l'a fait les deux docteurs, ne s'est pas absolument trompé. Saint Ambroise est souvent énergique, ardent ; c'est surtout lorsqu'il s'agit des pauvres que sa parole prend un accent véhément, un accent de zèle accusateur, pour lancer sur la tête des riches les invectives qui ont retenti à toutes les époques, dans la chaire chrétienne. Répondra-t-on qu'à côté de cette véhémence, il fallait invoquer la simplicité évangélique, la douce persuasion de l'ancien préfet impérial ? Fortunat n'y a pas manqué et il a su, le cas échéant, caractériser par l'épithète de *doux*, celui auquel saint Augustin dut en partie sa conversion : *Suavis est Ambrosius*, dit-il [3].

Le poète s'est-il davantage trompé en ne donnant pas comme violente l'éloquence de saint Hilaire ?

1. Cf. à propos de cette lettre ce que nous dirons plus loin (ch. III) sur les aveux d'ignorance de Fortunat et sur son obstination à se mettre toujours au-dessous de son correspondant lorsqu'il l'accable de compliments. Il s'agit ici précisément des mérites littéraires de l'évêque Martin.

2. Fortunat, VIII, I, 53 et suiv.

3. *Idem*, V, 3.



Saint Jérôme, voulant peindre la puissance de pensée et d'élocution chez saint Hilaire l'appelle « le Rhône de l'éloquence latine » [1]. Au contraire, quand il veut faire envisager l'élégance et l'harmonie de son style, il dit : « Hilaire, évêque et confesseur de la foi, a reproduit Quintilien par le nombre comme par le style de ses livres. Il y a chez lui une magnificence qui approche de la poésie, caractère général à sa nation : c'est toute l'élégance des compositions grecques [2]. »

S'il y a erreur à vouloir retrouver dans saint Hilaire le langage fort peu virulent des *Institutions oratoires*, et si le docte saint Jérôme s'y est mépris, la même chose a pu arriver à Fortunat, sans qu'on l'accuse de lancer au hasard des épithètes sur des livres qu'il n'aurait point lus.

Concluons donc qu'il avait des Pères de l'Eglise une connaissance, superficielle peut-être, mais réelle et suffisamment étendue pour son époque [3].

*
* *

C'est surtout par l'intermédiaire des poètes que l'influence de la littérature chrétienne se fit sentir sur Fortunat.

Sur cette âme, fortement nourrie des traditions religieuses et éprise des beautés littéraires, il est naturel que les œuvres des poètes chrétiens aient pris dès l'abord un ascendant marqué.

Ces poètes en effet avaient un idéal : la littérature, pour eux, n'était pas uniquement un jeu d'esprit, un divertissement agréable, un procédé pour faire les honneurs de leur talent. Ils ont cru : c'est leur âme qui a parlé. L'art d'écrire a été pour eux un moyen d'action, un levier pour agir sur les cœurs, les détourner de l'erreur et les pousser vers la vérité [4].

Ils avaient eu, à leur début, un moment d'incertitude et s'étaient montrés assez disposés à rompre avec la tradition classique. Commodien avait voulu substituer aux cadres anciens des créations qui n'étaient pas dépourvues d'audace. Juvencus, plus modeste, avait marché dans le sillage de Virgile ; enfin on était arrivé à concilier, dans de justes proportions, les inspirations nouvelles et les formes consacrées : c'est l'époque où triomphent les ouvrages de Prudence et de Paulin de Nole.

Que Fortunat ait étudié à fond les poètes latins, du IIIᵉ au Vᵉ siècle, nous en pouvons d'autant moins douter que nous possédons, à cet égard, ses aveux les plus formels et que nous pouvons relever dans ses œuvres une

1. Saint Jérôme, *Comment. ad Galat.*, l. II, praef.
2. *Idem Epit. ad Marc.*
3. Cf. sur toute cette question : Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, p. 20.
4. Cf. à ce sujet : P. de Labriolle, *Hist. littér. lat. chrét.*, p. 14.

foule de réminiscences et d'imitations, qui trahissent l'influence directe de Sédulius, d'Arator et de beaucoup d'autres [1].

Il admirait la douceur de Sédulius et la forme impeccable de ses vers. Aussi en trouve-t-on chez lui de nombreuses réminiscences [2].

Sédulius, C. P., I, 343. « Quattuor hi proceres, unā te voce canentes. »
Fortunat, II, 14, 20. « Quattuor hi procerum pignora sancta jacent. »
Sédulius, C. P., I, 97. « Edidit et serum suspendit ad ubera natum. »
Fortunat, VIII, 3, 103. « Intemerata deum suspendit ad ubera natum », etc., etc.

Saint Prospèr d'Aquitaine paraît lui aussi n'avoir pas été sans influence sur Fortunat.

Prosper. Epigr. 79, 1. « Dignus laude quidem est vitam sine crimine ducens.
Fortunat, III, 8, 31. « Cujus in amplexu ducis sine crimine vitam, etc. »

Nous pourrions également relever plusieurs souvenirs de saint Avit, Juvencus ou Paulin de Nole [3]. Cette énumération, en tout cas, suffit à démontrer, que, chrétien convaincu et croyant sincère, Fortunat restait dans la logique de sa formation religieuse en cherchant à la perfectionner par l'étude de tout ce que le christianisme avait produit de beau et d'élevé, depuis que les poètes chrétiens avaient commencé d'écrire. Sédulius, Paulin de Nole continuaient pour lui les enseignements du prêtre Paul d'Aquilée. Ils l'initiaient en même temps à une forme d'art qui l'attirait, — rapprochait son idéal chrétien des grands modèles classiques, — et complétaient par là cette initiation littéraire qu'il avait entreprise dès son arrivée à Ravenne.

1 Fortunat, *Vit. Mart.*, I, 14 et suiv.
2 *Idem.* VIII, I, 59.
3. Cf. l'Index de l'édition Leo. Les réminiscences les plus notables semblent être celles de Sédulius, Arator, Avitus, Juvencus et Paulin de Nole.

CHAPITRE III

L'INFLUENCE ROMAINE : L'ÉDUCATION

Les lettres classiques en Italie au VI° siècle : la culture littéraire et les Universités.
La renaissance intellectuelle de Ravenne avec Théodoric et Cassiodore.
La lecture des auteurs profanes dans l'éducation chrétienne : comment le rigorisme des premiers Pères avait fait place à un état d'esprit plus large.
Les études de Fortunat à Ravenne et sa formation classique. — L'influence des auteurs anciens : Virgile, Ovide, Claudien. — Fortunat et la langue grecque.

C'est presque une habitude chez Fortunat de commencer ses pièces à grand effet ou ses compositions d'apparat par des aveux d'ignorance, par des confessions littéraires où il affecte de battre sa coulpe pour la pauvreté de son intelligence, la rudesse de son langage et la simplicité grossière de sa poésie [1].

Ampère a paru prendre trop à la lettre cette modestie, et l'on peut sourire de l'empressement avec lequel, pour une fois, il se range à l'opinion du poète.

« Fortunat, dit-il, parle de lui-même avec cette humilité qui est le propre de la honte et qui nous a frappés dans la bouche de Frédégaire ; c'est plus qu'un lieu commun de modestie. Ces hommes témoignent, par de semblables paroles, sentir profondément la décadence de leur temps et leur propre faiblesse. Rien n'est plus expressif dans ce genre que l'aveu de Fortunat... On ne saurait se faire plus petit... Il a bien raison, et la dureté barbare des expressions qu'il emploie offre une démonstration sans réplique de ce qu'il avance [2]. »

Mieux inspiré, semble-t-il, le critique de Grégoire de Tours, M. Bonnet n'accorde aux aveux du poète qu'une valeur toute relative :

1. Fortunat, *Vit. Mart.*, I, 26 et suiv.
2. J.-J. Ampère, *Histoire littér. de la France jusq. XII° s.*, Paris, 1839, t. II, ch. XIII.

« Né en Italie, écrit-il, Fortunat avait fait, dans l'une des meilleures écoles de l'empire, à Ravenne, les études littéraires dont Grégoire avait été privé. Il obtint comme écrivain, et surtout comme poète, une grande renommée. Lui aussi, à l'occasion, se plaint de son ignorance. Mais chez lui, ce ne sont évidemment que façons de parler et formules de fausse modestie. Cela se sent à la recherche même avec laquelle ces prétendus aveux sont exprimés. Il se garde bien en tout cas de spécifier les imperfections de style ou les fautes dont il se croirait coupable [1]. »

Quelle que fût en effet la décadence intellectuelle du VI[e] siècle, Fortunat avait vécu trop longtemps dans les milieux littéraires les plus renommés de l'époque, pour n'avoir point puisé dans les traditions de l'école de Ravenne les éléments d'une culture qui fait encore bonne figure au milieu de l'ignorance générale de ses contemporains.

Il faut, par ailleurs, se rendre compte d'un fait, que les critiques du XIX[e] siècle ont mis en lumière avec juste raison, et que trop de conceptions fausses sur les derniers temps de l'empire avaient jusque-là dénaturé. Les invasions barbares n'ont pas été ce torrent dévastateur qu'un grand nombre d'esprits aiment encore à se représenter. Tout n'a pas péri quand les Barbares ont été les maîtres : l'Italie, surtout, avait été trop imprégnée de culture latine et de pensée romaine pour que de nombreux vestiges n'en subsistassent point parmi les transformations sociales nées de l'invasion [2].

Bien plus, la lumière des lettres ne s'éteignit jamais complètement en Italie, même aux plus mauvais temps du moyen âge. Les Pères de l'Eglise, nous en dirons un mot tout à l'heure, ont toujours considéré l'étude de la littérature profane comme le fondement nécessaire de toute éducation vraiment digne de ce nom. Quand les invasions devinrent menaçantes, les esprits clairvoyants estimèrent qu'un seul moyen restait de lutter efficacement contre le recul de la civilisation que l'arrivée des Barbares allait provoquer : une diffusion plus grande des lumières, la propagation de la culture littéraire, le goût de l'étude pratiqué avec une ardeur qui égalât la grandeur du péril. Il s'agissait de sauver la liberté et la dignité humaine, l'intelligence et la foi des peuples. Voilà pourquoi Cassiodore, le premier peut-être en Occident, imitant les exemples du diacre Ephrem et de saint Jérôme en Orient, imposa par devoir, non seulement à ses élèves laïques mais au clergé, l'étude approfondie de l'antiquité profane.

Les Barbares eux mêmes ne tarderont pas à suivre le mouvement. Les Lombards ouvriront des écoles à Pavie, Lucques, Bénévent. En 700, le grammairien Félix attirera les foules autour de sa chaire : il aura pour successeur son neveu Flavien, le maître de Paul Diacre.

Les écoles épiscopales et les écoles monastiques se juxtaposèrent peu à peu aux écoles officielles ; et ainsi, il y aura en Italie, pendant tout le moyen âge, une sorte de paganisme littéraire dont le maintien et la survivance ex-

1. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 84.
2. Cf. Giesebrecht, *De litterarum studiis apud Italos primis medii aevis seculis*, Berlin, 1845.



pliquent la Renaissance. On peut dire, en vérité, avec l'historien de l'Italie barbare, que : « Ce pays eut une de ces nuits lumineuses où les dernières clartés du soir se prolongent jusqu'aux premières blancheurs du matin. D'un côté, le souvenir des écoles impériales se perpétue dans l'enseignement laïque ; de l'autre, la tradition des premiers siècles chrétiens se conserve dans l'enseignement ecclésiastique. Ce peuple, encore tout pénétré de l'antiquité, n'en peut oublier ni les gloires, ni les fables, ni la langue[1]. »

*
* *

Vers le milieu du VIe siècle, l'école de Ravenne comptait parmi les plus renommées de l'Italie, et Fortunat pouvait y trouver un ensemble de traditions qui allaient le mettre directement en contact avec tout ce que la littérature romaine comptait d'écrivains célèbres et de philosophes écoutés.

Nous connaissons déjà ce qu'avait été la renaissance intellectuelle de Ravenne sous Théodoric, et l'influence qu'avaient exercée sur leurs contemporains des esprits éminents comme celui de Boèce [2]. Il faut y insister, et montrer comment cet état d'esprit, créé à Ravenne au VIe siècle, peut être considéré comme la synthèse des traditions littéraires de l'Occident, qui avaient trouvé refuge à la cour du roi goth, et comme le début d'une manière de penser et de sentir qui sera celle de tout le moyen âge. Boèce, à cause de son désir jamais satisfait d'une science encyclopédique et de son attachement docile à Aristote, n'a-t-il pas été appelé le premier des scholastiques ?

A côté de lui, Cassiodore, le sauveur des lettres classiques, pose le premier comme une nécessité l'alliance de la culture profane et de la formation chrétienne : *unde et anima suscipiat aeternam salutem et casto atque purissimo eloquio fidelium lingua comereretur* [3]. Retiré au monastère de Vivarium, il fait école : tout en rendant à l'exégèse biblique des services inappréciables, il s'occupe à transcrire les manuscrits des auteurs anciens et dirige activement la traduction en latin de plusieurs ouvrages grecs : Mutianus traduit les Homélies de saint Jean Chrysostome sur l'épître aux Hébreux ; Denys le Petit se consacre au droit canonique ; Bellator transpose les homélies d'Origène, etc... [4].

Que Fortunat, pendant ses années de Ravenne, ait subi profondément l'influence de cet état d'esprit créé par Cassiodore, il n'en faut pas douter. Point n'est besoin de chercher ailleurs pour expliquer chez lui ce mélange du sacré et du profane, cet amalgame perpétuel des souvenirs chrétiens avec les rémi-

1. Ozanam, *Des écoles et de l'instruction publique en Italie aux temps barbares*, t. II des *Œuvres complètes*, p. 345, Paris, 1855.
2. Cf. ch. I, p. 30.
3. Cassiodore, *Inst. div.*, praef. 2.
4. Cf. P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, p. 677.

niscences d'une mythologie, superficielle sans doute et toute de convention, mais qui n'en tenait pas moins, d'une façon très profonde, aux conditions mêmes dans lesquelles il avait reçu sa formation littéraire.

C'est à Ennodius surtout qu'il faut recourir, si l'on veut se rendre compte du genre d'esprit et des exercices qui faisaient l'admiration des contemporains. On trouve chez lui tous les sujets de déclamation dont l'école ne se lassait pas ; plaintes de Thétis, lamentations de Calypso, douleur d'Andromaque, fidélité de Pénélope, etc. C'étaient les passe-temps qui enchantaient la jeunesse de Rome, de Ravenne et de Milan.

Mais on aurait tort de rabaisser plus que de raison cette rhétorique surannée ; outre un réel effort vers la correction grammaticale, — qui n'était pas sans mérite en ce début du VI[e] siècle, — nous avons, dans Ennodius, un admirable représentant de cette génération, qui, par une réaction dont nous avons essayé de déterminer les caractères[1], s'enthousiasmait plus que jamais, en pleine invasion et en plein christianisme, pour le passé et les traditions de Rome, sa littérature et sa mythologie. Certes, il fut, comme on l'a dit, un admirable professeur de lieux communs. A cet égard, il peut revendiquer Fortunat comme un de ses élèves les plus accomplis.

Sans doute, exerça-t-il plus spécialement son influence sur lui par l'intermédiaire de son disciple Arator, ce sous-diacre de l'Eglise romaine que la foule en délire acclamait pour sa paraphrase en vers des Actes des Apôtres, alors que Narsès et Totila se disputaient l'Italie en feu et que Rome n'avait pas fermé les brèches de ses murailles. Mais les Romains d'alors, formés cependant aux leçons du malheur, ne pouvaient se fatiguer des jouissances littéraires. Fortunat nous parle à deux reprises de lectures publiques qui se faisaient encore au Forum de Trajan[2]. On y lisait *l'Enéide* ; les poètes du temps y trouvaient aussi un auditoire et s'y livraient à des joutes littéraires dont le vainqueur, couronné par les magistrats, était ensuite promené en triomphe dans les rues de la ville.

Boèce, Cassiodore, Ennodius, Arator, — et par eux Virgile, Ovide, Claudien et Lucain, — voilà tout ce que Fortunat trouvait à Ravenne ; et il se livra avec d'autant plus d'abandon à leur influence et à celle de leurs disciples que la solide formation religieuse qu'il apportait d'Aquilée n'avait point à pâtir de ce commerce avec des esprits profondément pénétrés de culture païenne, mais qui savaient allier à l'amour des lettres profanes des convictions chrétiennes affermies et une foi tranquille dans l'enseignement de l'Eglise.

*
* *

Il était loin en effet le temps où saint Jérôme se faisait scrupule de se com-

1. Cf. Introduction, p. 4.
2. Fortunat, III, 20, et VI, 8.

4

plaire à la lecture des livres païens. D'ailleurs ce scrupule n'est-il pas quelque peu dramatisé dans la fameuse scène du songe [1] ? Et ne voyons-nous pas le même écrivain, quelques années plus tard, revendiquer le droit absolu d'utiliser les lettres profanes pour l'intérêt et la défense de la foi ?

Contre les vues étroites, et parfois sectaires, de certains esprits bornés, une opinion moyenne avait prévalu qui, tout en maintenant une défiance de principe contre les auteurs du paganisme, utilisait largement leurs œuvres, soit pour fournir à l'esprit une culture solide qui le rendît plus apte à l'étude des questions religieuses, soit pour apprendre à l'écrivain chrétien la manière de plaire aux intelligences cultivées, et, par là, de gagner insensiblement l'élite à la religion.

Ce n'est donc pas sans étonnement que l'on trouve sous la plume d'un historien comme M. Lavisse les lignes suivantes :

« Le temps marche et la culture ancienne dépérit. L'Eglise oublie ce qu'elle lui doit, la dédaigne comme superflue et la suspecte comme complice du paganisme dont elle est le dernier refuge.

« Elle rejette non seulement la philosophie mais toute la littérature : « Ne cherchons plus », avait dit Tertullien, — et l'on ne cherche plus en effet. La sagesse est trouvée : elle est dans certains livres dont un décret pontifical détermine le catalogue [2]. »

Il y a dans ce jugement, non seulement une vue très superficielle de la question, mais une confusion surprenante entre un fait essentiellement dogmatique, — la fixation du canon des livres saints, — et une question d'ordre disciplinaire : l'éducation de la jeunesse chrétienne. L'historien semble oublier que Clément d'Alexandrie, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jérôme et plusieurs autres Pères ont proclamé à plusieurs reprises l'utilité, — mieux que cela : la nécessité absolue, — de la culture profane, pour les fidèles et pour les clercs, et que Tertullien lui-même, s'il condamne l'enseignement des lettres païennes par les chrétiens, en approuve formellement l'étude, chaque fois qu'elle est pratiquée avec les précautions voulues.

Quoi qu'il en soit, à l'époque où Fortunat étudiait à Ravenne, la conciliation s'était faite d'elle-même entre les deux tendances. La disparition presque complète du paganisme y avait forcément aidé, en écartant, pour les esprits trop simples, le danger de prendre au sérieux des traditions mythologiques, dont le rôle se bornait maintenant à fournir aux rhéteurs des thèmes de déclamation, et aux poètes, des cadres de convention et des accessoires de décor.

1. Saint Jérôme, *Epist.*, XXII, 30. Cf. sur toute cette question : Leblanc, *Essai historique et critique sur l'étude et l'enseignement des lettres profanes dans les premiers siècles de l'Eglise*, Paris, 1852.

2. E. Lavisse, « La décadence mérovingienne : la foi et la morale des Francs », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1886.

*
* *

L'éducation proprement littéraire de Fortunat fut ce qu'avait été celle de ses devanciers dans les grandes universités d'Italie ou de Gaule, Paulin de Nole à Bordeaux, ou Sidoine Apollinaire à Vienne [1].

L'enseignement secondaire, confié aux grammairiens, suivait le même programme qu'aux temps où Suétone rédigeait ses biographies de professeurs ; et le plus grand éloge que l'on crût pouvoir donner à un rhéteur, c'est-à-dire à un maître de l'enseignement supérieur, était toujours de l'appeler « un autre Quintilien ».

Les grammairiens lisaient et commentaient dans leur cours les poètes et les historiens dont la renommée avait été consacrée par les siècles : les rhéteurs exerçaient leurs élèves à plaider des procès imaginaires, à composer des panégyriques, à improviser des déclamations. Le moule dans lequel on enfermait les esprits n'avait subi, semble-t-il, aucune retouche : c'était l'éducation classique, dont les diverses parties tendaient à un but unique, — la formation de l'orateur, — comme si tous les arts et toutes les sciences n'eussent été que les auxiliaires de la rhétorique.

Avec la décadence de la culture générale, cette rhétorique s'imposait chaque jour davantage aux esprits devenus incapables de penser fortement, mais restés passionnés pour l'art de bien dire. Son triomphe devient déjà sensible avec Apulée ; que sera-t-il au temps d'Ennodius et de Fortunat ?

N'importe, ce dernier reçut à Ravenne une formation complète qui le distingue des autres écrivains de son temps, beaucoup moins cultivés que lui, Grégoire de Tours par exemple [2]. Son savoir évidemment se borne à ce qu'il a appris à Ravenne : il n'a eu, dans la suite, ni les loisirs ni les moyens d'étudier. Mais la culture générale acquise pendant sa jeunesse fut assez solide pour fournir un fondement à toute sa carrière d'historien et de poète.

La grammaire, la rhétorique, le droit, se partagèrent les années de Ravenne. Fortunat parle de ses études avec une modestie que nous avons déjà relevée et qui ne doit pas donner le change [3]. Brower en conclut assez naïvement que le poète fut un étudiant médiocre et qu'il n'arriva jamais aux honneurs sco-

1. Cf. P. Allard, *Sidoine Apollinaire*, Paris, 1910, p. 7.

2. Il ne faut pas cependant vouloir exagérer le manque de culture littéraire de Grégoire de Tours. G. Monod prétend que ses maîtres l'ont détourné des études païennes pour le cantonner uniquement dans les études ecclésiastiques, et il en donne pour preuve que Grégoire ne cite Virgile que deux fois. C'est une erreur, ou tout au moins une exagération. G. Kurth énumère un certain nombre de passages dans lesquels l'auteur cite Virgile explicitement. Il montre que Virgile, Salluste, et peut-être d'autres écrivains classiques, ont été étudiés à fond par l'historien des Francs.

Cf. G. Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne* ; G. Kurth, « Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle », *Revue des Questions historiques*, 1878, p. 586 ; Roger, *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, p. 106 et suiv.

3. Cf. *supra*, p. 43.

laires qui récompensaient alors l'application des élèves [1]. N'eussions-nous pas le témoignage contraire de Paul Diacre [2], que nous pourrions seulement supposer que Fortunat, sans ambitionner dans ses études le succès immédiat, a travaillé beaucoup plus à se former qu'à paraître.

*
* *

En définitive, c'est dans l'œuvre elle-même du poète qu'il faut chercher les éléments de sa formation. Nous avons déjà établi l'influence que la littérature chrétienne a exercée sur lui. Etudions maintenant ce qu'il doit à l'étude des lettres profanes.

Le maître préféré de Fortunat semble avoir été Virgile. On sait de quelle admiration universelle le poète de Mantoue fut l'objet dans tout le moyen âge [3]. Fortunat, pendant sa jeunesse l'avait lu, commenté et en avait sans doute appris par cœur un certain nombre de passages. Et quand nous parlons de l'influence que Virgile exerça sur lui, nous n'avons pas seulement en vue une foule de réminiscences ou d'allusions que l'on retrouve dans les onze livres de poésies ou dans la *Vie de saint Martin*, mais encore une quantité d'expressions ou de tournures, plus ou moins heureusement adaptées, qui contribuent en majeure partie à former la couleur poétique de son style.

Parmi les principales imitations, dont l'index de l'édition Leo donne une énumération assez complète, il en est, comme celles-ci, qui sont particulièrement frappantes :

Aeneid., VIII, 160. « Tum mihi prima genas vestibat flore juventus. »
Fortunat, I, 15, 7. « Qui cum se primo vestivit flore juventus. »

Aeneid., IX, 59. « Ac veluti pleno lupus insidiatus ovili. »
Fortunat, III, 13, 25. « Et licet incluso lupus insidietur ovili. »

Eclo., I, 81. « Fronde super viridi ; sunt nobis mitia poma. »
Fortunat, VIII, 14, 23. « Ante aliud data sunt mihi mitia poma, » etc. [4].

Après Virgile, Ovide semble avoir été un de ses auteurs préférés. Il ne le

1. Brower, édit. de 1603, Prol.
2. Paul Diacre, *Hist. Longob.*, II, 13.
3. Ce fait explique en particulier le rôle que lui attribue Dante dans son œuvre. Cf. Comparetti, *Vergilio nel medio evo*, Livourne, 1872.
4. Cf. également pour les réminiscences les plus évidentes :
Aeneid., V et Fortunat, I, 2, 27. Aeneid., X, 501, et Fortunat, VI, 5, 9. Aeneid., VI, 195 et Fortunat, I 20, 16. Aeneid., VII, 17, et Fortunat, VI, 10, 27. Aeneid., VI, 298 et Fortunat, III, 6, 35. Aeneid., V, 262, et Fortunat, IX, 1, 25. Aeneid., VIII, 412 et Fortunat, VI, 1, 35. Aeneid., I, 261, et Fortunat, Appendice I, 45.

cite jamais directement [1]. Mais on peut noter telles réminiscences, marquer tels rapprochements significatifs qui rendent très vraisemblable l'idée d'une influence littéraire. Les *Métamorphoses* sont particulièrement familières à Fortunat, mais on peut noter également quelques souvenirs des *Fastes* [2].

En ce qui concerne Horace, un critique allemand, Winterfeld, a essayé de démontrer [3] que Fortunat l'avait presque complètement ignoré, parce que, dit-il, Horace ne fut « *importé* » en Gaule qu'au IXe siècle, par les moines irlandais, et que, par conséquent, Fortunat a pu, tout au plus, en avoir une connaissance indirecte et superficielle, par ce que les auteurs alors en renom ont reflété du poète de Tibur. Bien plus : d'après le même critique, les fragments où l'on croit reconnaître un souvenir d'Horace sont tout à fait dénués d'importance et ne prouvent absolument rien.

Cette opinion ne paraît pas correspondre à la réalité. Même en admettant que les ressemblances de tournures ou d'expressions que l'on rencontre chez les deux poètes soient purement accidentelles, il existe plusieurs passages de nature à faire supposer qu'Horace n'était pas un inconnu pour Fortunat.

Quoi de plus explicite en effet que la pièce VII du livre IX ?

« Pindarus Graïus, meus inde Flaccus
Sapphico metro, modulante plectro
Molliter pangens citharista, blando carmine lusit. »

Un autre exemple encore plus probant est la lettre en prose à Syagrius, évêque d'Autun [4] :

« Venit in mentem letargico dictum Flacci Pindarici :
.... pictoribus atque poetis
Quaelibet audendi fuit semper aequa potestas. »

Remarquons les termes mêmes par lesquels Fortunat fait mention d'Horace : il le nomme par son *cognomen*, auquel il adjoint l'épithète de « *pindaricus* » ; il en cite expressément un passage, — et probablement de mémoire, si l'on en juge par la légère variante qu'il introduit dans le texte de l'art poétique [5].

1. W. Meyer (*De Gelegengeinsdichter Ven. Fortunatus*, Göttingen, 1901) en donne une raison assez singulière : « C'est, dit-il, que Fortunat n'a besoin ni de pensées étrangères, ni de citations pour donner de l'agrément à sa poésie et montrer son érudition. » Voudrait-il insinuer que Fortunat tire tout de son propre fond ? L'affirmation serait plaisante.

2. *Métamorphoses*, XIV, 752, et Fortunat, III, 7, 47. *Fastes*, III, 706 et Fortunat, IV, 9, 4. *Mét.*, III, 110, et Fortunat, III, 10, 23. *Fastes*, II, 820 et Fortuuat, V, 2, 28. *Mét.*, IV, 73, et Fortunat, VI, 1, 16. *Fastes*, III, 238 et Fortunat, VI, 1, 6. *Mét.*, XIII, 123, et Fortunat, VI, 10, 44. *Fastes*, V, 410 et Fortunat, VI, 2, 90. *Métamorphoses*, X, 145, et Fortunat VII, 1, 1. *Fastes*, V, 596, et Fortunat, VII, 18, 4. *Métamorphoses*. II, 205, et Fortunat, *Vit. Mart.*, III, 124. *Fastes*, VI, 697, et Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 500.

3. Cf. *Rheinisches Museum*, vol. 60, fasc. I.

4. Fortunat, V, 6.

5. *Quidlibet* au lieu de *quaelibet*.



D'où il ressort qu'Horace, inconnu peut-être en Gaule avant le IXe siècle, avait été étudié certainement par Fortunat dans les écoles de Ravenne : nous savons d'ailleurs, par le témoignage des grammairiens, que le poète des Odes et des Satires était en grand honneur parmi la jeunesse lettrée.

Au reste, les réminiscences d'Horace sont suffisamment nombreuses dans l'œuvre de Fortunat pour écarter tout motif de doute [1].

Fortunat avait lu les autres poètes latins : Lucain et Claudien ont exercé sur lui une influence marquée ; nous en étudierons plus loin les traces lorsque nous traiterons de l'art du panégyrique chez Fortunat [2]. Au simple point de vue de la forme, les imitations ne manquent pas [3].

On relève enfin, de-ci de-là, quelques réminiscences des élégiaques et des satiriques [4].

Donc Fortunat avait lu les principaux ouvrages des poètes classiques. De nombreux passages étaient restés dans sa mémoire, et, au hasard de ses compositions, pour la plupart improvisées, il utilisait les souvenirs qui lui venaient à l'esprit, insérant en bonne place les hémistiches de Virgile ou de Claudien qui lui paraissaient terminer heureusement sa période.

*
* *

Une dernière question se pose, concernant les études de Fortunat à Ravenne ; le poète savait-il le grec ? Avait-il une connaissance, au moins superficielle, des langues barbares que l'on parlait en Gaule et en Germanie ?

Pour le grec, d'après ce que rapporte Hilduin [5], il n'en savait pas le premier mot : *Linguae graecae penitus expers fuit.* Assertion extraordinaire, étant donné que Fortunat fut élevé à Ravenne, où habitaient de nombreux Grecs et où son séjour coïncide avec le retour de la cité sous la domination byzantine. Il devait exister, sans aucun doute, des chaires de grec dans les écoles qu'il fréquentait.

1. Cf. particulièrement :
Horace, *Carmin.*, I, 28, 16, et Fortunat, IV, 12, Horace, *Carmin.*, II, 16, 35, et Fortunat, VIII, 6, 9. Horace, *Carmin.*, I, 1, 1, et Fortunat, IX, 1, 5. Horace, *Ep.*, II, 1, 2, et Fortunat, IX, 1, 117. Horace, *Sat.*, I, 5, 22, et Fortunat, *Vit. Mart.*, III, 137.

2. Cf. l. II, ch. 1, p. 96.

3. Cf. plus spécialement :
Pharsale, I, 501, et Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 410. *Pharsale*, III, 352, et Fortunat, VI, 5, 154. *Pharsale*, III, 720, et Fortunat, X, 11, 15. *Pharsale*, IV, 503, et Fortunat, IX, I, 41. Claudien, *Rapt. Pros.*, I, 185, et Fortunat, I, 12, 15. Claudien, *De bel. Gild.*, 188, et Fortunat, VI, I, 54. Claudien, *Epit. Pal.*, 27, et Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 11.

4. Stace, *Theb.*, IX, 492, et Fortunat, *Vit. Mart.*, III, 4. Petron., *Sat.* 119, 20, et Fortunat. *Vit. Mart.*, I, 50. Pers., *Sat.*, I, 32, et Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 326. Catul., *Carm.*, LXVIII, 62, et Fortunat, VI, 10, 6. Mart., *Ep.*, VII, 47, 11, et Fortunat, IV, 10, 1.

5. Hilduin, *Ep. ad Ludov. Pium* (ap. Surius, die 9a Oct) : Il s'agit de la *Vie de saint Denys* écrite, dit-on, par Fortunat : « De natione autem ejus et ordinatione episcopatus mentionem non facit, quia linguae graecae penitus expers fuit. »

On trouve, par ailleurs, dans son œuvre, la preuve manifeste qu'il avait appris cette langue ; il institue une comparaison suivie entre les strophes de l'évêque Félix et celles de Pindare [1]. Dans la lettre à Grégoire de Tours qui sert de préface à la *Vie de saint Martin*, il use de termes empruntés à la rhétorique grecque, que l'on trouve transcrits en caractères grecs, — assez mutilés d'ailleurs, — dans l'unique manuscrit qui renferme cette lettre [2]. De plus, nous pouvons noter chez Fortunat un grand nombre de mots grecs employés avec la forme latine [3].

Etant donné l'échange d'idées continuel, le commerce littéraire ininterrompu qui se poursuivait entre Grecs et Latins, ces mots peuvent ne pas constituer une preuve suffisante pour affirmer que Fortunat savait le grec ; mais quand nous le voyons recourir avec insistance à tous ces termes et les employer presque toujours dans le sens exact, nous pouvons conclure que Fortunat possédait de la langue grecque une connaissance sinon très étendue du moins suffisante.

Quant à la seconde partie de la question, — Fortunat savait-il les langues barbares que l'on parlait en Gaule et en Germanie ? — il n'est guère possible d'y donner une réponse précise. En fait, Fortunat n'aurait eu aucun motif d'apprendre ces langues, puisque les rois francs et toute leur cour comprenaient le latin. La langue habituelle restait l'idiome germanique [4]. Mais les hautes classes s'adaptaient progressivement à la culture romaine que certaines écoles continuaient de répandre. Chilpéric s'occupait non seulement de théologie mais aussi de grammaire [5]. Caribert parlait couramment le latin. De même Dynamius [6], Jovinus [7] et autres grands personnages auxquels Fortunat adresse ses poésies. Bien plus, l'enseignement de la langue latine s'étendait aux reines et aux femmes des grands dignitaires : Radegonde [8], Vilihuta, femme de Dagaulfus [9], Brunehaut enfin, que Fortunat qualifie de *litteris latinis erudita* [10].

Nous pouvons donc affirmer que Fortunat n'a pas été obligé d'apprendre la langue des Francs pour se faire comprendre. Toutefois, un contact ininterrompu de quarante années avec les peuplades germaniques peut nous amener à penser qu'il a eu quelque connaissance de leur langue, comme en témoignent les mots barbares dont il se sert quelquefois dans ses poèmes [11].

1. Fortunat, III, 4.
2. « Nam ἐπιχειρήματα, ἐλλείψεις, διαιρέσεις, παρενθέσεις... et reliqua oratoribus dialectici », etc... (*Vit. Mart.*, præfat.)
3. Cf. *Amphibalum* (*Vit. Mart.*, III, 42), *Diploïs* (V. 6, 4), *encoenia* (III, 6, 1), *Flebotomia* (*Vit. Alb.*, XVII, 5), *Miltos*, (IX, 7, 41), *Synergium* (*Vit. Rad.*, III, 8), *Sitarcia* (*Vit. Abl.*, IV, 37), *Tetrastrophos* (III, 4, 3), etc.
4. Fortunat, Praef., V et VIII, 8, 69.
5. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, VI, 46.
6. Fortunat, VI, 2, 97.
7. *Id.*, VI, 10, 57 et VII, 12, 105.
8. *Id.*, Append. XXXI.
9. *Id.*, IV, 26, 14.
10. *Id.*, VI, I.
11. *Stapio*, *leudos*, *ganta*, *helix*, *bufalus*, *flado*, etc Cf. Index de l'édition Leo.

*
*

Fortunat a donc reçu une éducation complète, si l'on considère le pays et l'époque au milieu desquels sa carrière poétique s'est écoulée. Ses lectures attestent sa prédilection pour les poètes : elles ont contribué à accroître sa culture, mais, en entassant dans son esprit les réminiscences classiques, elles ont nui à son originalité et ont abouti à lui constituer un vocabulaire disparate et un style souvent peu homogène.

Si l'on tient un juste compte de l'influence qu'ont exercée sur lui les poètes chrétiens, on comprend comment ses lectures expliquent, en majeure partie, les défauts de sa langue. Son goût trop éclectique n'a pas réussi à concilier l'admiration que lui inspirait la poésie classique et le penchant qui le portait vers les écrivains de la décadence. A cette dernière école, il a appris l'art de la forme sans l'idée et ces mille bizarreries de langage qui peuvent intéresser aujourd'hui les philologues, mais qui éloignent de lui la plus grande partie des lecteurs.

Remarquons encore une fois qu'il faut juger de son goût par les réminiscences dont ses poésies sont remplies, par les imitations, conscientes et non, qu'on y relève, et non par ce qu'il dit lui-même de ses lectures ou de ses études. Les formules de modestie exagérée que nous avons relevées nous obligent à n'accepter les affirmations du poète qu'avec la plus grande précaution, surtout lorsqu'elles viennent à l'appui d'une série ascendante de compliments hyperboliques, adressés à un correspondant que Fortunat veut à toute force mettre au-dessus de lui [1]. L'arsenal des souvenirs classiques et mythologiques dont se parent les pièces à Jovinus [2], à Flavus [3], à Grégoire de Tours [4] nous renseigne davantage sur le goût et les études de Fortunat que les poèmes, d'ailleurs peu nombreux, où il évoque ses années de jeunesse. Et c'est toute une révélation que de trouver sous sa plume des pensées comme celle que l'on peut lire dans l'épitaphe d'Eusébie, épouse d'un personnage gallo-franc :

« Cujus in ingenio seu formae corpore pulchro
Arte Minerva fuit, victa decore Venus [5]. »

Cette pièce est bien peu conforme, par le ton, aux autres épitaphes du

1. Cf. plus haut, au début de ce chapitre, ce que nous avons dit de la lettre à l'évêque de Braga (p. 46).
2. Fortunat, VII, 12.
3. *Id.*, VII, 18.
4. *Id.*, IX, 6 et 7.
5. *Id.*, IV, 28.

poète. Le Blant lui-même, dans ses études d'épigraphie [1], a insisté sur l'impression païenne que laisse cette description de la beauté physique et a rappelé à ce propos les sent ments tout différents qui inspirent le portrait de la femme chrétienne d'après saint Jérôme. Sans insister sur cette comparaison facile, on peut cependant convenir que la culture littéraire de Fortunat transparaît mieux dans ces sortes de composition et dans des allusions de ce genre que dans la longue énumération de poètes par laquelle s'ouvre la *Vie de saint Martin* : Juvencus, Sédulius, Orientius, Prudence, etc... [2].

*
* *

Mais ce sont là poètes chrétiens, et ils nous montrent jusqu'à quel point, vers la fin de son séjour à Ravenne, l'éducation littéraire de Fortunat et sa culture religieuse s'étaient fondues.

Jusque-là, en effet, on avait toujours distingué deux littératures, l'une sacrée, l'autre profane. La distinction se marquait dans les personnes et dans les choses : des laïcs et des ecclésiastiques étudiaient, méditaient, écrivaient sur des sujets profanes ou des sujets religieux. La littérature sacrée dominait de plus en plus, mais elle n'était pas seule : la littérature profane vivait encore.

A partir du VI[e] siècle, une nouvelle époque s'ouvre, dont le caractère général sera la concentration du développement intellectuel dans la sphère religieuse [3]. Il n'y a plus deux littératures : des gens d'Eglise seuls, — ou presque seuls, — méditent, écrivent, sur des sujets exclusivement religieux. Les compositions sur des sujets profanes disparaissent de plus en plus : Fortunat est un des derniers auteurs qui nous en aient laissé quelques exemples. Encore occupent-ils dans ses œuvres une proportion notablement inférieure aux productions religieuses.

Evidemment, nous ne sommes pas encore à l'époque où le caractère purement spéculatif de la culture disparaîtra, où l'on ne recherchera plus la beauté littéraire pour elle-même, et où l'on visera avant tout à l'application pratique, à l'influence sur les hommes, à l'autorité morale ou religieuse: c'est le caractère propre du moyen âge et le VI[e] siècle n'est pas encore le moyen âge. Mais l'amalgame de la poésie religieuse et de la poésie profane dans l'œuvre de Fortunat, parfois même dans l'intérieur d'une seule composition, forme déjà transition et accélère le mouvement dont on pouvait découvrir chez Sidoine et chez Ennodius les premiers symptômes.

1. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856, p. 18. *L'épigraphie latine en Gaule et dans l'Afrique romaine*, Paris, 1890, p. 65.
2. Fortunat, *Vit. Mart.*, I, 15 et suiv.
3. Cf. pour cette question : Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, X[e] leçon.

CHAPITRE IV

L'INFLUENCE BARBARE ; LE VOYAGE EN GERMANIE

Le départ de Ravenne pour le tombeau de saint Martin, en 565.
Comment les circonstances commençaient à devenir critiques pour l'Italie : l'invasion lombarde imminente.
État des peuples barbares au début du VIe siècle.
L'itinéraire de Fortunat à travers les pays barbares. Comment il y fut reçu. Son opinion sur ces peuples et ce qu'il doit à leur fréquentation.

L'année 565 marque dans la vie de Fortunat une rupture soudaine, un changement de direction tellement imprévu que ses biographes ont hasardé toute une série d'hypothèses assez surprenantes pour expliquer comment ce bel esprit, d'humeur paisible et de goûts peu aventureux, s'est brusquement décidé à abandonner patrie, amis, habitudes, et à porter chez les peuples barbares le flambeau de la poésie latine.

Il n'y a pas besoin toutefois de supposer que Fortunat ait été chargé d'une mission auprès de quelque chef ni qu'il ait eu dessein de renouveler les exploits des premiers apôtres. La seule date de 565 explique par elle-même bien des choses [1].

*
* *

Sous le gouvernement de Justinien et l'administration de Narsès, l'Italie avait connu, depuis 552, une période de paix qui lui avait permis de relever une partie de ses ruines. Grâce à la nouvelle organisation de la péninsule, les villes avaient été rebâties, les routes réparées, les finances remises en état ; de plus, l'entretien permanent d'une armée et d'une flotte tenait en respect

1. Cf. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, t. II, ch. XIII.

les tribus barbares qui, toujours aux aguets, n'attendaient qu'une défaillance de l'autorité byzantine pour descendre en Italie et y renouveler leurs incursions.

Malheureusement, l'empire était travaillé par des factions intérieures, et il était impossible qu'un pareil état de division n'eût point, tôt ou tard, sa répercussion à l'extérieur et ne vînt troubler le cours des succès militaires qui avaient marqué le début du règne.

La forte personnalité de Justinien avait réussi jusque-là à sauver le prestige de Byzance et à maintenir intacte l'œuvre qu'il avait créée. Mais Justinien mourut précisément en 565 et, quand il eut disparu, certains traits malheureux de sa politique ne tardèrent pas à porter leurs fruits.

Si Justinien ne se rendit pas coupable d'une ingratitude monstrueuse envers Bélisaire, ainsi que les romanciers le prétendent, il commit du moins la faute de laisser mourir ce grand général dans la disgrâce (mars 565), et cela au moment où l'empire contractait envers le roi Chosroès la honteuse obligation de payer un tribut annuel de trente mille pièces d'or.

Déjà, en 531 et 533, Chosroès avait eu la gloire de vaincre deux fois Bélisaire et de contraindre Justinien à signer un traité de paix où tous les avantages étaient pour les Perses. En 539, profitant de l'épuisement de l'empire, il s'était rué sur l'Arménie, la Mésopotamie, la Cappadoce, et s'était rendu maître d'Antioche. En 545, rompant la trêve conclue avec Justinien, il avait recommencé ses ravages dans les provinces orientales. Enfin, en 564, le roi des Perses, vieux lui-même, céda aux instances de l'empereur octogénaire et consentit à accepter l'énorme tribut que la cour de Constantinople lui faisait offrir.

Quand Justinien mourut, le 14 novembre 565, l'empire était donc amoindri au point de vue militaire. L'Italie heureusement n'était pas atteinte ; mais elle ne se maintenait intacte que grâce au prestige et à l'énergie de Narsès. Il restait le seul obstacle aux projets de conquête des bandes lombardes. Que Narsès vînt à disparaître, et de nouveau l'Italie connaîtrait l'invasion.

Tous les esprits avertis envisageaient cette éventualité ; Fortunat, à Ravenne, était particulièrement bien placé pour suivre les mouvements de l'opinion et partager lui-même cette demi-inquiétude qui envahit l'Italie à la mort de Justinien.

*
* *

Quand Justin II fut monté sur le trône, il se fit aimer pendant les premiers mois et détester durant les douze années de son règne. Livré aux désordres d'une vie extravagante, qui se termina par une démence presque complète, il laissa à l'impératrice Sophie, nièce de Théodora, le soin des affaires. Ce fut le signal des calamités.



Il fallait de l'argent pour payer le luxe de la cour : les emplois civils, militaires et religieux furent mis à l'encan ; et l'on songea tout naturellement à tirer des riches provinces de l'Italie le maximum d'impôts qu'elles étaient susceptibles de rendre.

Sophie se plaignit que Narsès gardât, pour l'entretien de ses troupes et le service de son lointain gouvernement, le meilleur des revenus. Des émissaires envoyés à Rome soulevèrent les sénateurs et une partie de la population, qui portèrent leurs plaintes à Justin contre les prétendues exactions de son général. L'empereur accueillit ces rumeurs calomnieuses et un rescrit officiel enjoignit à Narsès de verser désormais dans les caisses impériales le produit intégral de tous les impôts. On connaît la suite : la fureur de Narsès et l'invitation qu'il adressa lui-même aux tribus lombardes de descendre en Italie.

Ces événements, précipités dans la suite par la passion et la vengeance d'un soldat outragé, n'avaient pu s'accomplir sans agiter violemment l'opinion. A Rome, si le sénat et une partie du peuple, soudoyés par les agents de Sophie, s'applaudissaient de voir Narsès en disgrâce, le pape Jean III ne partageait pas les sentiments de ceux qui l'entouraient. A plus forte raison, à Ravenne, voyait-on avec épouvante ce qui se préparait.

L'agitation en effet gagnait la péninsule tout entière. On se souvient du schisme inauguré en Italie par les évêques d'Aquilée et de Milan qui persistaient à rejeter le IIe concile de Constantinople. C'est à l'occasion de ce schisme que Fortunat avait pu quitter Aquilée pour venir étudier à Ravenne. Fidèle à la tradition de ses prédécesseurs, le pape Jean III, soutenu par Narsès, continuait à exiger des évêques nouvellement institués un serment écrit d'adhésion au concile. Cette mesure exaspérait les réfractaires. On conçoit tout naturellement qu'ils aient pris parti contre le pape dans la bruyante agitation occasionnée par le despotisme de Sophie et qu'ils se soient faits les plus puissants auxiliaires de l'impératrice. Il suffisait que Jean III se fût publiquement déclaré en faveur de Narsès pour qu'ils se jetassent aveuglément dans la ligue opposée. Ils ameutaient l'opinion publique, soulevaient le peuple et organisaient une ambassade à Constantinople pour se plaindre du gouverneur et du pape. Plus tard, l'invasion d'Alboin en Italie les comblera de joie. Ils appelaient de tous leurs vœux l'épée des Lombards qu'ils espéraient engager facilement dans leur querelle contre le pontife de Rome.

De fait, l'idée de la prochaine invasion s'imposait à tous avec une évidence qui croissait tous les jours. Jusque-là, le bras qui avait vaincu Vitigès n'avait pas cessé d'être redoutable malgré le grand âge de Narsès, et il tenait en échec la puissance de l'envahisseur menaçant. Alboin n'était pas un inconnu pour l'Italie : jadis, il avait aidé Narsès à détruire l'empire des Goths ; depuis cette époque, il était resté officiellement son ami, mais, dans la réalité, il attendait impatiemment la mort de ce général qu'il regardait comme le seul obstacle à ses projets ambitieux. Lui-même venait d'anéantir la nation gépide dans une bataille décisive. Maître de la Pannonie, le roi lombard rêvait comme jadis Attila et Genséric, la conquête de la péninsule italienne : Rome attirait toujours les Barbares.

*
* *

Tels étaient les événements qui avaient marqué les années 564 et 565 : l'empire ébranlé, la cour et l'administration livrées aux caprices de Sophie, l'Italie privée de ses meilleurs défenseurs et sur le point de connaître encore la ruine et la dévastation, enfin les tribus lombardes aux aguets, prêtes à profiter de la première occasion qui leur serait offerte, tout cet ensemble de circonstances était de nature à faire réfléchir les moins prévoyants. Les habitants de Ravenne étaient les mieux placés pour juger le péril dans son ensemble, car tout avait son écho dans la capitale. Bien plus, ils pouvaient n'être pas sans inquiétude sur la route que suivrait l'envahisseur et sur le sort que leur réservait Alboin, dont les premières bandes commençaient déjà à déborder les frontières de la Vénétie.

On vivait donc à Ravenne dans un état d'insécurité qui empirait chaque jour. Quoi d'étonnant dès lors que certains citoyens, libres de toute attache, aient songé à quitter la ville et à aller chercher ailleurs une existence plus tranquille ?

Fortunat fut du nombre. Mais vers quel pays se dirigerait-il ? Constantinople pouvait offrir quelque attrait, sinon quelque profit, à un panégyriste habile dans l'art de flatter les grands. Mais combien dangereux était devenu le séjour à la cour depuis le nouveau règne... Il y fallait un génie de l'intrigue dont Fortunat se sentit toujours dépourvu.

L'Espagne et l'Afrique, pays ariens, étaient devenus, depuis les invasions wisigothe et vandale, peu sensibles à la culture romaine. Ils ne pouvaient convenir au poète, qui comptait avant tout sur la facilité de son esprit et sur le vernis élégant de son éducation pour se tailler une sorte de renommée locale.

Restait la Gaule. Pacifiée par Clotaire, partagée à sa mort en quatre grands royaumes, c'était là seulement que l'on pouvait rencontrer un calme relatif et, en même temps, se trouver en contact avec une culture vieille de plusieurs siècles, dont les nouveaux conquérants étaient déjà imprégnés. En face de la décadence gallo-romaine et de la barbarie franque à peine civilisée, il pourrait faire bonne figure et apparaître là-bas comme le représentant d'une civilisation vers laquelle tendaient les regrets de la vieille noblesse indigène, non moins que l'admiration empressée des Francs victorieux.

Fortunat tournait donc ses regards vers la Gaule. Aussi bien, son éducation littéraire était terminée et il n'avait guère que deux carrières ouvertes devant lui : il pouvait entrer dans le clergé ou rechercher une chaire dans les écoles. Mais le renoncement aux joies du siècle et l'obligation d'assurer un enseignement suivi ne convenaient guère à cet esprit léger et curieux. Son indécision se prolongeait depuis longtemps. D'autre part, la bravoure n'était pas

sa vertu dominante et les événements critiques qui se préparaient lui parurent un motif suffisant, sinon pressant, de quitter sa patrie.

Un geste de piété lui en fournit le prétexte.

*
* *

Vers le même temps une ophtalmie aiguë mit Fortunat et son ami Félix en péril de perdre la vue. Souffrances intolérables, remèdes inefficaces, cécité menaçante, ils en étaient là lorsque l'inspiration leur vint à tous deux de recourir à la protection de saint Martin.

Nous pouvons difficilement nous figurer, à quatorze siècles de distance, la popularité extraordinaire, la vénération, le culte, dont on entourait la mémoire de l'évêque de Tours dans la chrétienté tout entière. C'était l'intercesseur tout-puissant, le thaumaturge universel auquel chacun recourait avec confiance. L'imagination des peuples, frappée par la vue des prodiges qu'elle attribuait à la prière du saint ne tarda pas à en grossir le nombre et à créer cette foule de légendes qui, jusqu'à nos jours, ont fait de saint Martin un des noms les plus généralement connus de notre histoire religieuse.

Mais laissons parler Fortunat : il se dirige vers la basilique des saints martyrs Jean et Paul. L'autel était surmonté d'une fresque représentant saint Martin, et, au pied de l'image, brûlait une lampe de verre dont l'huile passait pour avoir procuré déjà plusieurs guérisons :

> Je m'avance en hâte, dit-il, sous l'étreinte d'une vive douleur, désespéré de sentir mes yeux se fermer pour jamais à la lumière. A peine l'huile sainte les eut-elle touchés, qu'une sorte de vapeur de feu sembla s'éloigner de mon front brûlant, et que le médecin devant qui je me tenais mit en fuite le mal avec son bienfaisant remède Jamais mes yeux n'oublieront le miracle du Saint [1].

Fortunat a tenu parole : il n'est pas de nom plus fréquemment répété par lui que le nom de saint Martin. Non content de le célébrer à chaque occasion dans ses ouvrages, il lui a consacré une de ses plus longues productions : un poème épique en quatre chants.

Ce fut après cette guérison que Félix entra dans les ordres. Pour Fortunat, il ne voyait pas encore se dessiner sa vocation, mais il s'arrêta à un parti qui avait l'avantage de concilier sa dévotion à saint Martin et son désir de quitter Ravenne ; il partirait en pèlerinage à Tours, vénérer le tombeau du thaumaturge [2].

1. Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 687 et suiv.
2. *Idem*, I, 47. La date du départ de Fortunat a donné lieu à plusieurs discussions. Brower dit qu'il est arrivé en Gaule en 565. C'est aussi l'opinion de Pagi dans ses notes aux

Ses préparatifs ne le retardèrent pas. Au fond, il lui importait moins de voyager en grand seigneur que de paraître en pays étranger comme un voyageur intelligent, pieux, curieux de voir et d'apprendre, sympathique à tous ces titres : « Un esprit aiguisé et inventif, des mots qui sonnent comme des grelots, et surtout grande abondance de ces manières de parler creuses, de ces phrases à moule où l'on met tout ce qu'on veut... avec cela, ce Gil Blas du VIe siècle se disait qu'on ne devait guère manquer d'auberges. Il avait des lettres de recommandation pour quelques évêques et il avait réglé ses étapes d'après le nombre probable de châteaux qui se pouvaient trouver sur sa route [1]. »

*
* *

De Ravenne, le voyageur qui choisissait. pour se rendre en Gaule le chemin du Nord, à travers les pays germaniques, voyait s'ouvrir devant lui deux routes dans des directions différentes : l'une, suivant la vallée de l'Adige, monte droit en Bavière par le col de Brenner : c'est la plus directe. L'autre, passant à Osopo, entre par le col de Tarvis dans la province de Carinthie : c'est celle que choisit Fortunat [2].

Il franchit le Pô et les fleuves de la Vénétie, traversa le Tagliamento et passa le col de Plaecken. Puis, à travers les Alpes carniques, il suivit le cours de la Drave, gagna le Norique, la Rhétie et, par la vallée de la Lech, arriva à Augsbourg. Enfin, après avoir traversé le haut Danube et le Rhin, il entra à Metz, capitale de l'Austrasie.

Dans quelles conditions s'effectua ce voyage ?

Le territoire qui constitue aujourd'hui l'Allemagne était alors partagé entre quatre grands peuples : Alamans, Bavarois, Thuringiens et Saxons. Vaincus par Clovis et par ses petits fils, pendant la première moitié du VIe siècle, ces royaumes s'étaient trouvés réunis à celui des Francs, tout en conservant une certaine existence nationale. Peu à peu, ils avaient été pénétrés par la culture latine et par la prédication chrétienne. Certes, ils conservaient encore une grande rudesse de mœurs, mais Fortunat savait bien, en quittant Ravenne, que les habitants des pays germaniques, tout barbares qu'ils fussent, n'étaient pas absolument des sauvages.

On était en plein hiver, et Fortunat voyageait à cheval. C'est dire qu'il put jouir à son aise du spectacle splendide des cimes couvertes de neige, des glaciers tantôt enveloppés de brume, tantôt étincelants de l'éclat fugitif d'un

Annales de Baronius pour l'année 564. Liruti incline pour 567, ou au plus tôt 566. Mais nous croyons, avec les deux premiers, et avec Luchi, que Fortunat arriva en Gaule dans les derniers mois de 565 ou au début de l'année suivante. Il assista, en effet, en 566, au mariage de Sigebert et de Brunehaut dont il composa l'épithalame. (Cf. *infra*, liv. II, ch. I), p. 96.

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 188.

2. Quels motifs déterminèrent Fortunat dans le choix de son itinéraire ? C'est un point qu'il est malaisé de déterminer, en l'absence de tout document.



rayon de soleil [1]. Ces pentes abruptes, où le cavalier se trouvait parfois suspendu entre ciel et terre, ces gorges sauvages des Alpes, où roulaient en mugissant les torrents tributaires du Danube, tout cet ensemble grandiose et effrayant n'était pas pour laisser insensible l'imagination du poète [2]. Il y avait là, semble-t-il, ample matière à faire vibrer les cordes de sa lyre.

En entrant dans les villes, Fortunat, se souvenant qu'il voyageait en pèlerin, allait d'abord aux églises et au tombeau des martyrs qu'on y vénérait. A Matsch, c'est le bienheureux Valentin ; à Augsbourg, la bienheureuse Afra [3]. Souvent, il recevait l'hospitalité de quelque évêque lettré, Sidoine à Mayence, Nicétius à Trèves, Villicus à Metz, qui lui faisait les honneurs de son palais ; et le poète le remerciait de son accueil par quelques-uns de ces compliments dont son œuvre nous a conservé plusieurs exemples.

Mais quand la journée de marche avait été fatigante, quand la chevauchée avait été laborieuse, à travers les brumes si froides et si épaisses qu'on croyait marcher dans un nuage de glace, brisé de lassitude, Fortunat frappait à la porte de quelque forteresse qui s'ouvrait bénévolement devant lui [4]. Dès qu'il avait dit son nom, son pays, toutes les richesses de l'hospitalité barbare étaient offertes au poète italien. Le Boïarien des rives du Lech, l'Alaman des bords du Danube, sans cesse en rapports avec l'administration romaine ou gallo-franque, savaient assez de latin pour comprendre leur hôte. Fortunat d'ailleurs contait à merveille ; puis, c'était un barde aussi ; il savait chanter et volontiers il chantait, quoi ? Peut-être le caractère imposant de la nature qu'il avait sous les yeux. En d'autres lieux, il ne se montre pas insensible à la beauté des paysages, fleuves courant entre les collines, villa agréablement située ou plage de l'Océan [5]. Ce n'est point parmi les barbares qu'il ménagea son goût pour les improvisations poétiques dont nous le verrons si prodigue :

Pendant ce long voyage à travers les pays barbares, dit-il, fatigué de la marche, quand je n'étais pas alourdi par le vin, — sous un froid glacial, inspiré par une muse tantôt gelée, tantôt trop échauffée, — comme un nouvel Orphée, je chantais aux échos des bois et les bois me renvoyaient mes chants. Jugez vous-même si, voyageant ainsi à grandes journées, j'ai pu rien faire de raisonnable, alors que je n'avais ni la crainte d'un critique pour prévenir mes écarts, ni l'autorité de la règle pour me soutenir, ni les applaudissements d'un compagnon pour m'encourager, ni la sévérité d'un lecteur instruit pour me montrer mes fautes ; alors que j'avais pour auditeurs des Barbares, incapables de faire la différence d'un bruit rauque à une voix harmonieuse et de distinguer le chant du cygne avec le cri de l'oie.

Seule la harpe bourdonnante répétait trop souvent leurs chansons sauvages ; et moi, au milieu d'eux, je n'étais plus un musicien ni un poète mais un rat grignotant quelques méchantes bribes de poésie. Je ne chantais pas, je chantonnais mes vers, tandis que mon auditoire assis, la coupe d'érable en main, portait santés sur santés

1. Fortunat, *Miscellan.*, Prologue.
2. *Id.*, *ibid.*
3. *Id.*, *Vit. Mart.*, IV, 643.
4. *Id.*, *Miscellan.*, Prologue.
5. *Id.*, I, 9, I, 20, III, 14, etc.

et débitait mille folies faites pour révolter jusqu'au dieu Bacchus. Ai-je pu faire œuvre d'artiste dans ces orgies où il faut déraisonner comme les autres, si l'on ne veut paraître insensé, — à l'issue desquelles on est heureux de reprendre le droit de vivre, après n'avoir fait que boire ; d'où l'on sort enfin, comme une Bacchante, la tête troublée, non par l'enthousiasme de l'inspiration, mais par les vapeurs de la folie ; lorsqu'à mon sens, le jeûne même chez ces brutes est encore de l'ivresse ...[1] ?

Le tableau n'est pas flatté ; est-il exagéré ? C'est peu probable et les points de comparaison avec Tacite ne manqueraient pas. En tout cas, tel qu'il nous est présenté, il nous explique parfaitement l'évolution intellectuelle qui résultera pour Fortunat de ce voyage à travers la Germanie.

* * *

Si le poète, pour se rendre en Gaule, avait suivi la route la plus directe, et s'était dirigé vers le terme de son pèlerinage sans adopter le chemin des écoliers, on peut légitimement se demander jusqu'à quel point ses premiers jugements sur la civilisation gallo-franque eussent reflété la joie et l'enthousiasme qui se trahissent à chaque page de l'*épithalame* ou des messages aux évêques.

Fortunat, en effet, arrivait de Ravenne, ville intellectuelle qu'une administration intelligente s'était plu à orner de toutes les productions de l'art et de la science. Que cet Italien raffiné se sentît porté à regarder de très haut les manières grossières et le déréglement des Barbares, voilà qui semble très naturel. Aussi bien le passage entre les deux civilisations était assez brusque.

Toutefois, les mœurs de la cour d'Austrasie, — et en général de toute la Gaule franque, — différaient-elles essentiellement de celles qui avaient excité, sur les bords de l'Inn, la verve satirique de Fortunat ? Certes, il y avait des divergences profondes. Un contact plus immédiat avec le monde romain et chrétien avait appris aux fils de Clovis à se conduire en rois et non plus en chefs de bande. Cependant, par bien des côtés, cette civilisation gallo-franque restait encore barbare : la rudesse et l'intempérance des sujets de Chilpéric n'avaient encore cédé complètement ni à la force persuasive du christianisme, ni à la fusion avec l'élément indigène, ni aux rudiments de culture romaine que les rhéteurs essayaient de leur inculquer.

Si Fortunat était passé directement de Ravenne dans ce milieu, malgré les exigences de ses panégyriques, il aurait remarqué et enregistré des détails vraiment trop peu en harmonie avec la manière de vivre qu'il avait connue jusqu'alors. En tout cas, aux quelques paroles de mauvais latin que lui eût débitées un grand propriétaire, il ne se fût point écrié : « Sous ta direction,

1. Fortunat, *Miscellan.*, Prologue.

Rome nous est ici rendue », compliment qu'il adressa au duc Lupus dès son arrivée en Gaule [1].

Voilà précisément quelle a été, pour Fortunat, l'utilité de son voyage en Germanie : il a pris un contact direct avec les Barbares, et, par réaction, quand il arrivera dans un pays de demi-civilisés, il sera porté à tout admirer, et les constructions de l'évêque Nicétius [2], et la théologie hétérodoxe de Chilpéric [3], et les vers boiteux de l'évêque Bertchramm [4]. Si l'on veut comprendre les portraits de Fortunat et ses aperçus sur la société gallo-franque, il ne faut jamais perdre de vue que cette société constitue le terme moyen entre la civilisation raffinée de Ravenne, qu'il a quittée depuis un certain temps, et la rudesse barbare dont il vient d'avoir tout récemment le spectacle. Ce voyage l'a mis à même d'apprécier à sa juste valeur la culture, déjà avancée, de son nouveau milieu, — de comprendre et d'excuser en même temps ce que cette culture conservait encore de brutal et d'inachevé. Par là, Fortunat se trouvait tout préparé à devenir le poète officiel de l'époque mérovingienne.

*
* *

Il ne faut pas méconnaître aussi combien ce séjour au milieu des Germains a élargi l'horizon intellectuel de Fortunat. Quelque fût son dégoût pour les habitudes des peuples qu'il visitait, il ne sentait plus en lui, impérieux et exclusif, ce mépris inné du Romain pour le Barbare, que nous pouvons relever chez la plupart des classiques.

« Ce plébéien avait grandi sous la domination des Goths... et le nom de Barbare n'était plus pour lui qu'une réminiscence classique. Une descendante de rois qui avaient commandé à des bandes sur les bords de la Caspienne ne lui apparaissait point si dénuée de noblesse.

« Il n'avait garde, par un vain préjugé dont il était peu touché, de bouder les plaisirs qui venaient à lui : il allait donc partout où on l'invitait, plein d'un égal enjouement et changeant d'âme comme il eût changé de costume. Chez les Gallo-Romains, il se montrait comme le prince des raffinés et le roi du sourire ; chez les Barbares, il allait jusqu'au rire...

« Et tout de même, le soir, à table, il y avait une nuance de respect dans les procédés qu'on avait entre lui et les rauques bardes nationaux. Quand ceux-ci accordaient leur rude harpe et entonnaient leurs chants sauvages, à la gloire des chefs de steppe et des splendides chevauchées des ancêtres, les

1. Fortunat, VII, 8.
2. *Id.*, III, 13.
3. *Id.*, IX, 1.
4. *Id.*, III, 17.

pauvretés de Fortunat devaient lui paraître toutefois bien étriquées et bien exsangues.

« Et si, par hasard, glissait devant lui le visage de quelque jeune fille, il y pouvait mesurer des profondeurs de mélancolie inconnues aux âmes latines. Un besoin réciproque et impossible de se comprendre, elle et lui, devait mettre un charme poignant à ces furtives émotions. Elles étaient celles dont les mères, reines implacables ou troupeau plaintif, dominatrices de hordes ou traînées à la queue des coursiers par les froides plaines de l'Asie, avaient connu, insolentes ou fatales, l'orgueil des espoirs sans limite ou les extrémités de la douleur. Elles étaient nées sous les bâches des chariots, à la lueur triomphale des incendies ou dans la détresse éperdue des fuites... Et maintenant, immobiles et parées, comme ces icônes de Byzance entrevues jadis aux jours de pillage, elles entendaient chanter en elles le regret des neiges et des landes.

« Ce furent les premières visions où s'agrandit l'âme de Fortunat qui ouvrit ainsi, sans presque y songer, et rien qu'en étant amoureux et curieux, à la poésie, des voies qui auraient pu la renouveler, s'il avait été imité [1]. »

Il y a sans doute dans ce tableau trop d'imagination. Mais il exprime bien l'influence intellectuelle que durent exercer, sur Fortunat, ces chants barbares dont il semble, à première vue, faire si peu de cas. Et, par là, peut-être, on peut s'expliquer, comment un jour il pourra composer, au nom de Radegonde, le poème sur la Thuringe, dont Ch. Nisard a nié l'authenticité, dans lequel Ozanam, Ampère et d'autres se sont plu à relever des réminiscences des Eddas ou des chants germaniques.

Et des figures de femmes germaines passent elles aussi dans l'œuvre de Fortunat : Vilihuta, femme de Dagaulf [2], Ultrogothe [3], Radegonde elle-même, — physionomies étranges et attirantes, sur lesquelles le sceau du christianisme est marqué. Presque toujours, dans ces palais ensanglantés des rois francs, à côté d'âmes violentes jusqu'à la barbarie, vindicatives jusqu'à l'atrocité, le regard peut se reposer sur une douce et sympathique créature, fille, épouse ou sœur, qui adoucit les colères, obtient le pardon des coupables et expie, par une vie de pénitence, les scélératesses qu'elle ne peut empêcher.

*
* *

Est-il exact enfin que Fortunat soit redevable à la fréquentation des Barbares « d'avoir évité pour leur plaire cette pompe exagérée de figures mythologiques que n'auraient pas comprise les Germains, encore insuffisamment imprégnés de culture romaine [4] » ?

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 191.
2. Fortunat, IV, 26.
3. Fortunat, VI, 6.
4. Ebert, *Histoire générale de la Littérature au Moyen Age en Occident*, Leipzig, 1889, traduction française par Aymeric et Condamin, t. I, p. 558.



L'affirmation est surprenante, car il n'y a pas dans l'œuvre entière de Fortunat un poème où le décor mythologique s'étale avec plus de complaisance que dans l'épithalame de Sigebert [1], et cette pièce, la première que Fortunat ait composée à la cour d'Austrasie, date de 566, l'année même où il achevait son voyage en Germanie.

Qu'il y ait d'ailleurs dans les pages qu'Ebert a consacrées à Fortunat, — à côté d'une étude approfondie de l'œuvre et de l'écrivain, — une tendance à faire ressortir tout ce qui peut mettre en relief la prépondéance, la prédestination plutôt de l'élément germanique, cela ne paraît point douteux et il est permis d'en sourire Il était peut-être moins indiqué de partir en guerre, bruyamment [2], contre les tendances nationalistes du critique et de transformer un point d'histoire littéraire en une question de patriotisme.

Mais revenons à Fortunat. Qu'allait-il trouver au juste dans cette Gaule mérovingienne que, dès ses premiers pas sur les bords du Rhin, il avait appris à aimer ?

1. Fortunat, VI, 1.
2. Cf. R. Aigrain, Un « Latin en Germanie » (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre, 1916, p. 19 et suiv.)

CHAPITRE V

L'INFLUENCE MÉROVINGIENNE : L'ARRIVÉE EN GAULE

Etat de la Gaule au VIe siècle : le passé gallo-romain ; la Neustrie et l'Austrasie.
La cour d'Austrasie en 566. Sigebert et Brunehaut. Fortunat prononce leur épithalame : son succès et les amitiés qu'il se crée.
Excursions et voyages de Fortunat en Gaule : Verdun, Paris, Tours et le tombeau de saint Martin, Bordeaux, l'Espagne. Le retour par la Saintonge et Ligugé. — Premier aperçu sur la société mérovingienne.

La domination franque établie par Clovis n'avait pas été affaiblie par les partages successifs de 511, 534 et 561. Quelles que fussent les causes de faiblesse intérieure, — querelles domestiques, empiétements de la noblesse et concessions du pouvoir royal, la suprématie de l'élément germanique sur les populations celtes et gallo-romaines continuait de s'affirmer par la prépondérance d'une autorité centrale, dont le souci principal était de faire rentrer l'impôt en pressurant sans mesure le peuple des villes et des campagnes. Peut-être n'a-t-on pas mis jusqu'ici suffisamment en lumière cette importance des questions financières à l'époque mérovingienne. Pourquoi, sinon parce que cette époque nous apparaît toujours plus ou moins sous les couleurs romantiques dont l'a parée l'imagination, plus que l'érudition, d'Augustin Thierry ? Grégoire de Tours cependant, Fortunat et les chroniqueurs nous indiquent très nettement dans leurs écrits le caractère positif et réaliste de cette période, soit à propos de l'administration générale des royaumes mérovingiens, soit au sujet des luttes ethniques par lesquelles réagissaient les deux peuples en présence.

En 566, Clotaire était mort depuis cinq ans, et ses quatre fils s'étaient partagé ses états. Charibert, roi de Paris, devait disparaître l'année suivante et laisser son royaume à ses trois frères ; Gontran, roi de Burgondie, une des figures les moins antipathiques parmi les rois mérovingiens, sera jusqu'à sa mort le modérateur des querelles entre Austrasiens et Neustriens, et, par l'appui qu'il donnera alternativement au plus faible, empêchera ces deux

royaumes ennemis de se détruire. Chilpéric I[er], roi de Neustrie, l'assassin de Galeswinthe et le mari de Frédégonde, a été cloué au pilori par Grégoire de Tours, comme le *Néron du VI[e] siècle*. Enfin, Sigebert I[er], roi d'Austrasie, l'époux de Brunehaut, est considéré par les historiens comme un prince énergique et généreux, qu'une mort tragique et prématurée empêcha seule de réaliser les grands desseins politiques conçus par son intelligence pénétrante.

Chilpéric, Frédégonde, Sigebert, Brunehaut, — et au-dessus d'eux, Radegonde, l'ancienne épouse de Clotaire, devenue simple religieuse au couvent de Poitiers, voilà les figures qui dominent l'histoire mérovingienne à partir de 560. La vie de Fortunat va désormais se partager entre ces différents personnages ; c'est avec eux, ou avec leurs créatures, que nous allons nous trouver en contact à chaque page de son œuvre.

*
* *

Il était naturel que la mise en présence des populations germaniques et de l'élément gallo-romain [1] donnât, par un phénomène d'influence mutuelle bien explicable, une série de physionomies composites qui représentent assez exactement ce que dut être cette société mêlée du VI[e] siècle.

Des deux côtés, une force et une faiblesse.

Du côté gallo-romain, la civilisation romaine, avec une partie des vertus qui avaient fait la grandeur de l'ancienne Rome, nuancées, adaptées, mises au point par quatre siècles de christianisme ; en même temps, tous les raffinements des époques de décadence, la mollesse, le découragement et cette éternelle philosophie de *l'A quoi bon ?* qui rendait lâches les âmes naturellement vaillantes et les laissait sans force pour réagir contre les envahissements de l'esprit germanique.

Du côté barbare, rudesse et sauvagerie ; mais aussi, bravoure et courage militaire, esprit d'initiative et point d'honneur, — toutes qualités viriles qui insuffleront une énergie nouvelle à l'élément indigène et renouvelleront le monde gallo-romain prêt à se corrompre.

Et, par réaction, la barbarie elle-même voudra prendre figure de civilisation. Les Alamans des forêts germaines écoutaient, béants d'admiration, les rhapsodies de Fortunat. Les comtes francs voudront à leur tour composer des vers latins. Il n'y aura pas de réunion, pas de fête, sans qu'une part y soit faite aux divertissements de l'intelligence. C'est uniquement par cette disposition de la noblesse franque qu'il faut chercher à expliquer le succès de Fortunat et la renommée prodigieuse qui l'attendait en Gaule.

Certes, les deux aristocraties coexistaient toujours, — forcées, pour le bien

1. Cf., pour la description géographique des royaumes francs au VI[e] siècle : A. Jacobs, *Géographie de Grégoire de Tours, Frédégaire*, etc., Paris, 1860 ; Longnon, *Géographie de la Gaule au VI[e] siècle*, Paris, 1878.

commun, de vivre en bonne intelligence, mais sourdement méfiantes et parfois rivales. Elles se réconciliaient cependant toutes deux dans le culte des lettres : la jeune aristocratie, d'origine germanique, qui occupait les grands commandements, suivait avec empressement les exemples de Chilpéric et de Sigebert, qui se piquaient de littérature ; l'autre, vieille et presque caduque, remplissait les magistratures civiles :

« La première avec un mélange de faste, de rudesse et de simplicité, — la seconde, avec une affectation marquée d'élégance, et des façons surannées, quelque chose d'assez analogue à la société française du premier empire, avec la noblesse récente des maréchaux et celle du faubourg Saint-Germain et des émigrés, l'une plus flatteuse, l'autre peut-être plus passionnante.

« Les évêques, la plupart lettrés, et les quelques grands seigneurs gallo-romains, qui avaient eu l'habileté de garder au milieu des barbares, en acceptant le fait accompli, leur situation d'avant la conquête, ressentaient comme un orgueil mélancolique à choyer cet enfant perdu de la civilisation morte. Ensemble, on se croyait encore un peu à Rome ; on était heureux de se retrouver quelques instants, aristocrates de l'intelligence, et de goûter des plaisirs savants où ne pouvaient s'associer quelques désirs qu'ils en eussent, les maîtres qu'on méprisait. Volontiers, ils eussent accaparé le poète, qui avait l'air de se laisser faire, mais en réalité n'avait pas de parti et était homme à se montrer Romain avec les Romains, barbare avec les barbares [1]. »

Voilà donc le public auquel son éducation antérieure et son voyage en Germanie avaient admirablement préparé Fortunat. C'est, en raccourci, toute cette admirable galerie de portraits mérovingiens éparse à travers son œuvre.

Dès lors, il semble bien que l'on ne doive pas accorder un crédit exagéré au pessimisme de Grégoire de Tours. Certes, la société nouvelle, où il entrait encore tant d'éléments barbares, ne pouvait passer pour entièrement civilisée. Mais il faut prendre garde aux mots et ne pas se laisser influencer par ces qualifications de barbares, de Germains, ou de Germanie que l'on trouve distribués un peu à tort et à travers, même chez Fortunat : dans les poésies consacrées à Brunehaut et à Galeswinthe, les noms de Gaule et de Germanie semblent parfois interchangeables. « Et si le roi Sigebert règne en pays germanique, c'est qu'il étend son autorité, plus ou moins effective, jusqu'aux Rhéties et au Norique, cédés aux Francs par Vitigès ; c'est aussi que, parmi les régions proprement austrasiennes, figurent les anciennes provinces romaines de Germanie, dont un lettré comme Fortunat, — s'il a lu à Ravenne quelque document comme la *Notitia dignitatum*, — peut ne pas avoir perdu le souvenir. Mais ces provinces *germaniques* n'en forment pas moins corps avec la Gaule latine, et sont de plus en plus les héritières des destinées romaines [2]. »

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 190-191.
2. R. Aigrain, *Un Latin en Germanie*, p. 28.

*
* *

C'était un poète déjà célèbre qui se présentait à la cour d'Austrasie en 566. L'accueil qu'il avait reçu des évêques de Mayence et de Trèves avait fondé sa renommée et il est possible que la recommandation de ces prélats n'ait pas été étrangère à la mission flatteuse dont allait se voir honorer Fortunat ; mais, en vérité, ce bel esprit arrivait à point d'Italie pour célébrer le grand événement dont la ville de Metz était toute agitée.

Tandis que ses trois frères, plongés dans la débauche, concluaient des mariages indignes de leur rang et descendaient jusqu'aux filles de service, Sigebert, loin de les imiter, n'en conçut que dégoût et résolut de chercher une alliance royale.

Il y avait alors, à Tolède, au palais du roi wisigoth Athanagild, deux jeunes princesses de caractère bien différent, dont la destinée devait être aussi bien inégale. L'aînée, Galeswinthe, la future victime de Chilpéric, était douce, affectueuse et d'un charme tranquille ; la plus jeune, Brunehaut, d'une beauté déjà célèbre, d'une intelligence peu commune, ambitieuse et prudente à la fois, devait soutenir presque seule, pendant vingt ans, la charge du royaume austrasien.

Sigebert l'avait demandée en mariage par l'entremise de son maire du palais, le noble Gogon ; l'ambassade était sur le chemin du retour et Metz avait revêtu sa parure de fête pour faire accueil à la nouvelle princesse et honorer les invités du roi.

Or les invités étaient tous les seigneurs d'Austrasie, comtes des villes, gouverneurs des provinces septentrionales ou chefs des anciennes tribus d'outre-Rhin, assemblée imposante du plus curieux aspect. Ici, le noble Gaulois, poli, insinuant, cultivé ; là, plein de fierté et de brusquerie, quelque leude au costume franc ; et un peu partout, de vrais sauvages de la Forêt-Noire, ou des bords du Danube, hérissés de fourrures, gens rudes de manières comme d'aspect.

C'est à Fortunat qu'échut l'honneur de donner à ces plaisirs de noce, un peu grossiers, une direction plus relevée et d'y faire valoir les droits de la poésie. Ne nous étonnons donc pas de le voir saisir avec empressement cette occasion toute trouvée d'un épithalame [1], thème fait à souhait pour déployer devant ses auditeurs émerveillés les ressources de son esprit et les réminiscences mythologiques qui lui sont chères. Certes, nous eussions préféré, — à treize siècles de distance, — le voir peindre à larges traits le tableau qu'il avait sous les yeux, et faire ainsi ressortir ce qu'avait de pittoresque, en même temps que de symbolique, ce mélange des deux civilisations qui était en

1. Fortunat, VI, 1, *De Sigibertho rege et Brunechilde.*

train de s'opérer à la cour d'Austrasie. Mais Fortunat n'est pas encore arrivé au moment où il se dégagera des leçons de l'école, et il faut le prendre tel qu'il est, visant plutôt à l'imitation qu'à l'originalité, abondant en traits de mauvais goût, mais naturel parfois, facile toujours.

Nous aurons occasion de revenir en détail sur cet épithalame de Sigebert [1]. Ce que nous devons noter ici, c'est l'importance de cette première manifestation poétique pour toute la carrière de Fortunat. Il établit par un coup d'éclat sa réputation littéraire ; il gagne les bonnes grâces du couple royal et s'insinue dans l'amitié des grands réunis à la cour. Bien mieux, ce sont les plus nobles personnages qui viennent à lui, le reçoivent, le promènent : Gogon, Bodéghisel, Jovinius, l'évêque Villicus, et combien d'autres. C'est au séjour de 566 à la cour d'Austrasie qu'il faut faire remonter la plupart de ces amitiés qui, fidèlement entretenues par la suite, donneront lieu à cette correspondance versifiée dont nous retrouvons la plupart des éléments dans l'œuvre poétique de Fortunat [2]. Mieux encore : c'est dans l'épithalame de Sigebert qu'il faut voir la source de ce crédit extraordinaire qui accompagnera Fortunat à travers toute la Gaule. Il va bientôt parcourir les provinces : à Verdun, Châlons, Paris, Tours, Saintes, Bordeaux, partout les évêques et les nobles l'accueilleront comme un personnage de marque ; et le fait que l'on considérait Fortunat comme le prince des poètes ne suffirait pas à expliquer à lui seul un pareil empressement, si l'on n'avait su en même temps qu'il était le poète des princes.

Se rend-on bien compte de l'importance que prendra, aux yeux de Radegonde elle-même, l'influence de cet étranger à la cour d'Austrasie ? Elle ne pouvait confier à n'importe quelles mains la gérance temporelle de son monastère ni les messages qu'elle croyait devoir adresser aux évêques et aux rois. Fortunat, par la bienveillance universelle qui s'attachait à son nom, se trouvait tout désigné pour tenir, au couvent de Poitiers, le rôle qui remplira désormais la moitié de son existence.

Autre précision que suggère l'empressement de la noblesse autour de Fortunat :

Son amitié avec Gogon, l'un des principaux officiers du roi Sigebert, — celui qui avait ramené Brunehaut de Tolède à Metz, — fournit un moyen facile d'élucider une des principales questions qui se poseront à propos des poésies contestées. De qui en effet Fortunat tenait-il les traits de mœurs qui parent, — et plus souvent qui déparent, — le poème sur Galeswinthe ? N'est-ce pas du personnage qui avait été le chef de la première ambassade et qui avait ramené pour Sigebert la fille d'Athanagild ? N'est-il pas naturel que Gogon, lorsqu'il reçut le poète à Metz, lui ait communiqué quelques détails sur la mission qu'il venait d'accomplir à la satisfaction de son maître [3] ?

1. Cf. liv. II, ch. I : *Fortunat poète de cour et panégyriste des grands*, p. 96 et suiv.
2. Fortunat, livres IX et X.
3. *Idem*, VI, 5. Quant aux traits personnels à Galeswinthe, il devait les tenir soit de la jeune fille elle-même, entrevue lors de son passage à Poitiers, soit de quelque personnage qui l'avait accompagnée.



Enfin, dernière remarque : On peut ne pas se ranger à l'interprétation de Brower qui veut voir dans la pièce I du livre VI (v. 15 et 16) :

« Sic modo cuncta favent, dum prosperitate superna
Regia Caesareo proficit aula jugo. »

une allusion à la présence d'ambassadeurs venus de Constantinople pour le mariage de Sigebert. C'est peut-être élargir outre mesure le sens de l'adjectif *caesareo*. Mais le poète n'avait pu ignorer que des relations suivies existaient entre l'Austrasie et la cour de Byzance. Déjà peut-être la mission du Franc Warimaire et de l'Arverne Firmin auprès de Justin II était-elle décidée ?

Il est de fait que les chefs barbares établis en Gaule n'avaient jamais songé un instant à se soustraire à la suprématie de l'empereur. Dégagés de toute obligation à l'égard du patrice italien, ils se rattachaient directement à Constantinople, — et à ce changement d'obédience, ils gagnaient une indépendance plus large. Ils s'avouaient vassaux et cessaient par le fait d'être sujets ; ils acceptaient des titres et des dignités byzantines, mais l'action de ces titres ne modifiait en rien leur droit à exiger une entière soumission des populations de langue romane [1].

Sigebert et Brunehaut avaient à cœur le maintien de ces bonnes relations avec l'empire d'Orient : Fortunat dut avoir connaissance de leurs dispositions et de la mission qui se préparait. Dès lors, comment nier l'authenticité du poème sur la Thuringe [2] ou de la lettre à Artachis [3], en se fondant sur le fait que Fortunat ne savait rien de l'empire byzantin où les parents de Radegonde s'étaient exilés ? Comment déclarer apocryphe la lettre à Justin II et à Sophie [4], sans écarter les témoignages formels de Grégoire de Tours et de Baudonivie, la biographe de Radegonde ? Il paraît inadmissible d'établir des théories sur des données aussi fragiles, et certains critiques [5] se seraient épargné des erreurs notables s'ils n'avaient pas perdu de vue que Fortunat, dès son arrivée en Gaule, avait vécu à la cour et qu'il en avait retiré double profit : une connaissance générale de la politique des rois francs avec l'empire byzantin ou les puissances rivales, — et des relations d'amitié soigneusement entretenues avec les principaux personnages de l'époque. Quand Fortunat se fixera à Poitiers, auprès de Radegonde, sa situation nouvelle ne fera qu'accroître à son égard et la bienveillance des rois et l'amitié des grands.

1. Cf. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, Paris, 1888.
2. Fortunat, App. I : *De excidio Thuringiae*.
3. *Id.*, App. IV : *Ad Artachin*.
4. *Id.*, App. II : *Ad Justinum et Sophiam Augustos*.
5. Cf. Ch. Nisard, *Le poète Fortunat*, Paris, 1890 ; Briand, *Vie de sainte Radegonde*, Poitiers, 1898.

*
* *

On se souvient, peut-être, que Fortunat était parti de Ravenne en pèlerin, et que le but de son voyage était de révérer à Tours le tombeau de saint Martin. Quand les fêtes nuptiales de Metz furent terminées, le poète se rappela son vœu et recommença de voyager par petites journées, — mais combien plus agréablement qu'à travers les Alpes ou la Germanie !....

Il était maintenant pèlerin officiel : Sigebert lui avait donné comme guide le comte Sigoald [1], et cet aimable fourrier avait calculé les étapes de façon à ce que le poète ne manquât jamais de rien et pût, durant le parcours, entrer en relation avec les évêques lettrés qui occupaient les principaux sièges d'Austrasie.

Fortunat fit en Gaule une tournée triomphale. En pouvait-il être autrement ? « On était trop sevré des plaisirs littéraires ; la parcimonie avec laquelle les historiographes nous ont laissé entrevoir l'épopée franque nous éclaire amplement sur leur indifférence de Gallo-Romains pour les produits de la poésie barbare [2]. Les amplifications mythologiques de Fortunat convenaient mieux au public encore capable de les goûter. » Puis notre pays professa toujours, — il garde encore outre mesure, — la superstition de l'étranger. Fortunat, Italien d'origine, fut, au VIe siècle, un de ses brillants caprices : il passionna les palais, les évêchés et les cloîtres. A côté de lui, Grégoire de Tours se croyait le dernier des ignorants [3].

*
* *

Au sortir de Metz, Fortunat alla à Verdun saluer l'évêque Agéricus, le filleul de Thierry et le parrain de Childebert [4]. Puis il se dirigea vers Paris, où saint Germain venait d'assumer la charge épiscopale. C'est donc à ce moment, selon toute apparence, que Fortunat le connut ; il écrivit plus tard sa biographie, témoignage sincère du respect et de l'admiration qu'il avait voués à l'évêque des Parisiens.

Mais le voyageur avait hâte d'arriver à Tours.

La dévotion pour saint Martin était à cette époque si prononcée, si universelle, que les rois, suivant en cela l'exemple de leurs peuples, se faisaient gloire

1. Fortunat, X, 16 et 17 : « Pro comitatu ejus Sigoaldo ».
2. Cf. God. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893.
3. Cf. Callen, *Saint Seurin de Bordeaux d'après Grégoire de Tours et Fortunat*, Paris, 1912.
4. Fortunat, III, 23.

d'honorer le thaumaturge et sa fidèle cité. Caribert exempta d'impôts la ville de Tours et Clotaire fit recouvrir la basilique de lames d'étain. Chilpéric consultait par lettre saint Martin, et l'oratoire du palais reçut en dépôt la petite cape, — *capella*, — du saint. Des clercs en furent constitués les gardiens, et autour d'elle se forma plus tard cette école célèbre qui a donné tant de grands prélats à l'Eglise des Gaules.

L'évêque de Tours était alors Euphronius, pieux, charitable, qui accueillit Fortunat avec une bonté particulière. Le poète saura le louer dignement au souvenir de l'hospitalité reçue [1].

Ses dévotions achevées, — libre par conséquent de tout vœu, — Fortunat ne se disposa nullement à regagner l'Italie. S'il était besoin d'une preuve pour affirmer que la piété ne fut pas l'unique mobile de son voyage en Gaule, on la trouverait dans ce fait qu'il ne songea pas une minute à reprendre la direction de Ravenne.

« Mais, répondent quelques pieux biographes, c'est que la route du retour lui était fermée, et qu'entre temps, l'irréparable s'était accompli en Italie. »

Non ; l'invasion lombarde proprement dite ne date que de 568 : or nous sommes toujours en 566. L'irréparable n'était pas accompli, — mais il était plus menaçant que jamais.

Fortunat le savait ; dès lors, qu'avait-il de mieux à faire qu'à continuer un voyage aussi profitable à sa réputation et de tous points fort agréable ?

Il continua.

*
* *

Descendant vers le Sud, il traversa l'Aquitaine et s'arrêta enfin en Galice, où il fit la connaissance de l'évêque de Braga Martin [2]. Ce qu'il trouva, soit à l'aller, soit au retour, d'amitiés et de relations bonnes à cultiver, ses poésies nous le révéleront en temps opportun. Mais certaines physionomies qui l'avaient frappé davantage, ont pris dans son œuvre un relief particulier.

En se dirigeant vers les Pyrénées, le voyageur italien avait fait connaissance, à Bordeaux, avec l'un des représentants les plus distingués de la noblesse gallo-romaine. Fils d'un sénateur, Léonce s'était uni tout jeune à Placidine, petite-fille de Sidoine Apollinaire et descendant par conséquent de l'empereur Avitus. Mais, après huit ans de mariage, les époux s'étaient séparés d'un commun accord, Léonce pour entrer dans les ordres et se voir bientôt confier la charge épiscopale, — Placidine pour s'adonner, avec celui qu'elle appellera désormais son frère [3], à toutes les œuvres de bienfaisance dont la loue Fortunat.

1. Fortunat, III, 1 à 3.
2. *Id.*, V, 1 et 2.
3. *Id.*, I, 15, 94.



Léonce avait pris plaisir à promener le poète à travers ses églises et ses villas. Les basiliques de Saint-Denys, Saint-Bibianus, Saint-Nazaire, Saint-Vincent avaient permis au voyageur d'admirer la piété et la magnificence du prélat bordelais. Praemiacum, Vérégile, et les autres villas de Léonce lui avaient révélé, chez ses hôtes, une science approfondie du luxe qui savait ne point sacrifier aux nécessités du bien-être les exigences du goût le plus averti.

Ainsi Fortunat prenait de plus en plus contact avec cet épiscopat gallo-romain qui gardait comme un précieux héritage les traditions de Rome et sa culture Peu à peu, le tableau de la société mérovingienne se complète pour lui : il arrive à en situer les différents éléments tels que nous les verrons revivre à travers ses poèmes. On peut vraiment dire que ce voyage de quelques mois à travers la Gaule le disposa directement à devenir, — dans le poste unique où il allait se trouver placé, — le correspondant, le centre intellectuel de tout ce que la société d'alors comptait d'esprits cultivés, ou aspirant à le devenir.

*
* *

Après Bordeaux, Fortunat se mit en route par Saintes vers Ligugé, où il voulait visiter le couvent fondé par saint Martin. Puis il se dirigea vers Poitiers.

Dans quel but ?

Celle qui attirait ainsi sa curiosité et sa vénération occupera une assez grande place dans la suite de ce travail pour mériter ici quelques détails biographiques particuliers.

CHAPITRE VI

L'INFLUENCE DE RADEGONDE : LE SÉJOUR A POITIERS

La physionomie de Radegonde : la Thuringienne, la reine, la religieuse, la lettrée. — Elle retient Fortunat qui se fixe définitivement à Poitiers.
Le rôle du poète au monastère, comme agent du temporel. Son entrée dans les ordres et son épiscopat.

Radegonde est, avec Clotilde, la grande figure de femme du VI[e] siècle : toutes deux reines, elles ont eu à subir les colères d'un époux barbare et les débordements d'une cour peu civilisée ; toutes deux pieuses, elles ont terminé leurs jours dans la prière et la solitude : l'une à Tours, près du tombeau de saint Martin, l'autre à Poitiers, près de la basilique de saint Hilaire.

Fortunat avait pu entendre, à Tours, les récits qui couraient sur la vie austère de Clotilde. Lorsqu'il arriva à Poitiers, il savait par avance ce qu'il devait de vénération à cette autre reine, venue de Germanie, qui avait assisté toute petite au meurtre de ses parents, à la destruction de sa patrie, et qui avait subi finalement, outre l'exil, l'union avec le prince cruel et dissolu dont la violence avait consommé sa ruine.

*
* *

Radegonde était fille de Berthaire, roi de Thuringe, qui avait hérité du royaume de son père Basin, conjointement avec ses deux frères, Badéric et Herménéfrid. Ce dernier, poussé par l'ambition de sa femme Amalaberge, se défit par le meurtre de son plus jeune frère Berthaire, dont il prit les enfants pour les élever dans son propre palais [1].

1. On a prétendu faire remonter à 518 la naissance de Radegonde (Cf. Joërres, *Chronologische... über d. Leben des hl. Radegundis*, Ahrweiller, 1897). C'est beaucoup de précision et

Il fut bon pour les orphelins ; Radegonde grandit sous la tutelle de sa tante Amalaberge, nièce de Théodoric et sœur de Théodat, le futur roi des Goths. L'enfant se lia d'affection avec son cousin Hamalafrid, et cette affection demeurera assez vive pour lui inspirer, cinquante ans plus tard, les sentiments exaltés que Fortunat a enregistrés dans son poème sur la Thuringe [1].

En 531, Herménéfrid se brouilla avec les Francs. Thierry entra en campagne avec son frère Clotaire et son fils Théodebert. Les Thuringiens furent défaits ; au nombre des captifs se trouvaient Radegonde et son frère. Mais la famille royale put s'échapper. La reine Amalaberge finit par rejoindre avec ses enfants la cour de son frère Théodat, à Ravenne, et gagna de là Constantinople. C'est en Orient, qu'après un demi-siècle, Radegonde, par l'intermédiaire de Fortunat, enverra rechercher des nouvelles sur les seuls parents qui lui restent [2].

Remarquons en passant que, sur toute cette période, il faut accueillir avec une extrême réserve les données de Grégoire de Tours et des Chroniqueurs :

« Radegonde, — dit le dernier biographe de la reine, — Radegonde parlera plus tard de son oncle dans des termes qui se concevraient mal s'il s'agissait, à sa connaissance, du meurtrier de son père ; comment pourrait-elle unir l'assassin et la victime dans un même souvenir douloureux ? Il est vraisemblable que, sur ce point, Grégoire a mêlé aux renseignements que Radegonde n'a pu manquer de lui fournir sur sa famille les données plus contestables de quelque tradition populaire [3]. »

D'autre part, l'historien de l'épopée mérovingienne insiste fortement sur les souvenirs toujours vivaces de guerre contre les Thuringiens :

« Il faut nous rendre compte, dit il, de la place qu'occupaient dans les souvenirs populaires des Francs, l'histoire de la guerre de Thuringe. Cette guerre, qui s'était déroulée en deux actes, et dont les derniers événements s'étaient passés un peu avant la naissance de Grégoire de Tours, avait laissé dans leur esprit une trace considérable... à cause de la personnalité de Radegonde qui s'y trouvait mêlée.

« Il est très vraisemblable que Grégoire de Tours s'est renseigné auprès d'elle et de Fortunat sur la marche générale des événements de Thuringe, au moins sur les événements de sa famille et sur ceux... dont elle avait entendu parler. Pour le reste, c'est-à-dire pour les événements purement militaires, — à supposer que Grégoire de Tours les tînt de Radegonde même, celle-ci ne pouvait les tenir que de la bouche populaire.., et l'existence de chants épiques francs sur la guerre de Thuringe serait par là tout à fait établie [4]. »

Quoi qu'il en soit, un fait demeure probable C'est que Radegonde était chrétienne lorsqu'elle quitta la Thuringe. Grégoire de Tours, qui n'oublie

il n'existe aucun document qui permette une aussi grande exactitude. Elle avait dû naître certainement dans les environs de l'année 520.

1. Fortunat, App. *De excidio Thuringiae.*
2. *Id.*, Append. III : *Ad Artachin.*
3. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, Paris, 1918, p. 11.
4. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 354.



jamais de mentionner la conversion des grands personnages, ne fait aucune allusion à celle de Radegonde. Les Thuringiens étaient entourés de voisins chrétiens, et si la masse du peuple était encore imbue des superstitions germaniques, la famille royale n'avait pas été sans subir l'influence chrétienne, tout au moins par l'intermédiaire de la reine Amalaberge qui était arienne. En tout cas, aucun des historiens contemporains de Radegonde ne paraît savoir qu'elle ait jamais changé de religion.

*
* *

Clotaire avait longuement disputé à Thierry la jeune Radegonde et son frère. Frappé par la beauté de sa captive, séduit par le prestige de sa naissance royale, il avait formé le projet de l'épouser aussitôt qu'elle aurait atteint l'âge nubile, et, par ce moyen, d'amener les Thuringiens vaincus à se fondre dans l'unité franque.

Pitoyable destinée qui menaçait Radegonde... Clotaire avait déjà eu pour femmes : Chusène, mère de Chramn, — Ingonde, épousée entre 511 et 518, et, simultanément, Arégonde, qui fut la mère de Chilpéric, — puis, en 524 Gontheuque, veuve de Clodomar, — plus tard, en 555, il s'unira encore à Valdetrad, veuve de Théodebald. Et nous ignorons par ailleurs la liste des épouses illégitimes, au nombre desquelles il faut placer probablement la mère de ce singulier Gondovald, qui, se prétendant fils de Clotaire, causa, au cours de sa vie aventureuse, d'innombrables embarras aux princes francs.

Toutefois, il n'est pas permis d'affirmer, comme Augustin Thierry, que, lorsque Radegonde épousa Clotaire, « elle devint reine, ou plutôt une des reines des Francs Neustriens [1] ». Ni dans Grégoire de Tours, ni dans les trois vies de Radegonde qui nous ont été conservées, on ne rencontre le moindre indice de la présence à Soissons d'autres reines, simultanément avec la princesse thuringienne. Un paragraphe de Mabillon lu rapidement, et distraitement détourné de son sens, a induit l'historien en erreur [2].

En attendant l'âge des noces, Radegonde fut conduite à la villa royale d'Athies, en Vermandois, pour y être instruite conformément à son rang. Sa vive intelligence s'ouvrit volontiers à des études plus complètes que ne le comportait l'éducation contemporaine, et le sentiment religieux, déjà développé en elle, semble, durant cette période, avoir pris un nouvel essor.

Mais on ne peut rien avancer qu'avec une extrême précaution. Comme pour saint Martin, la popularité même de sainte Radegonde a eu pour résultat de mêler à l'histoire de sa vie une série d'affirmations plus ou moins légendaires qui rendent difficile, en maintes circonstances, une appréciation exacte des faits.

1. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, 5e récit.
2. Cf. sur toute cette question : Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. III, p. 3.

Le projet de mariage élaboré par Clotaire rencontra chez sa captive une vive résistance. Toutefois sa vertu lui fit surmonter les répugnances que lui causait une union avec un prince dont le tempérament, les mœurs, le passé tout entier étaient absolument opposés à son propre passé et à son caractère.

A interpréter certaines données des biographes, on peut affirmer que les austérités de la reine et ses manières de religieuse avant la lettre irritèrent plus d'une fois le monarque barbare. Il portait dans toutes ses actions la fougue et la violence de sa nature, encore exaltées par le pouvoir, — usant de la force ou de la ruse pour abattre ses ennemis, préparant de loin les meurtres, les vengeances, mais les savourant encore mieux quand ils étaient l'effet d'une soudaine inspiration ou d'un caprice passager, dissolu, sanguinaire, — et même repentant à ses heures.

Quelle fut la vie de Radegonde à la cour de Clotaire ? Il ne faut pas le demander aux historiens, « chacun ayant retenu des biographies contemporaines quelques traits suggestifs, et en ayant fait les lignes maîtresses du portrait [1] ».

Pour Ampère, Radegonde est la Thuringienne, la captive germaine, animée envers Clotaire d'une haine insurmontable, d'une haine de race et de tribu [2]. Pour Augustin Thierry, c'est avant tout une âme délicate, affinée, sensible, qui cherche l'oubli de sa tristesse dans la piété ou dans les livres, comme s'ils lui eussent ouvert un monde meilleur que celui qui l'entourait [3]. Pour certains hagiographes, c'est une sainte religieuse qui renouvelle à la cour de Soissons les austérités des solitaires et les charités de l'Eglise primitive [4].

En réalité, c'était un peu tout cela, mais plus atténué, plus fondu, plus nuancé ; c'était surtout, sous les dehors d'une soumission absolue aux désirs de son époux, cette volonté douce, ce charme jeune, cette distinction qui contrastait si étrangement avec le milieu où elle vivait, cet affinement de tout son être, qui avait fait une impression si vive sur les jeunes fils de Clotaire, Chramm, Sigebert, Chilpéric, élevés sous ses yeux à la cour ; par la suite, elle recevra d'eux des témoignages constants de déférence et d'affection, et pourra se servir de cet ascendant, que sa condition nouvelle augmentait encore, dans l'intérêt de la justice et de la paix.

*
* *

Radegonde avait un frère, seul survivant échappé au massacre de sa maison, chéri de toute la tendresse qu'elle avait concentrée sur cet unique repré-

1. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 37.
2. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 342.
3. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, V° récit.
4. Baudonivie, *Vita Radegund.*; M. G.H., *Script. rer. Herer.*, II, p. 358.

sentant de sa famille. Elle le retint près d'elle à la cour ; mais il porta bientôt ombrage à Clotaire qui, dans un brusque accès de fureur, fit massacrer l'adolescent.

Radegonde ne crut pas pouvoir demeurer plus longtemps avec l'assassin de son frère et, saisissant l'occasion de rompre une chaîne qui lui pesait, elle partit avec quelques suivantes et se rendit auprès de l'évêque de Noyon, saint Médard, pour obtenir qu'il la consacrât diaconesse et la garantit par là contre les atteintes du roi.

C'est ainsi du moins qu'Augustin Thierry présente les faits ; le tableau est réussi, habilement conçu et romantique à souhait. Rien n'y manque : la fuite dérobée de la reine, les hésitations de l'évêque qui ne veut pas rompre un mariage légitime, les menaces furieuses des seigneurs qui tentent de l'écarter [1]. La réalité est tout autre.

Ecoutons Fortunat :

Comme il arrive souvent, dit-il, que quelque circonstance, par la faveur de Dieu, change un malheur en un moyen de salut, le frère de Radegonde fut tué sans qu'il le méritât, pour fournir à sa sœur une occasion de vivre plus religieusement. Etant donc envoyée par le roi (*directa igitur a rege veniens ad...*) elle vint à Noyon vers le bienheureux Médard qu'elle supplia instamment de lui faire quitter l'habit séculier et de la consacrer au Seigneur [2].

Si, dans ces lignes, le consentement du roi à la détermination de Radegonde n'est pas explicitement mentionné, il y paraît supposé par la suite du récit et la liaison des idées.

Baudonivie est encore plus nette dans son témoignage. Ayant raconté comment, après la cérémonie de Noyon, la reine partit pour sa villa de Saix, près Poitiers, l'écrivain ajoute :

Tandis que la reine était dans cette ville, le bruit courut que Clotaire voulait de nouveau avoir Radegonde ; il gémissait, disait-on, de la perte douloureuse dont il était frappé, pour avoir permis à une si grande reine de s'éloigner ; et, s'il ne la recouvrait pas, il renonçait absolument à la vie [3].

Ces regrets de Clotaire sont éloquents ou ridicules, suivant qu'on le suppose désolé d'avoir consenti à la rupture ou bien d'avoir permis un malheureux voyage, qui s'était changé, par ruse, en complète séparation. Mais Clotaire ne fut pas un mari adroitement joué : il fut un époux inconsolable, provisoirement, du fatal divorce auquel il avait donné son consentement en un moment de colère ou peut-être de honte.

Les difficultés que présente cette période dans la vie de Radegonde ont été

1. Aug. Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, V[e] récit.
2. Fortunat, *Vit. Radegund.*, II, 10.
3. Baudonivie, *Vit. Radegund.*, I, 6.

longuement discutées et tirées au clair par les critiques [1] : nous renvoyons au résultat de leurs recherches.

Légitimement consacrée par saint Médard [2], la nouvelle religieuse se rendit à Tours où elle fonda un monastère d'hommes [3]. Puis elle visita Chinon et atteignit enfin, sur les limites du Poitou et de la Touraine, la villa de Saix que Clotaire lui avait donnée. Elle y mena pendant quelques années la vie non pas d'une religieuse proprement dite, mais d'une servante des pauvres et d'une pénitente.

Cependant, malgré les bonnes dispositions auxquelles semblait revenu Clotaire, Radegonde voulut mettre entre sa nouvelle vie et un caprice possible du roi l'obstacle d'une clôture monastique véritable. Elle sollicita et obtint la permission de fonder à Poitiers un monastère où elle pourrait recevoir les jeunes filles des premières familles mérovingiennes qui voulaient se ranger sous sa conduite. Non seulement l'autorisation royale fut immédiatement accordée, mais encore le duc Austrapius reçut l'ordre d'aider l'évêque Pientius dans la construction du couvent. Les travaux furent menés avec promptitude. La construction était vaste et solide ; vaste à contenir plus de deux cents religieuses, avec des salles de travail, un cloître, un oratoire, solide jusqu'à ressembler à une citadelle, et à confondre une partie de ses murailles avec les fortifications de la cité qui en formaient la façade septentrionale.

Les bâtiments claustraux étant achevés, Radegonde s'y enferma avec ses religieuses, fit élire comme abbesse par la communauté Agnès, sa fille spirituelle, et commença sans tarder, à l'admiration de la Gaule entière. cette vie que nous ont racontée ses biographes, et qu'elle partageait assidûment entre la prière, la pénitence et l'étude.

Car l'étude elle même n'était pas négligée au couvent de Poitiers. Radegonde ne pouvait oublier qu'à la villa d'Athies elle avait été l'objet d'une formation littéraire presque unique chez les femmes de son temps [4]. Sans vouloir souscrire à tous les détails d'imagination qui abondent dans son livre, rien n'empêche de suivre dans ses conjectures Mme Félix-Faure-Goyau qui a tracé le portrait de Radegonde comme un des plus beaux types de culture féminine dans le christianisme [5].

En définitive, « qui démêlera ce que cette femme d'élite, devenue franque dès son enfance par les hasards de la guerre, doit à son origine thuringienne,

1. Cf. Gorini, *Défense de l'Église*, t. II, ch. I.

2. Sur la condition canonique des diaconesses et sur la discipline de l'Eglise des Gaules touchant les vœux religieux, cf. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 51.

3. C'est dans ce monastère que, plus tard, sera déposée la relique de la vraie Croix rapportée d'Orient. C'est à l'occasion de cette translation, que furent composées quelques-unes des plus belles hymnes de Fortunat. (Cf. *infra*, l. II, chap. v, p. 160.)

4. On peut, à bon droit, comme nous l'avons montré (cf. *supra* c. III) faire la part de l'exagération dans ce que Fortunat raconte (VIII, 1) sur les lectures de Radegonde. Encore est-il que nous devons admettre chez elle une certaine connaissance de la littérature patristique, unanimement signalée par tous ses biographes.

5. L. Félix-Faure-Goyau, *Christianisme et Culture féminine*, Paris, 1914.



ce qu'elle doit à sa culture latine, à sa solide éducation chrétienne, à ses méditations personnelles, à ses efforts vers la perfection, aux relations qu'elle eut avec les hommes les plus célèbres de son temps [1] » ? C'est précisément la complexité même de sa formation qui constitue la personnalité unique de Radegonde. Comment s'étonner dès lors que cet esprit supérieur, cette âme de choix ait exercé sur ses contemporains un prestige tel, qu'il faille attendre jusqu'à Blanche de Castille pour trouver une fille de sa lignée ?

Une princesse barbare devenue chrétienne et lettrée, voilà ce qu'allait rencontrer, à Poitiers, Fortunat, lettré et chrétien qui arrivait des pays barbares.

*
* *

Dès que Fortunat eut approché Radegonde, il lui fut acquis tout entier. Deux mondes se rencontraient en ces deux âmes : « L'Italie alourdie et accablée de culture et de civilisation, la Germanie, sortie des forêts natales, pleine d'une jeune ardeur pour conquérir le trésor des vieilles civilisations. Fortunat est l'homme d'une civilisation expirante, Radegonde préside à une civilisation naissante. Et ils se rencontrent, et ils communient dans la même foi chrétienne, et le voyageur latin met ses plus chères traditions à l'abri de l'asile fondé par une Germaine que la Gaule a conquise [2]. »

Radegonde avait à la fois le prestige du rang, de la beauté et de la piété. On imagine aisément les impressions du poète à l'aspect de cette triple majesté. Ce qui le frappe dès l'abord, et ce qu'on voit dès le début de son premier billet, c'est la majesté de la personne, c'est la reine des Francs, comme anéantie sous le voile de la religieuse, et n'y perdant rien cependant de sa dignité souveraine.

Fortunat, de son côté, inspira de la sympathie aux religieuses. Ch. Nisard a préludé à une critique fameuse par une appréciation assez exacte des conditions qui déterminèrent l'abbesse Agnès à retenir le poète :

« Fortunat, dit-il, plut à Radegonde parce qu'il avait pour répondants des princes de sa famille, et un saint évêque, Grégoire de Tours [3] ; parce qu'il était poète et correspondait ainsi à son propre goût pour la poésie... il lui plut par son enjouement, sa modestie, sa douceur et son dévouement absolu, toutes qualités ayant toujours pour effet de faire désirer la présence de ceux qui les possèdent et contracter l'habitude de ne pouvoir plus se passer d'eux [4]. »

1. R. Aigrain, *Un Latin en Germanie*, p. 22.
2. L. Félix-Faure-Goyau, *Christianisme et Culture féminine*, p. 10.
3. Remarquons qu'en 566, Grégoire n'était pas évêque de Tours mais diacre de Clermont. Ce n'est qu'en 573 qu'il recevra la charge épiscopale. Il est possible toutefois que ses relations avec Fortunat soient antérieures à son sacre.
4. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, Paris, 1890, p. 156.

Dans un ordre d'idées plus pratique, il faut également se rendre compte du besoin que Radegonde avait de Fortunat. Les religieuses étaient cloîtrées et il leur fallait un homme de confiance pour gérer les immenses propriétés du monastère, sans cesse augmentées par les libéralités royales et les dots des novices.

De plus, la nécessité s'imposait pour Radegonde d'avoir sous la main un intermédiaire actif, souple, qui fût *persona grata* auprès des différentes cours mérovingiennes auxquelles elle l'enverrait porter plaintes ou demandes. Or nous savons, par plusieurs des poèmes adressés aux rois ou aux grands fonctionnaires, en quelle estime singulière Fortunat était tenu.

Le monastère de Poitiers possédait enfin le personnage cherché ; de plus, il était pieux, lettré, de relations agréables : on lui proposa de rester.

Pourquoi pas ? L'Italie était loin et le moment eût été mal choisi pour y retourner. Même en temps de paix, qu'y aurait-il fait ? Et quel lendemain de rêve, après avoir connu la gloire, que de se perdre là-bas, obscur individu, dans les écoles de Ravenne, où ses pareils pullulaient... Ne valait-il pas mieux rester en Gaule, près des rois qui l'estimaient, au milieu des évêques et des leudes qui se disputaient le moindre lambeau de ses vers, à l'abri du monastère qui lui offrait, outre la paix, la possibilité de passer ses jours auprès de Radegonde, dont son esprit lettré et son âme chrétienne avaient déjà éprouvé l'attrait ?

Il resta.

*
* *

Pendant longtemps, Fortunat ne fut à Poitiers qu'un laïque, intendant et agent temporel du monastère, vivant par conséquent hors clôture [1]. Il se qualifie lui-même d'*agens* [2] et les documents contemporains de Radegonde font mention de plusieurs intendants (*agentes*), chargés des intérêts du couvent, tels que cet Anthérédus, dont Radegonde ressuscita, dit-on, le fils [3], et Proculus, qu'elle envoya à Tours pour solliciter contre le roi Clotaire la protection de saint Germain de Paris [4]. D'ailleurs un poème du livre IX nous montre Fortunat dirigeant lui-même les travaux de la moisson [5].

Que l'intendant n'ait pas été traité en inférieur et qu'il ait joui au monastère d'une certaine influence, nous devons en demeurer d'accord. Ce qu'il faut éviter, c'est de le représenter comme l'aumônier du couvent dès les premiers temps de son séjour à Poitiers. Non seulement les historiens de la

1. Cf. Append. XVII et XVIII.
2. Cf. XI, 4. « Fortunatus agens, Agnes quoque versibus orant. » Peut-être convient-il de voir aussi dans ce terme un jeu de mots du poète sur l'anagramme d'Agnès.
3. Fortunat, *Vita Radegund.*, XXXIV.
4. Cf. sur la question R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 81 et suiv.
5. Fortunat, IX, 6.

fin du XIXe siècle sont tombés à ce sujet dans des erreurs inadmissibles [1], mais ces erreurs ont été reprises et amplifiées récemment dans des ouvrages généralement mieux informés [2].

Quelle que soit l'autorité qui s'attache aux recherches de dom Chamard sur l'histoire ecclésiastique du Poitou [3], il est impossible de faire remonter à 567 l'entrée de Fortunat dans les ordres et son ordination par Pascentius, évêque de Poitiers.

Nous possédons en effet un texte formel de Paul Diacre qui déclare :

> Fortunat, passant à Poitiers, y demeura, y écrivit soit en prose, soit en vers, la vie d'un grand nombre de Saints ; il fut à la fin (*novissime*) ordonné prêtre, puis évêque de cette ville, et il repose au même endroit, honoré d'un tombeau digne de lui [4].

Ce texte ne porte pas du tout à croire que le poète, presque dès son arrivée à Poitiers, ait reçu la prêtrise.

Il est tout à fait digne de remarque que jamais Fortunat ne se donnait le titre de prêtre, ni quand il mentionnait ses fonctions auprès de Radegonde, ni dans les épîtres qu'il écrivait, et où il n'aurait pas toujours négligé de le rappeler, ni dans les prières qu'il faisait à Radegonde pour qu'elle diminuât ses austérités, ni dans le poème sur saint Martin, où l'auteur cependant parle assez longuement de lui-même, de sa patrie, de ses études, de ses voyages, de l'ignorance dont il s'accuse, de son arrivée à Poitiers et des instances qui l'y ont retenu.

Parfois, lorsque Radegonde se préparait à la solennité pascale par une retraite plus profonde, le poète lui adressait ses adieux et regrettait sa trop longue absence. Il n'y aurait pas eu pour lui d'absence si complète s'il eût été aumônier et chapelain [5]. Fortunat se représente aidant à tirer l'eau du puits, à nettoyer la vaisselle, à sarcler le jardin, à cultiver les légumes, à soigner la vigne, toutes choses qui ne rappellent en rien le prêtre [6].

1. Guizot, Ampère, Augustin Thierry.
2. Dom Leclercq, *Dict. d'Archéol. chrét. et de Liturg.*, col. 1893 :
A propos de l'envoi d'une inscription murale à Syagrius : « écrit l'évêque de Poitiers à son collègue d'Autun ». Fortunat fut-il créé tout de suite évêque ?
Ibid. : « Fortunat a été beaucoup admiré de ses contemporains. Son *collègue* Grégoire de Tours sainte Radegonde lui décochaient des éloges et des compliments que l'*évêque de Poitiers* recevait en les prenant peut-être trop au sérieux. »
Col. 1996 : « Ce n'était pas un évêque austère,.. Dans ce monastère de Sainte-Croix, il était traité sur le pied d'ami, d'intendant, de factotum. On lui commandait des vers, comme on lui réclamait des fruits et des légumes. Mais il n'avait pas l'âme fière ni l'échine très roide. »
Est-ce toujours comme évêque que Fortunat fournissait des légumes ? Dom Leclercq a cédé au plaisir de montrer son esprit aux dépens de Fortunat. Plaisir facile, pour lequel il ne manquait pas de modèles connus, plaisir dangereux, qui l'a empêché de relire ses textes, ou peut-être de les comprendre.
3. Dom Chamard, *Histoire ecclésiastique du Poitou*, Poitiers, 1890, t. II, p. 340.
4. Paul Diacre, *Histor. Longob.*, II, 13.
5. Fortunat, VIII, 10, 14 et 15.
6. *Id.*, Append., *passim.*



Il est donc pratiquement certain que le poète habitait depuis longtemps Poitiers quand il entra dans les ordres.

Nous ne nous arrêterons pas à la supposition de Luchi, l'éditeur de Fortunat, qui fait état du titre de « presbyter italicus » mentionné par l'en-tête de tous les manuscrits, pour affirmer que Fortunat était déjà prêtre quand il quitta l'Italie. Il est clair que l'épithète d'*italicus* indique non pas le lieu où Fortunat avait reçu l'ordination, mais le lieu où il était né.

Il y a plus : dans sa *Vie de saint Martin*, Grégoire de Tours lui-même nomme plusieurs fois Fortunat prêtre. Et voici comment Gorini, dont nous avons jusqu'ici suivi l'argumentation d'assez près, croit pouvoir expliquer cette appellation :

« Cet ouvrage, dit-il (la *Vie de saint Martin* par Grégoire de Tours) est antérieur à 576, puisque ce fut au plus tard à cette date que Fortunat, versifiant de son côté l'histoire du thaumaturge gaulois, demanda, pour compléter son travail, celui de Grégoire. Or l'évêque de Tours déclare : « Le prêtre Fortunat a publié en quatre livres de vers tout un ouvrage sur la vie du bienheureux [1]. » Fortunat n'ayant écrit qu'après Grégoire, celui-ci n'a pu le mentionner que dans une deuxième ou troisième édition de son livre. Fortunat, à cette époque, était devenu prêtre [2]. »

Mais comment dater avec précision cette époque ?

Gorini place l'ordination de Fortunat en 587, après la mort de Radegonde. Il n'appuie d'ailleurs son choix sur aucun argument, et son explication d'une deuxième ou d'une troisième édition ne paraît pas très probante. De plus, il tire une conclusion défectueuse de ce fait que Fortunat écrivit son poème sur la « Vie de saint Martin », du vivant de saint Germain, évêque de Paris.

Or saint Germain mourut en 576. Il y a donc lieu, semble-t-il, — et nous concluons cette fois contre Gorini, — de placer un peu avant cette date l'entrée de Fortunat dans les ordres ; cette solution, — au demeurant fort simple, — concilie parfaitement et les données de Paul Diacre et les indications de Grégoire de Tours.

L'activité littéraire de Fortunat doit donc se situer principalement dans la période qui va de 566 à 576, surtout en ce qui concerne ses poésies familières et la description de sa vie journalière à Poitiers.

En effet, le poète italien, n'ayant été admis qu'assez tard au sacerdoce, eut grandement le loisir, avant cette vie nouvelle, de versifier la première partie de ses œuvres et, sans mettre en contradiction sa situation et ses écrits, d'adresser à Radegonde les petits vers badins et les poèmes de mauvais goût qu'on lui a tant reprochés. La fin de sa correspondance avec Grégoire de Tours et quelques pièces de circonstance doivent être attribuées à la période 576-587.

1. Greg. Turon., *Vit. Mart.*, I, 2.
2. Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, ch. xv.

Après la mort de Radegonde, il n'écrira presque plus, si ce n'est les œuvres pastorales qu'il composera comme évêque [1].

*
* *

Mais, en attendant, voilà le poète fixé à Poitiers, ami de Radegonde, favori des rois et des leudes, correspondant des évêques, en relation avec tout ce que la Gaule comptait d'esprits lettrés et cultivés. Et c'est toute la société gallo-franque, tout ce prodigieux mélange de vieille culture romaine et de barbarie à peine dégrossie, qui va venir, comme dans un miroir, se refléter dans l'œuvre de Fortunat.

1. Cet épiscopat a été contesté par plusieurs érudits, sous prétexte que Grégoire de Tours, en parlant de Fortunat, ne l'appelait jamais que prêtre. La raison est insuffisante : Grégoire en effet mourut en 596. En 593, Platon, archidiacre de Tours, avait succédé à Marovée sur le siège de Poitiers et avait reçu, à cette occasion, un compliment en vers de Fortunat. Platon mourut en 599 et Fortunat lui succéda. Nous possédons sur ce point le témoignage formel de Baudonivie (*Vit. Radegund.*, Prol.) et de Paul Diacre (*Histor. Long.*, II, 13).

Fortunat avait donc près de soixante-dix ans lorsqu'il fut élu évêque. Il n'occupa le siège de Poitiers qu'un petit nombre d'années et mourut tout au début du VII[e] siècle, vers 603 ou 604 ; il fut enterré dans la basilique de Saint-Hilaire. Paul Diacre visita son tombeau et composa à cette occasion l'épitaphe du poète :

« Ingenio clarus, sensu celer, ore suavis,
Cujus dulce melos pagina multa canit.
Fortunatus, apex vatum, venerabilis actu,
Ausonia genitus, hac tumulatur humo.
Hujus ab ore sacro sanctorum gesta priorum
Discimus ; haec monstrant carpere lucis iter.
Felix quae tantis decoraris, Gallia, gemmis,
Lumine de quarum nox tibi tetra fugit.
Hos modicos prompsi plebeio carmine versus,
Ne tuus in populis, Sancte, lateret honor.
Redde vicem misero, ne judice spernar ab aequo,
Eximiis meritis posce, Beate, precor. »

(*Histor. Longob.*, II, 13)

Cf. sur l'épiscopat de Fortunat : Baronius, *Annales ad. ann.* 568, *Gallia Christiana*, t. III, p. 871 ; *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 464 ; Duchesne, *Fastes épiscopales de l'ancienne Gaule*.

LIVRE II

LES SOURCES D'INSPIRATION

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Combien les *Poésies mêlées* de Fortunat méritent leur nom.
Comment on peut les diviser : division chronologique et division logique. — Les œuvres pastorales en prose.
Aperçu général sur les sources de l'inspiration chez Fortunat.

« Les poésies de Fortunat, communément et avec raison nommées « Poésies mêlées », le sont en effet à tous égards. Une circonstance quelconque les fait naître et elles viennent se ranger les unes à la suite des autres, sans qu'il y ait, la plupart du temps, le moindre lien entre elles. A l'exception du IVe livre, — composé exclusivement d'épitaphes, — et de l'Appendice, — dont presque toutes les pièces sont adressées à Radegonde et à Agnès, — sauf aussi un petit nombre de pièces qui, dans les autres livres, se rapportent à un même sujet et se suivent naturellement, tout le reste est un pêle-mêle, où il semble bien que les copistes de ces poésies aient plus de part que le poète lui-même [1]. »

C'est à l'instigation de Grégoire de Tours que Fortunat réunit en volume ses différentes productions. Le prologue du recueil nous fournit à cet égard de précieux renseignements :

Illustre Pontife Grégoire, digne successeur des apôtres, quand tu me demandes avec une insistance si obligeante de publier pour toi quelques-uns des faibles écrits échappés à ma plume inhabile, je m'étonne que ces bagatelles aient tant de prix à tes yeux ; je sais trop que le public, quand je les lui aurai données, ne pourra ni les admirer, ni les aimer...

Je ne m'appartenais guère quand je les ai écrits : parti de Ravenne, c'est en traversant le Pô, l'Adige, la Brenta..., chez les Germains..., en m'avançant ensuite vers les Pyrénées, que tantôt secoué par mon cheval, tantôt à moitié endormi, j'ai composé ces vers.

Mais puisque, malgré mon peu de mérite et malgré mes refus, tu me pousses avec tant d'insistance, puisque tu invoques les divins mystères et les vertus éclatantes du bienheureux Martin pour m'engager à me départir de ma modestie et à me produire

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 24.

en public, bien que je sache le peu de valeur de ces bagatelles, et que je connaisse les imperfections de mon œuvre, il faut bien que je t'accorde ce que j'ai refusé à d'autres et que je me rende à l'autorité de tes vertus[1].

Nul ne songe évidemment à faire remonter jusqu'à Fortunat lui-même la distribution des pièces en onze livres, telle que nous l'ont transmise la plupart des manuscrits. Mais il y a divergence entre les critiques sur la date des différents livres et sur l'ordre chronologique dans lequel se sont superposées les diverses couches qui ont formé l'œuvre du poète.

Dans le fragment de la préface que nous venons de citer, une expression paraît frappante dès l'abord : *C'est en traversant le Pô, l'Adige... ? chez les Germains..... . que, tantôt secoué par mon cheval, tantôt à moitié endormi, j'ai composé ces vers*[2].

Le recueil primitif adressé à Grégoire ne comprenait donc que les pièces composées durant le voyage à travers les pays barbares et la Gaule. Mais alors, comment situer les hymnes à la Croix[3], que nous savons postérieures à l'installation du poète auprès de Radegonde? Et le livre des Epitaphes[4] ? Et le poème sur Galeswinthe[5] ? Et les pièces adressées *Ad Gregorium episcopum*[6], qui ne peuvent être antérieures au sacre de l'évêque de Tours[7] ?

Il ne faut donc ni prendre à la lettre la déclaration de Fortunat, ni interpréter d'une manière trop rigoureuse ce qu'il dit des circonstances et du milieu où ses différentes compositions auraient vu le jour.

W. Meyer[8] a proposé une distribution des poésies mêlées en quatre recueils, qui suivent l'ordre chronologique. L'idée paraît heureuse et M. de Labriolle s'y est rallié sans hésitation[9]. Il semble cependant que l'on doive faire quelque réserve et modifier les dates adoptées par le critique allemand.

Le premier recueil, d'après Meyer, comprendrait les livres I à VIII inclusivement, avec toutes les poésies antérieures à 576, réparties par Fortunat lui-même d'après leur sujet.

Pourquoi comprendre le livre VIII dans ce premier recueil ? Vraisemblablement la première pièce de ce livre : *Ad diversos ex nomine suo* constitue le prologue d'une nouvelle publication. Fortunat y parle de lui-même, de sa patrie, de son voyage, de son art, bref, se présente au lecteur et lui présente celle qui va tenir désormais la première place dans ses poésies : Radegonde.

1. Fortunat, *Miscell.*, Praefat.
2. « Paene aut equitando aut dormitando conscripserim. » (*Ibid.*)
3. II, 1 à 6.
4. Livre IV.
5. VI, 5.
6. V, 4, 5, 8 à 19, IX, 6.
7. 572.
8. Der Gelegenheinhicster Ven. Fortun. « Nachritte der K. Geselschaft der Wissenchaft z. Göttingen ». *Phil. hist. Kl.*, t. IV, 1900.
9. *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, p. 656.

De plus, sur quelles conjectures établir cette date de 576 ? Remarquons bien que cette année-là mourut saint Germain, évêque de Paris, et que nous avons fixé l'entrée de Fortunat dans les ordres à 576 environ [1]. Or dans la dédicace à Grégoire de Tours, Fortunat ne mentionne pas sa qualité de prêtre. La preuve ne serait pas absolument probante, car c'est une omission fréquente chez lui. Mais nous pouvons rappeler ici un de nos arguments précédents : si Fortunat eût été prêtre, il aurait eu librement ses entrées dans le couvent, et la retraite rigoureuse à laquelle se condamnait Radegonde aux approches du carême n'eût point constitué pour l'aumônier des religieuses une barrière infranchissable. Or les pièces IX et X du livre VIII (*Ad Radegundem cum se reclauderet, ad eamdem cum rediret*), avec leurs sentiments de tristesse puis de joie épanouie, quand Pâques faisait sortir Radegonde de sa prison volontaire, nous prouvent qu'à l'époque de leur composition Fortunat était toujours l'intendant laïque du monastère. Donc cette composition est antérieure à 576.

Le premier recueil de poésies comprend par conséquent les livres I à VII et va jusqu'à 574 environ.

Dans le second recueil, doivent être compris les livres VIII et IX, de 574 à 584 : le livre VIII doit être de 574 ou 575, avant l'entrée de Fortunat dans les ordres ; le livre IX embrasse la période 576-584, avec le panégyrique de Chilpéric [2] prononcé au concile de Braine en 580. L'activité littéraire de Fortunat se ralentit déjà ; de plus, la guerre entre Austrasiens et Neustriens arrive à sa période critique et Fortunat assiste à un des conflits les plus sanglants du VIe siècle. Il y assiste même de très près, car nous savons que le Poitou fut presque toujours l'enjeu principal de cette lutte fratricide.

Le troisième recueil comprendrait, d'après Meyer, le livre X et renfermerait les productions des années 585 à 591. Pourquoi 591 ? La pièce XIV est intitulée *De Platone episcopo*. Or ce Platon remplaça Marovée sur le siège de Poitiers en 592. Ce recueil est donc postérieur à l'épiscopat de Platon. Le successeur de Platon fut Fortunat lui-même. Il paraît donc vraisemblable d'admettre avec Meyer que ce recueil fut le dernier publié du vivant de l'auteur.

Le quatrième en effet est une œuvre posthume. Il comprend toutes les poésies familières adressées à Agnès et à Radegonde [3], les poèmes contestés et diverses pièces réunies soit par les religieuses de Sainte-Croix, soit par les amis du poète [4]. Ces dernières ont été découvertes en 1831 par Guérard et publiées pour la première fois dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi* [5].

Voilà, en général, ce que l'on peut conjecturer d'à peu près vraisemblable

1. Cf. supra, l. I, c. VI, p. 86.
2. IX, 1.
3. Livre XI et App. X à 21.
4. App. 1 à 10.
5. T. XII, 2e partie, Paris, 1831.

sur la chronologie des Poésies mêlées. Dans quelle mesure la distribution par livre est-elle l'œuvre de Fortunat lui-même ? C'est un point qu'il est malaisé de déterminer. Les copistes en tout cas ont de très bonne heure mêlé les recueils ; la savante étude sur la filiation des manuscrits placée par Léo en tête de son édition ne nous dit pas par quel miracle on retrouve dans le corps du livre VIII la pièce *Ad Gregorium episcopum pro causa abbatissae* [1], qui, par ses allusions si évidentes aux scandales qui désolèrent le monastère après la mort de Radegonde, date sans aucun doute de 590 et à sa place marquée dans le livre X. On ne saurait donc user de trop de circonspection, et le plus sûr, — quand on le peut, — est de dater une pièce par les allusions qu'elle renferme à des événements connus.

***

A une distribution chronologique des œuvres de Fortunat, nous sommes donc amenés à substituer une division logique que la nature même de ses productions et la commodité de notre étude rendent nécessaires. Ebert a donné la première esquisse de cette division en classant les poésies de Fortunat en panégyriques, — épitaphes — épigrammes, — épîtres, — élégies, — hymnes, — et poèmes narratifs [2].

Les panégyriques, les épîtres et les élégies forment une première catégorie d'œuvres qui nous font connaître non seulement le caractère de Fortunat et son attitude envers les rois ou les grands personnages, mais encore les cours de Neustrie et d'Austrasie, la haute société mérovingienne, l'histoire intérieure et extérieure du VIe siècle, la situation de l'Eglise en Gaule, enfin le rôle religieux, politique et social des évêques et des moines. Les épitaphes achèvent ce tableau de la haute société gallo-franque ; les poésies familières à Radegonde complètent la peinture de la vie monastique dans un couvent mérovingien.

Les hymnes et les panégyriques religieux révèlent un autre genre d'inspiration d'ordre plus intérieur. Mais s'ils nous instruisent sur les sentiments personnels du poète, ils éclairent aussi d'un jour tout particulier, — en ce siècle de barbarie et de sainteté, — les dessous de certaines âmes : Frédégonde, Grégoire de Tours, Chilpéric, Radegonde, quelles lueurs projettent sur ces esprits, agités de passions contraires, les poèmes de Fortunat !.....

Nous sommes donc en mesure de constater ici, comme chez la plupart des poètes chrétiens, une influence réciproque de la poésie profane et de la poésie religieuse. Faut-il s'en étonner, et la peinture du VIe siècle n'en est-elle point plus vivante ? Les conquêtes du christianisme et la prépondérance naissante de l'Eglise avaient déjà créé ce sentiment religieux, cet état d'esprit chré-

1. VIII, 12.
2. *Histoire générale de la Littérature au moyen âge en Occident*, t. I, p. 498.

tien qui imprégnait dès lors, à tous les degrés, la société mérovingienne et qui en déterminait la façon de penser ou les habitudes de vie.

*
* *

Les œuvres en prose de Fortunat apportent-elles quelque complément d'information, ajoutent-elles quelque détail au tableau du VIe siècle que ses poésies nous présentent ?

Les œuvres pastorales [1] sont d'ordre exclusivement théologique. Elles datent des dernières années de Fortunat, — peut-être même de son épiscopat et présentent, par contraste avec le reste de son œuvre, une certaine simplicité de style, avec une pureté relative de la langue.

Les Vies de Saints auraient pu offrir plus d'intérêt au point de vue historique et littéraire. Mais ce sont surtout des ouvrages de piété, écrits pour l'édification des fidèles. L'auteur, entendant faire œuvre de prédicateur et non d'historien, a accueilli tous les témoignages sans s'occuper de les contrôler ou même de les comparer. Quelques traits de mœurs rapportés de-ci de-là, quelques détails pittoresques, c'est tout ce que l'on trouve à glaner dans les douze Vies [2] que nous a laissées Fortunat.

C'est en définitive dans les seules productions en vers qu'il faut rechercher la personnalité littéraire de l'écrivain et la résurrection de la société mérovingienne au VIe siècle.

1. *Expositio Orationis dominicae*, *De expositione symboli*, XI, 1.
2. Ce sont les Vies de saints Germain, Aubin, Paterne, Radegonde, Amant, Rémy, Médard, Seurin, Maurille, Marcel, Lubin et Denys. L'authenticité de plusieurs de ces écrits, notamment des quatre derniers, demeure très contestée.
Il faut mettre à part la *Vie de sainte Radegonde*, qui, étant données les vingt années que Fortunat avait passées au monastère de Poitiers, offre, en certains endroits, les caractères d'une information plus immédiate.

CHAPITRE PREMIER

FORTUNAT, POÈTE DE COUR ET PANÉGYRISTE DES ROIS

Les prédécesseurs de Fortunat dans le genre du panégyrique.
Les panégyriques de Fortunat : division et analyse.
Ce que ces panégyriques nous apprennent sur les rois : Sigebert et Brunehaut, Chilpéric et Frédégonde au concile de Braine.
Ce qu'ils nous apprennent sur Fortunat : la flatterie exagérée ; comment on a tenté d'excuser le poète.

On a très justement défini le panégyrique dans l'histoire des lettres romaines : « une sorte de littérature d'état pour fêtes publiques [1] ». Si la définition vaut pour les rhéteurs du IVe siècle qui l'ont inspirée, elle s'applique avec autant d'exactitude aux panégyristes des époques postérieures qui, dans les solennités toujours semblables, s'efforcèrent de tracer sur des thèmes convenus le portrait, toujours embelli, d'un souverain ou d'un grand personnage.

Il n'est pas besoin, pour trouver des prédécesseurs à Fortunat dans le genre du panégyrique, de remonter jusqu'à Pline. A n'envisager que les auteurs chrétiens, Sidoine Apollinaire lui laissait des modèles accomplis.

« La vie politique de Sidoine se résume en effet dans les panégyriques d'empereurs qu'il a prononcés : panégyrique d'Avitus en 456, de Majorien en 458, d'Anthémius en 468. Chacune de ces œuvres, poétique et politique tout ensemble, correspond à un tournant de sa carrière et à une étape de sa fortune [2]. »

Sidoine lui-même marche directement sur les traces de ses devanciers. Dans le panégyrique d'Avitus, Rome est personnifiée ; elle vient supplier Jupiter et c'est à elle que Jupiter adresse son discours. Tous les dieux de l'Olympe sont nommés ou décrits avec leurs attributs caractéristiques. On se demande pourquoi l'auteur s'est cru obligé d'envelopper sa pensée de tant de

1. G. Boissier, *la Fin du Paganisme*, t. I, p. 213.
2. P. Allard, *Sidoine Apollinaire*, Paris, 1910, p. 30.

fictions mythologiques : c'est qu'il suivait la tradition introduite par Claudien, un des derniers fidèles du paganisme, qui, lorsque le culte des dieux était déjà presque abattu, avait voulu leur procurer une éclatante revanche littéraire.

La tradition s'était maintenue de Claudien à Fortunat. C'est toujours le même arsenal démodé de divinités symboliques, de dispute entre les immortels, de dialogues entre Jupiter et Minerve. Dans les épithalames, les personnages changent, les attributs aussi : le carquois de Cupidon remplace la foudre ou l'égide.

Il convient en effet de ranger les épithalames dans la catégorie des panégyriques, au sens large, — et là non plus les prédécesseurs ne faisaient point défaut à Fortunat. Sidoine avait composé durant son séjour à Lyon deux épithalames, l'un pour le mariage de Ruricius et d'Ibérie, l'autre pour celui de Palémius et d'Araméola [1]. Mais la poésie chrétienne pouvait se réclamer d'autres modèles. Paulin de Nole avait chanté l'hymen d'Ia et de Julianus, et, en s'emparant d'une antique forme de la littérature païenne, il avait su lui infuser un esprit nouveau, la spiritualiser et en éliminer toute évocation voluptueuse [2]. Si cet épithalame n'est pas comparable pour l'éclat et la vigueur aux compositions analogues de Catulle et de Claudien, il l'emporte par l'émotion, l'élévation, la profondeur du sentiment, dans une conception toute nouvelle du mariage.

Mais Fortunat n'a pas suivi Paulin ; soit dans le panégyrique proprement dit, soit dans l'épithalame, fidèle aux disciplines classiques de Ravenne, il est resté l'élève de Claudien, — avec la passion en moins. Poète officiel et panégyriste de cour, nous voyons véritablement fleurir chez lui cette « littérature d'état pour fête publique » dont parlait G. Boissier : une toile de fond mythologique, un cadre d'occasion, et, à l'intérieur de ce cadre, un grossissement des faits, une déformation invraisemblable de la vérité que viennent contredire toutes les données de l'histoire et de la critique [3]. Naïveté ? Cynisme ? Nous verrons. Mais, en tout cas, sous l'intempérance des louanges, un don de vie très réel, qui sait animer les personnages, et substituer à une chronique des faits ou à un répertoire des gestes la complexité vivante d'un caractère.

*
* *

Ebert a essayé de cataloguer les panégyriques de Fortunat en panégyriques *directs* et *indirects* [4]. Il aboutit de la sorte à une classification très artificielle

1. Carm. X, XI, XIV, XV.
2. Cf. A. Baudrillart, *Paulin de Nole*, Paris, 1905, p. 133 ; P. de Labriolle, *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, p. 442.
3. Cf. Morelli, « L'épithalame dans la poésie latine tardive » (*Studii italiani di filologia classica*, vol. 18, 1910).
4. Ebert, *Histoire générale de la Littérature au moyen âge en Occident*, p. 493.

et presque toujours sans précision. Mieux inspiré, M. Ménéghetti distingue entre panégyriques *sincères* et *non sincères* [1]. Il range dans la première catégorie toute la correspondance de Fortunat avec les leudes francs et les évêques; il ne retient comme panégyriques *non sincères* que les poésies officielles, les pièces de commande, qui vont servir de fondement à notre étude sur Fortunat, poète de cour : les panégyriques de Teudechilde [2], de Brunehaut, Sigebert et Childebert [3], de Charibert [4], de Chilpéric et Frédégonde [5]. Il y a là toute une galerie de portraits royaux peints par Fortunat qui forment un véritable crescendo d'inexactitude et de basse flatterie.

Une physionomie assez neutre ouvre la série : Teudechilde. Quelle était au juste son origine ? Les critiques ne se sont jamais mis d'accord sur ce point. On l'a confondue à tort avec la femme de Caribert dont Grégoire de Tours fait mention [6]. Elle était plutôt fille de Théoderic, donc sœur de Théodebert, et se trouva l'héroïne d'une aventure assez étrange dont Procope nous a laissé le souvenir [7] et que Fortunat rappelle par manière d'allusion [8].

Teudechilde avait épousé Hermégésicle, roi des Varnes, qui, sur le point de mourir, avait ordonné à son fils Radiger, issu d'un premier mariage, de s'unir lui-même à la femme qu'il laissait sans postérité. Radiger, fiancé déjà à une sœur du roi des Angles, brisa ses fiançailles pour obéir au vœu de son père et épousa Teudechilde.

Mais la fiancée délaissée ne l'entendait point ainsi. Elle réunit une flotte considérable, battit Radiger, le fit prisonnier et lui reprocha violemment son infidélité ; belle scène de tragi-comédie... Radiger, honteux et repentant, balbutia que la nécessité l'avait entraîné, qu'il demandait pardon, et qu'il était tout prêt par ailleurs à répudier Teudechilde et à épouser sa victorieuse fiancée, promettant de faire oublier ses torts à force de soumission et de tendresse. L'amazone se laissa toucher. Teudechilde, résignée, retourna chez elle. Après une pareille aventure, elle ne pouvait finir décemment que dans les bonnes œuvres et la charité. Fortunat la loue d'avoir consacré son patrimoine au soulagement des pauvres et à la fondation de plusieurs monastères dont le plus célèbre est celui de Saint-Pierre-le-Vif, au diocèse de Sens [9].

En résumé, physionomie effacée, personnalité assez terne, cherchant dans l'aumône et la prière un but à son existence et une compensation pour sa vie sacrifiée.

En face du pastel en demi-teinte de Teudechilde, un triptyque éclatant : dans le panneau central, dominant Sigebert et Childebert de toute l'énergie

1. Méneghetti, *La latinita di Venanzio Fortunato* (Didaskaleion, 1916, p. 195 sq.)
2. Fortunat, VI, 3, et IV, 25.
3. *Id.*, VI, 1, X, 7 et 8, App. 5 et 6.
4. *Id.*, VI, 2.
5. *Id.*, VI, 5 et IX, 1 à 5.
6. *Hist. Franc.*, IV, 26.
7. Procope, *De Bel. gothic.*, IV, 20.
8. Fortunat, VI, 5, v. 11.
9. Cf. J. Perrin, « Le *Martyrium* de saint Savinien, prem. évêq. de Sens » (*Bull. de la Soc. archéol. de Sens*, 1917).

profonde qui la rendit supérieure à son époux et à son fils, Brunehaut, — Brunehaut l'indomptable, si virile pour défendre les droits de sa couronne, si femme dans son idylle tragique avec Mérovée.

Dans quel éclat elle apparut au poète, au milieu de cette cour de Metz, où il se trouvait admis au terme de son voyage parmi les Germains :

« O virgo miranda mihi, placitura jugali,
Clarior aetheria, Brunichildis, lampade fulgens,
Lumina gemmarum superasti lumine vultus [1]. »

Le duc Gogon avait été chargé de la demander à son père Athanagild, roi des Wisigoths, et, depuis Tolède, il avait escorté la fiancée de son roi :

« Per hiemes validasque nives Alpenque Pyrenen,
Perque truces populos vecta est duce rege sereno [2]. »

Fière, ardente, elle avait quitté sans émotion le palais de son père, et abjuré l'hérésie arienne, pour devenir reine des Francs austrasiens. Fière mais accueillante, ardente mais généreuse, elle avait séduit dès l'abord tous les grands de sa cour. Plus tard, elle les fera plier, plus tard ils se révolteront et la livreront à Clotaire II : pour l'instant, tous applaudissent à l'éloge du poète :

« Pulchra, modesta, decens, sollers, grata benigna,
Ingenio, vultu, nobilitate potens [3]. »

Mais voici que Galeswinthe, sœur de la reine, est demandée à son tour en mariage par Chilpéric, las enfin de ses amours ancillaires. Est-il téméraire de supposer que Brunehaut suggéra cette union à la cour de Neustrie, ou tout au moins que son ambition tenta de faire pression sur sa mère Goïsuinthe pour l'amener à accepter une séparation nouvelle ? La chose fut malaisée, mais Galeswinthe partit enfin : les deux sœurs étaient reines de la Gaule :

« Toletus geminas misit tibi, Gallia, turres [4]. »

On connaît l'histoire : Galeswinthe étranglée au bout de quelques jours de mariage, et la guerre furieuse qui, durant plus de trente ans, ensanglanta les deux royaumes.

Brunehaut, vindicative et passionnée, stimule l'énergie de son époux. Chil-

1. Fortunat, VI, 1, 99.
2. *Ibid.*, 113. Nisard paraît véritablement forcer le sens du texte lorsqu'il fait remonter à une maladresse de Fortunat dans l'épithalame la cause première de la défaveur royale dont Gogon se trouva victime. (Cf. *le Poète Fortunat*, p. 122 sq.) Le commentaire déborde certainement le sens du passage, si tant est qu'il l'interprète correctement.
3. Fortunat, VI, 1, 37, 38.
4. *Id.*, VI, 5, 13.



péric est contraint de lui payer le *wergheld* de la morte, en lui donnant les villes qu'il avait attribuées à Galeswinthe en présent de noces (Bordeaux, Limoges, etc...). Mais c'est une concession dont il ne put jamais prendre son parti : Sigebert dut toujours rester sur le qui-vive, car son frère ne cessait de se jeter périodiquement sur les villes de la Loire qui lui appartenaient. Et la guerre continuait.

La guerre continuait et Brunehaut connaissait le triomphe : Sigebert faisait appel aux Germains, poursuivait Chilpéric jusqu'à Tournai, se faisait proclamer roi de Neustrie et tombait sous le poignard de Frédégonde.

Voici Brunehaut prisonnière, veuve, abandonnée de tous. Elle n'est plus reine mais elle reste femme.

Le fils de Chilpéric, Mérovée, s'est épris d'elle ; il vient à Rouen, la délivre et l'épouse. Sombre et douloureux roman où il entre de la passion, de la politique, de l'ambition, et que domine la grande bonté naïve de l'évêque Prétextat à qui Frédégonde fera cruellement expier plus tard sa trop crédule faiblesse envers son filleul Mérovée.

Brunehaut est de nouveau reine ; elle retrouve son fils à Metz, se proclame régente, et, en fait, ne lâchera jamais le pouvoir, s'appliquant à maintenir son fils, puis ses petits-fils sous une tutelle indéfinie. Au milieu des factions rivales dont les luttes font de son règne une alarme perpétuelle, elle tient tête à tous les périls, et, par une habile politique d'alliance avec Gontran, triomphe des leudes austrasiens.

Fortunat l'a revue à Metz, dans tout l'éclat de sa royauté retrouvée. Ce n'est plus la jeune souveraine de jadis, mais la femme, mûrie par l'expérience, la reine qui a su conclure des traités avantageux et affermir son pouvoir mal assuré encore et le poète souhaite au jeune Childebert et à Brunehaut toute la faveur de saint Martin :

« Distribuat vobis hic quoque mira potens.....
Noxia de vobis ipse venena vetet..... [1]. »

Il demande surtout pour Childebert une postérité qui assure la permanence du pouvoir dans sa famille, et pour Brunehaut, le bonheur d'être grand'mère et de voir les enfants de son fils :

« De genita ut videas genetrix, ut dulcius optas,
Deque nuru cara quod tua vota rogant [2]. »

Cette fille de Brunehaut (*genita*), dont il est ici question, n'est autre que Clodosuinde, qui, d'abord promise à Autharis, roi des Lombards, avait été ensuite fiancée à Récarède, roi d'Hispanie.

1. Fortunat, X, 7, 46 et 52.
2. *Ibid.*, 63 et 64.

Dans la pièce suivante on voit le royaume d'Austrasie pacifié :

« Adquiratis adhuc nova vel possessa regatis
Ac pie participes has foveatis opes. »
. . . .
« Prospera sint regum, populorum gaudia crescant ;
Exultet regio, stet honor iste diu [1]. »

Les vœux de Fortunat ne devaient point se réaliser. Formulés aux environs de 588, ils saluaient les dernières années triomphales de Brunehaut. Pendant un quart de siècle, elle luttera avec des alternatives de succès et de revers contre les grands révoltés, contre les empiétements de la nation rivale, jusqu'au jour où la trahison la livrera sans défense au pouvoir de Clotaire II, héritier trop fidèle des haines maternelles.

Brunehaut apparaît comme la figure la plus remarquable de cette terrible époque. « Honnête dans sa vie privée... elle eut des qualités d'homme d'Etat et une politique. Elle voulut maintenir intacts contre l'aristocratie les droits du roi ; elle fit renouveler le cadastre dans les cités pour décharger les pauvres et soumettre les riches au tribut public. Elle demanda le service militaire à tous ceux qui le devaient..., rendit à tous une justice équitable et leur haut rang ne protégea pas les puissants [2]. »

Jeune mariée et reine mère, le portrait à deux temps que nous en a laissé Fortunat la représente fidèlement aux deux principales époques de sa vie. Ici pas d'exagération ; la louange n'est que l'expression de cette espèce de fascination exercée sur son entourage par cette nature intensément vivante et très personnelle [3].

Mais quel contraste avec les deux figures latérales du triptyque. Sigebert et Childebert II ?

Ni la noblesse d'âme ni l'intelligence ne faisaient défaut à Sigebert. Le mépris dans lequel il tenait les débauches de son frère Chilpéric, sa résolution de contracter une union royale qui fût digne de lui, prouvent à la fois et son sens politique et une dignité morale que l'on n'a pas coutume de rencontrer chez les Mérovingiens. Mais cette physionomie a disparu trop vite de la scène pour avoir eu le temps de prendre tout son relief ; les compliments ampoulés de Fortunat n'ajoutent rien à sa gloire :

« Sigibercthus, amor populi, lux nata parentum
Qui genus a proavis longo tenet ordine reges [4]. »

1. Fortunat, X, 8, v. 17 et 29.
2. Pfister, dans Lavisse, *Histoire de France*, *l'époque mérovingienne*, ch. 1, p. 148.
3. G. Kurth (*Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 403) fait remarquer que pour dégager la véritable physionomie de Brunehaut des portraits plus ou moins tendancieux que les chroniqueurs ont laissés, il faut tenir compte non seulement de l'histoire et de la légende mais de l'impopularité de la reine parmi les hautes classes et des calomnies suscitées par ses nombreux ennemis. Le témoignage de Fortunat, qui s'appuie sur les relations personnelles de l'auteur avec la cour d'Austrasie, acquiert par là une valeur historique que l'on ne saurait nier.
4. Fortunat, VI, 1, 68.

Quant à Childebert II, qui resta toute sa vie un enfant très soumis à sa mère, il n'apparaît dans l'œuvre de Fortunat que comme l'occasion d'une série d'allitérations et de jeux de mots qui nous montrent sous un jour déplorable l'esprit du poète :

« Digne nec indignans, dignos dignatio dignans,
Florum flos florens, florea flore fluens [1]. »

*
* *

Avec le panégyrique de Charibert, roi de Paris [2], nous entrons directement dans le domaine de la fantaisie, du convenu, du portrait officiel, — du mensonge même, disent certains. Quel contraste entre l'esquisse que nous propose Fortunat et le personnage, tel qu'il apparaît dans Grégoire de Tours !.

Evidemment, Charibert n'était pas absolument démuni de qualités. C'est lui qui avait refusé d'accepter pour l'évêché de Poitiers le fier duc Austrapius, et avait fait nommer le pieux abbé de Saint-Hilaire, Pascentius. Il avait offert une digne hospitalité et sa protection royale à la reine Ultrogothe et à ses filles. D'autre part, il avait volontiers continué, à l'égard du couvent de Sainte-Croix, la bienveillance de Clotaire, en confirmant de son autorité les donations de la fondatrice à son monastère.

Il n'en fallait pas davantage à Fortunat, indulgent par tempérament, pour prendre la lyre et louer le roi de Paris avec la même chaleur que le roi d'Austrasie, quelques mois auparavant. A l'entendre, ce règne pacifique surpasse de loin le règne glorieux, mais belliqueux, de Childebert Ier, dont Charibert a hérité la piété, tandis qu'il a le génie de Clotaire, la mansuétude de David, la sagesse de Salomon, la bonté de Trajan, la gravité et la maturité de Fabius.

La pièce est longue et tout entière sur ce ton : Charibert est bon général, bon jurisconsulte, juge intègre, parent affectueux, fin lettré, croyant sincère, chrétien plein de zèle, généreux envers ses sujets, fidèle à la foi jurée :

« Ille fuit mitis, sapiens, bonus, omnibus aequus [3]. »

Mais écoutons Grégoire de Tours [4] :

Charibert était l'aîné des fils de Clotaire, qui l'avait eu de sa première épouse Ingonde. S'il se montra plus respectueux que Chramn des droits paternels, moins belliqueux également que ses frères, il ne fut

1. Fortunat, Append. V, 9.
2. *Id.*, VI, 2.
3. *Id.*, VI, 4, 15.
4. *Hist. Fr.*, IV, 24 et suiv.

pas moins déréglé dans sa conduite. Du vivant de sa femme Ingoberge, il prit pour épouses Marcovèfe et Méroflède, toutes deux sœurs, filles d'un cardeur de laine, — dont l'une, Marcofève, était religieuse. Saint Germain l'excommunia en vain : Charibert prit une quatrième épouse, Teudechilde.

Ses dispositions à l'égard du clergé n'étaient rien moins que bienveillantes : il renvoya, lié sur un chariot plein d'épines, le prêtre Nuncupatus, qui était venu lui notifier la déchéance prononcée par le concile provincial de Bordeaux contre un évêque, imposé aux habitants de Saintes par la tyrannie du roi [1]. Il s'empara en outre des propriétés qui appartenaient à la basilique de Saint-Martin [2], et refusa, jusqu'à sa mort, de faire droit aux réclamations de l'évêque Euphronius.

« Omnia laeta canunt felicia tempora regis,
Cujus in auspiciis floret optima quies [3]. »

Nous disions que Fortunat avait un tempérament indulgent.

*
* *

Luchi, le second éditeur de Fortunat, fait une remarque curieuse à propos des éloges outrés que le poète prodigue aux rois et aux princes :

« Il faut croire, dit-il, que Fortunat, à la manière des poètes, loue un roi en gardant le silence sur ses crimes et ses turpitudes et en amplifiant ce qu'il a fait de bien, s'il en fît jamais. Il est difficile en effet que l'on ne trouve pas dans l'homme le plus dépravé quelques parcelles de vertu, qu'il soit possible de faire ressortir et de louer [4]. »

« A ce compte, conclut un critique, il n'y aurait guère de gens familiarisés avec le crime qui n'eussent la prétention de s'en faire blanchir, par égard pour quelque apparence de vertu [5]. »

Est-ce de ce point de vue qu'il faut considérer les portraits accouplés de Chilpéric et de Frédégonde, qui viennent clore la série des princes mérovingiens ? Mais pour que ces figures prennent tout leur relief, il est nécessaire de les replacer dans leur cadre et de faire revivre en quelques mots les circonstances qui ont motivé la réunion des évêques gaulois et le panégyrique de Braine ; elles nous éclaireront d'ailleurs bien des recoins de la société gallo-franque.

1. *Hist. Franc.*, IV, 16.
2. Greg. Tur., *Mirac. Mart.*, I, 29.
3. Fortunat, VI, 4, 41.
4. Luchi, *Fortunati opera*, Prol.
5. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 139.

*
* *

Leudaste, ancien serf du roi Charibert, s'était élevé par l'intrigue jusqu'aux fonctions de comte de Tours. Il s'y conduisit de telle sorte que la ville entière regarda bientôt comme un malheur public l'arrivée du comte.

Or il y avait, dans la cité, une puissance rivale de la sienne, faite du respect, de la confiance et de l'affection des citoyens pour Grégoire, leur évêque. Tant qu'il craignit l'influence de Grégoire, Leudaste se montra envers lui humble et soumis. Mais quand il se sentit raffermi par la tournure des événements favorables à Chilpéric, il jeta le masque.

Un sous-diacre, Riculf, homme léger et ambitieux, se prêta aux desseins du comte. D'ailleurs le mensonge était bien combiné pour perdre l'évêque, car il s'agissait de Frédégonde, qui avait toujours à son service la justice expéditive du poignard, quand celle du glaive légal lui échappait.

Leudaste accusa donc Grégoire auprès de Chilpéric d'avoir tenu des propos injurieux sur la reine, en la proclamant coupable d'adultère avec l'évêque Berthchramn. Fou de colère, le roi tomba à coups de pieds et à coups de poings sur Leudaste et l'envoya en prison chargé de fers.

Mais le témoignage du sous-diacre Riculf troubla Chilpéric. Il voulut, pour cette affaire, un jugement canonique et convoqua un concile. Fortunat ne pouvait demeurer indifférent au complot qui s'ourdissait contre Grégoire, son plus intime ami. Il partit lui aussi pour Braine, près de Soissons, où le concile devait se réunir.

Que l'on s'imagine maintenant cette assemblée d'évêques neustriens ; quelques-uns sont d'origine franque : la plupart sont les derniers représentants de la noblesse gallo-romaine, les tenants de la civilisation antique, de la haute culture intellectuelle, de l'urbanité et de la politesse que leur ont léguées les familles sénatoriales, des traditions qu'ils gardent avec un soin jaloux.

Tous sont curieux d'ouïr le poète fameux qui doit préluder aux travaux du concile par le panégyrique du prince. Tâche difficile, que les circonstances présentes rendaient encore plus délicate.... Chilpéric lui-même préside l'assemblée : il est prévenu qu'il va entendre son éloge. Il sera servi largement :

Vénérable assemblée des Pontifes du Christ, que la religion nous a donnés pour Pères, je désire, tout humble que je sois, chanter les louanges de ce grand roi [1].

Après ce court exorde, le poète entonne en effet l'éloge de Chilpéric qui signifie en langue franque *puissant soutien*, *adjutor fortis*. Il a réalisé son nom ; les nations vaincues connaissent sa force ou implorent son alliance.

1. Fortunat, IX, 1 et suiv.

Quant aux guerres civiles, Fortunat n'en dit autre chose, sinon que le sort a émoussé les glaives qui menaçaient la vie de Chilpéric, et a changé pour lui la faveur des armes victorieuses. Euphémisme insuffisant pour effacer des mains du roi le sang de Sigebert et celui de Galeswinthe.

Ce n'est pas tout : Chilpéric est aussi un juge intègre et instruit, dont la sentence est l'expression même de la justice. Il est docte, éloquent, savant en diverses langues, le premier dans les lettres comme à la guerre, théologien profond, habile à se retrouver dans les arcanes du droit comme dans celles de la philosophie.

Une fois engagé dans cette voie, Fortunat ne s'arrête plus : non content d'imposer aux évêques l'éloge d'un roi aussi décrié, il arrive à celui de la reine.

La reine, qu'on ne l'oublie pas, c'est Frédégonde. Elle reçoit les qualificatifs les plus inattendus : non seulement elle est prévoyante, habile, généreuse, ingénieuse, — ce que l'on accorde sans peine, quand il y va de son intérêt, — mais encore elle excelle en tous mérites, se distingue par sa bonté, est l'honneur de la cour et l'ornement du royaume.

Ces éloges ne sont pas seulement d'une effronterie cynique, ils sont ridicules. Il faut lire Grégoire de Tours, l'accusé de Braine [1], pour savoir ce que pèse, dans la balance de l'histoire, le plaidoyer de Fortunat pour « cet autre Néron et ce nouvel Hérode ». Ne croirait-on pas en vérité lire l'apologie de saint Louis ?

« N'est-ce pas de saint Louis qu'on aurait pu dire « qu'il se faisait un rempart d'œuvres de piété..., qu'il ne suivait en tout et partout que la ligne droite, que sa bouche ne s'ouvrait jamais que pour la vérité, etc... » Voilà ce qu'on dirait d'un saint Louis..... Fortunat, lui, le disait d'un Chilpéric, c'est-à-dire d'un prince dont les œuvres pieuses n'étaient pas même une expiation de ses crimes, mais une satisfaction hypocrite donnée aux évêques assez faibles pour s'en contenter ; d'un prince dont la justice n'avait pour conseil qu'un tempérament déréglé et la cupidité, qui préférait la ligne tortueuse à la ligne droite, à moins que la droite ne fût à la fois la plus courte et la plus sûre pour atteindre un but immoral ou sanglant ; qui ne disait guère la vérité que lorsqu'elle offrait à ses passions ou une excuse ou un moyen plus commode de les satisfaire ; qui, enfin, avec un peu de qualités, avait assez de vices pour en céder ou en réformer beaucoup sans trop s'appauvrir [2]. »

Chilpéric, lettré et théologien !... Grégoire de Tours parle avec un mépris singulier de ce fatras de vers informes « perclus de tous leurs pieds », où faute des premières notions de la prosodie, les syllabes longues étaient mises pour des brèves et réciproquement [3]. Et quand un jour le roi se mêla de réformer le dogme et d'imposer une croyance hétérodoxe touchant la Trinité, il entra dans

1. *Hist. Fr.*, VI, 40 et suiv.
2. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 136.
3. *Hist. Fr.*, VI, 46.

une fureur inouïe contre Hilaire et Eusèbe, dont on lui objectait les manières de voir, et qu'il prenait pour des clercs de son royaume....

En un mot, Chilpéric voulait en tout s'égaler aux Césars. Il récitait des vers comme Néron, ajoutait des lettres à l'alphabet comme Claude, composait des symboles de foi comme Léon et Anastase, bâtissait des cirques, donnait des jeux et dressait des cadastres comme tous les empereurs. Mais il était lâche : quand il rencontrait une résistance sur sa route, il pliait, — ou il laissait agir Frédégonde.

Dans le panégyrique de Braine, « il y a un passage enveloppé d'une obscurité évidemment calculée, où les faits les plus terribles sont présentés sous un aspect nébuleux et avec une réserve qui n'est pas seulement la marque de la défiance, mais encore et surtout celle de la crainte. Il dit au roi dans ce passage :

Un grand péril menaçait votre tête ; il allait vous accabler, mais votre heure n'était pas venue, et la mort fut écartée. Pendant qu'elle voltigeait autour de vous, en brandissant ses armes, le sort, mais cette fois avec l'aide de Dieu, vous arracha aux glaives. Dans cette extrémité, vous revîntes de la mort à la vie, et le jour qui devait être le dernier de vos jours en fut le premier. La foi prit les armes et combattit pour vous. Votre cause fut gagnée sans vous, et le haut siège (*Paris*) revint à qui il appartenait en propre [1].

« Éclairons ces ténèbres ; le grand péril qui menaçait Chilpéric n'était rien moins que la perte du royaume de Paris dont il s'était emparé contre la foi des traités, sa mort peut-être et celle de Frédégonde et de leurs enfants..... Mais Sigebert fut tué par les serviteurs de la reine...... Et c'est par ce nouveau meurtre que cette grande pourvoyeuse de morts royales gagnait la cause de son mari, *sans lui* : *Sine te tua causa peregit.*

« Par ce *sine te* Fortunat absout visiblement Chilpéric du crime de complicité avec les assassins de son frère, par conséquent avec celle qui avait dirigé leurs coups. Frédégonde dut le sentir. Mais Fortunat avait été si discret ou plutôt si confus, qu'elle n'osa ou ne voulut pas se fâcher [2]. »

Frédégonde, la femme assassin, qui a les mains encore rouges du sang de Galeswinthe, de Théodebert, de Mérovée, de Sigebert, de l'évêque Prétextat, — qui essaiera un jour d'étouffer sa propre fille, Rigonthe, dans un coffre à vêtements, qui tentera de supprimer le roi de Bourgogne, Gontran, — pour ne parler que des illustres, — cette femme qui a fait répudier Audovère pour prendre sa place et donne lieu aux bruits d'adultère pour lesquels Grégoire de Tours est présentement au banc des accusés, — voilà celle que Fortunat chante comme l'honneur du royaume par sa conduite et sa bonté :

« Omnibus excellens meritis Fredegundis opima
Atque serena suo fulget ab ore dies [3]. »

1. Fortunat, IX, I, 44 et suiv.
2. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 135.
3. Fortunat, IX, 1, 121.
On sait que le concile de Braine se termina par l'acquittement de Grégoire et la condam-



*
* *

Fortunat ne se montre pas seulement courtisan dans la poésie officielle des panégyriques : qu'il s'agisse d'élégies, d'épitaphes ou de descriptions, il ne laisse passer aucune occasion de faire sa cour aux puissants.

En 581, un an après le concile de Braine, les deux enfants de Frédégonde mouraient. Dans l'épitaphe de Chlodebert[1], Fortunat dit que l'enfant était né du mariage royal, alors qu'il l'avait largement devancé. Le compliment pouvait ne point toucher Chilpéric qui, sans doute, n'y tenait pas beaucoup : mais il devait flatter Frédégonde.

Il y a plus : dans l'élégie sur la mort de Galeswinthe, au moment où le poète arrive au trépas de la jeune reine, étranglée dans son lit par ordre de Chilpéric, et de Frédégonde, — laissant de côté ce sujet épineux, il ne mentionne même pas que l'infortunée ait été assassinée ; il évitait ainsi de nommer son royal meurtrier. Il s'en tient simplement à quelques vagues généralités sur l'inconstance du sort :

« O dolor insignis, quid differs tempora fletus,
Lugubresque vices plura loquendo taces ?
Improba sors hominum, quae improvisa abdita lapsu,
Tot bona tam subito morte volante voras...
Nam breve tempus habens, consortia nexa jugalis
Principio vitae funere rapta tuit[2]. »

On conçoit facilement qu'en présence de cette sécheresse soudaine, succédant si mal à propos à tant de volubilité, les détracteurs de Fortunat lui aient fait d'amers reproches. Voici en particulier ce qu'écrit Ampère :

« Fortunat ne raconte pas comment Galeswinthe mourut : il se borne à dire qu'elle est morte et il ajoute quelques réflexions vagues sur l'instabilité des choses humaines, quelques imprécations contre l'inconstance de la Fortune. Il était beaucoup plus prudent d'injurier la Fortune, que de s'en prendre au roi Chilpéric[3]. »

Leroux lui-même se trouve contraint d'avouer, en présence du même passage « : Dans ces vers, il n'y a pas une apostrophe à l'adresse du roi criminel, pas une flétrissure pour Frédégonde. C'est là le point faible de la poésie

nation de ses calomniateurs, Leudaste, Riculf et Berthchramn. Cf. Prioux, *Grégoire de Tours au concile de Braine*, Paris, 1847, et Sérésia, *l'Eglise et l'Etat sous les rois francs au VIe siècle*, Gand, 1888.

1. Fortunat., IX, 4, 7.
2. *Id.*, VI, 5, 247 et suiv.
3. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, p. 321.

de Fortunat : son obstination à ne voir que le côté louable de tout homme ou de toute chose fait perdre à ses compositions une partie de leur valeur, en rendant ses portraits incomplets, conséquemment faux [1]. »

Quelles excuses a-t-on trouvées à Fortunat ? Nous ne nous étendrons pas sur celle d'Ebert qui se contente de déclarer sans aucun commentaire : « Si le poète ne parle pas en termes exprès de la mort de la reine Galeswinthe, il semble qu'il y fasse très suffisamment allusion [2]. » C'est vraiment s'en tirer à trop bon compte. Nous ne nous arrêterons pas non plus à l'idée de Nisard [3], selon laquelle Fortunat n'aurait jamais osé déplaire à Chilpéric, parce qu'il avait été un moment le beau-fils de Radegonde, lors de l'union de celle-ci avec Clotaire. C'est certainement faire remonter les choses beaucoup trop haut.

La seule excuse qui vaille la peine d'être examinée est celle que suggère un critique, M. Caron :

Si Fortunat, dit-il, ne parle pas de la fin tragique de la princesse, c'est que les choses furent disposées de manière à faire croire à une mort subite. Ce fut seulement au bout de quelques jours que Chilpéric épousa Frédégonde et Fortunat, poète d'occasion, improvisateur facile, avait fait sa pièce immédiatement après la mort de Galeswinthe, pour commémorer l'événement du jour [4].

Cette excuse est d'accord avec ce que nous disent les chroniqueurs et elle peut paraître satisfaisante. Mais elle n'est point fondée et voici pourquoi :

Si, dans l'esprit de Fortunat, Galeswinthe était morte naturellement, l'écrivain phraséologue et amplificateur qu'il était n'eût pas manqué de nous offrir quelques-unes de ses métaphores favorites ou de ses dithyrambes habituels sur ce jeune couple, dont le bonheur avait eu la durée d'un songe, sans que la naissance d'un rejeton fût venue couronner cette union royale. Voilà le thème sur lequel le poète aurait brodé ; or il n'en a rien fait. De plus, on assiste bien aux lamentations de la nourrice et de la sœur de Galeswinthe, mais les lamentations, si naturelles pourtant, de son époux, où sont-elles ? On ne nous dit même pas si l'infortunée princesse fut heureuse en ménage et le bref récit de sa mort suit immédiatement la description de ses noces.

Fortunat savait donc parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point, mais il préférait ne pas aborder ce sujet brûlant, par crainte d'irriter Chilpéric et Frédégonde. C'est l'unique raison d'un silence inexcusable.

*
* *

Devant une contradiction si manifeste entre la poésie de Fortunat et les

1. Leroux, *le Poète S. V. Fortunat*, Paris, 1885.
2. Ebert, *Histoire générale de la Littérature au moyen âge en Occident*, p. 567.
3. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 102.
4. L. Caron, *le Poète Fortunat et son temps*, Amiens, 1884.

données de l'histoire, faut-il nécessairement souscrire au sévère jugement d'Ampère sur le courtisan effronté de Chilpéric :

« Existence humble, soumise, toujours courbée devant les conquérants, mais avec une sorte de vanité puérile et de satisfaction misérable, telle fut la vie de Fortunat. Muse décrépite et minaudière, souriant avec une coquetterie surannée, adressant aux différents chefs barbares sa révérence et son petit compliment prétentieux [1]. »

Fortunat, il est vrai, répugne par l'indécence de ses louanges. En est-il dupe ou est-il imposteur ?

« Pour dupe, il feignit au moins de le paraître, sans quoi, il eût payé de sa vie sa clairvoyance. Imposteur, il ne le fut ni ne voulut l'être, l'imposture étant le vice des esprits corrompus qui se jouent de la vérité et estiment que les hommes ne sont pas dignes qu'on la leur enseigne ; mais il voulait plaire, toujours plaire, mettant presque cette qualité au-dessus de celle de poète et s'y laissant aller jusqu'à la bassesse [2]. »

On ne peut en effet juger équitablement un écrivain sans le replacer dans son cadre historique. Or il faut se rendre compte que la condition sociale de Fortunat était très différente de celle de Sidoine, d'Ennodius ou d'Avitus, et que la longue incertitude de ses moyens d'existence l'avait obligé à beaucoup louer [3].

D'ailleurs, « à quel art autre que la flatterie le poète eût-il pu demander main-forte pour vivre en sûreté avec les puissants personnages dont la protection était si nécessaire à lui, étranger et dont l'orgueil se fût offensé de louanges médiocres, ou n'eût rien compris aux louanges raffinées ; avec ces rois francs ou germains qui se trahissaient et s'égorgeaient les uns les autres et qu'il n'eût pas été prudent d'avertir, encore moins de réprimander. Fortunat n'avait point cet art ; il était à la fois bon et naïf, et, n'ayant jamais fait le mal dans une société où on ne s'en gênait guère, il pouvait croire que, par l'excès de ses flatteries, il empêcherait qu'on ne lui en fît à lui-même. Toute sa politique consistait donc à ménager les partis et à avoir des casaques de rechange au cas où il y aurait eu péril pour lui à porter toujours la même [4] ».

Puis Fortunat avait un esprit léger, superficiel, uniquement occupé du présent et ne songeant jamais à l'avenir. Or le présent pour lui, c'était les amis et les bienfaiteurs ; en leur faveur, sa muse était intarissable. Peu lui importe que ses éloges célèbrent des personnages fameux par leurs scandales ; il semble toujours l'ignorer et croire que son ignorance le justifie. C'est en quoi consiste pour lui la sagesse, non pas la sagesse de l'homme qui, dans la vie courante, sait faire un choix opportun parmi ses amis, mais qui, ayant

1. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XII[e] siècle*, p 320. Ce jugement trouverait encore sa confirmation à propos du panégyrique de l'empereur Justin II (App. II).
2. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 189.
3. Cf. P. de Labriolle, *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, p. 657.
4. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 14.



peur de se compromettre, préfère louer tout le monde pour n'avoir à critiquer personne.

D'ailleurs une mise au point s'impose : il est certain que le poète a dû ignorer de la vie de quelques personnages les faits qui sont en contradiction éclatante avec ses assertions. C'est ce que l'on remarque surtout dans le poème à la louange de Charibert [1]. Fortunat, lorsqu'il racontait, avec un enthousiasme si peu mesuré, les vertus de ce roi, n'écrivait point sans doute avant que le fils de Clotaire ait montré tous ses vices, mais, nouveau venu en Gaule [2], il ne connaissait rien encore des faits qui rendirent son héros si tristement célèbre.

Mise au point également pour le panégyrique de Chilpéric et de Frédégonde au concile de Braine [3]. Si Fortunat a outrepassé la tolérance concédée aux poètes, il importe, pour le juger sainement, de tenir compte du but spécial qu'il poursuivait. L'honneur et la vie de son ami Grégoire de Tours étaient en jeu. Au lieu de chercher à le disculper directement, Fortunat, renseigné depuis longtemps sur le caractère de Chilpéric, crut prudent de caresser la vanité du roi et de désarmer sa colère par des louanges hyperboliques. Si, dans cette circonstance, l'amitié ne justifie pas le poète, du moins elle atténue ses torts et plaide en sa faveur pour qu'on ne le juge pas avec trop de sévérité.

On a prétendu [4] que Fortunat, en louant à l'excès les princes mérovingiens, avait obéi non à un sentiment personnel mais aux ordres de Radegonde. Celle-ci, dans son couvent de Poitiers, était constamment occupée des guerres civiles et des luttes intestines qui désolaient la Gaule. « Elle écrivait souvent aux rois, les conjurant de remettre l'épée au fourreau et de faire la paix [5]. » Et pour que ses conseils pénétrassent davantage ces intelligences encore à demi-barbares, elle envoyait des personnes de son entourage les exhorter de vive voix. Elle se servit de Fortunat pour ces sortes de missions. Dès lors, les panégyriques ont pu apparaître à quelques critiques comme écrits surtout pour appuyer les messages pacificateurs de Radegonde. De fait, les adulations de la poésie étaient loin d'être inutiles pour faire pénétrer dans ces âmes si violentes les conseils de la douceur et de la religion.

Il n'est toutefois pas nécessaire de mêler le nom de Radegonde et sa diplomatie charitable à des pages d'éloge dont l'explication est plus simple : « Qu'on les compare seulement aux épitaphes ou à l'épithalame de Sigebert, poème officiel s'il en fût, et l'on se convaincra que le bon poète n'avait qu'à suivre une pente très facile pour dispenser aux puissants, avec la complaisance qu'on attendait de lui, des louanges auxquelles leur banalité enlevait peut-être à ses propres yeux presque toute portée. Pensons qu'il est le seul

1. Fortunat, VI, 3.
2. Charibert mourut en 567, un an après l'arrivée de Fortunat.
3. Fortunat, IX, I.
4. Ménéghetti, Leroux, Nisard, *lib. cit.*
5. Baudonivie, *Vit. Radegund.*

à ce moment-là à posséder quelque talent poétique, et qu'un poème signé de lui devait être, à certaines heures, pour les fêtes de cour, un accompagnement obligé, comme un ballet de Lulli ou une comédie de Molière pour les fêtes de Versailles. Et conçoit-on, en de telles circonstances, soit un refus de l'écrivain, soit un poème qui ne serait élogieux qu'à demi [1] ? »

D'ailleurs, les panégyriques de Fortunat ne sont pas toujours dénués de toute fierté littéraire. Nous avons relevé [2] ce compliment où le poète semble traiter avec le prince d'égal à égal :

« Regibus aequalis, de carmine major haberis [3]. »

Ce sera, dix siècles plus tard, l'apostrophe de Charles IX à Ronsard :

Tous deux également nous portons des couronnes,
Mais, roi, je la reçois, poète, tu la donnes.

« La différence, conclut Ampère, est tout à l'avantage de Charles IX qui faisait avec grâce à la poésie les honneurs de la royauté. N'importe, le sentiment d'amour-propre de ce vers en relève un peu l'adulation [4]. »

Il faut même voir jusqu'à un certain point un acte de courage dans l'élégie sur la mort de Galeswinthe, dont nous avons déploré l'imprécision pleine de prudence. Personne en effet ne s'en est suffisamment rendu compte : mais pleurer en quatre cents vers sur la rivale de Frédégonde constituait une audace dont Fortunat ne se serait sans doute pas senti capable, si Radegonde n'avait été derrière lui pour l'inspirer et au besoin le couvrir. Dans un pareil cas, une trop grande exactitude eût pu entraîner des conséquences graves et pour le poète et pour celle dont il était protégé.

Mais Fortunat resta toujours *persona grata* auprès de Chilpéric. Ce roi d'ailleurs se montrait volontiers bon enfant avec ses familiers [5], et savait, à l'occasion, traiter ses amis avec largesse et distinction. Le revirement si pathétique qui s'opéra dans son âme et dans celle de Frédégonde, quand leurs deux enfants disparurent simultanément, montre que les souverains de Neustrie n'étaient pas inaccessibles à tout sentiment d'humanité.

« Alors, dans un tardif repentir, elle dit à son mari : « Voici que Dieu « nous a visités souvent par des calamités à cause de nos fautes, et voici que « nous avons perdu nos fils ; ce sont les larmes des pauvres, les gémissements « des veuves, les soupirs des orphelins qui les ont tués ; et nous ne savons « pour qui nous amassons nos trésors, ces trésors pleins de rapines et de malé-

1. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, 1918, p. 83 n.
2. Cf. *supra*, Introd., p. 11.
3. Fortunat, IX, 1.
4. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, p. 321.
5. Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, VI, 5.

« dictions. » Alors, se frappant la poitrine avec les poings, elle ordonna de brûler les registres des taxes des villages et en fit faire autant à son mari [1]. »

Enfin, Chilpéric était le roi. Et si les éloges que Fortunat lui adresse ne conviennent guère à l'homme privé, il montre comment les évêques, dont le poète était le porte-parole, entendaient le rôle de la royauté. Le langage qu'ils tiennent aux Mérovingiens est celui que leurs successeurs tiendront aux Carolingiens et que leurs prédécesseurs avaient tenu aux empereurs convertis.

*
* *

Tous les panégyriques de Fortunat, écrits avec une complaisance qui approche de l'enthousiasme, sont excessifs, menteurs, et reçoivent de l'histoire un démenti solennel. Grégoire de Tours fut plus sincère : mais Grégoire, ne l'oublions pas, représente la cause de l'Eglise, et c'est sur elle qu'il s'appuie pour établir ses jugements. Fortunat, au contraire, est au service de la poésie, où de pareilles adulations étaient traditionnelles. Ausone, Sidoine, Ennodius n'avaient pas moins flatté leurs protecteurs et les poètes mêmes du siècle d'Auguste n'avaient pas compris autrement leur devoir envers le souverain.

Que Fortunat ait dépassé la mesure, on ne le peut nier. Mais, replacés dans leur cadre historique, ses panégyriques reçoivent des circonstances une explication, toujours, une excuse, quelquefois.

Aussi bien nous présentent-ils des portraits moins sombres que ceux de Grégoire de Tours, poudrés, arrangés, retouchés avec tout l'art d'un peintre officiel, vivants cependant, sous le geste traditionnel ou le sourire de convention. Brunehaut et Frédégonde, les deux grandes figures d'énergie guerrière et de haine inassouvie, qui dominent l'œuvre de Fortunat, ne constituent-elles pas les contrastes vivants de Radegonde et de Galeswinthe ?

Et autour d'elles, quel cadre prodigieux d'événements, quel fourmillement de personnages, qui évoquent toutes les étapes de l'histoire et de la civilisation mérovingiennes !...

1. Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, V, 40.

CHAPITRE II

FORTUNAT ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS

Les œuvres de Fortunat forment une galerie de tableaux mérovingiens.
Les leudes francs amis du poète ; la haute société mérovingienne. Différence avec la société gallo-romaine des siècles précédents.
L'histoire du VI[e] siècle à travers l'œuvre de Fortunat, histoire intérieure, guerres civiles.
Les institutions mérovingiennes : art et civilisation.
Comparaison avec les écrivains contemporains : Grégoire de Tours.

S'il faut scruter patiemment les œuvres des hagiographes et des chroniqueurs pour avoir une vue d'ensemble sur le VI[e] siècle, on ne trouve que chez Fortunat certains traits, certains détails, qui en constituent comme la physionomie propre ou le caractère particulier : une phrase, une ligne, un mot quelquefois apportent toute une révélation sur une civilisation, sur une manière de vivre et de penser aussi différente déjà des mœurs romaines qu'éloignée encore des usages carolingiens.

L'œuvre de Fortunat est une des sources les plus importantes de l'histoire mérovingienne : elle vient, dans cet ordre d'idées, immédiatement après l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours. Nul n'a connu plus intimement tout ce qui avait un nom à cette époque, nul ne raconte plus volontiers ce qu'il a vu ou entendu. A mettre en relief l'un après l'autre ses poèmes, petits et grands, on formerait une collection originale de nobles, de guerriers, de fonctionnaires, de juges, d'évêques et de moines, se succédant dans les cadres les plus dissemblables.

*
* *

Fortunat, durant son séjour à la cour de Metz, avait connu un certain nombre de grands personnages : son voyage à travers la Gaule avait aug-

menté le nombre de ses puissants amis, qui s'étaient fait une joie de le recevoir. Enfin sa retraite au monastère de Poitiers n'avait pas interrompu toutes ces relations : les missions qu'il se voyait confier par Radegonde le remettaient en rapports fréquents avec les leudes : de plus, un échange de correspondances s'était établi entre lui et les principaux officiers du royaume franc. Les messagers affluaient à Poitiers, venus de tous les points de la Gaule, avec les lettres les plus flatteuses, mais aussi les plus exigeantes. Les porteurs attendaient le pied à l'étrier, pressés de repartir et de rapporter à leur maître la réponse versifiée du poète. Dans cette réponse, la louange occupait naturellement une grande place ; la louange, non la flatterie : la correspondance poétique de Fortunat avec les leudes francs ne reçoit presque jamais le démenti de Grégoire de Tours.

Nous avons déjà vu qu'il connaissait le comte Gogon. C'est une curieuse figure que ce Gogon :

« Allemand d'origine, il écrivait le latin comme Cassiodore, et possédait précisément ce genre d'esprit assez affecté, ces manières de dire peu simples, que les professeurs avaient mises à la mode, et qui étaient la marque où se reconnaissaient les gens du bel air. C'était alors le plus sûr moyen d'avancer dans la politique et la diplomatie et d'imposer aux Barbares. Gogon, réputé le plus habile homme d'Austrasie, commensal du roi, intendant des largesses, directeur de l'Ecole Palatine, fixait tous les yeux. Mais il devait posséder aussi cet art de déplaire qui va assez bien avec un esprit raffiné, à qui on soupçonne toujours plus de profondeur qu'il n'en a. Il était ironique, et un peu cassant et ombrageux... La jeune reine le haïssait et déjà songeait à le perdre [1]. »

Ce fut l'une des amitiés de Fortunat. Charmé de trouver un Franc épris des choses de l'intelligence, il ne négligea rien pour lui en faire concevoir une estime plus grande encore et le soutenir dans ce goût. Les louanges qu'il se plut à versifier sont une exhortation au sens de laquelle il n'est pas possible de se méprendre. Les allusions mythologiques, les citations sont multipliées parfois comme à dessein : c'était multiplier par là même les invitations à l'étude, et, pour le poète, donner libre cours à toutes sortes de réminiscences familières :

Votre esprit, dit-il, lance des éclairs ; des traits de feu jaillissent de votre cœur. Le soleil et les nuages règnent tour à tour dans le ciel : le jour qui luit en vous est toujours serein. Le fond de votre âme est le temple de la piété ; vous êtes une maison construite de matériaux sacrés. Toute votre personne a des beautés et des grâces qui ne sont qu'à vous, et votre visage est le reflet de votre âme. Tous les éloges possibles sont compris dans celui-ci : il ne se peut rien voir de plus beau que vous [2].

Tel est en abrégé le portrait de Gogon. Tel est l'homme à qui furent un

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 202.
2. Fortunat, VII, I.

moment confiées la conduite et la garde d'une jeune princesse, amenée pour la première fois loin de son pays :

« Il faudrait, remarque Ch. Nisard, ne pas connaître les hommes pour croire qu'un pareil mentor ait pu oublier, en présence de cette charmante fille, aucun des avantages personnels dont il était doué, et qu'il se soit abstenu de les mettre en relief..... Il est assez naturel de supposer que Gogon ait laissé deviner ses sentiments à la princesse, si même il n'essaya pas de les lui faire agréer... Qui sait si les compliments de Fortunat à l'orgueilleux majordome n'exaspérèrent point encore le ressentiment de Brunehaut ? Qui sait s'ils ne la décidèrent pas à faire disparaître, par un meurtre, un homme dont on ne pouvait ainsi vanter la beauté, sans qu'il en rejaillit sur elle-même le reproche indirect d'en avoir méconnu la puissance[1] ? »

*
* *

Parmi les amis de Fortunat, il faut faire une place à part au duc Lupus, intelligent, sûr, loyal. Il fut à la tête de ceux qui comprirent le génie de Brunehaut et s'y dévouèrent sans arrière-pensée Gouverneur de la province rémoise, il eut, après la mort de Sigebert, une vie assez accidentée. Est-ce une trop sensible faveur qui le mit en suspicion ? Fit-il sentir trop pesante l'autorité royale de Brunehaut ? Toujours est-il qu'une partie des leudes austrasiens lui avaient juré une haine sans merci et que, pour y échapper, il fut contraint de se réfugier chez le roi Gontran.

Fortunat l'aimait d'une affection particulière.

Exilé d'Italie depuis neuf ans, si je ne me trompe, lui écrivait-il, voici que j'erre maintenant au bord de l'Océan. C'est bien du temps enfui, et aucun mot de mes parents n'est venu encore me consoler de notre séparation. Mais ce que mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, mes neveux, mon pays auraient dû faire, votre compatissante amitié le fait pour moi. Et non seulement votre bonne lettre est venue me réchauffer, mais voici que m'arrive le porteur de votre envoi. Que le Roi Très-Haut vous rende tout cela. Lui qui nous apprend que ce qu'on fait aux petits, il le considère comme fait à lui-même[2].

Un autre ami de Fortunat était le duc Bodéghisel. Gouverneur de province, il s'acquitta de ses fonctions avec une telle loyauté, qu'au lendemain de sa mort, après examen de sa gestion, on ne toucha pas à sa fortune personnelle... Fortunat le loue pour l'affabilité et la douceur de sa conversation, pour la justice de son administration que les autres provinces envient. Palatina,

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 126.
2. Fortunat, VII, 7 : *De Lupo duce*. Trad. Poizat, p. 205.

son épouse, a les honneurs d'un poème, où l'on célèbre sa beauté, son esprit, sa parole harmonieuse comme le son d'une lyre.

Nous entrevoyons encore d'autres silhouettes de femmes dans l'œuvre de Fortunat. Quand il passa par Paris, il ne manqua pas de visiter la vieille Ultrogothe, veuve de Childebert I[er], exilée par Clotaire, mais protégée ensuite par Charibert.

« La pauvre femme, tombée de ses grandeurs, vivait maintenant à Paris comme une petite rentière, uniquement occupée de son potager et de son verger Elle voulut, comme tout le monde, recevoir le poète et posséder de ses vers. Il lui en écrivit sur ses pommes, ce qui dut la remplir d'aise. La veuve de Childebert n'était plus que l'humble diocésaine et paroissienne de l'évêque Germain, en cette basilique superbe pour le temps, que son royal mari avait fait construire, et sous les dalles de laquelle il reposait enseveli.

« Retirée du monde, elle vivait sans ambition, aux portes de Paris avec ses deux filles Chroteberge et Chrotesinde, dévouées comme elle aux bonnes œuvres, dévouées aussi à la tradition de culture intellectuelle inaugurée par Childebert. Les récits du temps nous parlent du plaisir qu'elles avaient à recevoir des clercs et des écrivains. On se réunissait dans les jardins plantés par le roi et Fortunat décrit longuement ce séjour de vieilles dames pieuses et lettrées, qui partageaient leur vie entre les pauvres, les soins du potager et la lecture des poètes :

Puissiez-vous, ô reine, ajoutait-il, en forme d'adieu, habiter longtemps avec vos filles ce toit enchanteur [1].

« Ce toit, elles ne le quittèrent plus : toutes trois moururent là et furent ensevelies dans la basilique de Saint-Germain des-Prés. La statue d'Ultrogothe orna plus tard le portail de l'église : une dalle de plomb semée de lis d'or recouvrait sa tombe [2]. »

L'épitaphe de Vilihuta, femme de Dagaulf, morte en couches à seize ans, nous présente une silhouette digne de retenir un instant l'attention. Vilihuta est louée pour être devenue, elle, barbare d'origine, une Romaine de culture et pour avoir su transformer le naturel sauvage qu'elle tenait de sa race :

« Sanguine nobilium generata Parisius urbe,
Romana studio, barbara prole fuit. »
. . . .
« Ingenium mitem torva de gente trahebat ;
Vincere naturam gloria major erat [3]. »

Elle devait être, dans le genre de Radegonde, un exemple d'adaptation des

1. Fortunat, VI, 6, 24 : *De horto Ultrogothae.*
2. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 206.
3. Fortunat, IV, 26, 13.

qualités barbares aux raffinements de la civilisation et de la culture gallo-romaine. D'ailleurs, nous le voyons par tous ces portraits, les Francs s'imprégnaient progressivement de latinité. Au lendemain de la conquête, ils n'avaient pas hésité à confier le gouvernement de plusieurs provinces non pas à des gens de leur race, mais à de grandes familles indigènes [1]. Ils avaient reconnu les qualités du vaincu et eux, si longtemps impatients de toute règle, commençaient à se plier aux lois du travail, à souffrir qu'un maître chatiât leur langage, chargeât leur mémoire, disciplinât leur pensée [2]. Le besoin de savoir tourmentait jusqu'aux femmes, jusqu'aux derniers rangs mêmes de ces peuples grossiers qui étaient venus chercher dans les Gaules autre chose que des livres et des maîtres.

Et cependant, quelle différence avec la société gallo-romaine des siècles précédents dont Fortunat, en certains de ses poèmes, nous présente encore un reflet.

C'est justement cette juxtaposition de deux sociétés dans l'œuvre d'un même auteur qui permet d'en mieux saisir le contraste et par une comparaison attentive, d'en mettre en lumière les différences profondes.

*
* *

Quand Fortunat descendait de Tours vers les Pyrénées, il avait été, à Bordeaux, l'hôte de l'évêque Léonce. Par son épouse Placidine, dont le poète voyageur célébra l'esprit et la piété, Léonce se rattachait étroitement à cette société gallo-romaine du ve siècle, qui gardait comme un culte la tradition des grandes familles sénatoriales.

Placidine était l'arrière-petite-fille de Sidoine Apollinaire, la descendante, par conséquent, de l'empereur Avitus. Son père, Arcadius, le sénateur félon, avait trempé dans le meurtre des enfants de Clodomir par Childebert et Clotaire. Plus tard, il conseilla à Childebert la conquête de l'Auvergne et, trahissant le roi Thierry, son maître, ouvrit à l'envahisseur les portes de Clermont.

Placidine, très pieuse, se regardait comme chargée, aux yeux de Dieu et de la postérité, de toute la honte paternelle. C'est pourquoi, à force de vertu, d'abnégation, de bienfaisance, elle tâchait d'effacer, près de ses contemporains, la flétrissure de son nom. Mais, sous cette femme vouée tout entière au bien, modeste, généreuse à l'excès, se cachait cependant la descendante des Césars, qui portait en elle, comme un reflet lointain, le souvenir de la gloire impériale :

1. Cf. G. Kurth, *De la nationalité des comtes francs cités par Grégoire de Tours et Fortunat*, Mél. Paul Fabre, Paris, 1902.
2. Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 13.

Elle brille de l'éclat que son père Arcadius lui a transmis ; c'est grâce à lui que nous possédons encore un auguste rejeton de ta famille, Avitus, qui gouvernas dans tout l'univers les destinées de l'empire. Si l'on recherche le premier rang dans la race humaine, que peut-il y avoir de plus grand que la descendance de César ? Mais, par la modestie de ses sentiments, Placidine a su voiler en elle toute la gloire de sa race [1].

Elle n'a pu cacher cependant ni sa finesse de patricienne ni son goût des belles choses, ni le sens artistique qu'elle tient de son éducation et de son milieu : Bissone, Vérégines, Praemiacum, — les villas de Léonce, — attestent qu'à côté des maisons de parvenu que se faisaient construire les rois mérovingiens, il y avait encore quelques demeures où se conservait dans toute leur pureté les traditions de cet atticisme architectural, qui avait caractérisé les constructions des derniers siècles.

Léonce mourut prématurément en 567 et une autre amitié remplaça la sienne auprès de Fortunat : celle de Grégoire de Tours.

Grégoire était originaire d'Auvergne : Florentius, son père, était sénateur et frère de saint Gall, évêque de Clermont. Sa mère, Armentaria, était la petite-nièce de Grégoire, évêque de Langres, également de souche sénatoriale.

C'était de tels personnages qu'était sortie la parenté de Grégoire : elle fournissait des sénateurs, des juges et tout ce que je pourrais citer comme étant au premier rang des citoyens les plus distingués [2].

Nous avons conservé l'épitaphe de saint Gall par Fortunat [3] et un poème qu'il adresse à Armentaria [4] pour la louer de ses vertus et de la gloire de son fils. Ce sont là encore deux figures représentatives de cette société gallo-romaine, presque éteinte maintenant, avec ses traditions d'honneur et de discipline intellectuelle ou morale : deux figures qui se confondent pour donner à la Gaule, Grégoire de Tours, ce dernier représentant de la prose latine, dressé au seuil du moyen âge et crayonnant, pour la postérité, la figure des maîtres nouveaux.

*
* *

Fortunat a vécu à Poitiers pendant les trente dernières années du VI[e] siècle ; c'est de Poitiers qu'il a contemplé cette période troublée de l'histoire mérovingienne ; c'est donc en fonction du Poitou et de ses destinées qu'il faut

1. Fortunat, I, 15.
2. Odon, *Vie de Grégoire de Tours*, I.
3. Fortunat, IV, 4.
4. *Id.*, X, 15.

nous attendre à rencontrer dans l'œuvre du poète un reflet des événements politiques et militaires.

Il se trouve, en fait, que l'observatoire nous ménage des perspectives assez vastes; d'abord parce que Poitiers était la résidence de Radegonde, toujours inquiète de la tension politique entre les deux royaumes francs et préoccupée de ménager la paix entre leurs souverains. Puis, le Poitou et les pays environnants furent presque constamment l'enjeu de la lutte sanglante entre la Neustrie et l'Austrasie. A la mort de Charibert, en 567, Sigebert dut reconquérir Poitiers sur Chilpéric qui s'en était emparé indûment. Après diverses alternatives, Chilpéric, en 574, chargea son fils Théodebert, de reprendre la ville, mais dut presque aussitôt la restituer à son frère. Il en fit la reconquête en 575, puis en 577. Finalement, à la mort de Chilpéric, en 584, Poitiers retourna à Childebert II, fils de Sigebert, tout en restant cependant sous l'obédience de Gontran, roi de Bourgogne. Enfin, en 587, le traité d'Andelot rendit définitivement le Poitou à Childebert.

Dès les premiers jours de 567, Fortunat avait fait l'éloge de Charibert, roi de Paris et de Poitiers, « le roi pacifique [1] ». Charibert étant mort peu de temps après, la situation précaire de la ville, tour à tour prise et reprise par les rois de Neustrie et d'Austrasie fit longtemps garder au poète un silence prudent, « et sa langue ne se délia qu'au jour où la ville qu'il habitait lui parut définitivement tombée sous le pouvoir du roi Chilpéric. Alors il composa pour ce roi, en vers élégiaques, son premier panégyrique [2] ».

Cependant le Poitou avait été compris dans la dot de Galeswinthe, cédée en 568 à Brunehaut, la plus proche parente de la victime, par un traité entre Chilpéric et Sigebert, assistés de Gontran. La coutume germanique réglait ainsi le prix du sang qui devenait un gage de paix. Mais Chilpéric s'était empressé d'attaquer le territoire cédé à l'Austrasie, dans la pensée que les Lombards, maîtres de l'Italie, donneraient assez d'occupation à son frère, et l'empêcheraient de jeter un regard trop curieux sur ses menées en Aquitaine.

La tactique fut bonne en effet pendant deux ans, et Clovis put s'emparer de plusieurs cités pour le compte de son père. Mais Sigebert avait l'appui de Gontran, et, fort de la victoire remportée par son général, le patrice Mummolus, sur les bandes lombardes, anéanties dans les défilés des Alpes, il lança le même Mummolus contre le fils de Chilpéric, et le battit dans les plaines de la Touraine.

Pour défendre en Poitou l'autorité de Chilpéric, le patrice Basilius essaya de tenir campagne contre Mummolus. Les Poitevins vinrent en grand nombre se ranger sous ses ordres. Mais que pouvait la valeur de ces milices levées à la hâte contre la science stratégique de Mummolus ? Elles furent taillées en pièces et Basilius perdit la vie.

Fortunat était lié d'amitié avec Basilius, qui, de concert avec sa femme

1. Fortunat, VI, 4.
2. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, V^e récit.

Elle brille de l'éclat que son père Arcadius lui a transmis ; c'est grâce à lui que nous possédons encore un auguste rejeton de ta famille, Avitus, qui gouvernas dans tout l'univers les destinées de l'empire. Si l'on recherche le premier rang dans la race humaine, que peut-il y avoir de plus grand que la descendance de César ? Mais, par la modestie de ses sentiments, Placidine a su voiler en elle toute la gloire de sa race [1].

Elle n'a pu cacher cependant ni sa finesse de patricienne ni son goût des belles choses, ni le sens artistique qu'elle tient de son éducation et de son milieu : Bissone, Vérégines, Praemiacum, — les villas de Léonce, — attestent qu'à côté des maisons de parvenu que se faisaient construire les rois mérovingiens, il y avait encore quelques demeures où se conservait dans toute leur pureté les traditions de cet atticisme architectural, qui avait caractérisé les constructions des derniers siècles.

Léonce mourut prématurément en 567 et une autre amitié remplaça la sienne auprès de Fortunat : celle de Grégoire de Tours.

Grégoire était originaire d'Auvergne : Florentius, son père, était sénateur et frère de saint Gall, évêque de Clermont. Sa mère, Armentaria, était la petite-nièce de Grégoire, évêque de Langres, également de souche sénatoriale.

C'était de tels personnages qu'était sortie la parenté de Grégoire : elle fournissait des sénateurs, des juges et tout ce que je pourrais citer comme étant au premier rang des citoyens les plus distingués [2].

Nous avons conservé l'épitaphe de saint Gall par Fortunat [3] et un poème qu'il adresse à Armentaria [4] pour la louer de ses vertus et de la gloire de son fils. Ce sont là encore deux figures représentatives de cette société gallo-romaine, presque éteinte maintenant, avec ses traditions d'honneur et de discipline intellectuelle ou morale : deux figures qui se confondent pour donner à la Gaule, Grégoire de Tours, ce dernier représentant de la prose latine, dressé au seuil du moyen âge et crayonnant, pour la postérité, la figure des maîtres nouveaux.

*
* *

Fortunat a vécu à Poitiers pendant les trente dernières années du VIe siècle ; c'est de Poitiers qu'il a contemplé cette période troublée de l'histoire mérovingienne ; c'est donc en fonction du Poitou et de ses destinées qu'il faut

1. Fortunat, I, 15.
2. Odon, *Vie de Grégoire de Tours*, I.
3. Fortunat, IV, 4.
4. *Id.*, X, 15.

nous attendre à rencontrer dans l'œuvre du poète un reflet des événements politiques et militaires.

Il se trouve, en fait, que l'observatoire nous ménage des perspectives assez vastes; d'abord parce que Poitiers était la résidence de Radegonde, toujours inquiète de la tension politique entre les deux royaumes francs et préoccupée de ménager la paix entre leurs souverains. Puis, le Poitou et les pays environnants furent presque constamment l'enjeu de la lutte sanglante entre la Neustrie et l'Austrasie. A la mort de Charibert, en 567, Sigebert dut reconquérir Poitiers sur Chilpéric qui s'en était emparé indûment. Après diverses alternatives, Chilpéric, en 574, chargea son fils Théodebert, de reprendre la ville, mais dut presque aussitôt la restituer à son frère. Il en fit la reconquête en 575, puis en 577. Finalement, à la mort de Chilpéric, en 584, Poitiers retourna à Childebert II, fils de Sigebert, tout en restant cependant sous l'obédience de Gontran, roi de Bourgogne. Enfin, en 587, le traité d'Andelot rendit définitivement le Poitou à Childebert.

Dès les premiers jours de 567, Fortunat avait fait l'éloge de Charibert, roi de Paris et de Poitiers, « le roi pacifique [1] ». Charibert étant mort peu de temps après, la situation précaire de la ville, tour à tour prise et reprise par les rois de Neustrie et d'Austrasie fit longtemps garder au poète un silence prudent, « et sa langue ne se délia qu'au jour où la ville qu'il habitait lui parut définitivement tombée sous le pouvoir du roi Chilpéric. Alors il composa pour ce roi, en vers élégiaques, son premier panégyrique [2] ».

Cependant le Poitou avait été compris dans la dot de Galeswinthe, cédée en 568 à Brunehaut, la plus proche parente de la victime, par un traité entre Chilpéric et Sigebert, assistés de Gontran. La coutume germanique réglait ainsi le prix du sang qui devenait un gage de paix. Mais Chilpéric s'était empressé d'attaquer le territoire cédé à l'Austrasie, dans la pensée que les Lombards, maîtres de l'Italie, donneraient assez d'occupation à son frère, et l'empêcheraient de jeter un regard trop curieux sur ses menées en Aquitaine.

La tactique fut bonne en effet pendant deux ans, et Clovis put s'emparer de plusieurs cités pour le compte de son père. Mais Sigebert avait l'appui de Gontran, et, fort de la victoire remportée par son général, le patrice Mummolus, sur les bandes lombardes, anéanties dans les défilés des Alpes, il lança le même Mummolus contre le fils de Chilpéric, et le battit dans les plaines de la Touraine.

Pour défendre en Poitou l'autorité de Chilpéric, le patrice Basilius essaya de tenir campagne contre Mummolus. Les Poitevins vinrent en grand nombre se ranger sous ses ordres. Mais que pouvait la valeur de ces milices levées à la hâte contre la science stratégique de Mummolus ? Elles furent taillées en pièces et Basilius perdit la vie.

Fortunat était lié d'amitié avec Basilius, qui, de concert avec sa femme

1. Fortunat, VI, 4.
2. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, Ve récit.

Baudegonde, avait bâti une église en l'honneur de saint Martin [1], et s'était montré par ailleurs rempli de qualités solides, propres à lui acquérir l'estime de son roi.

Mes larmes m'empêchent de prononcer le nom de mon ami, dit Fortunat, et ma main peut à peine exprimer ma tristesse. Je pleure de parler, je serais criminel de me taire. Aimé de son roi, chéri du peuple, rempli de douceur, il était devenu, par sa bonté, le père de tous [2].

Le jeune Clovis ne fut pas plus heureux l'année suivante : une série de défaites dans le Bordelais l'obligea à fuir d'un trait jusqu'au delà de la Loire, à Angers, dont les murailles seules purent le rassurer.

C'est au cours des campagnes suivantes que Fortunat se trouva en rapport avec le duc Bodéghisel et sa femme Palatina, dont nous avons rencontré précédemment l'éloge. Bodéghisel était le chef des armées barbares que Sigebert avait levées en Germanie, et dont la férocité devait, dans sa pensée, en intimidant l'adversaire, amener la fin rapide des hostilités. On sait comment Chilpéric, réduit effectivement à s'enfermer dans Tournai, vit tout à coup sa fortune transformée par l'assassinat de son frère.

Toutefois, le Poitou devait être encore le théâtre des discordes familiales entre le roi de Neustrie et ses fils, entre Frédégonde et ses ennemis : Mérovée, Gontran-Boson, Marileif, Leudaste ensanglantent longtemps de leurs querelles les basiliques de Saint-Martin et de Saint-Hilaire.

Veut-on savoir ce que devenait Fortunat au milieu de ces luttes et de ces armées qui se croisaient sans cesse sur la terre poitevine ? L'an 574, pendant la campagne malheureuse de Théodebert, le poète, aux chaleurs de juillet, a quitté la ville, pour aller chercher des ombrages plus frais au bord de la Vienne, dans cette villa dont Grégoire de Tours lui a fait présent et qu'il cultive avec tout le soin d'un vrai propriétaire. Les tumultes de la guerre, qui ont un écho si considérable à Poitiers, ne parviennent pas jusque-là. Il n'en est que plus à l'aise pour songer au bienfaiteur aimé auquel il est redevable de cette propriété et du repos qu'il vient y goûter. Une lettre « Au seigneur saint et apostolique, au Pontife très pieux et père chéri dans le Christ, Grégoire [3] » nous dépeint la fécondité de cette villégiature, à l'époque la plus laborieuse pour le travail des champs. C'est le temps de la moisson, si plein d'occupations absorbantes, quand on ne craint pas de mettre la main à l'œuvre, ou au moins d'avoir l'œil à tout, comme le faisait Fortunat.

*
* *

Mais la correspondance du poète ne chômait pas. Exempt d'inquiétude du

1. Fortunat, I, 7.
2. *Id.*, IV, 18.
3. *Id.*, *Vit. Mart.*, Prol.

côté de la guerre, — quel belligérant eût osé toucher aux biens de Radegonde et à ses protégés ? — il continuait de recevoir les messagers venus des différentes parties de la Gaule. Il connaissait par ses amis les luttes que les rois avaient entreprises dans les provinces.

Les Bretons par exemple n'avaient cessé de s'étendre au détriment de la population romane. Ils pillaient les campagnes et emmenaient prisonniers les paysans qui avaient tenté de défendre leurs biens. Félix, l'évêque-comte de Nantes, résolut de défendre ses ouailles, au nom même du roi Chilpéric, et, dans plusieurs de ses poèmes, Fortunat le loue de son zèle pastoral et de son ardeur guerrière [1].

Le comte de Vannes, Conan, avait mis à mort trois de ses frères, afin de s'assurer la totalité de l'héritage paternel. Mais le plus jeune, Macliau, échappa au poignard, grâce à l'entremise de Félix, qui obtint sa vie en retour d'un serment de fidélité. Après une tentative de révolte, Macliau se fit tonsurer, entra dans la cléricature, et, ordonné prêtre, se montra sans crainte à Conan dont l'ambition n'avait plus rien à redouter ; il fut même élu évêque de Vannes.

Jusqu'à la mort de Conan, sa conduite fut irréprochable ; aussitôt après, jetant le masque, il laissa croître sa chevelure, reprit le titre de comte, rappela sa femme, puis, en vrai chef de brigands, se mit incontinent à guerroyer avec ses hommes et envahit les domaines de ses voisins, — tout en continuant de percevoir les revenus de son siège épiscopal. Déféré par Félix au jugement du deuxième concile de Tours, il se vit frappé d'excommunication et fut tué peu après par le fils du comte Bodic, dont il avait usurpé l'héritage [2].

Par sa mort, Nantes ne fut pas délivrée de tout péril, car il fallut se défendre contre le fils de Macliau, Waroch. En 578, Chilpéric leva une armée et fit appel aux Saxons, établis près de Bayeux. Vaincu sur les bords de la Vilaine, il dut se contenter d'une soumission purement verbale.

Félix s'efforçait de détourner de sa ville épiscopale les plus durs fléaux de la guerre. Son plus grand bonheur était de quitter le camp saxon ou breton avec un cortège de prisonniers dont sa charité avait payé la rançon. Fortunat put assister à maintes péripéties de ces négociations ; les allusions multipliées aux succès, à l'habileté, à la vigilance de Félix nous portent à le croire, autant que l'active correspondance qui s'échangea entre eux.

« Proque salute gregis pastor per compita curris,
Exclusoque lupo tuta tenetur ovis ;
Insidiatores removes vigil arte Britannos :
Nullius arma valent quod tua lingua facit [3]. »

1. Cf. Fortunat, III, 5 à 8.
2. Cf. Grégoire de Tours, IV, 4, et V, 16.
3. Fortunat, III, 8, 39.

*
* *

A côté des rois, des reines et des leudes, derrière les événements que l'on contemple ou que l'on entrevoit, il y a, chez Fortunat, le spectacle d'une société, d'une civilisation tout entière, dont le poète connaissait trop chaque nuance, pour ne pas nous en avoir laissé des souvenirs minutieusement précis.

C'est toujours, dans son œuvre, la jeune Barbarie brillante et chantante qui apparaît :

« Comme une Venise septentrionale, avec, dans les cheveux, les vénéneux parfums qu'elle a bus, ensorcelée et chrétienne, et qui a déjà l'odeur de la mort. Elle est jeune d'allure et immémorablement vieille ; les vers rongent sa chair fardée ; le corps svelte est pourri sous les tuniques aux belles lignes ; le mal profond a creusé les yeux tristes et ardents.

« Pourtant, quelle Renaissance s'est jamais levée avec plus de promesses ? Partout, on rebâtit de superbes basiliques. C'est une émulation merveilleuse entre les évêques, presque tous distingués, quelques-uns véritablement grands. L'époque a déjà son poète, non des moindres, Fortunat ; son stratège, comparable aux meilleurs de la république romaine, dans Mummolus. Les talents grouillent, les énergies surabondent.

« Quelle est donc la tare secrète ? Le manque de foi au régime. Cette société ne croyait pas en elle. Le scepticisme politique de Rome décadente avait passé à ses violents héritiers. Les Gallo-Romains détestaient leurs vainqueurs, qu'ils étaient toujours prêts à trahir ; les leudes, insolents, mal disciplinés, n'étaient soumis qu'à la surface. Chacun considérait le présent comme un provisoire instable, et ne songeait qu'à assurer sa fortune personnelle. C'était le règne universel de l'individualisme, c'était l'anarchie, sous un reste d'appareil monarchique[1]. »

*
* *

En tête, les hautes classes vivaient luxueusement dans leurs châteaux, livrées au plaisir de la pêche ou de la chasse : tel le noble Gogon, l'ami de Fortunat :

Nuages qui venez à moi, chassés par le rapide Aquilon, nuages que le soleil, suspendu sur son axe, fait rouler dans l'espace, dites-moi comment se porte mon cher

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 198.

Gogon, de quelles agréables affaires il occupe son brillant esprit, s'il est arrêté sur les bords du Rhin au cours capricieux, pour y pêcher au filet le gras saumon, s'il se promène sur la Moselle aux riches vignobles, où la chaleur du milieu du jour est tempérée à la fois par la brise, par le fleuve et par les pampres, où l'ombre de la vigne est froide et fraîche l'eau du fleuve ?

Est-il retenu vers la Meuse au doux murmure, que hantent la grue, l'oie sauvage et domestique, le cygne, et où fleurit le triple commerce du poisson, des oiseaux de basse-cour et des bateaux ?

Est-il vers l'Aisne qui ronge ses rives herbeuses et fertilise les prairies, les pâturages et les moissons ?

Bat-il les bois où il a établi ses quartiers d'été, pour y frapper de l'épieu les bêtes fauves ou les prendre dans ses toiles ?

Les Ardennes ou les Vosges entendent-elles le sifflement des flèches meurtrières dont il perce le chevreuil, le cerf, l'élan et l'aurochs ? Ou bien frappe-t-il entre les cornes le buffle robuste, ou s'il tue l'ours, l'onagre et le sanglier ?

Cultive-t-il ses domaines, laboure-t-il ses terres en friche, brûlées par le soleil, où le jeune taureau s'épuise à tirer la charrue ?

A-t-il le bonheur de résider maintenant à la cour où les jeunes gens de l'école palatine l'acclament et le suivent avec transport ? Travaille-t-il avec le doux Lupus à reviser les lois sur la charité ?

Mais, quoi qu'ils fassent, puisse le succès couronner leurs efforts et duissent-ils être aimés du Christ.

Vents qui allez et qui revenez, portez-leur, je vous prie, des nouvelles de leur Fortunat [1].

Les naturalistes entendraient nommer ici avec intérêt les fauves de nos forêts septentrionales au VI[e] siècle, dont on chercherait vainement aujourd'hui certains types [2]. Nous ne voulons cependant que remarquer le genre d'existence des leudes francs : pêche, chasse, agriculture, — puis la guerre et le service à la cour, — c'est déjà, on le voit, la vie et les habitudes d'un châtelain du moyen âge.

*
* *

Au-dessous, nous trouvons la classe moyenne, dans la personne de ce Julianus [3] qui avait été autrefois marchand à Marseille, et qui s'était converti à Tours : il avait employé ses richesses à fonder des hospices et son fils Jean était entré dans les ordres. Histoire fort touchante en soi ; mais avant sa conversion, ce Julianus s'était-il conduit comme ce négociant marseillais dont Grégoire de Tours nous rapporte l'histoire [4], et qui, soupçonnant l'archidiacre Vigilius de lui avoir fait voler soixante-dix vases d'huile, le fit arrêter dans son église et maltraiter publiquement le jour de Pâques, au milieu de l'office divin ? Comment tout au moins ce Julianus avait-il acquis ses

1. Fortunat, VII, 4.
2. Cf. Godran, *Des animaux sauvages indiqués par Fortunat, comme existant au VI[e] siècle dans les Vosges et les Ardennes*, Nancy, 1873.
3. Fortunat, IV, 23.
4. *Hist. Franc.*, IV, 44.



richesses[1]. L'épitaphe d'Avolus nous apprend que c'était un éloge singulier de pouvoir proclamer un homme *non usurae avidum*, et les documents du temps s'accordent tous pour nous représenter une classe moyenne laborieuse, à l'occasion généreuse, mais âpre au gain, soucieuse de maintenir ses droits et désireuse déjà d'acquérir des privilèges.

*
* *

On imagine facilement l'état de misère auquel les guerres civiles et les exactions des gouverneurs avaient réduit le peuple des villes et des campagnes. Dans sa lettre au comte Sigoald[2], Fortunat trace un tableau navrant de la détresse populaire.

Dans la perception des impôts, le droit public d'alors, — ou plutôt une coutume inhumaine, — permettait d'exercer toutes les cruautés envers les retardataires. Le pauvre, qui n'avait pu acquitter sa dette envers l'Etat, était passible de la torture ; on pouvait même lui enlever ses enfants et les vendre.

Fortunat fut, à deux reprises, témoin de ce forfait.

Une première fois, c'est un homme de Poitiers qui, connaissant ses liens d'amitié avec Syagrius d'Autun, est venu chercher auprès du poète une recommandation, pour que l'évêque s'emploie à lui faire rendre son fils, emmené en esclavage par les agents du fisc. Et le bon Fortunat, à l'âme sensible, écrit la lettre demandée :

> Je reçus la visite inattendue d'un de mes concitoyens ; je lui demande ce qu'il veut de moi... Il me fait entendre à grand'peine, à travers ses sanglots, le malheur arrivé à son fils... La douleur qui déchire ses entrailles, les larmes qui coulent à flot de ses yeux arrêtent les mots dans sa gorge ; mais s'il ne peut parler, son silence même et ses pleurs disent assez qu'il est père... Comment ne pas croire un homme qui pleure à moins d'être né d'une pierre[3] ?... Lorsqu'enfin ses sanglots furent apaisés, le malheureux me fit entendre que vous pouviez guérir sa peine ; le seul remède au mal dont il souffre, c'est que vous daigniez parler pour lui ; et, l'interrompant, je lui dis, dans ma confiance en vous, que je le recommanderai à votre bonté, et qu'il pouvait sécher ses larmes[4].

Une autre fois, la fille d'un homme de peine fut enlevée sous les yeux de Fortunat, par décision de justice, et emmenée pour le servage, parce que le père n'avait pu payer sa dette. L'émotion du poète fut d'autant plus vive qu'il connaissait assez intimement les deux juges, auxquels on avait fait, à Poitiers comme à Tours, un grand accueil. Ce sont justement ceux qu'il a salués à

1. Fortunat, IV, 21.
2. *Id.*, X, 21 : *Ad Sigoaldem comitem quod pauperes pro rege paverit.*
3. « Quis enim flenti non crederet quem lapis non genuit? »
4. Fortunat, V, 6.



Tours comme des redresseurs de torts qui viennent de saisir la fille d'un homme endetté vis-à-vis du fisc. Dès qu'il apprend ce fait, il met sa plume au service du père désolé, et, écrivant séparément à Ranulphus et à Florentinus, il s'autorise de la confiance et de l'amitié acquises pour plaider avec la plus grande chaleur la cause de l'humanité et de la justice si odieusement outragées, — peut-être à leur insu d'ailleurs, car il ne paraît pas que leur passage en Poitou et en Touraine ait produit de mauvais résultats.

A *Ranulfus* :

...Je recommande respectueusement à vos bontés ce serviteur afin que, si sa demande est juste, vous le recommandiez aussi vous-même. Il a d'abord été torturé cruellement ; maintenant il pleure sa fille qu'on lui a ravie et qui est en prison. Il vous supplie de la lui faire rendre. Ecoutez ce malheureux, puisque vous pouvez apporter un remède à sa douleur [1].

A *Galliénus* :

Je vous recommande cet homme qui a été injustement mis à la torture et qui, malheureux qu'il est, hélas, a perdu sa fille. Accordez-lui la justice qu'il a chèrement payée des blessures de son corps et ayez la bonté de faire en sorte que sa fille, qui est prisonnière, lui soit renvoyée. Cet homme à qui la loi et sa fille manquent à la fois, est d'une part et de l'autre, menacé de périr. Sauvez-le de ce double péril [2].

Grégoire fut chargé d'appuyer de vive voix ces recommandations, puisqu'il avait encore les deux juges auprès de lui :

Le porteur de ce billet est un père qui pleure sa fille qu'on lui a enlevée d'une manière inique et qu'on retient prisonnière en pleine paix... Rendez, je vous prie, cette fille à son père. Ceux qui sont privés de la vue, Martin la leur rend par ses mérites ; vous donc qui voyez la lumière du jour, rendez à son père l'enfant dont on l'a privé [3].

Ces drames en disent long sur la misère du peuple à l'époque mérovingienne. Si on y ajoute les épidémies, les pestes, les famines, on se rend compte du contraste entre la détresse accumulée dans les villes et les campagnes par un demi-siècle de guerres civiles et d'invasion, et l'existence raffinée vers laquelle tendait la haute société barbare, par imitation des vieilles familles gallo-romaines.

1. Fortunat, X, 12 *b*.
2. *Id.*, X, 12 *c*.
3. *Id.*, X, 12 *a*.

*
* *

Mais il y avait une classe à part dans la société du VI[e] siècle, et l'œuvre de Fortunat n'a pas omis de nous en conserver les traits principaux : c'était les Juifs, souvent proscrits, toujours tracassés, ayant constamment à souffrir du prosélytisme des évêques trop zélés et de leurs pieuses ouailles.

Déjà Avitus, évêque de Clermont, avait *converti* plus de cinq cents Juifs. Ce haut fait parut à Grégoire de Tours digne d'inspirer la muse de Fortunat ; docile, le poète s'exécuta :

Le peuple des Arvernes était en proie à la division et au désordre : il n'avait qu'une ville, et dans cette ville, deux croyances... La présence des Juifs infidèles troublait les cérémonies des chrétiens. Levant fièrement la tête, cette secte impie refusait de porter le joug du Seigneur, car un vain orgueil gonflait son âme. Bien des fois, l'évêque, tout plein de l'amour de Dieu, les avait avertis... : « Que faites-vous, ô Juifs,... que fais-tu, peuple aussi ignorant que tu es antique ? Si tu veux revivre, apprends à croire en ta vieillesse... Oublies-tu qu'un rejeton est sorti de la tige de David et qu'une Vierge l'a mis au monde, selon la prédiction des prophètes ?...

« Mais j'en ai trop dit et le temps nous presse : écoutez ma prière ou quittez ce lieu. Nous n'exerçons sur vous aucune contrainte : retirez-vous librement où il vous plaira. Restez avec nous pour vivre comme nous, ou partez au plus vite... Délivrez-nous de votre contact, ou, si vous demeurez ici, partagez notre foi. »

Mais les Juifs, emportés par l'esprit de rébellion, se rassemblent et courent s'enfermer dans leurs demeures. Quand les chrétiens voient leur troupe impure ainsi concentrée sur un seul point, ils fondent sur les repaires où elle médite quelque fourberie. Qu'ils murmurent seulement et les glaives suspendus sur leur tête leur infligeront un juste châtiment. S'ils veulent vivre, il n'y a plus que la foi qui puisse les couvrir et les sauver.

Mais l'évêque rencontre leurs envoyés qui lui apportent leur soumission : « ...Nous voici prêts à vous suivre, pasteur, nous avons enfin entendu votre appel... Nous avons reconnu la sagesse de vos avis ; nous avons compris que Dieu même nous appelait par votre bouche... »

L'huile sainte va baigner la toison des brebis et le troupeau purifié exhalera une odeur nouvelle... L'eau du baptême emporte l'âcre odeur du judaïsme : un peuple régénéré sort de la piscine [1].

On peut facilement se rendre compte, d'après ce poème, du mépris dans lequel l'élément juif était tenu par les populations barbares et gallo-romaines : *impia, fera turba, — pectora tetra*, etc... Le récit de Grégoire de Tours [2]

1. Fortunat, V, 5.
2. *Hist. Franc.*, V. 11.

est à peu près parallèle. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Fortunat insiste sur la mansuétude de l'évêque Avitus : *Nous n'exerçons sur vous aucune contrainte.*

« Vis hic nulla premit, quovis te collige liber [1] »

Aucune contrainte en effet : la conversion ou l'exil immédiat :

« Aut admitte preces, aut, rogo, cede loco,
Aut meus esto sequax, aut tuus esto fugax [2]. »

C'est qu'il s'agissait de purger la ville de cette *senteur juive*, amère à tous les bons chrétiens :

« Christicolis Judaeus odor resilebat amarus,
. . . .
Abluitur Judaeus odor baptismate divo [3]. »

Et Brower, le premier éditeur de Fortunat, de se demander gravement, — avec dissertations à l'appui, — quels éléments physiologiques pouvaient bien entrer dans la composition de ce « judaeus odor [4] ».

*
* *

Les poésies de Fortunat ne forment point, à coup sûr, un cours complet d'institutions mérovingiennes, mais on y trouve, de-ci de là, quelques précisions intéressantes sur les différents fonctionnaires royaux et l'administration locale au vi^e^ siècle [5].

Dans une pièce adressée au comte Sigoald, que Childebert lui avait donné comme guide durant son voyage en Gaule, le poète ne croit pouvoir mieux remercier son compagnon qu'en faisant des vœux pour son avancement :

« Rex Childeberthus crescens te crescere cogat,
Qui modo dat comitis, det tibi dona ducis [6]. »

1. V. 67.
2. V. 64, 66.
3. V. 19, 111.
4. Il est évident qu'il faut voir ici une réminiscence de la métaphore que saint Paul applique aux chrétiens : « Christi bonus odor sumus ».
5. On pourrait également relever dans les poèmes de Fortunat un certain nombre de traits de mœurs concernant le vêtement à l'époque mérovingienne (App. I, VII, 25, VIII, 3), et les différentes manières de voyager (VI, 5 et 8).
6. Fortunat, VI, 16, 11.

Nous voyons par ces vers que le comte, nommé par le roi, pour gouverner un *pagus* pouvait être élevé à la dignité supérieure de duc. Ses attributions changeaient alors complètement. Tandis que le comte était préposé à l'administration générale de sa circonscription, le duc était surtout un chef *militaire*, qui réunissait les hommes libres de son ressort et les conduisait à la guerre. Le duché ne formait pas une division stable comme le comté, et disparaissait en général avec les circonstances qui l'avaient fait naître.

Les gouverneurs de province à l'époque mérovingienne, se rendaient coupables d'abus de pouvoir, d'exactions et de pillages qui laissaient loin derrière eux les exploits de leur ancêtre Verrès. Réunissant tous les pouvoirs, ils devenaient le plus souvent de véritables tyrans. Nous possédons deux pièces de Fortunat à Dynamius, comte de Marseille [1], dans lequel il se recommande à la bienveillance de tous ses amis, l'évêque Théodore, Albinus, évêque d'Uzès, Jovinus, recteur de Provence [2], comme si tous eussent vécu dans la plus parfaite concorde. Fortunat ignorait-il leurs démêlés tragiques, — et quelquefois comiques, — qui remplissent cependant plusieurs chapitres de Grégoire de Tours ?

Le poète était pourtant en relations avec tous les degrés de la hiérarchie, — avec le *domesticus* Condom [3], intendant ou économe de la cour royale [4], qu'il couvre d'éloges pour sa ferme et prudente administration, — avec le *vicaire* Hilarius, que l'on a pris à tort pour un clerc, avec l'*aulicus* Servilion, etc., etc.

*
* *

Mais il faut surtout remarquer combien Fortunat offre de traits curieux qui peuvent donner matière à une étude intéressante sur les arts mérovingiens.

Nous avons déjà parlé de Félix, évêques de Nantes Ce prélat ne s'était pas contenté de préserver son peuple des calamités de la guerre ; il s'était aussi improvisé ingénieur et avait entrepris de grands travaux destinés à régulariser le cours de la Loire :

Génie bienfaisant, Félix modifie la nature pour la corriger, et contraint les vieux fleuves à prendre un nouveau cours. Une digue les force à quitter la route qui les conduisait à la mer et à suivre celle que leur interdisait la nature. Ici vous comblez une vallée, là vous abaissez une montagne : l'une se soulève, l'autre s'enfonce. Tout est bouleversé, tout change d'aspect et de forme.. A l'endroit même où l'eau fuyait à

1. Fortunat, VI, 9 et 10.
2. L'officier royal qui commandait dans la partie de la Provence relevant de l'Austrasie, portait le titre de *recteur*.
3. Fortunat, VII, 16.
4. Il ne faut pas confondre ce *domesticus* qui résidait à la cour avec les *domestici*, chargés d'administrer dans les provinces les domaines qui appartenaient directement au roi.



travers la plaine, la terre amoncelée forme un rempart inébranlable ; où passaient les navires, cheminent à présent les chariots. Le flot, poussé par votre main, franchit la barrière que lui opposaient les collines, et le fleuve obéissant va où vous le menez, en dépit de la montagne.

Au point où son cours était le plus rapide, il s'arrête à présent, malgré la vitesse acquise ; une colline, sortie tout à coup du sol, le force à rebrousser chemin. Les eaux qui se précipitaient avec une violence inutile sont aujourd'hui asservies à l'homme et servent à le nourrir. On fait la moisson sur l'ancien lit du fleuve, et c'est grâce à vous que l'eau donne au peuple du pain [1].

L'exemple de Félix avait été suivi par Basilius [2] et par Sidoine, évêque de Mayence [3]. Nicétius de Trèves, pour protéger les citadins contre les périls de la guerre, avait bâti un véritable château fort, où tout avait été prévu, l'utile et l'agréable.

Au sommet d'une montagne escarpée qu'entoure la Moselle, et le petit Rhône, et dominant un vaste panorama de vallées, Nicétius, l'homme apostolique, a érigé un bercail pour son troupeau. De trente tours, il a ceint la colline et dressé son mystique atelier où était auparavant une forêt. Un palais brille à la pointe du rocher et, sur la montagne, la sainte maison se dresse comme une autre montagne...

Trois étages composent la puissante architecture, si bien que, d'en haut, elle semble abriter toute la campagne...

La vigne cultivée y verdoie où étaient autrefois des broussailles ; çà et là des pépinières d'arbres à fruit se dressent [4].

« Voilà certes d'admirables travaux, dit un critique, et dont l'intention prévoyante est digne des plus grands éloges. Et pourtant, sans le savoir, en s'occupant simplement à préserver son troupeau des incursions des hommes de guerre, le saint évêque Nicétius fondait peut-être le premier des évêchés féodaux [5]. »

*
* *

Il n'y avait rien de guerrier, en tout cas, dans les villas d'Aquitaine que l'évêque Léonce faisait admirer à Fortunat, lors de son premier voyage. Praemiacum, près de Bordeaux, emporta les suffrages du poète : l'ampleur de ses proportions, son aménagement à la mode romaine, la beauté du site justifiaient cette préférence.

1. Fortunat, III, 10.
2. *Id.*, I, 7.
3. *Id.*, IX, 9.
4. *Id.*, III, 12, trad. Poizat.
5. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 200.

La villa de Vérégine, dont on n'a pu jusqu'ici restituer l'emplacement, est décrite elle aussi avec une grande précision de couleurs et une verve agréable :

Au lieu où la Garonne roule à travers les campagnes fertiles ses eaux bienfaisantes, s'étend sur ses bords fleuris le riant domaine de Vérégine. Une courte montée s'élève en pente douce sur le flanc d'une colline et conduit le voyageur, jusqu'au faîte, par un sentier tournant. Vue de la plaine, cette colline semble très élevée, mais elle n'a pas la hauteur d'une montagne ; elle n'est toutefois ni trop basse, ni trop haute.

A mi-côte est une maison artistement construite ; d'un côté la montagne la domine ; de l'autre, elle domine la plaine. La maison est suspendue sur une triple arcade ; près de là est un bassin où l'on croirait voir se précipiter la mer en miniature. L'eau douce, passant par un conduit en pur métal s'en échappe et tombe dans le bassin en jets qui ne s'épuisent jamais...

Ce beau domaine sera redevable d'une nouvelle jeunesse aux soins de Léonce, son maître, qui l'aime, et que, depuis longtemps, il désire revoir [1].

Une troisième villa, Bissone, à quelques lieues de la métropole, reçut aussi la visite du poète. Léonce, qui l'avait trouvée en ruines, l'a relevée, embellie, et elle s'enorgueillit maintenant de rivaliser, par le luxe de ses appartements et l'élégance de ses jardins avec ses sœurs de Vérégine et de Praemiacum.

Sidoine Apollinaire n'a pas décrit autrement les merveilles de sa villa de Bourg [2] ; les deux poètes ont vu des mêmes yeux, peint de la même touche, chanté avec le même accent. Leurs vers ont été inspirés visiblement par un spectacle identique, que chacun retrace avec son génie propre.

*
* *

Il y aurait un parallèle bien curieux à tenter entre Grégoire de Tours et Fortunat, en juxtaposant leur manière de voir sur tel personnage ou tel événement de l'histoire mérovingienne. On aurait beau cependant multiplier les exemples, on arriverait toujours à mettre en lumière la même différence essentielle de point de vue qui explique le pessimisme amer du premier, l'insouciance optimiste de l'autre.

Grégoire de Tours est l'homme du passé ; de plus, il est prêtre. Comme représentant d'une des plus anciennes familles gallo-romaines, il ne *veut* pas se mêler à l'élément étranger, malgré les avantages que lui vaudrait une certaine condescendance envers l'autorité établie, peut-être même *à cause* de ces avantages, car c'était une âme fière que cet Arverne intrépide, devenu le gar-

1. Fortunat, I, 19. Cf. aussi 18 et 20.
2. *Carm.*, 22.

dien d'un des sanctuaires les plus vénérés de la Gaule. Le mot de barbare conserve encore pour lui son sens plein.

Sous son air un peu lent et lourd, c'était un esprit redoutable. « Il souriait, condescendant, un peu ironique, aux nouveaux ducs, princes et rois, sous les broderies d'or desquels il voyait toujours les peaux de mouton des ancêtres. D'une bonté, derrière laquelle il fallait être assez perspicace pour deviner un arrière-fond narquois, il avait de petits cahiers secrets où, chaque soir, il notait les vilenies et les ridicules de ses contemporains. Son œil, d'une douceur terrible, cueillait avec une précision et un bonheur rares le trait caricatural de la sottise et de la bassesse des gens qui défilaient devant lui [1]. »

Mais il était prêtre, et il l'était jusqu'au fond de l'âme. Quel que fût son dédain intérieur pour les nouveaux maîtres de la Gaule, son attitude publique envers eux était conditionnée par leur conduite envers l'Eglise et par les obligations de sa charge pastorale. Respectaient-ils les sanctuaires, honoraient-ils l'épiscopat, avaient-ils souci des pauvres ?

Charibert, Thierry, Chilpéric, Frédégonde, Leudaste, Gontran-Boson, tout le cortège des chefs sanguinaires, des gouverneurs félons et concussionnaires, le spectacle de l'impiété, des sacrilèges, des rapines, — que de raisons, pour Grégoire, de manifester publiquement les sentiments de mépris que son atavisme ne le disposait que trop à concevoir !... L'historien ne hait pas, car, même en écrivant, il reste prêtre. Et puis, la haine suppose encore un intérêt... Mais il méprise froidement, intensément ; et les faits s'alignent en un réquisitoire serré : peu d'épithètes, sinon pour résumer toute une physionomie, des épithètes qui marquent pour la postérité d'une note ineffaçable : Chilpéric, le Néron du VIe siècle... Les faits s'alignent et le désespoir de l'écrivain monte, — pessimisme sombre d'une âme qui voit la civilisation latine déjà morte et l'Eglise décliner chaque jour en Gaule...

Fortunat, lui, est dominé par un point de vue tout opposé ; il est l'homme du présent et il n'est pas prêtre. Pourquoi jugerait-il mal la jeune civilisation barbare ? Il est pauvre, obscur, inconnu : il faut qu'il loue. Il vient du Midi : il faut qu'il s'agite. Il est poète : il faut qu'il chante. Sans doute, la société de Ravenne était plus raffinée que son nouveau milieu : mais il a vu pire durant son voyage en Germanie.

C'est toute l'explication de son optimisme et de son insouciance. Pourquoi juger les grands sur leur conduite envers l'Eglise ? L'Eglise, pour lui, c'est le monastère de Radegonde et ses dépendances. Or le couvent de Sainte-Croix n'a jamais eu à souffrir des guerres : il n'a connu des princes que déférence et libéralités. Tout n'est pas mauvais dans le régime actuel de la Gaule, et si les rois ont leurs défauts, ce n'est pas à un pauvre intendant de religieuses à les en reprendre. Plus encore, si cet intendant est poète, son rôle doit être de ne pas voir les défauts et de grossir, autant que possible, les germes de vertu et les embryons de qualités.

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 210.



Tout sera-t-il donc pour le mieux dans le meilleur des mondes? Non, certes. Mais pourquoi s'attrister du mal auquel on ne peut porter remède ?

Telle est exactement la différence de point de vue entre Grégoire de Tours et Fortunat; elle explique le contraste de leur œuvre. Aussi bien, ce contraste n'est-il point celui-là même qui existe dans la société du VIe siècle ; « ce contraste confus de tant de forfaits avec tant de vertus, ces filles de rois francs et germains, les unes transfigurées par la foi et la poésie, les autres subissant ou infligeant les plus infâmes outrages ; ces rois, tour à tour féroces et complaisants ; ce grand évêque debout près du tombeau de son immortel prédécesseur et prêchant à tous l'ordre et la paix ; les meurtres et les sacrilèges, en face du culte passionné des reliques les plus vénérables ; l'audace et la longue impunité du crime, à côté de tous ces prodiges de ferveur et d'austérité ; en un mot, toute cette mêlée de saints et de scélérats offre la plus fidèle peinture du long combat que livraient la vertu et la dignité chrétienne à la violence des Barbares et à la mollesse des Gallo-Romains [1]. »

Mais il convient, pour mieux préciser encore ce contraste, d'établir en quelques traits, d'après l'œuvre de Fortunat, les principaux caractères de l'Eglise mérovingienne au VIe siècle.

1. Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. II, p. 345.

CHAPITRE III

FORTUNAT ET L'ÉGLISE MÉROVINGIENNE

La situation de l'Eglise en Gaule : ses deux principales forces : l'épiscopat et le monachisme.
Quelques figures d'évêques du VIe siècle à travers l'œuvre de Fortunat.
Le monachisme en Gaule. La règle de saint Césaire au couvent de Poitiers. Les scandales.
Les basiliques et les saints célébrés par Fortunat. La piété populaire.

Il est particulièrement difficile, au début du moyen âge, d'étudier séparément l'Eglise et la société civile. La prédominance de l'esprit chrétien, l'influence de l'organisation religieuse sur l'administration royale, les lois et les coutumes, — plus encore, la réelle supériorité intellectuelle du clergé, qui comptait dans ses rangs les rares esprits lettrés ou curieux restés fidèles aux disciplines anciennes, — tout contribue à rendre malaisée une étude de la société et des mœurs, qui ferait abstraction du rôle prépondérant joué par l'Eglise, dans l'évolution des esprits et des institutions, entre le VIe et le IXe siècle.

Aussi bien, nous avons rencontré déjà plusieurs figures d'évêques : Léonce de Bordeaux, Félix de Nantes, enfin Grégoire de Tours. Leur rôle politique et social est en liaison étroite avec leur autorité dogmatique et religieuse.

A vrai dire, c'était une cause de faiblesse pour le clergé mérovingien qu'il ne se trouvât point constitué en corps, pourvu d'une organisation stable et d'assemblées régulières. Le groupement de l'Eglise en Gaule s'était fait dans le cadre de l'Etat ; les évêques restaient évidemment en relations les uns avec les autres, et cette union leur donnait la force nécessaire pour défendre l'orthodoxie contre leurs maîtres païens ou hérétiques.

En fait, cependant, l'épiscopat fut obligé de se grouper non par provinces ecclésiastiques mais par royaume. Un évêque suivait la destinée de sa cité, changeait de souverain lorsqu'elle passait d'une domination à une autre, rompait les relations régulières qu'il avait entretenues jusque-là avec les évêques demeurés sujets de son ancien roi et ne siégeait plus dans les mêmes conciles.



Si la puissance de Clovis eût subsisté intacte, il se serait peut-être formé une Eglise de Gaule, comme il y eut, au delà des Pyrénées, sous la domination des Wisigoths, une Église d'Espagne, dont le chef était l'évêque de la capitale. Mais la monarchie franque ayant été morcelée en différents royaumes, l'Eglise fut partagée comme elle, et les églises régionales, souvent modifiées dans leur composition par la mort des princes ou les conquêtes, n'eurent point d'autre chef que les rois, souvent ennemis les uns des autres.

Si on ajoute à cela le relâchement général de la discipline, on se rend compte assez facilement qu'il n'y avait plus de corps de l'Eglise mérovingienne, et par conséquent point d'âme. C'était un agglomérat d'évêchés et d'abbayes [1].

Le pessimisme de Grégoire de Tours, ses appréhensions pour l'avenir se justifient sans peine en présence d'un pareil spectacle, — devant ces ecclésiastiques étranges, dont il étale les vices et raconte les crimes :

« L'évêque de Vannes, Aeonius, un ivrogne, qui, un jour, en pleine messe, poussa un cri de bête et tomba, saignant de la bouche et des narines ; Bertramm et Pallade, qui se prennent de querelle à la table de Gondebaud et se reprochent leurs adultères et leurs parjures, pour la plus grande joie des convives... ; Salone et Sagitaire, qui vont à la guerre avec casque et cuirasse et font, pendant la paix, le métier de coupeurs de bourses, s'attaquant même aux hommes d'Eglise, comme ce jour où ils envahissent à la tête de leurs bandes la maison d'un évêque, occupé à célébrer une fête, maltraitent l'hôte, tuent les convives et s'enfuient chargés de butin ; brigands incorrigibles, déposés par un concile, — mais rétablis, — enfermés par Gontran dans un monastère, puis libérés (tant il y avait d'indulgence pour les crimes d'évêques !), jouant la comédie de la pénitence, répandant les aumônes, jeûnant, psalmodiant nuit et jour, puis retournant à leur vie habituelle, c'est-à-dire buvant la nuit, pendant les chants de matines, quittant la table aux premiers rayons de l'aurore pour aller, tout avinés, dormir avec des femmes, et se levant vers la troisième heure pour se baigner et se remettre à table où ils demeuraient jusqu'au soir ; Bodéghisel, du Mans, « qui n'a pas laissé passer un jour, ni même une heure, sans commettre quelque brigandage » ; Pappole, de Langres, dont Grégoire se refuse à dire les iniquités, prétérition qui permet de supposer des monstruosités, car le bon évêque n'est pas pudibond et il ne craint pas de nous représenter la « malice ineffable » de cet évêque de Nantes, qui avait inventé pour les hommes et les femmes un genre de supplices impossible à décrire en langue française.

« A côté de ces princes de l'Eglise séculière, on pourrait nommer tel abbé assassin et adultère, tel ermite qui, ayant reçu de quelque fidèle, en témoignage de vénération, une provision de vin, se mit à boire et à courir les

1. Cf. sur toute cette question : Pfister, dans Lavisse, *Histoire de France* : « L'époque mérovingienne », p. 216 et suiv.

champs, armé de pierres et de bâtons, si bien qu'il fallut l'enchaîner dans sa cellule [1]. »

Mais ce tableau doit avoir sa contre-partie ; car, en dépit de sa discipline relâchée, l'Eglise reste bienfaisante. Malgré les influences extérieures qui la pénètrent, malgré l'action du monde brutal et grossier qui l'entoure, elle domine encore tous les éléments en présence dans ce monde troublé. L'évêque est le protecteur légal des malheureux ; à l'évêque sont confiées les causes des veuves et des orphelins ; il habille et il nourrit les pauvres ; il fait visiter les prisonniers par l'archidiacre, tous les dimanches, il donne asile aux lépreux :

« Les conciles protègent l'esclave, dont la condition est plus atroce au VIe siècle qu'elle n'était à Rome... et en Germanie... ; l'Eglise répète à ces barbares la défense de tuer l'esclave ; elle y ajoute la défense de le vendre hors de la province et de séparer les époux qu'elle a unis au nom de Dieu. Elle fait plus : elle proclame l'égalité du maître et de l'esclave, devant le Dieu qui ne fait pas, au ciel, de différences entre les personnes [2]. »

C'est sous cet aspect bienfaisant que Fortunat a vu l'épiscopat et qu'il l'a décrit.

*
* *

Par là s'expliquent tous ses éloges à Léonce, à Félix et surtout à Grégoire de Tours qu'il considérait comme un des plus grands évêques de son temps :

> Grégoire, notre honneur, notre gloire, notre lumière, vénérable Pasteur, digne objet de l'amour de votre troupeau apostolique, savant Pontife, que je dois à jamais chérir et à qui j'ai pour toujours donné mon cœur..., j'applaudis de toute ma force à votre retour qui comble les vœux de votre peuple et les miens, qui est pour votre patrie comme le retour du jour... Vous dont la piété répand autour d'elle tant de bienfaits..., vous dont les leçons échauffent le cœur du plus lâche..., vous que Dieu bénit, je vous salue avec amour [3].

Certes, tout n'est pas à louer dans l'attitude de Grégoire de Tours en tant qu'évêque : on peut lui reprocher une croyance un peu simple, une observance trop minutieuse des pratiques de dévotion, et même parfois un rien de superstition ; on peut sourire surtout de sa tendance à excuser tous les débordements de conduite chez les princes qui savaient racheter les scandales de leur vie par de généreuses libéralités envers l'Eglise et spécialement envers saint Martin. N'importe, c'est une grande figure de l'épiscopat au VIe siècle,

1. Lavisse, « La décadence mérovingienne : la foi et la morale des Francs » (*Revue des Deux Mondes*, 1885-1886, p. 383).
2. *Id.*, *op. cit.*, p. 385.
3. Fortunat, V, 8.

Fortunat l'a intimement connu ; il a écrit à sa demande la plus grande partie de ses poèmes, et cette physionomie de Grégoire se détache très en relief au centre de son œuvre.

*
* *

Félix de Nantes était l'ami de Fortunat, mais il n'était pas celui de Grégoire. Nous avons vu que cet évêque n'avait pas été seulement le défenseur de son peuple, mais qu'en faisant régulariser le cours de la Loire, il avait assuré, par ses travaux, la prospérité matérielle de toute une contrée. C'était un homme de grande naissance, comptant parmi ses aïeux des préfets du prétoire, des patrices, des consuls ; esprit vif, caractère hautain, sachant commander autant que supplier, conquérir de force, autant qu'obtenir de bonne grâce ; avec ses défauts de race et ses vertus éminentes, Félix apparaît, dans l'histoire, marqué de cette physionomie, en partie double, que lui créent les éloges de Fortunat et les reproches de Grégoire.

Félix, écrit l'évêque de Tours, était d'une cupidité et d'une jactance inouïe... Il m'adressa des lettres pleines d'injures... Son motif pour m'écrire de pareilles choses, c'était qu'il avait envie d'une terre appartenant à mon église, et comme je ne voulais pas la donner, dans sa fureur, il vomit contre moi mille outrages [1].

J'ordonnai à cette époque que le prêtre Riculf [2] fût éloigné et enfermé dans un monastère ; il y était étroitement gardé, quand, grâce à l'entremise de gens envoyés par l'évêque Félix, qui avait été l'un des instigateurs de l'affaire, et grâce à leurs parjures pour circonvenir l'abbé, il s'échappa. L'évêque Félix, auprès duquel il se retira, accueillit avec empressement un homme qu'il aurait dû tenir pour exécrable [3].

Et Fortunat :

« Salut assuré de la Patrie, Félix, trois fois heureux, et par le nom et par l'espérance, vous de qui l'ordre sacerdotal reçoit tant d'éclat, vous rendez aux terres les parties que réclamait le droit public, et vous leur restituez les bienfaits du passé. Voix des principaux citoyens, lumière de la noblesse et défenseur du peuple... Orateur apostolique, ferme contre l'adversité, vous dispersez les armées au nom des espérances de la Croix. Vivez, vous qui êtes la gloire de la patrie, la lumière de la foi, l'artisan de l'honneur, la splendeur du pontificat, notre amour et celui du monde entier [4].

Que penser de cette contradiction ?

1. *Hist. Franc.*, V, 5.
2. Le complice de Leudaste, qui avait répandu contre Grégoire les dénonciations calomnieuses que le concile de Braine ne voulut pas retenir.
3. *Hist. Franc.*, V, 4.
Fortunat, III, 5.

Sans doute, Félix était un peu plus altier que ne le voyait Fortunat, beaucoup moins cupide que ne le pensait Grégoire. Quand nous lisons que, pour régulariser le cours de la Loire, il a « coupé les collines, remué des montagnes de terre, ouvert une voie nouvelle aux grandes eaux du fleuve qui va désormais être le nourricier du pauvre et de son champ [1] », nous pouvons penser, avec Leroux [2], que c'est sans doute à cet effet qu'il avait demandé à l'Eglise de Tours le fameux domaine ; Grégoire, de nature formaliste et scrupuleuse, le refusa, au grand désagrément de l'évêque-comte de Nantes [3].

Par ce mélange de hauteur blessante, d'initiatives hardies et de charité sacerdotale, Félix offre une physionomie bien à part et digne d'attention dans l'épiscopat du VIe siècle. D'autres vont compléter cette galerie d'évêques que nous présente l'œuvre de Fortunat, avec la galerie des rois et des leudes [4].

*
* *

Lors de son arrivée à la cour d'Austrasie, en 566, le poète avait salué l'évêque de Metz, Villicus ; il lui avait même demandé l'hospitalité :

Votre brebis accourt à vos pâturages, bien-aimé pasteur ; vous qui nourrissez votre troupeau, me refuserez-vous un peu de pain [5] ?

Villicus l'accueillit avec bienveillance, et Fortunat improvisa à la fin du repas l'éloge de son hôte :

Doublement fortifiée par tes murs et par ton fleuve, ô Metz, tu tires cependant ta principale force du mérite de ton évêque... Prêtre vénérable... le peuple prend plaisir à contempler vos traits, dont aucun nuage ne trouble la sérénité, et votre gracieuse bienveillance charme tous les cœurs. Si quelque étranger vient implorer votre aide..., tandis que vous comblez de biens l'exilé plaintif, il oublie ceux qu'il a laissés dans son pays. Vos discours réconfortent celui qui vous raconte ses malheurs ; vous chassez ses chagrins et vous lui rendez sa gaîté. Vous habillez ceux qui sont nus, vous nourrissez les indigents,... vous avez restauré les églises ; Villicus, quand viendra le Seigneur, votre œuvre est là qui répondra pour vous [6].

1. Fortunat, III, 10.
2. *Le poète Fortunat*, Paris, 1890, p. 240.
3. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable que dans la pièce II du livre III, Fortunat charge Euphronius, le prédécesseur de Grégoire sur le siège de Tours, de tous ses souhaits pour Félix. Euphronius était dans les meilleurs termes avec l'évêque de Nantes et le recevait fréquemment.
4. Il s'agit toujours, bien entendu, de l'œuvre poétique : correspondance, panégyriques, élégies, etc... Nous ne ferons pas état des *Vies de Saints*, en raison de leurs tendances trop exclusivement apologétiques.
5. Fortunat, III, 13 *b*.
6. *Id.*, III, 13 *a*.

Combien d'autres évêques encore furent les correspondants et les amis de Fortunat... Agéricus de Verdun, Nicétius de Trèves, Martin de Braga, Félix de Bourges, Syagrius d'Autun, Euphronius de Tours, Carantinus de Cologne, Egidius de Reims, Avitus de Clermont, et d'autres encore.

Il faut mettre à part cependant Platon, évêque de Poitiers, ancien archidiacre de Tours, que Leudaste avait fait jadis enchaîner et conduire à Chilpéric, à Braine, pour témoigner contre son évêque. Le choix d'un des disciples immédiats de Grégoire pour le siège épiscopal de Poitiers n'était pas pour déplaire à Fortunat. Sa joie se révèle dans le poème de bienvenue qu'il écrit à cette occasion, remerciant Childebert et Brunehaut d'avoir procuré au peuple poitevin cette consolation : saint Martin donnant ce disciple à saint Hilaire, par l'intermédiaire de Grégoire, qui était venu installer lui-même son archidiacre et resserrer les liens qui unissaient les deux églises.

Terminons enfin par la grande figure de saint Germain de Paris, dont Fortunat fit la connaissance lorsqu'il traversa en 566 la capitale de Charibert. Sa fermeté en face du pouvoir civil, son courage pour arrêter les fureurs de la guerre, son humilité, sa simplicité, lui avaient déjà valu dans la Gaule entière ce renom de sainteté qui devait grandir après sa mort. Dès la pointe du jour, il était dans son église, où il attirait et retenait le peuple par la beauté des cérémonies. Il avait reçu Fortunat avec beaucoup de bonté, et s'était même relâché, en son honneur, de ses habitudes de frugalité monacale.

« Et celui qui se préparait déjà vaguement à lui succéder, l'ambitieux prêtre Ragnemod, voulut qu'on se tutoyât, ou, ce qui revient au même, qu'on s'interpellât par des sobriquets affectueux [1]. »

Ragnemod... Chez Fortunat aussi, il n'y a pas que des évêques irréprochables : ce Ragnemod obtint par brigue la succession de saint Germain. C'est lui qui insista auprès de Grégoire pour que l'on admît à la communion Mérovée, le fils révolté de Chilpéric [2], lui qui, changeant de parti, fit condamner, au concile de Paris, l'évêque Prétextat, coupable de complaisance envers ce même Mérovée, lui enfin qui se rangea derechef, avec une prudence cauteleuse, parmi les partisans du prélat, quand le roi Gontran sembla incliner vers lui [3].

Il agissait en cela de concert avec Bertchramn, évêque de Bordeaux. Triste sire que ce Bertchramn, ami de l'aventurier Gondovald, accusé d'adultère avec Frédégonde, intrigant, ambitieux... et homme de lettres. Car Bertchramn faisait des vers ; ce barbare s'exerçait lui aussi à la poésie latine. Fortunat le complimente de ses épigrammes : mais par les louanges mêmes et par les critiques qui s'y trouvent mêlées, on peut se faire une idée de ces essais poétiques :

J'ai reçu les petites pièces de poésie que vous m'avez envoyées, d'une forme si parfaite

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 208. Cf. Fortunat, IX, 10.
2. *Hist. Franc.*, V, 19.
3. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VII, 16.

et d'une si haute élévation de pensée. En parcourant ces vers, où l'inspiration déborde, je me suis cru embarqué par une mer orageuse. Du feuillet déroulé sous mes yeux, s'échappait comme un souffle de tempête, comme un bruit de vagues déchaînées. Rome elle-même n'a jamais entendu lire dans le forum de Trajan des poésies plus pompeuses et d'un style plus pur. Que serait-ce, si vous aviez lu de tels chefs-d'œuvre devant le Sénat ? On aurait étendu sous vos pieds des tapis brodés d'or, vos vers eussent couru de bouche en bouche, à travers les rues et les carrefours, aux applaudissements de la foule.

J'ai pourtant noté, çà et là, parmi tant de beautés, quelques emprunts faits aux œuvres du passé ; parfois une syllabe ajoutée rompt la mesure, et le vers estropié, boiteux, a perdu son harmonie.

Maintenant, Père vénéré, je prends congé de vous et vous offre mes prières et mes vœux, en même temps que je vous recommande humblement le soin de mon âme [1].

« On le voit : ce que Fortunat vante dans les vers de l'évêque, c'est leur enflure ; ce devait être du mauvais Claudien. Puis il ajoute qu'il ne peut s'empêcher d'y signaler quelques erreurs de quantité et de versification. Comme Fortunat lui-même ne s'en faisait pas faute, il fallait qu'elles fussent bien abondantes dans les vers de son correspondant [2]. »

Mais la physionomie à coup sûr la plus étrange, à peine entrevue dans les poèmes de Fortunat, mêlée cependant à sa vie et à son œuvre entière, c'est celle de l'évêque de Poitiers, Marovée, prédécesseur de Platon.

Quand Radegonde fonda le monastère de Sainte-Croix, elle pria saint Germain de donner à Agnès la bénédiction abbatiale. A cette date, le monastère de Poitiers ignorait tout ce qui eût pu ressembler à l'exemption, qu'on y verra plus tard en vigueur... Mais la personnalité de saint Germain était de celles dont la supériorité n'était pas contestée, surtout en une circonstance où il apportait au monastère la sécurité de la part du roi, et Pientius (l'évêque d'alors) dut être le premier à lui transmettre l'honneur qui lui revenait [3].

Les faits, quelques années plus tard, furent-ils présentés à Marovée sous un jour fâcheux, et fortifièrent-ils ainsi les sentiments défavorables qu'inspiraient à ce prélat ombrageux les efforts de Radegonde pour procurer à son monastère une exemption plus ou moins complète ? Peut-être. Toujours est-il qu'il observa toute sa vie la plus singulière attitude vis-à-vis des religieuses et ne laissa passer aucune occasion de leur faire affront.

Quand les reliques de la vraie Croix arrivèrent de Constantinople, l'évêque, sollicité par Radegonde de leur faire une réception solennelle, monta à cheval, partit pour sa maison de campagne et fit fermer les portes de la ville. La procession fut obligée de rétrograder jusqu'à Tours et d'attendre que le roi Sigebert eût donné ordre à l'évêque Euphronius de prendre la tête du cortège.

1. Fortunat, III, 18.
2. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XII[e] siècle*, p. 324.
3. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 79.



Evidemment, cette fondatrice qui avait de si hautes relations, aux invitations de laquelle répondaient les plus illustres évêques, l'inquiétait : il avait cru bon de lui faire sentir son autorité. Bien plus, il refusa dorénavant de s'occuper des religieuses. Radegonde essaya à plusieurs reprises, sans y parvenir, de changer ces dispositions [1].

Après la mort de la reine, il s'arrangea pour être absent et ne point présider à ses funérailles. Plus tard, il garda toujours un reste de ressentiment au fond du cœur [2]. Ses interventions dans le procès de Chrodielde et de Basine, courageuses dans leur ensemble, et surtout vers la fin, ne paraissent pas toujours heureuses. Il n'y eut peut-être dans cette regrettable attitude qu'un malentendu, mais qui décèle un caractère étrangement ombrageux.

Par ailleurs, Marovée était brave ; il protégea d'une façon efficace les pauvres, les veuves, les orphelins, en obtenant de Childebert qu'ils fussent exemptés d'impôts. En 585, pour racheter sa ville et son peuple assiégés par les armées de Gontran, il mit en pièces un calice de grand prix, suivant en cela l'exemple d'illustres évêques. S'il y eut en lui un travers d'esprit blâmable dans ses rapports avec Radegonde, en revanche, tout un côté de son cœur était acquis à la cause de la paix et de la charité.

Une seule fois on trouve chez Fortunat une allusion discrète à l'attitude de Marovée. Grégoire de Tours l'avait invité à venir passer quelque temps auprès de lui ; mais l'ordinaire de Poitiers avait intimé sèchement à Fortunat l'ordre de ne point s'éloigner de sa résidence ; pour le bien de la paix, Fortunat obéit et s'en excusa auprès de Grégoire :

> Vous m'invitez, Grégoire, avec une affection toute paternelle, à venir au pays de Touraine... Mais on m'a retenu de force ; un de vos frères en dignité m'a empêché de me mettre en route pour me rendre auprès de vous. C'est en vain qu'à maintes reprises, je lui ai demandé la permission de vive voix, par intermédiaires ou par lettre ; en vain que je l'ai supplié, alléguant la promesse que je vous avais faite. Vous qui êtes si bon, qui aimez la paix, pardonnez-moi, je vous prie, au nom de notre amitié [3].

*
* *

Fortunat comptait encore parmi ses amis une foule de prêtres et de diacres, dont les portraits nous renseignent sur les degrés inférieurs de l'Eglise mérovingienne. C'est Amphion, prêtre vénérable de Bordeaux, que l'évêque Léonce

1. « Cum pontificis sui saepius gratiam quaereret nec possit adipisci... », etc.. Quia in illum, qui pastor esse debuerat, nullam curam defensionis suae posset reperire. » (Gr. de T., *H. F*, IX, 40.)
2. « Nescio quid, credo, adhuc in ejus animis resedisset. » (*Id.*)
3. Fortunat, V, 9.

tenait en particulière estime [1]. C'est l'archidiacre de Meaux, dont tout le mérite, à vrai dire, consiste dans le tonneau de muscat dont il fit présent à Fortunat, avant même d'avoir fait sa connaissance :

« Quem non vidisti, promptus satiare parasti,
Quid facias illi qui tibi notus adest [2] ? »

C'est le diacre Drucon [3], le diacre Jean, dont tous apprécient la fidélité [4], le diacre Anthémius, à l'hospitalité généreuse [5] ; c'est enfin le diacre Syndu-phus, auquel les engagements sacrés commencent à peser lourdement et que Fortunat exhorte au courage et à la patience :

« Fer patienter onus neque te pia sarcina lasset,
Unde manet requies fer patienter onus [6]. »

Enfin les poèmes de Fortunat nous apportent une foule d'éclaircissements sur certains détails concernant l'organisation intérieure de l'Eglise au vi^e^ siècle [7] : sur la constitution des provinces ecclésiastiques [8], les compétitions et les ligues autour des sièges épiscopaux vacants [9], les cathédrales groupées d'un même titre épiscopal, les titres des principales dignités [10], la prééminence des métropolitains [11], les dynasties épiscopales sur un même siège [12].

Mais les grands évêques qui furent les amis et les correspondants de Fortunat, avant de monter sur les principaux sièges de la Gaule, avaient presque tous été moines. La force de l'épiscopat était née en effet de la puissance du monachisme.

*
* *

La vie monastique avait été fortement organisée depuis plusieurs siècles déjà en Orient. En Occident, la fondation de Ligugé, en 350, par saint

1. Fortunat, III, 24.
2. *Id.*, III, 27.
3. *Id.*, II, 26.
4. *Id.*, III, 28.
5. *Id.*, III, 29.
6. *Id.*, III, 30.
7. *Id.*, I, 13.
8. *Id.*, I, 16.
9. *Id.*, II, 14.
10. *Id.*, III, 1.
11. *Id.*, III, 11.
12. *Id.*, IV, 8.

Martin, et de Lérins, en 410, marque le point de départ d'un mouvement qui aboutira, vers le milieu du VIe siècle, à la constitution de puissantes abbayes, de communautés florissantes sous la conduite, bientôt universelle, de la règle bénédictine. Bien des causes y contribuent : « L'état social troublé, les oppressions des grands et des riches, l'impuissance du gouvernement à défendre la sécurité et les intérêts des classes inférieures, enfin le découragement qui pousse soit les âmes douces et faibles, soit les pauvres gens à ne plus chercher de secours qu'en Dieu. De la part des rois, c'est une tradition de fonder des couvents [1] ».

Nous avons, de Fortunat, une lettre à l'abbé Arédius [2], l'ami de Grégoire de Tours qui, après avoir été un des meilleurs conseillers du roi Théodebert, renonça au monde. Sur ses domaines, il fonda un monastère qui s'est appelé de son nom, saint Yriex.

Voici l'épitaphe de Victorien, abbé du monastère d'Asaba.

... Il a semé d'un bout à l'autre de sa patrie d'innombrables essaims de moines, pieuses abeilles que ses soins ont nourries du miel des fleurs immortelles. Par sa parole puissante, par sa piété toujours active, par ses prières assidues, il a montré que, dès cette vie, il appartenait tout entier au ciel. Pendant douze lustres, il a, pasteur dévoué, gouverné avec la sollicitude d'un père son troupeau cher à Dieu. Après avoir suivi, sans dévier jamais, les traces sacrées du Christ, il jouit enfin de la vue de celui que cherchait son amour [3].

Citons enfin ce fragment de l'épitaphe de Praesidius, où l'on peut saisir quelques aperçus intimes sur la vie monastique :

De son cœur jaillissait à flots la doctrine du Christ, comme une fontaine intarissable où les altérés venaient étancher leur soif.

Ses appels pressants guidaient son troupeau vers les pâturages du roi du Ciel ; sa bouche versait à ses frères le sel savoureux de la sagesse.

Chaque fois qu'un moine souffrait de la cuisante blessure du péché, on l'envoyait à cet habile médecin et il revenait guéri. Lui, tout à l'heure si fier, il allait déposer son orgueil aux pieds du saint abbé et écouter ses leçons.

Après s'être, par amour pour Dieu, donné tout entier à ce pieux ministère, Praesidius, brillant de gloire, est aujourd'hui parmi les chœurs des Anges [4].

Une question intéressante peut se poser en étudiant l'œuvre de Fortunat dans ses rapports avec le monachisme au VIe siècle : quelle règle suivaient, au couvent de Poitiers, les religieuses auprès desquelles le poète a passé la

1. Lavisse, *Histoire de France* : « L'époque mérovingienne », p. 229.
2. Fortunat, V, 19.
3. *Id.*, IV, 11.
4. *Id.*, IV, 14.

plus grande partie de sa vie? A quel législateur canonique Radegonde avait-elle emprunté les constitutions qui régissaient sa communauté?

En 513, Césaire, évêque d'Arles, avait fait solennellement la dédicace du monastère de saint Jean, aux Alyscamps, destiné à grouper les vierges vouées à Dieu ; cette institution est une des premières dont l'existence soit mentionnée en Gaule.

La règle était sévère sur certains points : clôture absolue, à dater de la profession, pauvreté, obéissance passive à l'abbesse ; par ailleurs, la vie matérielle était réglée avec assez de bon sens, de fermeté et de douceur pour attirer en foule les novices dans le nouveau cloître.

Fait important : l'évêque n'aura pas le droit d'intervenir, mais il bénira l'abbesse élue, célébrera de temps en temps dans l'oratoire les fonctions de son ordre, et connaîtra des grosses infractions prévues par les canons. Cette exemption est extraordinaire pour l'époque. Ce qui l'est presque autant, c'est l'insistance que met l'auteur à recommander l'observation de ce dernier point. Il va jusqu'à citer au tribunal de Dieu les religieuses qui se permettraient d'y porter atteinte, ordonnant de les priver des réunions communes et de les punir isolément.

On comprend combien la règle de saint Césaire, dans ces conditions, répondait aux besoins de Sainte-Croix. L'état de conflit perpétuel, que nous avons relaté plus haut entre Radegonde et l'évêque de Poitiers, Marovée, pouvait recevoir, à brève échéance, la plus heureuse solution.

« Radegonde entreprit avec Agnès d'aller étudier sur place la règle de saint Jean. Fortunat, qui a chanté les abbesses arlésiennes, ne dut pas être du voyage, car il n'eût pas manqué de le commémorer dans quelque poème...

« L'expérience que firent de la règle Radegonde et Agnès fut satisfaisante. Elles revinrent à Poitiers après avoir obtenu de l'abbesse Liliole la promesse d'un exemplaire complet de la règle. Le manuscrit fut transmis au roi Chilpéric, qui le fit porter à Sainte-Croix... Il faut donc dater l'adoption de la règle du temps où Chilpéric, disputant au roi d'Austrasie sa part de l'héritage de Charibert, était maître du Poitou, ce qui indique l'année 570 environ. Il y a, dans l'appendice aux œuvres de Fortunat, une pièce où le poète faisant l'éloge de la règle, parle discrètement de « quelques murmures » : il est concevable en effet que le changement d'observance ait dérouté d'abord certaines religieuses, mais ces difficultés du début ne durèrent pas et la règle de saint Césaire fut bientôt acceptée et pratiquée par toutes, comme si les filles de Radegonde eussent eu sous les yeux les exemples de Césarie elle-même [1].

1. R. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 120. — Cf. Fortunat, App. 13 : « Il se pourrait que ces « murmures » eussent trait simplement à une brouille passagère entre Radegonde et Agnès... En tout cas, il est impossible de suivre Guérard (*Not. et ext. des Manus.*, XII, 2, p. 95) et Nisard (trad. de Fortunat, p. 285) qui interprètent cette pièce, où il est question des deux Césarie, comme une trace du passage à Poitiers de Césarie la jeune. Ni celle-ci, ni Césarie l'ancienne ne sont rappelées dans ce passage que par manière de prosopopée. — Dans les poèmes 14 et 17, Nisard veut voir encore des allusions au séjour de Césarie à Poitiers. Fortunat parle, dans le poème 14, de « trois lumières », « deux mères et une sœur », c'est-à-dire Radegonde,



Nous trouvons, dans deux autres textes de Fortunat, la confirmation de la mise en vigueur à Poitiers des règles suivies à Arles. En parlant des lectures de Radegonde, le poète marque qu'elle pratiquait assidûment l'étude de saint Césaire[1]. D'autre part, dans l'épître à Martin de Braga, il explique, en transmettant à l'évêque les vœux des religieuses, que Radegonde leur a donné maintenant la règle du moine-évêque que tous vénèrent en Gaule :

Puissent-elles conserver la règle salutaire,.. la règle du pieux évêque Césaire, qui, sorti du monastère de Lérins pour être élevé au siège d'Arles, voulut rester moine et fut l'honneur de l'épiscopat[2].

Mais « il ne suffisait pas à l'esprit pratique de la fondatrice d'avoir muni sa communauté d'une constitution sage, et, du même coup, revendiqué, comme un garant contre la mauvaise volonté de Marovée, le privilège reconnu par le pape Hormisdas à la maison de Saint-Césaire et à ses filiales. Elle voulait de ce privilège une reconnaissance plus explicite. L'évêque de Poitiers, qui avait qualité pour accorder une exemption à un monastère érigé dans son diocèse, était le dernier à qui l'on pût s'adresser. Le métropolitain, depuis la mort de Léonce de Bordeaux, était ce Bertchramn, que la rumeur publique accusait formellement de mener une vie scandaleuse, et que Leudaste mit avec Frédégonde en un conflit retentissant. Radegonde eut recours à des évêques amis, qui n'avaient sur Sainte-Croix aucune juridiction directe, mais qui, étant les ordinaires de plusieurs religieuses, pouvaient légiférer au sujet de celles-là ; la constitution du monastère serait ainsi reconnue par voie de conséquence [3] ».

Elle écrivit donc une longue lettre aux évêques de la Gaule ; après avoir rappelé l'histoire de son monastère, l'élection de l'abbesse Agnès et les dotations qui assuraient l'avenir de la communauté, elle adressa aux prélats des prières pour la conservation de son œuvre spirituelle et temporelle [4].

« Elle put se rendre le témoignage qu'elle avait fait pour cette maison tout ce qui était en son pouvoir. Il ne dépendait pas d'elle qu'il ne s'élevât pas d'orage ; en fait, la plus violente tempête qui ait menacé les destinées de Sainte-Croix éclata presque aussitôt après qu'elle ne fut plus là. Mais les évêques et les princes, pour y mettre fin, n'eurent qu'à invoquer les actes mêmes de la fondatrice, et à intervenir dans les conditions que sa prévoyance avait fixées [5]. »

Agnès, et, peut-être, la prévôte Justine, ou quelque autre que nous ne pouvons identifier. Mais ni Césarie la jeune, ni Liliole, pour laquelle la chronologie serait plus accommodante, ne quittèrent la clôture de Saint-Jean pour venir s'installer au monastère de Poitiers. » (Aigrain, *loc. cit.*, Note.)

1. Fortunat, VIII, 1, 60.
2. « Et mansit monachus pontificale decus. » (Fortunat, V, 2, 67.)
3. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 142.
4. *Patr. lat.*, t. LXXVII, col. 651.
5. Aigrain, *Sainte Radegonde*, p. 142.

*
* *

Quel crime a pénétré dans l'enceinte sacrée de la communauté ?
La douleur m'empêche d'en parler à la légère ; il est tel cependant que jusqu'ici jamais pareil forfait n'a souillé les yeux et les oreilles, et que ceux dont les temples sont le théâtre du vice ne le commettraient même pas.
Efforcez-vous donc, Père vénérable,... d'accourir et de rapporter ici le secours de la foi avec le salut...
Un prêtre, mon compagnon de cloître, porteur de la présente..., accourt vers vous et vous expliquera chaque chose en détail.
Rappelez-vous la recommandation que vous fit ma sainte maîtresse Radegonde, votre fille et déjà même votre mère, pour assurer la conservation de sa communauté, de sa personne et de toute sa règle...
Ordonnez donc que, sans désemparer, on vienne au secours de celles qui en ont si grand besoin.
Faites éclater dans la cause de la justice toute votre sollicitude de pasteur et d'apôtre [1].

Voilà ce qu'écrivait Fortunat à Grégoire de Tours quelques semaines après la mort d'Agnès. Le désordre était entré dans l'héritage de Radegonde.

Deux religieuses, deux malheureuses folles, entrèrent en révolte contre la nouvelle abbesse Leubovère, et mirent tout le couvent sens dessus dessous. C'étaient Chrodielde, fille plus ou moins légitimée du roi Charibert, et Basine, fille du roi Chilpéric et de sa première femme Audovère. Chrodielde s'était mis en tête que, en raison de sa naissance, il était injuste qu'elle fût soumise à une personne à qui elle aurait dû commander et elle fit partager ses sentiments à Basine ; l'abbesse, naturellemnt, dut sévir. Elles se mirent à crier qu'on les maltraitait et qu'elles le feraient savoir aux rois leurs parents. Et elles entraînèrent dans leur rébellion une quarantaine de religieuses.

Chrodielde se rendit seule à Autun, auprès du roi Gontran, qui lui fit un accueil assez paternel. Les autres s'étaient enfermées à Poitiers, dans la basilique de Saint-Hilaire, où tous les bandits et les amateurs de désordre se joignirent à elles et leur constituèrent une garde, si bien que, le jour où les évêques se présentèrent pour leur lire la sentence d'excommunication, ces brigands les assaillirent, les frappèrent, les traînèrent sur les dalles et peu s'en fallut qu'ils ne les tuassent.

Chrodielde, de retour, en digne fille de ces cardeuses de laine dont les caprices des rois mérovingiens faisaient des reines, passa de la défensive à l'offensive et mena ses effroyables troupes à l'assaut de son ancien monastère. Ce fut un véritable sac. On pénétra dans l'abbaye avec des torches et on

1. Fortunat, VIII, 12 : *Ad Gregorium episcopum, pro causa abbatissae.*

emmena l'abbesse prisonnière. Chrodielde, infernale, donna l'ordre de l'égorger si on faisait la moindre tentative pour la reprendre. La chose prit de telles proportions, qu'il fallut une véritable armée pour apaiser le tumulte et pour venir à bout de ces énergumènes. Un concile les frappa d'excommunication.

Basine se repentit, obtint son pardon et rentra au couvent. Quant à l'indomptable Chrodielde, l'intervention du roi Gontran lui valut aussi l'indulgence des évêques, et on lui permit d'habiter seule une maison de campagne qui lui fut donnée et où elle finit sans doute ses jours, son humeur ne permettant pas d'espérer d'elle une plus grande soumission.

« Plusieurs des révoltées furent perdues. Les autres réintégrèrent leur clôture et réparèrent par toute une vie de sincère pénitence cette année d'égarement. Du moins, rien ne resouleva plus le voile de silence qu'elles firent retomber volontairement sur le souvenir de leur faute.

La paix rentra alors au monastère de Sainte-Croix et dans le cœur de Fortunat [1]. »

*
* *

Le poète avait été d'autant plus troublé par ces scandales qu'étant, par nature, ami de la paix, il eût souhaité pouvoir rédiger dans le calme l'histoire de Radegonde qu'on l'avait chargé d'écrire. On ne saurait s'étonner de ne point trouver dans son œuvre plus de renseignements sur cette triste affaire. Outre que l'inspiration guerrière n'avait jamais été son fait, il avait été élevé, depuis quelque temps déjà, au sacerdoce, et recommençait de chanter, comme jadis, les basiliques, les cathédrales et les cérémonies liturgiques auxquelles il se trouvait invité.

Une des pièces les plus curieuses de Fortunat à cet égard est celle qu'il consacre à l'église de Paris [2]. Cette pièce se rapporte de toute évidence à la cathédrale de Paris [3]. Cependant Gislemar [4] affirme que l'éloge de Fortunat concernait l'église primitive de Saint-Germain-des-Prés, c'est-à-dire l'église de Sainte-Croix. C'était du moins la tradition du monastère, et d'après l'opinion de Le Blant [5], ces vers constituaient l'inscription même qui figurait sur le monument. Baronius a montré, dans le sixième et le huitième vers [6], des

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 232 et suiv.
2. Fortunat, II, 10, *De Ecclesia Parisiaca*.
3. Cf. Ad. Valois, *Disceptatio de basilicis*, p. 43 ; Ab. Lebeuf, *Histoire de la ville ou du diocèse de Paris*, t. I, p. 4.
4. *Vita S. Droctovei*, 9.
5. Les inscriptions composées par Fortunat. (*L'épigraphie latine en Gaule et dans l'Afrique romaine*, Paris, 1890, p. 180.)
6. « Clarius haec Christi sanguine tincta nitet.
Huic venerabilior de cruce fulget honor. »

allusions à la relique principale de l'église. Guérard, d'autre part [1], fait remarquer que le dernier distique [2] s'applique évidemment à la sépulture du roi Childebert Ier, inhumé dans la même basilique.

Que conclure alors, sinon que les deux choses n'en font qu'une ? Le siège épiscopal de Paris était établi non pas dans une mais dans plusieurs églises à la fois ; la cathédrale était composée d'un *corps* d'églises (Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Germain, Saint-Cloud) où l'évêque officiait suivant les besoins. Au VIe siècle, Sainte-Croix-Saint-Vincent était une de ces basiliques [3].

Ces églises mérovingiennes, bâties par les évêques ou les grands seigneurs, étaient, en général, magnifiquement ornées ; voici, telle que Fortunat la décrit, l'église de Paris (Sainte-Croix-Saint-Vincent).

L'Eglise de Paris, dont la superbe voûte porte sur des colonnes de marbre, est d'autant plus belle que sa pureté n'a jamais été souillée.

Elle reçoit par les verrières de ses fenêtres les premiers rayons du jour et la main de l'artiste y a emprisonné la lumière. Dès le lever de l'aurore, la lumière diffuse inonde ses lambris.

Elle brille de ses propres feux avant d'être visitée par le soleil [4].

Et voici l'église de Nantes :

Sous un comble élevé, le corps de l'édifice, sanctifié par le nom des deux apôtres, s'étend en trois nefs.

Autant ils l'emportent en mérite sur les autres saints, autant le temple qui a reçu leurs reliques l'emporte en hauteur sur les autres temples.

Au centre, une tour se dresse au-dessus de la toiture ; d'abord carrée, elle se rétrécit pour recevoir un couronnement rond. Par une succession d'étages en arcades, elle s'élance dans les airs pour l'étonnement du spectateur, pareille à une montagne qui se termine en pointe.

Le faîte est décoré de peintures qui semblent animées, tant le coloris donne de vie aux figures, tant on y sent respirer l'âme de l'artiste.

Quand le soleil, dans sa course, promène ses rayons, sur le toit recouvert de plaques d'étain, le métal qu'il frappe de ses traits de feu renvoie une lumière d'une blancheur de lait.

Les figures se meuvent, se déplacent au gré des rayons tremblotants, et le plafond tout entier ondule comme l'eau de la mer. Le toit semble un autre ciel qui a ses astres, et qui lance des lumières dont le métal est le foyer.

Quand la pleine lune montre à l'horizon son disque lumineux, une autre lune monte de l'église vers le ciel et le passant, qui s'arrête la nuit pour voir ce spectacle, croit que la terre aussi a ses étoiles.

Percée de larges fenêtres, la vaste nef s'emplit de lumière, et celle que vous admirez au dehors, vous la retrouvez au dedans.

1. Polyptyque d'Irmium (*Prolégom.*, p. 911).
2. « Hinc abiens illic meritorum vivit honore
Hic quoque gestorum laude perennis erit. »
3. Cf. sur toute cette question : Quicherat, *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés* (Bibl. de l'Ec. des Chartes, 1864-1865, p. 550).
4. Fortunat, II, 10.

A l'heure où reviennent les ténèbres, tandis que l'univers est plongé dans la nuit, elle tient seule, si l'on peut dire, le jour emprisonné dans ses murs [1].

Les pièces *De Leontio episcopo* [2] et *De baptisterio Moguntiae* [3] nous renseignent sur la construction des baptistères au VI[e] siècle. La pièce *Ad Felicem, episcopum Biturigum* [4] nous fixe sur un point qui intéresse à la fois l'archéologie et la liturgie : c'est un poème écrit à Félix, évêque de Bourges, le louant du tabernacle en forme de tour qu'il a fait exécuter pour l'autel de sa cathédrale :

Comme ce vase, formé des dons en or qui ont été réunis, est bien fait pour recevoir le Corps sacré de l'Agneau...

Qu'on cesse de nous vanter les vases de chrysolithe du roi Salomon. L'art et la foi donnent à celui-ci un tout autre prix [5].

Veut-on connaître enfin avec quelle magnificence le culte se célébrait au VI[e] siècle : voici saint Germain lui-même officiant dans une de ses basiliques :

Voici les prêtres, voilà le chœur des diacres : ceux-ci en cheveux blancs, ceux-là revêtus de robes superbes...

Au milieu, marche Germain, l'auguste Pontife ; il dirige les jeunes lévites, et, par son attitude, il soutient les vieillards.

Il est précédé des diacres et suivi du chœur important des prêtres ; il met en mouvement les premiers, les autres se règlent sur ses pas ; lui-même s'avance lentement comme un autre Aaron.

Ce n'est pas la richesse de son habit, c'est la piété peinte sur son visage qui attire sur lui les regards...

Comme un soldat court aux armes dès qu'il entend sonner la trompette, Germain arrache au sommeil ses membres fatigués, quitte son lit et le premier vole à l'église pour y célébrer les saints mystères : chacun arrive ensuite pour y prendre sa place.

L'aspect du divin édifice emplit les âmes d'une pieuse ardeur ; les premiers arrivés stimulent à l'envie les retardataires.

Prolongeant sa veille jusqu'aux premières lueurs du jour, le peuple pieux forme des chœurs à la manière des anges.

Il persiste avec résolution et fermeté dans l'acte vénérable qu'il accomplit, et, pour faire violence au ciel, ses armes sont des chants.

Les accents mélodieux parcourent toutes les cordes de la harpe, tandis qu'il répète avec amour les cantiques sacrés.

Ici les enfants adaptent leur voix aux sons de l'orgue les plus faibles, là les vieillards aux sons les plus forts.

Le cliquetis des cymbales se marie aux fredons aigus du chalumeau, et des tiges inégales de la flûte de Pan s'échappent de doux accords.

1. Fortunat,, III, 7.
2. *Id.*, I, 15.
3. *Id.*, II, 11.
4. *Id.*, III, 20.
5. *Id.* III, 20.

La voix flûtée des enfants adoucit les inflexions rauques et tympaniques de celle des vieillards, et l'organe sonore de l'homme donne une nouvelle force aux vibrations de la lyre.

Tantôt c'est une douce et languissante mélodie. Tantôt ce sont des accents rapides et entraînants, tant les sexes et les âges savent varier leurs efforts...

Quelle piété, quelle vertu, quelle foi ! Dociles à la voix du Pontife, le clergé, le peuple, les enfants mêmes chantent les louanges de Dieu [1].

Le VIe siècle était encore une époque où le peuple entier prenait part à la vie de l'Eglise et aux cérémonies du culte. Que de fois, Grégoire de Tours nous montre les rois francs, à la tête de leurs sujets, participant à l'office divin et au sacrifice de la messe.

Aussi bien, si nous voulions montrer en raccourci l'importance de Fortunat comme peintre de la société et de l'Eglise à l'époque mérovingienne, nous aimerions à réunir dans une basilique somptueusement décorée, — celle de Saint-Martin par exemple, — les personnages qu'il a décrits : à l'autel, Grégoire de Tours, — autour de lui, les évêques des Gaules, avec leurs diacres et leurs prêtres, — au fond du chœur, les moines. Puis, dans la nef, les rois, les reines, les leudes francs et les seigneurs gallo-romains, les marchands de la ville et le peuple des campagnes, des Juifs convertis et des hommes d'armes.

Tous vivent encore, grâce à Grégoire de Tours et à Fortunat. Mais le poète les a connus plus intimement, a vécu près d'eux plus longtemps ; car ce représentant suprême de la civilisation romaine s'est avancé assez loin dans le moyen âge commençant. « De son pas apostolique, fermant la marche des grands évêques gaulois, il conduisit jusqu'aux six ou sept premières années du VIIe siècle une ombre encore imposante de ce passé qui devait finir avec lui [2]. »

1. Fortunat, II, 9.
2. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 235.



CHAPITRE IV

L'INSPIRATION DE FORTUNAT DANS SES POÈMES D'OCCASION

Facilité poétique de Fortunat. Les poèmes improvisés : Théorie de Meyer.
Les compositions épigraphiques. — Inscriptions murales et poèmes acrostiches.
L'inspiration funéraire et le livre des Epitaphes.
Le sentiment de la nature et les descriptions : la Moselle. Fortunat et Ausone.

Fortunat n'est pas un grand poète, mais c'est un de ces esprits heureux et faciles que l'on ne trouve jamais pris de court sur les sujets les plus variés. Sensible, enjoué, bienveillant, il fut un compagnon aimable et recherché ; mais sa bonté, nous l'avons vu, avait le défaut d'être banale et de se prodiguer avec excès.

Il faut ajouter, à sa décharge, qu'on le mettait à contribution avec assez peu de discrétion, et qu'il a travaillé, la plupart du temps, dans des circonstances plus que défavorables. Ses poésies ressortissent presque toutes à la catégorie des *billets*, c'est-à-dire de ces petites lettres que l'on écrit à la hâte pour faire un compliment, annoncer l'envoi ou la réception de quelqne présent, charger d'une commission ou rendre compte de celle que l'on a exécutée. La plupart de ces *billets* sont d'ailleurs des lettres véritables, qui n'ont pas été écrites pour le public ; les instances de Grégoire de Tours ont seules décidé le poète à les publier.

Fortunat composait donc la plupart de ses poésies à la hâte, comme réponse aux messages flatteurs qu'il recevait de tous les points de la Gaule, tandis que le porteur, prêt à repartir, attendait la réponse du poète. Ou bien, il les improvisait à la fin d'un banquet, à l'occasion d'un mariage, d'un deuil, d'une assemblée publique. Son esprit aiguisé s'accommodait facilement à cette méthode de travail ; mais si elle met en relief la facilité de son invention, elle explique aussi le caractère banal et superficiel de ses œuvres.

Néanmoins, à ce jeu, il avait acquis l'art de conter avec grâce et humour : son aventure sur la Moselle avec le cuisinier du roi, est demeurée célèbre :

Je viens à Metz. Pendant une absence, un cuisinier du roi, venu dans ces quartiers, réquisitionne mon bateau et tout son équipage.

Le drôle, qui retire les mets du feu en se brûlant les doigts, n'avait pu s'empêcher de faire main basse sur mon esquif.

Cet homme a l'âme noire, nourri de fumée et tout imprégné de suie, dont la figure est une autre marmite, et à qui les instruments de son métier, — poêle à frire, chaudron, baquet, vaisselle, landiers à trois pieds, — communiquent leur couleur malpropre, cet homme n'est pas digne d'être stigmatisé en vers.

C'est de charbon qu'il le faut barbouiller, c'est sous cet aspect dégoûtant que doit être peint ce poisseux.

N'est-il pas révoltant et n'est-ce point le comble de l'injustice que les sauces d'un cuisinier prévalent sur mes droits ?

Le code a moins d'autorité que la marmite ; il ne peut faire que je rentre en possession de mon bateau.

Cependant, avec sa bonté ordinaire, Villicus, qui paît les brebis du Seigneur..., vient à mon secours.

Effrayé, il accourt sur une barque des plus fragiles où j'eus à souffrir du vent, de la pluie et de l'eau du fleuve, dont je fus tout trempé...

J'étais encore si voisin du péril, qu'après avoir fait débarquer tout le monde, mes pieds baignaient encore dans l'eau qui les battait à coups redoublés.

« Merci de ton obligeance », dis-je à cette eau, « je ne veux point être lavé ». Elle n'en continuait pas moins son lavage.

Arrivé à Nauriac, je raconte au roi ma mésaventure. Il en rit et ordonne avec bonté qu'on me procure un bateau. On en cherche ; on n'en trouve nulle part.

Cependant l'escorte royale poursuivait sa route sur le fleuve ; le comte Gogon seul reste, m'offrant ses consolations. Il n'eût point refusé à un ami ce qu'il accorde indistinctement à tous.

D'ailleurs, Papulus est là, qui le prie avec de douces instances de me procurer une embarcation quelconque. Lui-même, portant de tous côtés ses regards, finit par découvrir une barque amarrée au rivage. Mais notre bagage n'y peut tenir.

Il me dit d'attendre un moment à Nauriac, et cherche en même temps à tirer parti des ressources que le lieu peut lui fournir.

Quoiqu'il ne trouve pas grand'chose, sa bonne volonté suffit. Si peu d'aide qu'on reçoive d'un ami, c'est déjà beaucoup.

Cet aimable ami rapporta de quoi manger et aussi de quoi boire, en tant qu'on pouvait trouver du vin dans ces campagnes.

Voilà, Papulus, de quelle façon charmante vous avez remis ma barque à flot.

Adieu, cher comte, vivez heureux [1].

Il faut donc apporter plus d'une réserve à l'idée émise par W. Meyer [2], suivant laquelle la plupart des poésies composées par Fortunat seraient des *œuvres de circonstance*, destinées à être *débitées*, des allocutions poétiques (*Redegedichte*). Les occasions ordinaires de ces discours auraient été les repas, et l'auteur signale même de-ci de-là de véritables *toasts*.

On peut admettre qu'il se rencontre quelques productions de ce genre dans l'ensemble des Poésies mêlées [3]. Mais elles ne constituent qu'une infime partie

1. Fortunat, VI, 8 : « De coco qui injuriam fecit ».
2. W. Meyer, *Der Gelegenheinsdichter Ven. Fortunatus. Nachr. der K. Gesellschaft der Wissenchaft z. Göttingen Ph. Hist. Kl.*, t. IV, 1900.
3. Cf. par exemple VII, 2, 24, etc...



de l'œuvre. Ni les descriptions de basiliques, ni les billets d'envoi ou de remerciement, ni, à plus forte raison, les hymnes ou les épitaphes, ne sont discours après boire.

Et, pour mieux prouver son idée, W. Meyer se trouve amené à contester l'existence, chez Fortunat, de plusieurs autres genres de poésies, notamment d'un certain nombre d'inscriptions murales, destinées à être peintes ou gravées sur les murs des basiliques.

*
* *

Le Blant [1], D. Leclercq [2], ont prouvé par des arguments difficilement contestables l'erreur de ceux qui ne veulent voir dans les Epitaphes de Fortunat que des élégies funèbres et, dans les poésies relatives aux églises, que de pures descriptions [3].

Or un grand nombre de ces compositions apparaissent nettement comme des textes épigraphiques. L'examen attentif des pièces, rapprochées des monuments lapidaires, l'observation des coutumes littéraires au VIe siècle montrent avec évidence que, comme Sidoine Apollinaire, Fortunat doit être tenu pour un des poètes de l'épigraphie et que ses productions ont été souvent transcrites sur des tombes, sur les porches ou les parois des basiliques, au-dessous des peintures murales.

Nous renvoyons aux ouvrages de Le Blant ou au travail, plus ordonné, de D. Leclercq pour l'analyse détaillée et la bibliographie des soixante-trois inscriptions épigraphiques de Fortunat. Contentons-nous ici de quelques indications d'ordre général et d'un ou deux détails caractéristiques.

Nous connaissons d'une façon positive les demandes de pièces analogues qui avaient été faites à Paulin de Nole et à Paulin de Périgueux. Fortunat reçut lui-même de semblables commandes, ainsi que le prouve l'intitulé d'une inscription pour la cellule de Saint-Martin [4].

Le premier vers s'adresse au passant et l'invite à s'arrêter :

« Qui celerare paras, iter huc deflecte, viator. »

L'invocation du saint (v. 21) est également familière à l'épigraphie.

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856 ; *L'épigraphie chrétienne en Gaule*, Paris, 1890.
2. *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, t. V. (2), col. 1982 et suiv.
3. On comprend mal la pensée de M. de Labriolle (*Lit. chrét.*, p. 657) lorsqu'il parle, à propos de Fortunat, d' « *inscriptions* funéraires destinées à être lues plutôt qu'à être gravées » (?)
4. Fortunat, I, 5 : « In cellulam S. Martini, ubi pauperem vestivit, rogante Gregorio episcopo. »

Dans plusieurs inscriptions des églises d'Italie, on remarque assez souvent un début caractéristique :

« Haec domus ampla micat..........
Domus haec micat..................
Ista domus rutilat..................
Aula Dei radiat....................
Praefulgent limina templi......etc. [1]. »

Ces débuts se retrouvent dans Fortunat [2] ; nous avons donc à faire ici à des légendes murales.

Autre exemple : l'inscription pour l'oratoire d'Artaume :

« Quisquis ad haec properas venerandi limina templi [3]. »

a son pendant dans l'épitaphe du pape Benoît III :

« Quisquis haec properas, Christiane, pro crimine poscens [4]. »

Quelquefois même les inscriptions murales étaient reproduites sur les parois de sanctuaires autres que ceux pour lesquelles elles avaient été composées, et les pièces de Fortunat furent ainsi mises à contribution. Une légende gravée au VIIe siècle sur une basilique de Wesex reproduit le début et la fin de deux poèmes sur l'Eglise de Paris (II-10) et sur les reliques conservées dans la cathédrale de Nantes (III-7).

En même temps, Fortunat a écrit des épitaphes métriques dont le texte lui-même indique presque toujours le caractère lapidaire et épigraphique. D'ailleurs la pièce qui a pour titre : *Epitaphium Ruricorum episcoporum* [5], s'intitule dans un des manuscrits [6] : *Epitaphium super sepulchra episcoporum Domnorum Ruricorum.*

Mais il y a plus : Fortunat lui-même a pris soin de nous indiquer la façon dont ses poèmes doivent être peints ou gravés sur les murs des basiliques. Il écrit à ce sujet à l'évêque d'Autun Syagrius :

Je vous envoie ma pièce qui forme un carré parfait, coupé en cinq à la lecture. Elle renferme trente-trois vers de trente-trois lettres, en souvenir de l'âge du Christ, quand il ressuscita pour nous sauver, et présente cinq acrostiches...

Quant aux lettres *de couleur* qui forment les vers descendants, tirées dans un sens

1. Cf. Maï, *Script. vet. vatic. Collect.* (t. V, p. 93).
2. Cf. I, 14 ; I, 12 ; X, 6.
3. Fortunat, X, 5.
4. De Rossi, *Inscr. Chris. urbis Romae*, t. II, p. 214.
5. Fortunat, IV, 5.
6. *Paris. lat.* 13048, olim *San. German.*, f° 50 recto.

retenues dans un autre, elles font à la fois partie de la chaîne immobile et de la trame qui court sur la chaîne...

Ne me reprochez pas d'avoir entrecroisé, avec l'art de l'araignée qui tisse sa toile, des fils *diversement coloriés*. Vous avez lu dans le livre du prophète Moïse que la robe du grand prêtre était faite d'une étoffe diaprée. J'ai cru que je pouvais, moi aussi, mêler à mon tissu, le *vermillon*, puisque nous n'avons pas d'écarlate en ce pays... [1]

Fortunat envoyait donc à Syagrius une inscription acrostiche et cruciforme. Ampère, tout en avouant que « ce genre de pièce avait dû donner bien de la peine à l'auteur », ajoute : « Mais ce ne sont que des tours de force ridicules ; il imitait les ailes, les haches, les autels de certains poètes de la décadence romaine ; il dessinait avec ses vers des croix, des carrés, des losanges, le tout accompagné d'acrostiches et d'anagrammes... La littérature, après l'âge de la jeunesse et de la maturité, était tombée en enfance : l'art de la poésie était rabaissé aux combinaisons du casse-tête chinois [2].

Fortunat comptait cependant des prédécesseurs dans le genre, et l'on a pu dire avec juste raison que le choix de pareils sujets constituait « des indices précieux de l'état intellectuel d'une époque, l'archéologie étant ici, comme souvent ailleurs, une des sources de la psychologie sociale [3] ».

On croit que l'acrostiche était un des procédés employés par les anciennes sybilles pour laisser deviner leurs sous-entendus. L'ἰχθύς des Catacombes est un des premiers acrostiches chrétiens. Quant aux poésies figurées, les Grecs et les Latins s'étaient depuis longtemps exercés à ces futilités ; les compositions de Porphyre sont, sous ce rapport, demeurées célèbres. Au lieu du jugement trop absolu auquel l'a entraîné, — une fois de plus, — son aversion pour Fortunat, Ampère eût été mieux inspiré en tenant compte du milieu, des circonstances et de l'ignorance générale, et en essayant d'expliquer par là le succès prodigieux que ces tours de force poétiques ont valu à Fortunat auprès de ses contemporains.

*
* *

Nous parlions tout à l'heure des Epitaphes [4]. Il est certain qu'une âme de poète ne serait pas l'écho sincère de la vie humaine, si elle n'était sensible

1. Fortunat, V, 6.
2. Cf. tout le début de la lettre à Syagrius où Fortunat raconte la peine extraordinaire qu'il a dû prendre pour composer son inscription.
3. D. Leclercq, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, t. V (2), col. 1982.
4. Il convient de joindre à l'ensemble des Epitaphes de Fortunat (livre IV des *Poésies mêlées*) l'épitaphe de Marius, évêque d'Avenches, dont l'authenticité ne paraît pas douteuse. (Cf. Egli, *Christianischen Inscriptionen der Schweiz*, Zurich, 1895, et Besson, *L'épitaphium B. Marii Aventicensis*, *Atii della R. Academia di Torino*, 1903-1904, p. 723).

qu'à la gloire et au bonheur. Elle aurait beau chanter la vie dans toutes ses manifestations de joie et d'activité, si elle ne sait pas parler de la mort, cette âme est incomplète.

Fortunat a donc consacré une notable partie de son œuvre à célébrer la mémoire des évêques et des grands personnages disparus. Quelques-unes de ses épitaphes ont été composées spontanément ; mais la plupart ont été faites sur demande. Elles constituent par conséquent un travail poétique un peu artificiel, auquel l'âme du poète n'a point suffisamment participé. Elles laissent le lecteur froid sinon incrédule.

Il s'en trouve cependant qui offrent de l'intérêt et qui ne manquent pas d'expression. Telle cette épitaphe de deux jeunes enfants :

Dans ce tombeau reposent deux frères, deux enfants qu'il ne faut pas pleurer, puisque la vie bienheureuse les a reçus avant qu'ils eussent péché.

Conçus dans le même sein, ils sont ensevelis dans la même tombe ; nés ensemble, ensemble ils sont dans le ciel.

L'un est mort au sortir du baptême, avant d'avoir quitté la robe blanche : l'autre avait cinq ans quand il fut amené devant Dieu...

Heureux enfants, ils jouissent de la félicité des élus.

Avec eux, repose ici leur heureuse mère, qui, en les mettant au monde, a mérité elle-même la lumière céleste [1].

Telle encore l'épitaphe de Vilihuta, femme de Dagaulf, à laquelle nous avons fait plusieurs fois allusion [2].

On peut citer enfin, comme particulièrement réussie, par sa concision et sa vigueur, l'épitaphe d'Aracharius :

La terre enfante les générations humaines sans s'appauvrir ; ce qu'elle leur a donné lui est rendu et tous les corps doivent finir par rentrer dans son sein.

Ici, a été déposé, son dernier jour venu, Aracharius, ravi au monde après avoir vécu six lustres. Il brilla à la cour du roi et mérita l'affection du prince.

Il a rendu au monde tout ce qu'il en avait reçu, mais ses bonnes actions sont à jamais à lui [3].

En général, ces épitaphes présentent presque toutes un schéma invariable : elles commencent par une pensée, toujours la même : brièveté de la vie, rapidité de la mort. Suit l'éloge du défunt, terminé par le même trait : il est encore vivant, il est au ciel.

Les louanges que le poète prodigue au mort ne se différencient guère d'une épitaphe à l'autre. Fortunat essaye de donner à chaque personnage un carac-

1. Fortunat, IV, 17.
2. Cf. plus haut liv. II, ch. II, p. 116.
3. Fortunat, IV, 19.



tère particulier, mais il ne s'élève pas au-dessus des généralités, et distingue tout au plus la position sociale de chacun, attribuant à tous une quantité innombrable de vertus : chez les prêtres, il loue les qualités sacerdotales, la science, la générosité ; chez les grands, la bonté, la piété, l'hospitalité ; chez les femmes, la modestie, la beauté et le sens chrétien.

En somme, le livre des Epitaphes remplit, dans l'œuvre de Fortunat, un rôle nécessaire. De plus, il nous renseigne abondamment sur un grand nombre de personnages et de coutumes. Mais, sauf quelques exceptions, ces épitaphes sont des œuvres artificielles et froides, parce que, dans ces pièces de commande et de poésie officielle, l'auteur a mis très peu de lui-même.

*
* *

Fortunat a-t-il su, du moins, peindre la nature avec quelque agrément ? Il ne manque pas évidemment de sensibilité et nous ne tarderons pas à en avoir la preuve ; mais son imagination est discrète. « Il sait voir et rendre à l'occasion ce qu'il voit, mais c'est d'un trait seulement et sans éprouver le besoin d'une forte originalité dans l'expression. Le cas échéant, il laisse percer une pointe d'humour. Mais cela ne suffit pas pour constituer l'étoffe d'un grand poète ; et, pour donner même sa mesure, Fortunat a été desservi par sa malencontreuse facilité. Il n'a pas remis ses ouvrages assez de fois sur le métier et ses vers n'ont pas été faits assez difficilement. Il trouve, sans la chercher, la phrase toute faite, et il s'en tient là [1]. »

Il est, par exemple, telle description à deux temps d'un goût déplorable : il s'agit du Gers, tari par les chaleurs de l'été, puis grossi par les pluies d'automne :

Peut-être ton renom serait-il moindre, noble Garonne, si le Gers avait plus d'eau. Mais il coule avec tant de misère, le pauvre, qu'il fait valoir ton abondance.

Si l'on vous compare, du moment qu'on appellera celui-là un ruisseau, tu pourras bien te dire un autre Nil...

Mais c'est surtout... lorsque le Titan roule par l'espace ses rayons dévorants... que le malheureux a de la peine à rassembler, en fuyant, son eau, et qu'il se débat avec son poisson.

Il lèche ses rives qu'il a vidées ; dans son propre lit, il erre, exilé de ses eaux. Il se consume dans la vase qui se dessèche sous lui, et la terre devient stérile où il coulait ravageur...

Mais que le moindre nuage crève, qu'il tombe un peu de pluie, le voilà qui s'enfle et qui menace.

Lui, tout à l'heure si trouble, et qui n'avait pas de quoi se laver, ses rives ne lui suffisent plus ; il prend au plus court ; c'est un tourbillon déchaîné, un vrai tyran.

Les récoltes sont emportées, les poissons échouent au milieu des champs, les pâturages passent des brebis aux grenouilles.

1. Leroux, *le Poète Fortunat*, p. 382.

Les prairies recueillent les poissons, tandis que le bétail est entraîné dans la rivière.
Pauvre poisson, que les eaux baissent ou montent, son sort ne change pas ; il était dans la vase, le voilà délaissé dans les champs [1].

Il y a cependant des poèmes d'un goût plus mesuré ; on trouve par exemple dans celui-ci un sentiment des couleurs assez heureusement rendu :

... Aux jours de fête, vous tressez de vos mains des couronnes pour les autels, et les parez de guirlandes de fleurs nouvellement écloses.
Il y a une disposition particulière pour le safran à la corolle dorée et aussi pour la violette pourprée.
Ici, paraissent le rouge vif et le blanc de neige ; là, le bleu est voisin du vert.
Les couleurs se contrarient tellement que l'on croirait toutes ces fleurs en guerre les unes avec les autres, dans le sanctuaire de la paix.
L'une charme par sa blancheur, l'autre par ses tons jaune d'or ; celle-ci sent meilleur, celle-là brille davantage.
Bref, c'est une lutte, entre ces différentes espèces, à qui l'emportera ou par la couleur ou par l'odeur.
Cet arrangement, Radegonde et Agnès, est l'œuvre de vos mains. Puissiez-vous respirer, un jour, les senteurs éternelles [2].

A signaler aussi quelques bonnes descriptions du printemps [3], du matin [4], de l'été [5], de la tempête [6]. Il est vrai que l'effet de ces descriptions reste un peu forcé par l'abondance des artifices de rhétorique, mais l'impression générale n'est point dénuée d'agrément. Fortunat est un dessinateur habile, qui sait ajuster et proportionner les lignes de son tableau. Il a surtout senti la vie, l'âme de la création. Dans un poème adressé à Félix de Nantes, le réveil de la nature à l'époque de Pâques pourrait être décrit avec plus d'élégance peut-être, mais non avec un sentiment plus profond de ce renouveau qui transforme tous les êtres :

Voici le temps des fleurs, l'air est pur, l'horizon est enflammé. Des portes ouvertes de l'Orient jaillissent des flots de lumière.
Le soleil monte, lance des feux et poursuit sa carrière, pour aller ensuite se plonger dans l'Océan d'où il sortira de nouveau.
Il pénètre de ses rayons vainqueurs la masse fluide, chasse les derniers restes de la nuit et amène avec lui le jour.
Aucun voile n'obscurcit l'éclat de l'azur resplendissant, et l'atmosphère lumineuse nous montre de la joie. La terre, qui la partage, nous prodigue ses dons variés et ouvre son sein à toutes les richesses du printemps.

1. Fortunat, « De Egerico flumine », I, 21, trad. Poizat.
2. *Id.*, VIII, 7 : « De floribus super alatare ».
3. *Id.*, III, 9 ; VI, 6.
4. *Id.*, *Vit*; *Mart.*, IV, 1.
5. *Id.*, VI, 10, VII, 8,
6. *Id.*, XI, 25 ; *Vit. Mart.*, IV, 405.



...Les fleurs, pareilles à des étoiles, s'épanouissent tour à tour, et sont autant d'yeux qui sourient au milieu du gazon...

Le bourgeon, enveloppé de son tendre duvet, perce l'écorce maternelle ; il se gonfle et va bientôt éclater.

Dépouillés par l'hiver de leur couronne de feuilles, les bois reverdissent et réparent leurs ombrages.

...L'abeille, pour construire ses rayons, quitte sa ruche et va bourdonner autour des fleurs...

L'oiseau reprend sa chanson qu'il avait interrompue, rendu paresseux et muet par le froid de l'hiver...

La beauté du monde renaissant atteste que tous les biens qu'il avait perdus lui sont revenus avec son divin Maître [1].

Parmi les poèmes les plus connus de Fortunat, il faut mentionner la description de son voyage sur la Moselle avec le roi d'Austrasie.

La Moselle avait déjà été célébrée par Ausone, appelé à Trèves pour présider à l'éducation du jeune Gratien. Dans l'idylle de la *Moselle*, inspiré par cette Rome du Nord où il avait passé des jours si doux, il se représente, suivant d'abord les détours du fleuve verdoyant et silencieux. Il décrit la limpidité des eaux, les tribus innombrables de poissons qui les habitent, les coteaux couronnés de vignes, au pied desquels Faunes et Naïades mènent leurs danses, loin du regard des hommes.

Cependant, les approches de la cité s'annoncent par l'affluence des barques qui portent le commerce de toute la terre, par les villas suspendues aux deux rives, avec leurs portiques, leurs piscines et leurs jardins. Enfin, se déploient sur la colline les larges murs qui ceignent la Trèves impériale [2].

Fortunat connaissait l'œuvre d'Ausone. Il ne la cite nulle part, mais on rencontre dans son poème un certain nombre de vers *qui ausoniacum nescio quid sapiunt* [3] et dont M. de la Ville de Mirmont a soigneusement dressé la liste dans sa thèse latine sur le poète bordelais [4].

Si l'œuvre d'Ausone est supérieure par la narration, celle de Fortunat se distingue néanmoins par plusieurs traits poétiques qui nous représentent avec de vives couleurs l'agrément du fleuve et des coteaux plantés de vignes :

Nous voyons de toutes parts des montagnes aux crêtes menaçantes, des pics qui percent les nues, des chaînes de rochers aux sommets abrupts et hérissées d'éminences qui percent les astres.

Ces masses de pierre dure ne sont cependant pas dépourvues de fertilité ; il y naît et il en coule du vin.

De quelque côté qu'on tourne les yeux, les collines sont couvertes de vignes et une brise légère caresse les feuilles des pampres.

Les vignes sont plantées en échelons réguliers et pressés et les poteaux peints, qui en indiquent les divisions, montent jusqu'au sommet de la montagne.

1. Fortunat, III, 9.
2. Ausone, idyl. X.
3. De la Ville de Mirmont, *De Ausonii Mosella*, Paris, 1892, p. 254.
4. *Lib. cit.*

La culture, sur ces roches affreuses, est admirable. La pâleur de la pierre y fait ressortir la couleur dorée de la vigne ; un raisin, doux comme le miel, croît sur ces âpres silex ; sa fertilité s'accommode de leur stérilité.

Partout où il y a des vignes sur la montagne pelée, elles couvrent la pierre nue de leur ombre et de leur verdure. Pour en cueillir les grappes colorées et pendantes, le vendangeur se suspend lui-même au rocher [1].

Fortunat était un de ces génies heureux qui savent dire avec naturel de jolies choses ; avec naturel et abondance, et cette abondance dépare quelquefois cette simplicité facile, qui ne boude point l'esprit mais qui ne se garde point suffisamment de la digression fastidieuse ou du trait banal [2]. Avec plus de raison encore, nous aurons à déplorer cette tendance dans les compositions religieuses du poète.

1. Fortunat, X, 9.
2. Ainsi, dans cette même pièce sur la Moselle, les passages où le poète croit nécessaire de s'étendre sur les propriétés culinaires et gastronomiques des différents poissons qui peuplent la rivière. C'est un nouvel exemple du mauvais goût qui dépare trop souvent les meilleures productions de Fortunat.

CHAPITRE V

FORTUNAT, POÈTE RELIGIEUX

Les sources de l'inspiration religieuse chez Fortunat. Ses hymnes.
La susception de la vraie Croix au couvent de Poitiers. Le *Vexilla Regis* et le *Pange lingua*. Questions d'authenticité.
Les panégyriques religieux : le *De Virginitate*.

Nous avons déjà analysé dans tous leurs détails [1] les sources de l'inspiration religieuse chez Fortunat. Sa formation chrétienne à Aquilée, ses études à Ravenne développèrent chez lui cette foi profonde et cette connaissance de l'Ecriture qui impriment à la plupart de ses compositions un caractère quelquefois mystique.

Par malheur, le poète fait jouer trop facilement l'émotion religieuse et, quand il en use à contre temps, sa poésie sonne faux et laisse le lecteur sur une impression de gêne. On trouve toute naturelle l'inspiration pieuse des épitaphes, des inscriptions murales, des hymnes ou de la *Vie de saint Martin*. On la goûte moins dans le panégyrique de Frédégonde ou dans l'éloge de Charibert.

Toutefois, il faut reconnaître que l'inspiration biblique, ou plutôt hébraïque, était susceptible de fournir à la poésie latine des sources d'inspiration nouvelle. Les expressions scripturaires, enchâssées dans la langue de Rome, les métaphores orientales, transportées dans cet idiome plus froid, mais capable de recevoir toutes les formes grâce à sa structure, ont façonné peu à peu cette langue nouvelle des hymnographes catholiques, où la précision latine s'est fondue avec la poésie hébraïque en une nuance spéciale, riche à la fois de toutes les fermetés et de tous les coloris des deux langues.

Le mérite de Fortunat est d'avoir été, après saint Ambroise et Prudence, l'un des plus féconds ouvriers de cette poésie hymnique, dont l'influence sera considérable sur la formation et l'évolution de la poésie romane.

1. Cf. liv. I, ch. II : *L'influence chrétienne, le sentiment religieux*, p. 35.

*
* *

Si l'on étudie le développement lyrique de l'hymne chrétienne, on peut dire que deux procédés de composition ont constitué, presque dès le début, les éléments essentiels de cette poésie nouvelle : l'antithèse et le symbole, placés en dépendance étroite d'une idée centrale, qui assure à toute la pièce l'unité d'inspiration.

Ainsi Prudence, dans ses hymnes pour la fête de Noël, décrit d'abord la naissance du Christ avec une grâce touchante, puis, avec une sobre majesté, son second avènement. Dans l'hymne des laudes, le chant du coq, qui réveille les dormeurs, signifie l'appel du Christ, qui arrache les pécheurs à leur engourdissement ; le lever du soleil représente l'apparition de la grâce divine. Mais tout, en définitive, ramène le lecteur ou l'auditeur à une idée principale : la vie chrétienne.

Les procédés sont absolument identiques chez les autres écrivains, saint Ambroise, Sulpice Sévère ou Ennodius. En fait, il ne pouvait guère en être autrement : si ces compositions hymniques ne visent qu'à traduire le dogme en s'inspirant de l'Ecriture, il est naturel qu'elles cherchent à reproduire quelque chose de cette grande antithèse que constitue la religion chrétienne, ou des mille détails symboliques dont son culte est rempli : Dieu et l'homme, — le fini et l'infini, — l'homme déchu et l'homme racheté, — le premier Adam, pécheur, et le nouvel Adam, rédempteur, — la première Ève, tentatrice, et la Vierge, nouvelle Ève, médiatrice de grâce, etc. Les épîtres de saint Paul sont remplies de ces oppositions, et, sans recourir nécessairement à l'Apocalypse, les autres écrits de saint Jean nous fournissent une abondante variété de comparaisons symboliques.

Il est donc naturel de rencontrer ces deux éléments dans les hymnes de Fortunat : on pourrait même souhaiter que ses continuateurs, dans le genre hymnique, eussent gardé aussi fidèlement que lui la tradition du IVe siècle. On n'aurait pas à déplorer cette préciosité pieuse, cette religiosité inconsistante qui rendent insupportables certaines compositions de Rhaban Maur et de ses contemporains. Evitons de descendre jusqu'à l'époque moderne pour n'avoir pas à juger Santeul.

*
* *

Les biographes de Radegonde nous rapportent qu'elle avait le culte des reliques et qu'elle désira posséder dans son monastère un fragment de la

vraie Croix [1]. En 567 ou 568 elle envoya au roi Sigebert un messager, — qui était peut-être Fortunat lui-même, — pour l'intéresser à son projet. Dès qu'elle eut reçu une réponse favorable, elle rédigea une requête à l'empereur Justin et la confia à des clercs qui partirent aussitôt rejoindre les ambassadeurs austrasiens que Sigebert députait alors à la cour de Constantinople.

Là s'était retiré, depuis la ruine de la Thuringe, le cousin de Radegonde, Amalafrid, avec ses sœurs et son neveu Artachis. Radegonde avait parlé de son pays à Fortunat ; elle lui avait décrit la mort de ses parents, son éducation au palais de son oncle, la ruine de sa patrie. Ces souvenirs, — un peu embellis par le temps, — avaient mis en branle l'imagination du poète, et il avait composé l'élégie sur la ruine de la Thuringe [2], le plus beau poème, sans contredit, de son œuvre entière. C'est cette pièce et la lettre à Artachis [3] que Nisard et d'autres critiques ont voulu soustraire au recueil de Fortunat, pour en faire hommage à la seule Radegonde. Nous renvoyons, sur ce point, au chapitre que nous avons consacré à la question des poèmes contestés [4].

Quoi qu'il en soit, Justin et Sophie envoyèrent à Poitiers un fragment considérable de la relique conservée au palais de Constantinople. C'est à l'occasion de ce transfert solennel que Fortunat composa, entre autres hymnes, le *Vexilla Regis* et le *Pange lingua* qui font encore partie de la liturgie catholique.

« Vexilla Regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium [5]. »

L'étendard du roi s'avance déployé ; le mystère de la Croix rayonne à nos yeux ; c'est là que la Vie a souffert la mort et, par sa mort, nous a donné la vie...

Blessé par le fer cruel d'une lance, son côté épancha l'eau et le sang pour laver la souillure de nos crimes...

Que tu es beau, que tu es éblouissant, arbre paré de la pourpre du roi. Noble trône, appelé à toucher les membres immaculés d'un Dieu.

L'auteur avait écrit cette hymne en huit strophes, dont trois ne se rencontrent plus actuellement dans les bréviaires catholiques. La première de ces trois strophes, — qui est la deuxième de la pièce, — n'a pas été remplacée ; mais on a substitué aux deux autres les strophes bien plus récentes *O crux ave* et *Te fons salutis*.

Les strophes de Fortunat figurèrent dans tous les manuscrits jusqu'au cours du xe siècle [6], où les deux nouvelles commencèrent à prendre la place

1. Ce fut au moment de la réception de ce fragment que le monastère de Poitiers changea son nom de Notre-Dame en celui de Sainte-Croix.
2. Fortunat, App. 1.
3. *Id.*, App. 3.
4. Cf. *infra* chap. VIII, p. 188.
5. Fortunat, II, 6.
6. Le plus ancien manuscrit où se rencontre la double strophe *O crux ave* et *Te fons salutis* est celui de Saint-Martial de Limoges du XIe siècle (B. N. 743).

des deux dernières, qui disparurent alors bientôt d'un grand nombre de bréviaires. Plusieurs cependant les retinrent, se refusant à l'innovation ; et d'autres, tout en l'acceptant, conservèrent en outre les strophes originales, comme nous le voyons dans Tomasi [1]. Quant à la première de ces trois strophes (*Confixa clavis viscera*), qui n'avait pas été remplacée, elle fut presque partout maintenue après l'abandon des deux autres, et elle passa des manuscrits dans une foule d'imprimés, bréviaires de Paris, collection de Denys le Chartreux, de Cassandre, etc.

L'hymne chante le « mystère de la Croix », c'est-à-dire la réconciliation du monde avec Dieu et l'affranchissement des âmes par le sang de la rédemption. Toutes les images rayonnent autour de cette idée, l'amplifient, la commentent, l'illustrent : c'est maintenant que ce mystère brille de tout son éclat — *fulget* — par la prédication de l'Evangile, par la foi des peuples, par la vénération des âmes pieuses accourues en foule, pour contempler la relique qui faisait son entrée solennelle à Poitiers.

Les strophes de Fortunat ne fournissent pas, comme les hymnes de Prudence [2], des renseignements très précis sur la théologie christologique, l'archéologie ou la symbolique chrétienne. Elles constituent une prière, un épanchement pieux, plutôt qu'un exposé dogmatique ou historique. Tel que nous le connaissons cependant, le *Vexilla Regis* se présente à nous comme une composition à laquelle la foi a communiqué quelques accents d'un enthousiasme assez prenant pour mériter la place que l'Eglise lui a réservée dans son hymnaire.

Le *Pange lingua gloriosi* fut composé pour la même circonstance [3]. Mais une question d'authenticité assez délicate se pose ici.

Une controverse s'est élevée entre l'abbé Pimont et dom Chamard, le premier attribuant le *Pange lingua* à Claudien Mamert, le second continuant à le faire figurer parmi les œuvres de Fortunat [4].

L'abbé Pimont commence par récuser le témoignage des manuscrits, parce que, dit-il, ce prétendu témoignage se ramène, en définitive, à celui des intitulés : « Or les copistes n'y regardaient pas de si près à cet endroit. N'inscrivaient-ils pas indifféremment, en tête par exemple du *Vexilla*, selon l'opinion qui avait cours autour d'eux, les noms de saint Ambroise, de Sédulius de Théodulfe, tout aussi bien que celui de Fortunat ? »

Or cet argument repose sur une équivoque :

Au moyen âge en effet, on ne regardait pas de si près dans l'attribution des ouvrages dont on ignorait la provenance. Un copiste trouvait un opuscule

1. Cf. sur toute cette question : Pimont, *les Hymnes du bréviaire romain*, t. III, Paris, 1872, *l'Hymnaire de Tomasi* (Rome, 1747), et les travaux d'U. Chevallier, *Poésie liturgique*, Tournai, 1874, et *Répertoire hymnologique*, Louvain, 1889-1897.

2. Cf. par exemple Périst. X, 586.

3. Il est assez plaisant de voir quelques critiques confondre encore le *Pange lingua gloriosi, lauream certaminis*, hymne à la Croix, dont l'auteur est Fortunat, avec le *Pange linguagloriosi, Corporis mysterium*, hymne au Saint Sacrement, attribué à saint Thomas d'Aquin.

4. Cf. *Lettres chrétiennes*, t. II et III (1881) et V (1882).



à la suite d'un autre, il l'attribuait facilement au même auteur. Les hymnes portant, dans les bréviaires monastiques, le nom d'*Ambrosianum*, on était naturellement porté à placer le nom de saint Ambroise en tête de compositions de ce genre.

Toutefois, on ne pourrait, sans renverser les règles de la critique, ne tenir aucun compte du sérieux de ces intitulés. C'est précisément la mission du critique de grouper ces témoignages, d'en examiner de près la valeur et la source.

Or les manuscrits qui attribuent le *Pange lingua* à Fortunat sont de deux sortes :

« Les uns sont des documents liturgiques, les autres contiennent uniquement ou principalement les œuvres de ce poète. Les premiers sont marqués au coin de l'ignorance ou d'une sage érudition ; les plus anciens sont, en général, les mieux informés : or les uns comme les autres donnent gain de cause à l'évêque de Poitiers. — Les seconds sont plus précieux encore.

« On sait que les poésies de Fortunat sont divisées en onze livres, recueillis par l'auteur lui-même, et envoyés avec une lettre d'hommage à son ami Grégoire de Tours. Mais chacun de ces livres contient plus ou moins de compositions distinctes. Il y a en de très authentiques, qui figurent dans les plus anciens comme dans les plus récents recueils de poésies : d'autres ne se lisent que dans certains *codices* dont la valeur est livrée à l'appréciation du critique.

« Ce n'est pas de cette dernière catégorie, mais de la première, que fait partie l'hymne *Pange lingua*. Elle a sa place constamment marquée au commencement du deuxième livre.

« En outre, les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés.... contiennent des titres, placés en tête de chacun des poèmes du recueil. Ces titres, étant les mêmes dans tous les manuscrits, doivent remonter à une époque fort ancienne, s'ils ne sont pas de l'auteur lui-même. Or l'hymne *Pange lingua* a son titre, comme les autres *In honorem S. Crucis*.

« ... Donc, dès le VIII[e] siècle, aussi haut que nous permettent de remonter les documents, l'hymne *Pange lingua* faisait partie du recueil authentique des poésies de Fortunat. Que les correcteurs des hymnes se soient donnés plus ou moins de licence, relativement au titre de ces compositions liturgiques, peu importe. Le recueil de Fortunat forme un corps d'ouvrages, absolument indépendant des fantaisies postérieures [1]. »

L'abbé Pimont prétend qu'il existe entre le *Vexilla Regis* et le *Pange lingua* une différence de style qui « saute aux yeux ». On pourrait, au contraire, apercevoir entre les deux plusieurs rapports, indépendamment même des nécessités verbales qu'entraînait la similitude de sujet.

Enfin le tenant de Claudien Mamert s'appuie sur l'avis de D. Rivet [2], de Gorini [3], de D. Guéranger [4], et fonde même son opinion sur un texte de

1. D. Chamard, art. cit. *Lettres chrétiennes*, t. II et III (1881) et V (1882).
2. *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 485.
3. *Mélanges littéraires*, Avignon, 1864, p. 120.
4. *Institutions liturgiques*, t. I, p. 148.

Gennadius de Marseille [1], qui fait l'éloge de Claudien Mamert et de sa composition poétique. Or ce texte ne prouve absolument rien quant à la question en litige. Dom Chamard a montré par une analyse minutieuse [2] que non seulement les expressions de Gennadius ne caractérisent pas le sens et le mètre du *Pange lingua*, mais qu'elles ne peuvent convenir qu'à un poème tout autre. Il y a plus : le Codex de la Bibliothèque de Vienne [3] constitue une source excellente pour l'étude de Gennadius, non seulement à cause de son antiquité exceptionnelle, mais surtout à cause des variantes très autorisées qu'il contient. Or on y chercherait en vain la phrase qui fait Claudien Mamert auteur du *Pange lingua*.

Donc les témoignages sont unanimes en faveur de Fortunat. Léo, dans son édition, n'a pas hésité à classer la pièce au rang normal que lui assignent les manuscrits, et Ebert, en analysant le *Pange lingua*, n'élève aucun doute sur son authenticité [4].

L'hymne chante le conflit suprême, le glorieux combat dont la Croix est le trophée. Remontant à l'origine de cette gigantesque lutte que le démon engagea contre Dieu, elle montre le Créateur marquant de son doigt l'arbre qui devait, un jour, réparer le désastre qu'un autre arbre avait causé :

> L'économie de notre salut le réclamait, afin que l'artifice d'un traître, habile à prendre toutes les formes, fût déjoué par un autre artifice, et que le remède nous arrivât d'où l'ennemi avait tiré le poison [5].

Ce chant peut se mesurer en strophes de six vers, comme dans les bréviaires, ou de trois, comme dans les manuscrits et la plupart des recueils. Dans le premier cas, les vers 1, 3 et 5 sont des dimètres trochaïques complets, les vers 2, 4 et 6, des dimètres trochaïques catalectiques. Dans la deuxième hypothèse, les trois vers, de huit pieds, forment des tétramètres trochaïques catalectiques.

Ce mètre, dont les comiques firent, à cause de sa popularité, un si fréquent emploi, fut cultivé de bonne heure par les poètes chrétiens. Mais c'était aussi le mètre des chants de triomphe dans l'armée romaine, et c'est vraisemblablement dans cette pensée que Fortunat l'a choisi ici ; ses vers sont, eux aussi, un hymne de triomphe [6], tout comme les chants des soldats étaient des chants de victoire après le combat.

1. L. IV, ép. III.
2. Art. cit.
3. N° 16, f° I, 11.
4. Cf. édit. Leo, II, 2, et Ebert, *Lit. du M. A.*, p. 554.
5. Fortunat, II, 2.
6. Cf. v. 2 : « Dic triumphum nobilem ».

*
* *

Parmi les autres hymnes de Fortunat, il faut signaler l'hymne pour la fête de Pâques, adressée à l'évêque Félix [1], où nous avons déjà relevé [2] un grand sentiment de la nature et du renouveau que le printemps, coïncidant avec l'époque pascale, apporte à tous les êtres.

Nous pouvons aussi mentionner l'hymne alphabétique pour le retour de l'évêque Léonce à Bordeaux : « Cette hymne, dit Ebert, est surtout importante, en ce qu'elle montre comment cette poésie hymnique de l'Eglise devint le modèle d'un genre de poésie profane et même populaire, qui était composée dans la forme de poésie des hymnes et qui fut chantée comme elles. Pour être dédié à un évêque, le poème n'en est pas moins profane, et fustige le prêtre ambitieux qui avait voulu supplanter Léonce. Le ton en est si populaire, qu'on ne peut s'empêcher de songer à l'hymne de Prudence sur saint Laurent, laquelle est écrite aussi dans le même mètre. Le caractère populaire de l'hymne de Prudence est même renforcé dans celui de Fortunat par la présence de la rime qui s'y montre aussi pleine que dans Sédulius. Nous y trouvons six strophes monorimes, — en y comprenant, il est vrai, deux strophes, où il n'y a qu'une simple assonance. — Une triple rime y est très fréquente, ainsi que les rimes accouplées. Très peu de strophes n'offrent aucune rime.

Les deux autres hymnes ambrosiennes de Fortunat sont également riches en rimes, mais c'est la rime accouplée qui domine. « Dans le *Vexilla Regis*, la rime produit au début un effet grandiose... : des voyelles fermées et sourdes, elle passe, en suivant l'échelle des sons, aux voyelles ouvertes et sonores [3]. »

Nous reviendrons sur cette influence des hymnes chrétiennes dans l'évolution de la poésie rythmique au début du moyen âge [4].

*
* *

D'autres hymnes ont été introduites par les éditeurs dans les œuvres de Fortunat, — mais ou bien la critique leur a refusé sa sanction, ou bien elle ne leur en a donné qu'une insuffisante pour mettre leur authenticité hors de doute.

1. Fortunat, III, 9.
2. Cf. *supra*, ch. IV.
3. Ebert, *Littérature du Moyen Age*, p. 556.
4. Cf. liv. III, ch. VII, p. 270 et suiv.

Ainsi, l'hymne insignifiante en l'honneur de la Nativité du Christ (*Agnoscat omne saeculum*) [1], ne se trouve dans aucun manuscrit, mais avec l'ode pour la Consécration du saint Chrême (*O Redemptor sume carmen*) [2], l'hymne en l'honneur de saint Denis (*Fortem fidelem militem*) [3], les deux hymnes en l'honneur de la Vierge (*Quem terra* et *Ave maris stella*) [4], elles ont été données pour la première fois, soit par Fabricius [5], soit par le cardinal Tomasi [6] et placées sous le nom de Fortunat. Peut-être faisaient-elles partie de ce recueil d'hymnes pour toutes les fêtes de l'année que Fortunat aurait composé, au dire de Trithemius [7] et qui serait maintenant perdu ; peut-être. En tout cas, elles ne figurent dans aucun manuscrit, et l'on peut se trouver ici en présence de quelques-uns de ces intitulés, dont l'abbé Pimont pouvait à juste titre se défier. Léo, dans son édition, a rangé à part ces différentes pièces comme douteuses [8].

Ébert fait toutefois une réserve pour les hymnes à la Vierge : « La question de l'authenticité de cette hymne, dit-il, dépend essentiellement de l'authenticité du poème de Fortunat en l'honneur de la Vierge [9]. On ne l'a pas remarqué jusqu'ici, mais il y a entre le panégyrique et l'hymne une telle harmonie qu'on doit les regarder tous deux comme l'œuvre d'un même auteur, vu qu'on ne peut penser ici à un emprunt de la part d'un autre [10]. »

Or l'authenticité du panégyrique *In laudem S. Mariae* peut, à la rigueur, se soutenir sans trop d'invraisemblance. Ce poème figure dans le manuscrit de Corbie (xvie s.) et de Saint-Gall (viiie s.), que ni Léo, ni W. Meyer ne dédaignent, tant s'en faut. Quant à la ressemblance, au parallélisme même qu'Ebert veut établir entre le panégyrique et l'hymne, c'est pousser les choses un peu loin : dans ce genre de développement pieux, où le lieu commun et la phraséologie se glissent avec tant de facilité, il faut être très prudent et ne conclure trop vite ni à une similitude ni à une influence.

D'autres panégyriques religieux de Fortunat, comme *De Virginitate* [11], inspiré de saint Avit, se recommandent par des détails d'une grâce et d'une fraîcheur charmantes, et, — si l'on excepte certains passages assez crus, — par des parallèles ingénieux, où le talent de l'auteur se joue avec aisance. A travers les nombreuses comparaisons de ce long poème, on rencontre de temps à autre quelques vers, frappants de concision, qui tranchent vivement sur la prolixité habituelle à l'écrivain.

Peut-être le poète peint-il parfois avec des couleurs trop sensuelles l'amour

1. Fortunat, *Spur.*, VII.
2. *Id.*, *Spur.*, V.
3. *Id.*, *Spur.*, VI.
4. *Id.*, VIII et IX.
5. *Poetar. veter. eccles. opera*, Bâle, 1564.
6. *Hymnarium*, Rome, 1747.
7. Cf. *supra*, Bibliogr., III : Ouvrages perdus.
8. Cf. *Spuriorum appendix.*
9. *In laudem S. Mariae*, *Spur.*, I.
10. Ebert, *Littérature du Moyen Age*, p. 562.
11. Fortunat, VIII, 3.

des religieuses pour le fiancé céleste, ainsi que la récompense réservée dans le ciel à la chasteté. « Mais, dit Ch. Nisard, ce poème, pour dire ce que j'en pense, est peut-être l'œuvre la plus singulière du poète, et peut-être, malgré la banalité d'un sujet déjà traité par saint Basile, Tertullien, etc., la plus originale. Il y a là notamment un parallèle entre la condition de la vierge et celle de la femme mariée, où, par des raisons physiologiques d'une vérité cruelle et sans idéal, le poète démontre les avantages de la virginité sur un état où il a fallu nécessairement en faire le sacrifice. Avec des couleurs qui ne sont point celles de l'Albane, mais qui rappelleraient plutôt le sombre naturalisme de l'Espagnollet, il peint les suites ordinaires de ce sacrifice, la grossesse et l'espèce de honte que la femme grosse éprouve en présence des hommes, l'accouchement, l'allaitement, la mort du premier-né, le veuvage, où la femme cesse d'être épouse, sans pouvoir redevenir vierge.

« En outre, il y a dans ce poème de véritables beautés poétiques, beautés de forme et beautés de sentiment. Des images tour à tour éclatantes et pompeuses colorent et animent toute cette poésie, et laissent à peine le temps d'apercevoir, sous leur brillant, les duretés et les incorrections de style habituelles à Fortunat[1]. »

*
* *

Si l'on voulait résumer les qualités de Fortunat comme poète religieux, il faudrait réunir les meilleurs passages de ses compositions hymniques et de ses panégyriques, et montrer ainsi la force d'inspiration que le christianisme a su faire passer dans sa poésie religieuse.

Ce n'est pas seulement la tendresse du sentiment, mais encore le coloris d'images neuves et magnifiques qui distinguent ses œuvres chrétiennes ; nous sommes ici en présence de la seule partie de Fortunat qui soit véritablement *restée*. Il se montre quelquefois encore incorrect, mièvre, bavard peut-être. Oui, mais il se dévoile sincère. Croyant véritable, âme pieuse, il n'a pas écrit pour écrire, pour faire plaisir, pour remercier ou pour demander : il a écrit pour traduire quelque chose qu'il ressentait vraiment. Et il ne se retrouvera lui-même qu'une seule fois : le jour où il composera ses élégies sur Galeswinthe et sur la ruine de la Thuringe.

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 27.

CHAPITRE VI

FORTUNAT ET SA VIE JOURNALIÈRE AU COUVENT DE POITIERS

Un monastère de femmes au VIe siècle. Les relations de Fortunat avec les religieuses. De quelques pièces à tendance réaliste. Critiques de Guizot, Ampère et Augustin Thierry.
Mort de Radegonde en 587 : fin de l'activité poétique de Fortunat.

La vie journalière de Fortunat au monastère de Radegonde a donné lieu à un si grand nombre de tableaux fantaisistes ou absurdes, que l'on éprouve une sorte d'effarement à constater l'aveuglement des historiens et leur absence totale de sens critique. En présence de cette orgie perpétuelle, devant cette existence d'épicurien raffiné que menait le poète au couvent de Poitiers, — s'il faut en croire ses détracteurs, — les épithètes pleuvent dru sur l'écrivain trop expansif, dont le seul tort fut de ne point éliminer de ses poèmes quelques vers à tendance gastronomique : on l'appelle gourmand, glouton, jouisseur, voluptueux ; les critiques qui se piquent de beau style le nomment l'enfant chéri d'Horace ou le Rabelais du VIe siècle. La gravure s'en est mêlée ; et, pour mieux fixer dans l'esprit du lecteur l'image de ce poète trop ami de la bonne chère, — suivant les assertions de M. Picavet, — l'*Histoire de la Nation française* de M. Hanotaux [1] nous offre un « Fortunat recevant les présents de Radegonde », où l'on voit, sur le pas de sa porte, un personnage, gras à souhait, accueillir, hilare, avec des gestes d'enthousiasme, les plats fumants que lui présente une théorie de serviteurs.

Passons.

Pour reconstituer, dans la mesure du possible, cette vie journalière de Fortunat à Poitiers, commençons par faire abstraction de tout ce qui a été écrit sur elle. Partons des textes, rien que des textes ; et lorsque nous aurons

1. T. XII, *Histoire des lettres* : *La littérature française de langue latine*, par F. Picavet, Paris, 1920



dégagé les données, — très simples, — qu'ils nous fournissent, nous pourrons, un moment, considérer, non sans amusement, les conclusions qu'en tirent Guizot et Ampère, — sans oublier les gravures, à prétention historique, qui illustrent le récit de M. Picavet.

*
* *

Quels sont d'abord les personnages en présence ? Fortunat, Radegonde et Agnès.

Nous connaissons Fortunat : de 566 à 576, — c'est-à-dire pendant la période de son activité poétique, — nous avons établi qu'il fut l'intendant, et seulement l'intendant laïque, du monastère, vivant hors clôture, occupé à la surveillance des immenses domaines du couvent. Reçu sur le pied d'ami, de confident même, par Radegonde et les religieuses, il ne devient leur aumônier que dix ans après, au moment où sa production littéraire cesse en grande partie, pour se tarir presque complètement en 587, à la mort de Radegonde [1].

En face de Fortunat, Radegonde, fille de rois barbares, devenue, contre son gré, reine des Francs, et volontairement descendue au rang de simple religieuse.

A côté d'elle, Agnès, sa fille spirituelle, qu'elle a élevée, formée, emmenée dans son cloître et à laquelle elle a imposé la dignité d'abbesse; jeune encore, vive, agissante, mais mûrie par la formation reçue, et sachant concilier, avec un tact parfait vis-à-vis de la fondatrice, les obligations de sa charge et les devoirs de son affection.

Enfin, autour de Radegonde et d'Agnès, la foule des religieuses, — filles de rois et enfants du peuple, — venues se ranger sous leur direction, à l'abri du monastère.

*
* *

On suivait à Poitiers, nous l'avons vu, la règle de saint Césaire [2] ; et quelle que fût la largeur d'esprit dont le législateur avait fait preuve, on peut sourire en apprenant d'Augustin Thierry que la règle « tolérait quelque chose des commodités et des délassements de la vie moderne [3] ».

1. Il est à peine besoin de faire ressortir l'étrangeté de l'opinion émise par Brôwer et Luchi, suivant laquelle Fortunat aurait été moine au couvent d'hommes fondé par Radegonde près de Poitiers. (Cf. Briand, *Sainte Radegonde*, Poitiers, 1898, p. 134.)
2. Cf. *supra*, ch. III, p. 143.
3. *Récits des Temps mérovingiens*, Ve récit.

Le plus surprenant est que l'historien cite ici Grégoire de Tours, — disons mieux, un passage de Grégoire de Tours, isolé de son contexte et démuni de toute explication. Vérification faite, il s'agit des accusations lancées contre l'abbesse Leubovère par Chrodielde et Basine, les moniales révoltées, dont nous avons rapporté les aventures, et qui se virent deux fois condamnées par le concile provincial. Il y a là une histoire de bains, de jeux de dés et de tapis brodé, d'un comique assez banal, qui jette un jour particulier sur les mesquineries de certaines rivalités, — même dans ce milieu relativement choisi, — mais qui ne saurait aucunement constituer un document historique sur l'existence, au vi[e] siècle, des religieuses cloîtrées, vivant sous la règle de saint Césaire.

*
* *

Les relations de Fortunat avec Radegonde et Agnès nous sont connues par les billets que le poète échangeait avec les deux religieuses et qui étaient surtout destinés à accompagner les menus présents qu'il leur adressait.

Fortunat se montre avec elles familier et même affectueux, mais ses correspondantes ne s'offensaient point d'une certaine liberté dans les mots. Quelques pièces offrent, il est vrai, un mélange singulier de tendresse, — telle qu'en comportent les billets les plus doux, — et d'effusions pieuses ; on en est d'abord un peu surpris, sinon scandalisé. Mais, à y regarder de près, elles n'exprimaient que les sentiments ingénus d'un cœur simple et reconnaissant :

« Si l'innocence de Fortunat, dans ses pieuses amours, avait besoin de preuves, pour ainsi dire matérielles, il suffirait de rappeler qu'il les répartissait sur deux personnes à la fois, Radegonde et Agnès. Egalement jalouses d'en recevoir le tribut, elles ne s'en inquiétaient pas autrement, et, loin d'être rivales, n'avaient pas même l'idée de la rivalité. D'ailleurs, ce qu'on nomme proprement l'amour ne s'éparpille pas sur divers objets et dans le même temps ; ou alors c'est de l'amitié banale, ou c'est de la débauche. L'une ne peut être imputée à Fortunat, l'autre moins encore, et c'est déjà trop de l'avoir nommée. Que si, pour distinguer par un nom sa sympathie pour Radegonde et Agnès, il se sert constamment du mot *amor* au lieu de *amicitia*, et d'*amans* au lieu d'*amicus*, c'est d'abord parce que ces mots, par leur quantité prosodique, s'adaptent mieux à la forme de ses vers : c'est ensuite qu'ils ont une emphase qui était une beauté aux yeux des poètes latins de ce siècle ; c'est enfin qu'ils étaient d'une langue familière à Fortunat, la langue ecclésiastique, où l'on n'en connaît pas d'autre pour exprimer la passion religieuse dont l'âme est possédée [1]. »

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 179.

*
* *

Il s'était établi entre Fortunat, Radegonde et Agnès tout un échange de petits cadeaux : Fortunat en prit l'initiative, il envoya des fleurs de son jardin, des violettes pourprées :

Si la saison m'avait donné, suivant sa coutume, des lys blancs et des roses vermeilles, à l'odeur suave, j'en aurais cueilli à la campagne ou dans les plates-bandes de mon modeste jardin... Mais parce que les uns me manquent et qu'il me faudrait acheter les autres, que votre amitié pour moi fasse de mes violettes des roses. Cependant, parmi les plantes odoriférantes que je vous envoie, il y a des violettes pourprées : c'est une noble espèce. Teintes du murex royal, elles sentent aussi bon que les autres et sont également saturées de couleur et d'odeur.

Soyez, l'une et l'autre, douées des mêmes qualités, et que le parfum de mon offrande en reçoive un éternel honneur [1].

D'autres fois, il envoie des présents plus modestes, qu'il s'efforce de faire valoir soit par des raisons de sentiment soit par sa bonne humeur :

Cette corbeille d'osier a été tissée de mes mains, croyez-m'en, chère mère et chère sœur. Elle contient des châtaignes, présent rustique que je vous offre, et qui vient d'un châtaignier de ma campagne [2].

Je vous envoie de quoi faire bonne chère : ce sont des prunes noires, comme on les appelle. Je les ai cueillies dans le bois ; ne les dédaignez pas, je vous prie. Si vous voulez bien accepter ces fruits sauvages, j'ai, grâce à Dieu, quelque autre chose en réserve qui ne vous déplaira pas.

N'ayez point peur de ce que l'on cueille aux branches d'un arbre ; ce ne sont pas là des champignons sortis de terre, ce sont des fruits qu'un arbre a portés. Je n'aurais pas la cruauté de donner à ma mère ce qui pourrait lui faire du mal ; cet aliment est sain et elle peut en manger sans crainte [3].

La règle de saint Césaire défendait aux religieuses d'avoir aucune relation avec le dehors, passé l'heure de complies. Fortunat, un jour, arrivé trop tard à la porte de clôture, chercha à faire passer son présent avec un jeu de mots :

Si vous n'avez pas encore accompli, comme on dit ici, les complies, je vous prie humblement d'accepter de bon gré ces présents.

1. Fortunat, VIII, 6.
2. *Id.*, XI, 13.
3. *Id.*, XI, 18.

Ne les dédaignez pas à cause de leur peu de valeur, car, si vous me demandez ce que j'en pense, je vous dirai qu'on reconnaît la grandeur de l'amitié à la petitesse du présent[1].

« Ces détails paraîtront sans doute un peu bien puérils, comme ils le sont en effet ; mais ils le paraîtront bien davantage si l'on considère que la scène se passait, il y a onze cent cinquante ans, à une époque et dans un pays où les mœurs étaient aussi dissolues que les attentats dont elles étaient l'objet étaient impunis ; que les relations d'un sexe à l'autre, dans les couvents, avaient déjà bien perdu de leur innocence, et que celui de Sainte-Croix même fut, immédiatement après la mort de Radegonde, le théâtre de désordres abominables, quelques-uns impossibles à décrire. C'en est assez pour faire excuser ces détails[2]. »

* * *

Il va sans dire que les religieuses reconnaissaient les présents de Fortunat par des envois, et ces envois consistaient presque toujours en victuailles, qu'elles appelaient pieusement des *eulogies* ; eulogies ou non, c'étaient parfois pièces de résistance assez respectables : « Car Fortunat était gourmand, jusqu'à ne sauver pas même les apparences, et à confesser son vice avec plus d'audace qu'il n'eût fait une vertu[3]. »

Un jour, l'abbesse voulut savoir si les plats avaient été de son goût, et Fortunat de s'exécuter docilement :

Vous m'ordonnez, avec une charitable sollicitude, de vous faire savoir comment ont été consommés les mets que vous m'avez envoyés. Les légumes arrosés de miel ont fait aujourd'hui les frais du premier service ; on y est revenu non pas une, non pas deux, mais trois et quatre fois. J'aurais pu me repaître de leur seule odeur.

Un seul porteur ne suffit pas pour servir tous ces mets, ils ont mis sur les dents tous ceux qui s'y relayèrent.

On apporta ensuite un superbe morceau de viande dressé en forme de montagne flanqué de hautes collines, dont les intervalles étaient remplis par un jardin de goûts variés où entraient les produits les plus délicieux de la terre et des eaux.

Avide et gourmand comme je le suis, j'ai eu raison de tout cela, et montagne et jardin ont trouvé place dans mon ventre.

Je ne rapporte pas chaque chose en détail, car vos largesses m'ont vaincu. Volez donc, victorieuse au ciel et par delà les astres[4].

1. Fort., XI, 24.
2. Nisard. *le Poète Fortunat*, p. 164.
3. *Id.*, p. 166.
4. Fortunat, XI, 9.

envoi de vivres, deuxième compte rendu :

Je vous ai envoyé des présents, non pas les miens, croyez-en cet aveu, ce sont plutôt les vôtres qui vous ont fait retour.

Vous nous offrez des mets largement arrosés de miel, vous, dont la sainte bouche distille le miel le plus doux. Ce qui me reste de vos friandises est énorme, veuillez-m'en croire, tandis que ma gourmandise vaincue les rejette.

Mais, pardonnez-moi, sœur vénérée, cœur excellent, si mon amitié fut présomptueuse. Que ce ne soit là qu'un péché véniel.

Et maintenant, que votre vénérable communauté prie pour moi le Christ, afin qu'il n'y voie pas un péché plus grave [1].

Une autre fois, le poète donnait à dîner ; et, vers la fin de la fête, il envoie ce billet aux religieuses pour leur raconter les péripéties du repas, qui devait sans doute plus d'un de ses plats à la cuisine du monastère :

J'ai mangé tant de bonnes choses que j'en ai le ventre gonflé comme un ballon. Le lait, les légumes, les œufs, le beurre, tout y a passé. Mais voici qu'il m'arrive d'autres mets et d'un genre nouveau.

Le mélange en pareil cas est un agrément et une douceur de plus. Ici, le beurre ; à côté, le lait ; ainsi le corps gras se rapproche de l'élément dont il est formé [2].

Plongé dans les délices d'une table où il y avait de quoi satisfaire tous les goûts, je mangeais et je sommeillais en même temps.

Tantôt j'ouvrais la bouche, tantôt je fermais les yeux, et, tout en mangeant, j'avais, croyez-moi, mes amies, l'esprit trop brouillé pour être en état de parler à mon aise et avec facilité ; mes doigts ni ma plume n'étaient capables d'écrire des vers. Ma Muse était ivre et rendait ma main incertaine. A moi et aux autres buveurs, la table semblait nager dans le vin.

Cependant, pour répondre aux aimables sommations de ma mère et de ma sœur, je leur ai fait aujourd'hui, comme j'ai pu, ces quelques vers ; quoique le sommeil m'assaille et m'enlace, mon amitié me pousse à vous écrire, — mais ma main est bien mal assurée [3].

A la suite de tous ces festins, Fortunat tomba malade, et l'on peut supposer, sans présomption, que ce fut d'indigestion. Le médecin dut le mettre au lait, et la bonne abbesse s'ingénie à le lui faire préparer sous des formes variées. Fortunat lui adresse des remerciements pour une crème solidifiée, ornée d'images gravées à l'ongle : mais sa colère contre le médecin, qui le laisse au régime, ne désarme pas :

J'ignorais, je l'avoue que vos dîners avaient été préparés pour moi et s'étaient

1. Fort., XI, 12.
2. *Id.*, XI, 22.
3. *Id.*, XI, 23.

lassés de m'attendre. Je ne mérite donc pas d'avoir encouru votre déplaisir... Mais le médecin fait de cruelles blessures.

Tout médecin est trompeur et c'est en trompant qu'il démontre son art. Le mien, qui n'est jamais rassasié de tout ce que la terre et l'eau lui fournissent, a pensé que j'aurais assez de mon seul ordinaire.

A présent donc que je vous ai préparé à la pitié, pardonnez-moi, et ne mettez pas à ma charge le crime d'autrui [1].

Il ne reçoit plus que des herbes rafraîchissantes, des laitues, des pruneaux, des œufs frais :

... Ce sont là vos présents et c'est ma nourriture ? Il y en a de blancs, il y en a de noirs. Puisse cette bigarrure ne point troubler la paix de mon ventre.

Vous m'ordonnez de m'en tenir à deux œufs le soir : à vous dire vrai, j'en ai gobé quatre. Plaise à Dieu que, tous les jours de ma vie, ma pensée obéisse à vos ordres comme ma gourmandise le fait aujourd'hui [2].

*
* *

Fortunat dut se rétablir sans doute et ne point borner là ses exploits gastronomiques. Toutefois, il faut revenir sur les textes cités, les replacer dans l'ensemble de l'œuvre, et en finir une bonne fois avec la légende qui cristallise autour de quelques distiques, plus ou moins choquants, la physionomie morale du poète et son influence littéraire.

M. Aigrain parle assez joliment « d'un rédacteur de petite revue, assez renseigné, il faut le dire, pour attribuer à Fortunat le *Tantum ergo*, qui proposait d'en faire le patron des cuisiniers français, honneur qu'il partagerait avec Radegonde et qu'il devrait à ses poésies culinaires [3] ». « Cela, ajoute l'auteur, c'est la légende..., mais on ne saurait disconvenir que le saint homme avait un appétit au-dessus de la moyenne et en ait entretenu, parfois, ses correspondants en termes si précis qu'ils nous étonnent un peu [4]. »

Il est certes permis de sourire en écoutant certains critiques, plus pieux que clairvoyants, parler de ces distiques qui « signalent et décrivent avec une naïveté véritablement charmante, une sincérité absolue, les délassements ou plutôt les détentes d'esprit de Fortunat [5] ». La naïveté n'est pas ici du côté de Fortunat.

Il est incontestable que, dans le nombre de ces improvisations, dont les sujets étaient si peu sérieux, le mauvais goût du siècle s'est donné large

1. Fort., XI, 26.
2. *Id.*, XI, 20.
3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trim. 1916, p. 29.
4. *Ibid.*
5. Leroux, *le Poète Fortunat*, ch. XIII.

carrière, et que plus d'une tournure semble étrange par rapport au milieu et aux personnages. Tout ce que l'on en peut conclure, c'est que la jovialité du poète dépassait parfois la ligne des convenances dans les quatrains qu'il prodiguait à tout propos et souvent hors de propos.

Pourtant, y avait-il matière à la légende du Fortunat maître-queux que nous ont transmise quelques historiens au XIXe siècle ? Nous avons là un curieux exemple de la façon dont s'élaborent certains *clichés* historiques :

Voici d'abord Guizot :

Rien de scandaleux, rien d'équivoque, rien qui prête à la moindre conjecture maligne ne se rencontre dans les relations de l'évêque et des religieuses de Poitiers ; mais elles sont d'une futilité, d'une puérilité qu'il est impossible de méconnaître, car les poésies mêmes de Fortunat en sont le monument...

Ce n'est point par voie de divertissement que j'insère ici, Messieurs, ces citations singulières, et qu'il me serait aisé de multiplier : j'ai voulu, d'une part, mettre sous vos yeux un côté peu connu des mœurs de cette époque, de l'autre, vous y faire voir et toucher, pour ainsi dire, du doigt l'origine d'un genre de poésie qui a tenu une assez grande place dans notre littérature, de cette poésie légère et moqueuse qui, commençant à nos vieux fabliaux pour aboutir à *Vert-Vert*, s'est impitoyablement exercée sur les faiblesses et les ridicules de l'intérieur des couvents.

Fortunat, à coup sûr, ne songeait point à se moquer ; acteur et poète à la fois, il parlait et écrivait très sérieusement à sainte Radegonde et à l'abbesse Agnès ; mais les mœurs mêmes que ce genre de poésie a prises pour textes et qui ont si longtemps provoqué la verve française, cette puérilité, cette oisiveté, cette gourmandise, associées aux relations les plus graves, vous les voyez commencer ici, dès le VIe siècle, et sous des traits absolument semblables à ceux que leur ont prêtés, dix ou douze siècles plus tard, Marot et Gresset [1].

Après Guizot, Augustin Thierry ajoute au tableau une nuance de délicatesse raffinée :

Fortunatus alliait à une assez grande souplesse d'esprit une assez grande facilité de mœurs. Chrétien surtout par l'imagination, comme on l'a souvent dit des Italiens, son orthodoxie était irréprochable, mais, dans la pratique de la vie, ses habitudes étaient molles et sensuelles. Il s'abandonnait volontiers aux plaisirs de la table, et non seulement on le trouvait toujours joyeux convive, grand buveur et improvisateur inspiré..., mais encore il aimait à peindre en vers l'abondance et jusqu'à l'ivresse d'un repas servi pour lui seul.

Habiles comme le sont toutes les femmes à retenir et à s'attacher un ami par les côtés faibles de son caractère, Radegonde et Agnès rivalisaient de complaisance pour ce penchant du poète, de même qu'elles caressaient en lui un défaut plus noble, celui de la vanité littéraire. Chaque jour, elles envoyaient au logis de Fortunatus les prémices des repas de la maison ; et, non contentes de cela, elles faisaient apprêter pour lui, avec toute la recherche possible, les mets dont la règle leur défendait l'usage...

D'autres fois, on l'invitait à souper au monastère, et alors, non seulement la chère

1. Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 240.

était délicate, mais les ornements de la salle à manger respiraient une sensualité coquette. Des guirlandes de fleurs odorantes en tapissaient les murailles, et un lit de feuilles de roses couvrait la table en guise de nappe. Le vin coulait dans de belles coupes pour le convive à qui nul vœu ne l'interdisait ; il y avait comme une ombre des élégances de la société antique dans ce repas offert à un poète chrétien par deux recluses, mortes pour le monde [1].

Ampère a le pinceau plus brutal et veut quelques touches de vermillon pour relever la scène :

Entraîné par l'attrait du sujet et des personnages, M. Thierry n'aurait-il pas un peu embelli ses modèles ? Le portrait de Fortunat, vrai dans l'ensemble, n'est-il pas flatté dans certains détails ?

La situation de Fortunat n'était peut-être pas si brillante. Il y a un anachronisme : ce qui était parfaitement vrai pour Sidoine Apollinaire ne l'était pas pour Fortunat. Nous ne sommes plus au temps où la littérature latine jouissait en Gaule d'un grand crédit. Il n'y avait plus, comme au temps de Sidoine, une foule d'hommes cultivant les lettres et les aimant. Il n'y avait que quelques évêques, qui n'étaient pas tout à fait étrangers aux lettres, quelques barbares qui ne les méprisaient pas complètement. Donc M. Thierry donne à Fortunat une attitude trop imposante.

De plus, l'épicurisme de Fortunat n'est pas tout à fait aussi attique, aussi élégant qu'on l'a fait. Fortunat est de son temps, il est du temps des barbares, il a vécu parmi eux, il a passé une grande partie de sa jeunesse au milieu de ces festins dont il déplore la grossièreté et la longueur, mais auxquels on croirait qu'il s'est un peu accoutumé. Il faut remarquer que M. Thierry a mis quelquefois la gourmandise à la place de la gloutonnerie... Il est sans cesse question de *gula*, de *venter*. On sent le barbare, ou du moins le contemporain de la barbarie.

Cette inclination décidée de Fortunat pour les plaisirs de la table, qui se produit presque à chaque page de ses poésies et achève d'en caractériser la dégradation grossière, reparaît jusque dans ses opuscules théologiques, où elle se traduit par une singulière préférence pour les métaphores empruntées aux idées de repas, de cuisine, d'aliments...

Fortunat est moins aimable ainsi, mais il est plus historique ; et quoi de plus piquant que cette alliance de la grossièreté des appétits barbares et des dernières délicatesses de la sensualité romaine chez un prêtre chrétien ? On sent qu'on n'est pas chez les Visitandines de Nevers, mais dans le couvent de Sainte-Croix de Poitiers, qu'on n'est pas au temps de Gresset mais de Grégoire de Tours, qu'on n'est pas au siècle de la marquise de Pompadour, mais de la reine Frédégonde [2].

La critique est dure : le vertueux abbé Maynard, dans sa thèse latine sur Fortunat, prend un air pieusement scandalisé et s'indigne contre les détracteurs du poète : *Fortunatum finxerunt quemdam esse barbarum virum, gulae et ventri deditum, quemdam (referre pudet !) Epicuri de grege porcum* [3] !...

1. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, Ve récit.
2. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, Paris, 1839, t. II, p. 312 et suiv.
3. Abbé Maynard, *De S. Fortunato et postrema latinae poesis aetate*, Poitiers, 1847.

Sans pousser les choses aussi loin, on pourrait convenir que l'opinion d'Ampère présente quelque apparence de vérité, qu'elle a un *fundamentum in re*, comme disaient les scholastiques,

*
* *

Toutefois, avec la méthode de nos critiques, qui consiste à prendre un fait ou une ligne, « et à bâtir sur cela, en dépit de tout le reste, un édifice de considérations et d'appréciations historiques, que ne ferait-on pas des personnages les plus graves ? Que ne dirait-on pas des badinages d'Arnauld d'Andilly envoyant de Port-Royal des poires à Mme de Sablé ou des pavies à Mlle de Montpensier ?... Que ne dirait-on pas de Racine, faisant la procession avec ses enfants, de Joseph de Maistre adressant certaines lettres enjouées à sa fille ? de Chateaubriand, en admiration devant des fruits que lui avait envoyés un jeune littérateur de Lyon ? Quelle auréole grotesque ne donnerait-on pas à une foule de personnes ? Mais l'équité, qui les défend en face de l'ensemble de leur vie et de leur œuvre, devait, par la même raison, protéger la mémoire de Fortunat [1] ».

Les remarques d'Ampère ont été passées au crible d'une façon très amusante par Nisard [2], qui voit dans Fortunat un écrivain dont la vie se prête facilement à une critique spirituelle, très propre par conséquent à donner de l'attrait à des leçons publiques dont il serait l'objet. Par là, il devenait plus intéressant aux yeux d'un professeur que d'un historien. Des infractions à la sobriété, si candidement avouées par le poète, ont fourni à Ampère l'occasion de montrer beaucoup d'esprit aux dépens du pécheur trop expansif, et cela en présence d'un auditoire dont le rire se trouvait facilement excité par les plaisanteries sur les personnes et leurs infirmités ridicules : « A cet égard, conclut finement Nisard, Ampère doit quelque reconnaissance à Fortunat. »

M. de Labriolle écarte dédaigneusement un genre d'appréciations aussi mesquin : « Le scandale, dit-il, qu'ont pris quelques critiques, comme J.-J. Ampère, de ces lippées en somme assez frugales, fait honneur à leur propre sobriété [3]. »

Gorini, poussant plus avant la critique, a montré qu'Augustin Thierry n'avait pas toujours été heureux dans le choix des pièces justificatives sur lesquelles il prétendait fonder son récit. Pour prouver que Fortunat dînait *à plusieurs services* , il cite la pièce XI-22, dans laquelle Radegonde est invitée à prendre un peu de nourriture : « Si vous le faites, ajoute le poète, je serai deux fois rassasié, *bis satiabor*. » Or, de ces deux rassasiements, l'un, pour le moins, est métaphorique.

1. Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, p. 84.
2. *Le Poète Fortunat*, p. 84.
3. *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, p 665, n.

On pourrait faire la même remarque sur la pièce 24, dans laquelle Fortunat raconte comment il dîna un jour, entouré de friandises variées et d'un mélange de parfums : « Pour trouver en cela deux services, il faut supposer que les friandises formèrent le premier et les parfums le second mets, toutefois fort peu substantiel [1]. »

Il est inutile de pousser plus avant cette analyse. Les pièces incriminées ne constituent qu'une infime partie de l'œuvre de Fortunat : ce sont badinages jetés au hasard, et il paraît absurde d'y chercher le poète tout entier. Quelques repas ont été offerts par les religieuses à l'intendant du monastère, repas auxquels elles-mêmes se gardaient de toucher [2] ; et Fortunat, pendant ses longues pérégrinations à travers les pays barbares, s'était accoutumé à payer l'hospitalité qu'on lui offrait en monnaie de troubadour, en vers : « Or, que pouvaient être les poèmes du joyeux convive, naturellement enclin au mauvais goût littéraire, et s'adressant à des barbares qui n'auraient rien compris à ses actions de grâces, si elles eussent été versifiées avec quelque délicatesse ? De là ce ton qui nous étonne et nous fatigue dans les remerciements de Fortunat à ses amphitryons [3]. »

Et puisque nous rappelons le voyage de Fortunat à travers les pays germains, nous renvoyons à sa description des festins barbares et au dégoût qu'il avait conçu pour l'ivresse brutale de ces sauvages [4] : l'histoire et la réalité se trouvent ainsi mises en contraste avec la poésie et le badinage.

Exagération, mauvais goût, trivialité même, voilà le plus grand crime de Fortunat. Et pour la gourmandise, il pouvait s'autoriser d'illustres exemples : la correspondance d'Ausone nous révèle un véritable gourmet, fort délicat en cuisine, qui recevait de ses amis des huîtres, des légumes, des fruits et ne dédaignait pas d'aller lui-même donner leçon au maître queux.

Il semble ridicule et déplacé de s'attendrir, comme l'abbé Leroux, sur cette correspondance culinaire et de la recommander avec onction comme « les Fioretti » du VIe siècle [5]. Mais on ne peut méconnaître combien la puérilité de ces relations entre Fortunat, Radegonde et Agnès garde de charme enfantin et un peu naïf au milieu de ce siècle barbare et dissolu.

*
* *

Ces relations n'ont jamais été suspectées par aucun critique ; mais telle pièce de Fortunat pourrait donner à penser que les mauvaises langues du temps prenaient plaisir à blâmer les assiduités trop fréquentes du poète auprès

1. Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, p. 84.
2. Cf. Fortunat, VI, 5.
3. Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, p. 85.
4. Cf. *supra*, livre I, ch. IV, p. 58.
5. Leroux, *le Poète Fortunat*, p. 322.

d'Agnès. Fortunat, dans une protestation pleine de dignité et de mesure, dissipe les calomnies dont l'écho était parvenu jusqu'à lui :

Vous qui êtes ma mère par votre dignité et ma sœur par le privilège de l'amitié, à qui je rends hommage en y faisant concourir mon cœur, ma foi et ma piété, que j'aime d'une affection céleste, toute spirituelle et sans la criminelle complicité de la chair et des sens.

J'atteste le Christ, les apôtres Pierre et Paul, sainte Marie et ses pieuses compagnes, que je ne vous ai jamais regardée d'un autre œil et avec d'autres sentiments que si vous aviez été ma sœur Titiana par le sang, que Radegonde, notre mère, nous eût portés l'un et l'autre en ses chastes flancs, et que ses saintes mamelles nous eussent nourris de leur lait.

Je crains, hélas ! car j'en vois le danger, que les moindres insinuations des méchants ne compriment la manifestation de mes sentiments. Cependant, je suis résolu de vivre avec vous comme je l'ai fait jusqu'ici, si vous voulez bien vous-même me continuer votre amitié [1].

Il semble que l'on puisse difficilement mettre en doute la sincérité de Fortunat.

En 587, la mort de Radegonde le laissera désemparé ; il ne reprendra la plume que pour raconter la vie de celle qu'il avait aimée comme une mère et vénérée comme une sainte. Quelques mois plus tard, Agnès mourut à son tour et Fortunat se tut tout à fait. N'y a-t-il pas dans ce silence un dernier hommage dont on devine la signification ? Avec ces deux vies, c'est presque toute sa vie intellectuelle qui vient de finir, j'entends cette activité d'écrivain toujours prête à se répandre, toujours en éveil et en verve, complaisant et fécond au même degré. A dater de ce jour, son génie n'a plus ni les élans d'admiration ni les accès de bonne humeur qui lui font une physionomie à part dans la galerie des poètes. De cette heure aussi, il redevient un exilé ; et malgré tant d'amitiés qui survivent, tant de liens qui ne sont pas brisés encore, malgré les mains affectueusement tendues vers lui, il se trouvera dès lors presque isolé sur la terre étrangère.

Mais si le versant de la vieillesse, qu'il lui faut maintenant descendre, ne lui donne plus aucune de ces joies, si puissantes sur son cœur, il lui laisse les devoirs de l'épiscopat et la charge d'une église.

1. Fortunat, XI, 6. Baronius (Ann. ad ann. 587) croit à tort cette pièce adressée à Radegonde.

CHAPITRE VII

LE POÈME SUR LA VIE DE SAINT MARTIN

Le culte de saint Martin en Gaule.
Origine du poème : Sulpice-Sévère et Paulin de Périgueux.
Comment Fortunat a compris son sujet.

Nous avons eu plusieurs fois déjà, au cours de ce travail, l'occasion de faire allusion au culte particulier de Fortunat envers saint Martin, au rôle et à l'influence de ce saint pendant tout le haut moyen âge, au mouvement extraordinaire de dévotion qui a porté les peuples vers son tombeau. Il était donc logique que Fortunat, versificateur facile, conçût le projet d'écrire un poème sur la vie du thaumaturge auquel il attribuait la grâce d'avoir recouvré la vue au temps de sa jeunesse.

Il composa son œuvre au cours de l'été de 574, retiré sur les bords de la Vienne dans la villa qu'il devait à la libéralité de Grégoire de Tours. Il avait emporté dans sa retraite deux auteurs : un dont il s'avoue le continuateur : Sulpice-Sévère, l'autre qu'il mentionne à peine : Paulin de Périgueux.

*
* *

Avec l'apparition du sentiment chrétien dans la littérature, nous assistons à une transformation générale des genres. Si peu accusée que soit cette transformation dans les panégyriques officiels de Fortunat, elle ne pouvait manquer de s'affirmer avec force dans un poème épique.

En effet, l'idéal de la tradition chrétienne, ce n'est plus le soldat, le héros, au sens ordinaire du mot, — c'est le héros de Dieu, le chevalier de l'Eglise, la victoire contre les puissances mauvaises, — en un mot, c'est le saint et le miracle [1]. De plus, certaines tendances didactiques, des enseignements reli-

1. Cf. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893.

gieux et moraux viendront tout naturellement se greffer sur cette poésie. Ainsi se constituera un genre qui fera, en grande partie, le succès des poètes latins au moyen âge.

Les Actes des Martyrs avaient jadis donné naissance aux Passionnaires, lus publiquement dans les basiliques chrétiennes, pour satisfaire plus complètement une pieuse curiosité. L'hagiographie se développa à son tour avec saint Jérôme et Rufin. Les générations du VIe siècle, en Gaule, étaient à peine remises de la terreur des invasions, et ne savaient guère encore ce qu'elles avaient à craindre ou à espérer des dynasties franques. Beaucoup d'âmes, en quête d'un idéal, ne voyaient qu'un refuge, l'Eglise, — qu'une espérance, le ciel, — qu'un besoin, la sainteté. C'est dans l'Eglise seulement qu'elles pouvaient oublier les misères domestiques, les oppressions publiques ou les terreurs sociales.

Nulle physionomie, plus que celle de saint Martin, n'était de nature à réunir autour d'elle la vénération des foules.

« Ce fut l'apôtre de nos campagnes où il entra comme un bûcheron, avec la hache et la cognée ; sa prédication ne fut qu'un perpétuel dialogue avec ces prêtres paysans, dont nos sorciers représentent l'occulte postérité ; il fit sa besogne en démolisseur un peu rude, qui ne regarde pas aux délicatesses de l'art [1]. »

Démolisseur, soldat, apôtre, prêtre, moine et évêque, l'influence de saint Martin dans l'histoire des Gaules n'est pas niable. Quant aux réserves que l'on a cru devoir apporter, soit à cette influence, soit à la véritable physionomie du saint, M. de Labriolle a très justement exposé ce qu'il y avait à retenir des critiques de M. Ch. Babut :

« S'il est un saint dont les historiens les plus *indépendants* aient parlé avec sympathie, ou même avec une sorte de piété, c'est assurément saint Martin. Gaston Boissier saluait en lui *l'idéal d'un saint français* [2]. » « Le Christ mis à part, écrit M. Camille Jullian [3], aucun personnage du christianisme n'a exercé vivant, et surtout mort, une si tenace influence... C'est dans toute l'histoire du christianisme le phénomène le plus semblable au phénomène initial, le nom, la vie et le souvenir du Christ.

« E. Ch. Babut a reproché à ces érudits de continuer, sans s'en apercevoir, une tradition hagiographique dont les titres seraient plus que suspects [4]. Il s'est attaché à diminuer l'autorité du témoignage de Sulpice-Sévère, sur saint Martin [5]. »

Emprunts à la *Vie d'Antoine* de saint Athanase, à saint Jérôme, à saint Hilaire, — souvenirs classiques et postclassiques incorporés à son ouvrage, Babut fait état de toutes les faiblesses du biographe pour conclure que

1. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 228.
2. *Fin du Paganisme*, t. II, p. 59.
3. *Revue des Etudes anciennes*, t. XII (1910), p. 260.
4. Cf. *Saint Martin de Tours*, Paris, s. d., p. 146.
5. P. de Labriolle, *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, p. 512.

nous ne savons à peu près rien sur le caractère véritable et le rôle authentique de saint Martin.

« Pour apprécier équitablement la thèse de Babut, continue M. de Labriolle, il faut relire l'œuvre de Sulpice-Sévère. Il en reste une impression assez équivoque. Le talent littéraire de Sulpice est hors de cause ; peut-être même Babut a-t-il eu tort de contester, comme il l'a fait, son information, puisqu'il admet que Sulpice a pu rester, à tout le moins quelques mois, auprès de Martin. Ce qui inquiète davantage, ce sont, parmi tant de récits bizarres et d'épisodes parfois burlesques et même scatologiques, ces certificats de véracité que Sulpice se décerne à lui-même. S'il avait la conscience tranquille, éprouverait-il le besoin de jurer à tout propos qu'il dit vrai ?

« ... Babut n'est pas le premier critique qui ait élevé des doutes sur la parfaite ingénuité de Sulpice, mais il a apporté des raisons nouvelles de se méfier de lui [1]. »

N'y a-t-il pas toutefois une exagération égale, un pareil manque de mesure à vouloir identifier un ouvrage d'hagiographie avec un travail d'histoire, qu'à prétendre en faire une œuvre d'imagination pure, un roman, pour tout dire ?...

Il ne faut donc pas conclure avec Babut que saint Martin n'a été, dans la réalité de l'histoire, qu'un personnage sans envergure : « S'il n'avait laissé en Gaule aucun souvenir profond, aucune trace lumineuse, l'œuvre de Sulpice-Sévère, quelque enthousiaste, quelque habile qu'elle fût, aurait-elle suffi à le promouvoir à de telles destinées ? Cela ne laisse pas que de faire difficulté.

Babut attache une grande importance à ce fait qu'en dehors de Sulpice et de Paulin de Nole, en dehors aussi de l'épitaphe viennoise de Foedula (qui dut être gravée entre 410 et 440), le nom de Martin n'est pas mentionné dans la littérature gauloise de la première moitié du ve siècle... Il en conclut que l'évêque n'occupait point dans les préoccupations de son époque la place que lui assigne Sulpice, et que les effets de l'apothéose aménagée par Sulpice ne se sont fait sentir que lorsque eut disparu la génération qui avait connu le véritable Martin.

« Ces déductions sont assez hasardées. Il y a dans l'histoire littéraire des premiers siècles chrétiens beaucoup de ces silences déconcertants. Croirait-on que Tertullien ne cite nulle part Hippolyte de Rome ni Clément d'Alexandrie, pas plus qu'Hippolyte ou Clément ne citent Tertullien ? Ni saint Ambroise ne parle de saint Jérôme, ni saint Athanase ne nomme saint Hilaire ? On trouverait d'autres exemples de telles bizarreries. Pour pouvoir les imputer à la malveillance ou à une indifférence voulue, il faudrait posséder en son intégralité la littérature de l'époque. Et encore, le simple hasard a-t-il parfois des jeux singuliers [2]. »

1. P. de Labriolle, *Histoire de la Littérature latine chrétienne* p. 513.
2. *Id.*, p. 514.

*
* *

Comment Fortunat a-t-il compris son sujet ? Il nous le dit lui-même dans son épître dédicatoire à Grégoire de Tours :

La grâce du Seigneur m'a permis d'achever un travail sur l'éloquent récit que le Seigneur Sulpice a écrit en prose, et en un seul livre, de la Vie de saint Martin, et sur le complément qu'il y a rattaché en forme de dialogue.

J'ai compris en deux livres la première partie de ce récit, et en deux autres livres le dialogue qui vient ensuite. Ainsi, c'est en quatre livres bien courts, et mesurés à la pauvreté de notre inspiration que j'ai silloné de vers l'ouvrage entier, et cela, dans l'espace de ces deux derniers mois ; œuvre audacieuse, plutôt que volumineuse, sans en être plus heureuse, accomplie à la hâte, avec peu de soin, au milieu d'occupations profanes [1].

Donc, dans le livre I, Fortunat suit la Vie de Sulpice-Sévère, jusqu'au chapitre XVIII ; dans le livre II, du chapitre XVIII à la fin. Dans le livre III, il résume le premier, et dans le livre IV le second dialogue. Le tout est précédé d'une préface en distiques, adressée à Radegonde, et suivi d'un envoi, où, adjurant son livre d'aller porter un peu de lui-même dans son pays d'Italie, il lui fait parcourir en sens inverse le chemin que lui-même avait suivi, quinze ans auparavant, pour venir en Gaule [2].

On a dit que le poème de Fortunat constituait moins une biographie qu'un tissu d'événements merveilleux et de miracles. Sous cette forme absolue, la critique est inexacte. Tout le début du livre I, jusqu'au vers 220, offre un résumé passable des premières années du saint : sa vie militaire, sa conversion, son élévation à l'épiscopat. Le livre II (v. 58 à 70), offre quelques précisions intéressantes sur la façon dont il fut traité par l'empereur Maxime. Le reste n'est véritablement qu'une suite ininterrompue de faits miraculeux, rapportés d'après Sulpice-Sévère et augmentés de toutes les traditions locales qu'avait pu recueillir Fortunat : miracle du manteau, conversion du brigand, poison rendu inoffensif, résurrection de morts, miracle du chêne, assassinat manqué, démons expulsés, prédictions, le pauvre habillé, le globe de feu durant la messe, le lièvre épargné par les chiens, l'incendie éteint, etc..., — bref, nous retrouvons, condensés en ce seul poème, les principaux motifs de miracles qui alimenteront pendant sept siècles toute une littérature.

Sulpice-Sévère avait déjà eu un imitateur dans la personne de Paulin de Périgueux.

Egaux en génie, dit Fortunat, ces deux illustres écrivains ont été vaincus par le

1. Fortunat, *Vit. Mart.*, praef.
2. *Ibid.*, II, 470.



sujet, et leurs chants sont restés au-dessous de la gloire. Entre ces flambeaux éclatants, mon obscurité se glisse avec audace [1].

Mais le procédé de Fortunat diffère complètement de celui de Paulin. L'évêque de Périgueux conserve soigneusement la marche du récit et enchaîne même parfois les anecdotes pieuses, ce que ne faisait pas toujours Sulpice-Sévère, son modèle. Fortunat, par contre, met de côté les membres intermédiaires qui forment quelquefois liaison dans le récit de Sulpice, pour ne raconter que les actions merveilleuses de saint Martin, l'une à la suite de l'autre et sans lien qui les rattache. Il procède exactement comme dans ses Vies de Saints en prose, comme Sédulius et Arator dans leurs poèmes bibliques.

« Il tenta moins de donner une biographie que de consigner dans ses vers les actes de vertu extraordinaires de son héros. Fortunat suppose même souvent que le lecteur est au fait de l'œuvre de Sévère, tout comme Sédulius l'a supposé au courant de l'Evangile. Sans cette connaissance, bien des passages de son poème restent incompréhensibles, ou sont du moins peu clairs. C'est là le motif qui explique pourquoi Fortunat a condensé et abrégé son modèle, tandis que Paulin... incline à le développer [1]. »

Quant à la forme, le récit de Paulin est simple, celui de Fortunat prétentieux. La rhétorique y tient plus de place que l'exactitude et même que le souci d'édifier les âmes pieuses. Il a effacé de la légende tout ce qu'elle avait pu conserver de sa naïveté primitive, dans le récit de Sulpice.

Veut-on, pour s'en convaincre, comparer les trois récits de la fameuse scène du manteau coupé en deux, dans Sulpice-Sévère, Paulin de Périgueux et Fortunat :

TEXTE DE SULPICE
Vit. Mart., I-3.

Au milieu d'un hiver rigoureux et si rude que beaucoup de personnes périrent de froid, Martin, un jour qu'il n'avait que ses armes et un manteau rencontra à la porte d'Amiens un pauvre nu.

Ce pauvre priait les passants d'avoir pitié de lui et tous passaient outre.

L'homme de Dieu comprit que ce malheureux, dont les autres n'avaient

TEXTE DE PAULIN
Vit. Mart., I-60.

Un jour au milieu des rigueurs de l'hiver, par un froid glacial, se présente soudain à sa rencontre, un mendiant nu. Sa voix grelottante articule à peine quelques mots entrecoupés ; mais sa douleur a une expression facile à comprendre et sa misère parle à défaut de sa langue.

Nul ne s'arrête ; les riches passent et leur folle arrogance accueille d'un

TEXTE DE FORTUNAT
Vit. Mart., I-50.

Aux jours où son enfance encore tendre avait à peine atteint l'âge de puberté, un hiver rigoureux, sous ses âpres frimas, avait ridé la terre.

De son frein de glace, une sombre froidure enchaînait les ruisseaux ; les fleuves cachaient aux yeux leur libre allure, emprisonnés sous les liens dont ils se chargeaient eux-mêmes à mesure que leur onde, de plus en plus dur-

1. Ebert, *Histoire générale de la Littérature latine au moyen âge*, p. 558.

pas pitié, lui était réservé.

Mais que pouvait faire Martin ?

Il avait distribué tous ses vêtements aux pauvres et n'avait plus que son manteau.

Toutefois, il saisit son épée, le coupe en deux, en donne la moitié au pauvre et se revêt de l'autre moitié.

Quelques-uns des spectateurs se prirent à rire en voyant ce vêtement difforme et écourté. D'autres, plus sensés, gémirent du fond du cœur de n'avoir rien fait de semblable, eux qui, mieux couverts, auraient pu habiller le pauvre, sans se mettre à nu. La nuit suivante, Martin, durant son sommeil, vit le Christ, etc.

rire sinistre sa plainte méprisée.

Le saint demeure l'esprit troublé, ne sachant que faire : car il avait bien le désir, mais il n'avait pas le moyen de le secourir.

Il hésite, ou du moins, il tarde quelque temps avant d'agir.

Il portait encore, — et c'était le seul bien qui lui restât, — une chlamyde repliée en deux, comme c'est l'usage, et dont la double épaisseur défendait son corps vénérable contre le froid...

Dans le désir qui l'agite, le saint renonce par une pieuse inspiration à cet avantage qu'il ne conserverait qu'au dépens de son cœur ; il condamne cette précaution d'une foi paresseuse qui a mieux aimé doter un seul homme de cette double enveloppe que de la partager entre deux. Il ne balance plus et se met à l'œuvre..., il tire son glaive..., et dans sa pitié prodigue, coupe le manteau par le milieu, choisit pour lui-même la plus mauvaise moitié, couvre de l'autre les membres tremblants du pauvre, lui donne avec ce vêtement quelque chaleur et prend sa part, sous son accoutrement plus léger, des atteintes du froid.

... Témoins de cette action, les uns se moquent en riant de son manteau difforme et ne voient pas ce qui est vraiment beau : la beauté de son âme.

D'autres, le cœur contrit, gémissent en songeant que l'équitable charité d'un homme pauvre a pu dispenser à un autre pauvre ce que leur propre opulence lui avait refusé.

cie et gelée, s'attachait au manteau de cristal qui couvrait leur surface.

A la porte d'Amiens, Martin rencontre un pauvre qui s'arrête devant lui ; il coupe en deux sa chlamyde et, dans la ferveur de sa foi, il en jette la moitié sur les membres transis du malheureux.

L'un prend une part du froid, l'autre une part de chaleur. Le froid et le chaud se divisent entre ces deux pauvres ; ils troquent ainsi entre eux une marchandise d'un nouveau genre, — de la froidure et de la chaleur, — et la pauvreté d'un seul peut suffire à deux, grâce à ce partage.

Ce vêtement misérable couvrit pourtant le Créateur lui-même. Le Christ apparut à Martin, etc.

Très simple, presque schématique chez Sulpice-Sévère, la narration se charge de détails chez Paulin de Périgueux, mais de détails qui la rendent plus

vivante, plus humaine, et qui trahissent parfois la psychologie intime des personnages : le mépris hautain des mauvais riches et, plus tard, leurs moqueries pour l'accoutrement du saint, — le repentir des indifférents, — et surtout cette hésitation qui saisit Martin, au moment d'agir, hésitation naturelle avant d'accomplir un acte aussi anormal.

Rien de tel chez Fortunat : la narration est réduite à quatre vers, elle s'encadre au milieu d'une description de l'hiver et précède une série d'antithèses déplorables entre l'ardeur qui embrase l'âme de Martin et le froid qui glace ses membres. Le tout se termine par un jeu d'esprit, d'un goût douteux, sur le nouveau genre de brocante que le saint a imaginée.

Les quatre livres du poème sont écrits d'après les mêmes procédés. Grégoire de Tours, dans ses *Miracles de saint Martin*, s'est montré, par son amour du merveilleux, le digne émule de son correspondant poitevin. Mais il abuse moins de la rhétorique et son ouvrage, monotone lui aussi par la répétition des miracles, se lit cependant avec moins de lassitude. Toutefois c'est le poème de Fortunat qui marque l'entrée officielle du genre hagiographique dans la littérature, et nous aurons à revenir sur l'influence qu'a exercée sa *Vie de saint Martin* durant tout le cours du moyen âge.

CHAPITRE VIII

LES POÈMES CONTESTÉS

Les poèmes contestés : *De Gelesuintha*, *De excidio Thuringiae*, *Ad Artachin*.
Comment s'est posée la question de leur authenticité. Théorie de Nisard : ses partisans.
De quelle façon le problème doit être envisagé. Preuve de l'authenticité fondée sur la philologie et l'analyse objective des poèmes.
Confirmation de cette authenticité par quelques arguments d'ordre historique.

Trois poèmes tranchent sur l'œuvre de Fortunat d'une façon spéciale, et il paraît nécessaire, avant de prendre connaissance des théories auxquelles ils ont donné lieu, de se placer bien en face des textes et de dégager, par une rapide analyse, les caractères particuliers qui font de l'élégie sur Galeswinthe [1], des lamentations sur la Thuringe [2], et de la lettre à Artachis [3] trois pièces à part dans l'ensemble des Poésies mêlées.

*
* *

Le *De Gelesuintha* raconte la destinée tragique de Galeswinthe, fille d'Athanagild, roi des Wisigoths, et femme de Chilpéric, depuis son départ d'Espagne, jusqu'au jour où elle tomba victime des embûches de Frédégonde [4].
Le poème renferme un certain nombre de divisions assez nettes.
Le prélude (*v. 1-13*) est insignifiant et ne fait que développer un lieu commun cher au poète : l'instabilité des choses humaines.

1. Fortunat, VI, 5 : *De Gelesuintha*.
2. *Id.*, App. I : *De excidio Thuringiae*.
3. *Id.*, App. III : *Ad Artachin*.
4. Sur la mort de Galeswinthe, cf. *supra*, l. II, ch. 1, p. 107.

L'entrée en matière (*v. 13-23*) ne manque pas d'une certaine grandeur, et le poète, lancé dans une comparaison heureuse, a le bon goût de n'en point abuser :

Tolède t'envoya deux tours, Gaule ; la première est debout encore, mais la seconde gît, brisée. Haute sur les collines, belle en sa gracieuse architecture, de son sommet les vents mauvais l'ont précipitée sur le sol. Laissant ses fondements dans la terre de son pays, elle ne s'est pas longtemps soutenue :

« Sedibus in patriae sua fundamenta relinquens,
Cardine mota suo non stetit una diu. »

Monument émigré, un sable étranger la recouvre et, hélas ! ici, exilée et pèlerine, elle est tombée [1].

La cour d'Espagne est dans les larmes à la nouvelle du départ de Galeswinthe (*v. 23 à 49*). La note est ici beaucoup trop forcée ; un moment d'émotion cependant se fait jour lorsque la jeune fille, demandée en mariage, court se réfugier, avant toute réponse, dans les bras maternels :

« Hoc ubi virgo metu audituque exterrita sentit,
Currit ad amplexus, Goïsuintha, tuos [2]. »

Pourquoi faut-il que le poète ajoute presque aussitôt :

Elle lui demande de rentrer dans ces entrailles d'où elle est sortie autrefois pour venir au monde, sûre qu'elle est d'être soulagée du fardeau qui l'accable, dans ce sein où elle a déjà demeuré et où elle était à l'abri [3].

Les discours alors commencent (*v. 49*) : discours de Goïsuinthe d'abord, lourd, contourné, plein d'images mal venues et de plaintes déclamatoires, mais où se rencontrent, de-ci de-là, quelques-unes de ces inspirations, quelques-uns de ces cris que l'on attend d'une mère, dans une pareille circonstance :

Aux jours d'angoisse qui visitent les rois, sur qui, dans ma tristesse, viendrai-je reposer ma tête ? Qui m'aimera ? Qui me caressera le visage ? Qui accourra, les bras tendus, à mes baisers ? Qui se suspendra à mon cou ? Qui tiendrai-je sur moi, joyeuse d'une charge si douce ? Qui me frappera légèrement de la main, pour jouer avec moi ? Pourquoi vas-tu dans un pays où ne sera point ta mère [4] ?

1. Fortunat, VI, 5, 15 à 20. Trad. Poizat.
2. *Id.*, VI, 5, 27-28.
3. *Id.*, v. 32-36.
4. *Id.*, v. 69-76.



Les ambassadeurs neustriens pressent le départ, et le char s'arrête sur le pont de Tolède, où Galeswinthe adresse ses adieux à sa ville natale. Pour le ton général, le discours de la fille correspond à celui de la mère :

« Crudeles portae, quae me laxastis euntem,
Clavibus appositis nec vetuistis iter [1]. »

Mais là aussi se retrouvent quelques sentiments ingénus et touchants : l'appréhension de l'enfant qui quitte le toit paternel, et qui se demande, craintive, quel accueil lui réserve le pays auquel on l'envoie :

Je pars pour des pays inconnus, et déjà je tremble à la pensée de ce que j'en vais connaître, la nation, son caractère, ses mœurs, ses villes, ses champs et ses forêts.

En arrivant dans ces contrées lointaines où ni compatriote, ni parent, ni ami, ne m'accompagneront, qui trouverai-je, je le demande, pour me recevoir ?

Sera-ce seulement, dites-le-moi, une nourrice étrangère qui, si douce qu'elle soit, ait le don de me plaire, qui me lave le visage, qui m'arrange et m'orne les cheveux [2] ?

Les stratagèmes ingénus de la mère, pour obtenir le droit d'accompagner sa fille toujours un peu plus loin [3], sont des détails autrement touchants que « les vallées inondées de ses pleurs ou les montagnes ébranlées de ses hurlements stériles », et si son dernier discours renferme encore beaucoup de grandiloquence, tel passage, devenu classique, exprime d'émouvante façon la douleur de l'absence :

Dis-moi, ma fille, mon amour, que verront, que chercheront ces yeux que tu emportes avec toi ?...

Tu seras mon unique douleur : si quelque enfant vient s'ébattre sur moi, je sentirai le poids de ton corps en embrassant une autre que toi ; ... seule, ta douce image reviendra sous mes yeux.

Toi partie, j'errerai çà et là, à la recherche de baisers étrangers, et je presserai en gémissant, sur mon sein desséché, d'autres bouches que la tienne. J'essuierai de mes lèvres les yeux humides des enfants... Plaise au ciel que cette eau pleurée calme un peu ma soif ardente.

Dis-moi quelles mains tresseront désormais ta chevelure ? Qui donc baisera tes joues délicates ? Qui te réchauffera sur son sein ? Qui te tiendra sur ses genoux et t'entourera de ses bras ? Où tu vas, tu n'auras point de mère, car il n'en est pas d'autre que moi [4].

1. Fortunat, v. 105-106.
2. *Id*., 5, v. 111-116.
3. « Pervenit quo mater ait sese inde reverti,
Sed quod velle prius, postea nolle fuit. » (*Id*., v. 134-135.)
4. *Id*., v. 146-164.

Et la mère de suivre longtemps par le regard le cortège qui emporte sa fille, aussi longtemps que ses yeux peuvent distinguer quelque chose sur la route :

« Donec longe oculo spatioque evanuit amplo
Nec visum adtingit, dum tegit umbra diem [1]. »

La description du voyage est sans intérêt. Fortunat, nouveau venu auprès de Radegonde, a vu Galeswinthe faire son entrée solennelle à Poitiers :

« Hanc ego nempe novus conspexi praetereuntem
Molliter argenti turre rotante vehi [2]. »

Nous nous sommes, plus haut [3], étendus longuement sur la façon dont l'assassinat de Galeswinthe était, — ou plutôt n'était pas, — raconté par le poète. Les lamentations de la nourrice, de Brunehaut, ne sont que déclamation et verbiage ; et il faut revenir à la mère, à Goïsuinthe, pour retrouver quelques accents de douleur vraie et profonde :

Tu es partie, fiancée, pour ne plus revenir... souvent, jadis, quand tu dormais, je t'ai dérobé de furtifs baisers, et pour que ton sommeil fût plus léger, je t'ai prise sur mon sein. A quoi m'a servi de rêver qu'un jour, venue de toi, une petite fille jouerait sur mes genoux d'aïeule ? Si tu as été heureuse, je ne l'ai pas su, — et quand le malheur est venu, je ne t'ai pas vu mourir... [4].

La conclusion, d'une sensiblerie enfantine et d'une piété fade, n'est qu'une reprise des lieux communs qui avaient fourni le thème du prélude.

En somme, ce qui fait l'originalité et parfois la beauté de ce poème, c'est l'amour maternel [5]. « La poésie avec ses incorrections en est élevée et pleine d'éclat ; on y sent une émotion à laquelle le terre à terre habituel de l'auteur ne nous avait pas préparés. La cause n'en est pas tout à fait à l'art du poète ; le sujet en a le principal mérite. On est tout entier à cette lamentable histoire d'une fille arrachée aux bras de sa mère, de ces envoyés d'un roi cruel et

1. Fortunat, v. 197-198.
2. *Id.*, v. 223-224.
3. Cf. *supra*, p. 107.
4. Fortunat, VI. 5 v. 340-345.
5. Peut-être ne faut-il pas trop s'appesantir sur la réalité historique de la figure de Goïsuinthe. Elle épousa après la mort de son premier mari le roi Léovigild et traita avec la dernière cruauté sa petite fille Ingonde, fille de Brunehaut, fiancée à Herménégild, parce qu'elle refusait de se convertir à l'arianisme. (Cf. Grég. de Tours, *H.F.*, V, 39.)



voluptueux qui la conduisent moins à ses noces qu'à son dernier supplice, de ce meurtre d'une jeune reine à peine intronisée, par un mari lâche, soumis aux volontés d'une concubine jalouse et féroce. On reste sur ces impressions, jusqu'à en oublier le poète [1]. »

*
* *

Le *De excidio Thuringiae*, écrit au nom de Radegonde, relate les souvenirs qu'elle avait conservés sur la ruine de sa patrie thuringienne par les Francs victorieux [2], et sur les années d'enfance passées au palais de son oncle, auprès de son cousin Hamalafrid. Par la suite, Hamalafrid était entré au service de l'empereur d'Orient ; c'était le seul parent qui restât à Radegonde, et le poète interprète les sentiments qu'elle éprouvait pour ce dernier représentant de sa famille.

La pièce débute par une description lugubre de la Thuringe dévastée, description qui rappelle, par certains traits, la ruine de Troie, au deuxième livre de *l'Enéide* :

La demeure royale, si florissante jadis, n'est plus couverte, au lieu de toit, que de cendres lugubres : elle s'est effondrée, avec les magnifiques ornements d'or qui la décoraient.

Ce n'est plus qu'un monceau de ruines. Ses hôtes ont été envoyés captifs chez leur tyran impérieux. Des hauteurs de la gloire, ils sont tombés dans la condition la plus basse...

Une troupe d'illustres et puissants personnages de la cour restent sans sépulture et privés des honneurs que l'on rend à la mort.

La sœur de mon père, au teint de lait, aux cheveux d'un rouge vif plus étincelants que l'or, est couchée sur le sol où elle a été abattue.

Des cadavres mal inhumés jonchent, hélas, la campagne, vaste et unique cimetière de toute une nation.

Que Troie ne soit plus seule à pleurer sa ruine : la Thuringe a eu ses massacres, comme elle [3].

Toute la famille de Radegonde a péri dans la catastrophe :

« Specto libens aliquam si nuntiet aura salutem,
Nullaque de cunctis umbra parentis adest [4]. »

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 99.
2. Sur l'enfance de Radegonde, cf. *supra*, l. I, ch. VI, p. 78 et suiv.
3. Fortunat, App. I. *De excidio Thuringiae*, v. 5 à 20.
4. *Id.*, v. 41 à 42

C'est alors que se dresse devant elle l'image d'Hamalafrid, de ce cousin avec lequel elle a grandi et qui est maintenant si loin. Les souvenirs d'enfance reviennent en foule, et les années heureuses dans le palais d'Herménéfrid :

« Vel memor esto tuis primaevis qualis ab annis,
Hamalafrede, tibi nunc Radegundis eram [1]. »

Et maintenant, dit-elle, tout un monde est jeté entre deux êtres qui s'aiment et qui ne s'étaient jamais séparés [2].

Ce que Radegonde implore de ce parent aimé, ce sont surtout des nouvelles :

« Pagina missa loquens pars mihi fratris erat [3]. ».

Cette idée est reprise par plusieurs comparaisons d'un effet peu heureux. Les questions de Radegonde sur le pays qui abrite actuellement son cousin servent de prétexte à une érudition géographique pédante, et les vœux exaltés qu'elle forme pour aller le retrouver contrastent singulièrement avec ce que ses biographes nous racontent de sa vie.

La narration ne revient à un ton émouvant que lorsque Radegonde, avec une tristesse poignante, raconte à Hamalafrid l'assassinat de son frère par Clotaire [4] :

Tandis que, désireux de te voir, il se préparait à voler vers toi, il en fut empêché par ma tendresse fraternelle. Pour n'avoir pas voulu être dur pour moi, il attira les coups sur sa tête : la crainte de me faire de la peine fut la cause de sa mort [5].

Elle s'étend longuement sur tous les détails navrants de ce meurtre ; et le poème se termine sur une note de résignation triste, de tendresse confiante et pieuse : elle est heureuse d'avoir renoué, par delà les mers, les amitiés de Thuringe.

La lettre fut sans doute confiée aux clercs envoyés à l'empereur Justin pour solliciter les reliques de la vraie Croix qui tentaient la piété de Radegonde [6]. Ils revinrent annonçant la mort d'Hamalafrid ; et c'est la lettre à Artachis [7],

1. Fortunat, v. 47 à 48.
2. *Id.*, v. 67.
3. *Id.*, App. I, v. 78-81.
4. Sur cet épisode, cf. *supra*, p. 81.
5. Fortunat, App. I, v. 129-134.
6. Cf. *supra*, l. II, ch. v, p. 163.
7. Append. III.

neveu d'Hamalafrid, qui répond à cette lugubre nouvelle ; elle se rapproche, pour le ton général, du *De excidio Thuringiae* avec, au début, quelque chose de cassé, de brisé, qui, graduellement, se relève, pour faire place à la résignation chrétienne.

L'intérêt de ces deux poèmes réside avant tout dans le fait qu'ils sont composés *au nom de Radegonde* : c'est elle qui est censée tenir la plume. Indépendamment de quelques précisions historiques qu'ils peuvent fournir, ils éclairent d'un jour particulier, — tout au moins aux dires de certains, — cette âme à la fois austère et ardente. Nous aurons à nous demander si ce point de vue est bien en accord avec les données de l'histoire et de la critique.

*
* *

Des trois poèmes que nous venons d'analyser et dont il nous faut maintenant discuter l'authenticité, le *De Gelesuintha* est certainement le moins contesté de tous, puisqu'on ne veut y voir qu'une collaboration anonyme de Radegonde. Le mieux est de citer l'argument de Nisard dans toute son étendue :

« Ceux qui, vaguement convaincus, mais entraînés par le courant, déclarent que Radegonde a ici inspiré Fortunat, ceux-là, dis-je, ne se trompent pas; ils ont tort cependant et de se prononcer à cet égard sur de simples inductions, et de faire en même temps tous leurs efforts pour transformer les inspirations que reçut Fortunat en inspirations qu'il eut de lui-même. Non, les beautés de cette pièce ne viennent pas toutes de lui ; il serait plus juste de dire qu'elles viennent de Radegonde; on y reconnaît son esprit et sa touche; le cri qu'on y entend est le cri d'une femme, non pas seulement d'une femme germaine ayant, comme on l'a prétendu, je ne sais quoi de particulier dans l'expression des passions douces ou violentes, mais d'une femme de tous les pays et de tous les temps. Cela perce et se fait jour à travers les pensées fausses, les antithèses fades, les comparaisons hétéroclites et les hyperboles criantes, toutes mauvaises fleurs qui ne poussent pas dans les parterres de sainte Radegonde et qui encombrent ceux de Fortunat. Jamais Radegonde n'eût dit que « la douleur ourdit le fil de nos larmes », que « Galeswinthe allant, contre son gré, épouser un roi dans un pays du Nord, aurait voulu du moins que le froid y fût traversé par le feu de l'amour pour avoir chaud dans ce pays glacé ...

« ... Au contraire, souvent on rencontre dans notre poème des traces de sensibilité vive et tendre de la reine découronnée et cloîtrée, des réflexions fines, délicates et justes suggérées par son simple bon sens ou son expérience personnelle, et qui, là-même et dans ses propres poésies (on en verra bientôt la preuve), coulent de sa plume, comme le miel, suivant une expression chère à Fortunat, coulait de ses lèvres. La prosopopée de Galeswinthe à la ville de Tolède est toute dans sa manière; elle a des grâces naïves qu'il est impossible

de mettre au compte de Fortunat, de ces accents pathétiques dont la source ne peut être que dans le cœur d'une femme.

« Je crois pourtant que l'idée d'écrire cette élégie serait venue d'elle-même à Fortunat, alors que Radegonde ne la lui aurait pas conseillée, et ne lui en aurait pas fourni l'argument. Ce sujet l'attirait. Et puis, quelle matière à déclamation ! Il avait vu la triste Galeswinthe traverser sur son char d'argent les rues de Poitiers, et ce spectacle, et le récit des adieux à Tolède, objet probable des messages de la jeune princesse à Radegonde, et dont celle-ci avait fait part à Fortunat, enfin la nouvelle soudaine de la mort tragique de Galeswinthe causèrent à notre poète cette émotion extraordinaire qui communique à sa poésie le feu dont elle est animée et qu'attisa Radegonde en y mêlant la sienne. La grande pitié que la veuve de Clotaire ressentait pour cette autre reine, dont les malheurs lui rappelaient les siens et les surpassaient, dut la déterminer à cette collaboration anonyme et qui sauvegardait sa modestie [1]. »

L'argument est ici présenté sous une forme assez modérée et pourrait renfermer une certaine part de vérité. Une collaboration de Radegonde est possible, ou mieux, une inspiration venue d'elle.

On peut toutefois faire quelques réserves sur les parties de l'œuvre auxquelles Nisard réserve son admiration. La prosopopée de Galeswinthe à la ville de Tolède [2], bâtie tout entière sur des antithèses banales et sans grâce, rappelle par trop les écoles de rhétorique qu'avait fréquentées Fortunat. N'est-ce point justement un des passages que le critique proposait d'attribuer à Radegonde ?

Par ailleurs, une grave objection subsiste : nous avons vu plus haut [3] que Fortunat glissait très vite sur la mort de Galeswinthe, préférant en accuser le sort inexorable, plutôt que le roi Chilpéric. Or il est bien évident que, dans l'histoire de la jeune princesse, le moment le plus émouvant est celui où, après six mois de mariage, elle est étranglée sur l'ordre d'une concubine jalouse. Si Radegonde avait contribué intimement à la composition du *De Gelessuintha*, aurait-elle laissé passer l'occasion d'élever la voix contre un si odieux attentat, de donner une leçon à la cour de Neustrie, et de proposer Galeswinthe, comme une martyre, à la vénération des foules ? Elle ne craignait rien pourtant, elle, de la colère royale ; elle était la belle-mère de Chilpéric, et, de son aveu même, les rois la vénéraient, au fond de son monastère, et comme mère et comme sainte. Il n'était pas jusqu'à Frédégonde qui ne courbât la tête devant les exemples de vertu qu'elle donnait au monde.

Or, puisque nous ne rencontrons pas la main de Radegonde à l'endroit le plus pathétiqne de la pièce, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle a dû res-

1. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, p. 100 à 104.
2. Fortunat, VI, 5, v. 97 et suiv. Ch. Nisard, *lib. cit.*, p. 97 : « Ce mouvement est très beau et d'un grand pathétique ».
3. Cf. *supra*, p. 107.

ter complètement étrangère à l'ensemble de l'œuvre, quoiqu'elle ait pu inspirer certains détails.

Certes, on ne saurait prétendre que Fortunat ait tiré de son imagination toute la scène des adieux entre Galeswinthe et sa mère. Il a dit en effet lui-même, dans le fragment cité plus haut, que, lors du passage de la princesse à Poitiers, Radegonde communiqua avec elle par des messages. Or, le porteur de ces messages ne pouvait être que Fortunat lui-même, l'intendant de Radegonde. On peut donc penser, avec Ampère, qu'il a connu toutes les circonstances du départ de Galeswinthe soit par la jeune fille elle-même, soit plus vraisemblablement par les personnes de sa suite [1].

Quoi qu'il en soit, l'opinion à laquelle nous nous arrêterons pour le *De Gelesuintha*, tout en modérant certaines affirmations de Nisard, garde l'essentiel de son point de vue : nous nous trouvons ici en présence d'une composition de Fortunat, et rien que de Fortunat, écrite, en certaines de ses parties, sous l'inspiration de Radegonde.

*
* *

Pour le *De excidio Thuringiae* [2] Nisard établit d'abord que Radegonde, était elle-même poète et faisait des vers.

« Il est vrai, dit-il, que Radegonde contribua aux poésies de Fortunat, en ce sens que, pendant bien des années, le poète, comme il le dit lui-même quelque part [3], fit des vers *par son ordre*. D'où l'on peut admettre, par voie de conséquence, que Radegonde en indiquait, quelquefois au moins, les sujets, et usait d'un droit de critique sur la manière dont ils avaient été traités. Dans l'un et l'autre cas, elle était très compétente, car elle faisait elle-même des vers, et nous verrons tout à l'heure qu'elle s'y entendait. A cet égard, nous avons le témoignage irrécusable de Fortunat [4]. »

« Remarquons d'ailleurs que Radegonde avait reçu une instruction très soignée et très étendue. Elle savait bien le latin ; peut-être n'ignorait-elle pas le grec, car elle lisait les Pères qui ont écrit en cette langue et ses biographes ne disent pas qu'elle les lût dans des traductions latines. Quoi de plus simple qu'elle ait appris à faire des vers latins ? Si nous avions toutes les poésies de Fortunat, il nous en apprendrait sans doute davantage. Il nous reste acquis toutefois que Radegonde était poète, et ce n'est pas sans grâce que Fortunat lui fait compliment de ses vers. Malgré cela, il paraît bien

1. Cf. *supra*, l. I, ch. v, p. 69.
2. La lettre à Artachis forme la suite naturelle, et, en quelque sorte, l'épilogue du *De excidio Thuringiae* ; nous aurons toujours en vue, par la suite, les deux poèmes, lorsque nous parlerons du premier.
3. Append. XVI.
4. Appen. XXXI.

que les critiques n'ont point connu ce passage ; personne du moins ne l'a allégué, quoique la pièce d'où je l'ai tiré soit découverte et publiée depuis un demi-siècle [1]. »

« Radegonde, continue Nisard, un peu plus loin, est, selon moi, l'unique auteur du poème sur la ruine de la Thuringe. Là, l'aimable fille des rois thuringiens, et le témoin, si j'ose ainsi parler, toujours palpitant, des horreurs qui signalèrent leur destruction, paraît en scène et y parle en son nom, comme ne s'étant rapportée qu'à soi pour décrire ses propres malheurs, et rouvrir de ses mains des blessures que le temps avait à peine cicatrisées.

« Elle était pourtant bien jeune alors et n'avait que huit ans environ. Mais outre qu'elle était déjà, comme elle l'a bien fait voir dans son adolescence, d'une imagination précoce et vive, il y avait de quoi mûrir rapidement ses facultés dans le spectacle des crimes qui avaient épouvanté ses regards. Elle écrivait bien des années après les événements ; mais le travail qui se faisait alors dans son esprit en se les remémorant, lui représentait comme dans un miroir, et ceux qu'elle avait vus elle-même et ceux dont elle avait entendu parler.

« Bref, ces deux poèmes où l'on trouve à peine un exemple de ce mauvais goût qui abonde dans les poésies de Fortunat, où la douleur éclate par explosions et n'en est que plus naturelle, où l'on ne rencontre ni de ces images grandioses empruntées à l'Ecriture sainte, et dont un ecclésiastique, comme était Fortunat, use ainsi qu'un prodigue de son bien, ni de ces déclamations auxquelles les vraies douleurs répugnent, précisément parce qu'elles sont vraies ; où il y a de la délicatesse, de la noblesse, jusque dans la vivacité de la plainte, où enfin la poésie elle-même a parfois la clarté et la facilité de celle d'Ovide, ces deux poèmes, dis-je, à mon humble avis, n'ont pas été seulement pensés, mais ont été écrits tout entiers par Radegonde.

Que Fortunat ait été obligeamment prié d'en dire son sentiment, cela n'est pas douteux, vu l'étroite intimité qui existait entre les deux poètes et les envois qu'ils se faisaient journellement de leurs vers ; qu'il ait même retouché çà et là ceux dont il s'agit, avec l'agrément de l'auteur, cela n'est pas impossible ; en tout cas il y a mis beaucoup de réserve. C'est à peine si l'on reconnaît son style dans quelques vers, lesquels ne sont pas les meilleurs et sont faciles à distinguer. Quant à l'essence même des deux pièces, jamais, quelle qu'ait été dans Fortunat la puissance de s'assimiler les idées d'autrui, il n'eût pu rendre, comme elles sont ici rendues, celles de Radegonde, encore moins les eût-il tirées de son propre fonds...

« Un poète, qui a pu se complaire à peindre des tableaux où la nature est reproduite sans idéal et sans goût [2], ne peut donc avoir écrit les deux élégies touchantes, sobres, délicates et non dépourvues d'élégance qu'on lui a sans

1. Ch. Nisard, *lib. cit.*, p. 91. — La pièce dont il s'agit a été publiée par Guérard dans *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XII, 2e partie, p. 75 et suiv.
2. Allusion à certains passages du *De Virginitate*. (Fortunat, VIII, 3.)

examen et unanimement attribuées. Une femme, je le répète, en est l'unique auteur, et cette femme est Radegonde [1]. »

*
* *

Cette théorie, que Nisard présenta en 1881, n'était pas absolument nouvelle, et Dreux-Duradier [2] en avait déjà donné une esquisse.

Dans sa *Vie de sainte Radegonde,* l'abbé Briand se déclare naturellement partisan résolu de l'attribution des poèmes à son héroïne :

« Oui, c'est bien une femme qui parle ; on le sent d'instinct à ce tour vif et délicat de la pensée, à ce tact exquis, à cette sensibilité ardente, à ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui dénonce un cœur féminin.

« Rien dans ces poèmes ne rappelle la méthode ordinaire de Fortunat : il n'excelle pas en effet à traduire les grandes passions, les sentiments profonds qui cadrent mal avec sa nature, et quand il lui arrive de trouver un élan du cœur, une pensée grande et généreuse, même un mot sublime, il gâte souvent cela en l'amplifiant par une rhétorique défectueuse, en l'assaisonnant de citations hors de propos empruntées à l'Ecriture sainte ou à la mythologie.

« Nous avouerons sans détour que dans ces compositions on peut relever des taches, quelques manques de goût qui tranchent sur l'ensemble ; mais nous inclinons à penser, avec M. Nisard, que c'est le fait de Fortunat qui, en vertu du privilège de l'amitié, a revisé ces vers et n'a pas été heureux dans ses retouches.

« Une dernière observation qui n'est pas sans portée : c'est une femme qui parle, mais une femme du Nord, c'est une Germaine qui pleure sur les ruines de sa patrie, sur les ruines de son propre cœur. On trouve dans ces vers les notes distinctives relevées dans la poésie comme dans le tempérament de sa race : l'énergie jusqu'à la violence et les effusions d'une tendresse exquise ; on y trouve cette mélancolie caractéristique qui semble un reflet des sombres forêts de la Germanie [3]. »

M. Poizat partage le même avis et dit que Radegonde « soumit à Fortunat, pour qu'il les corrigeât, deux lettres qu'elle avait écrites à ses parents exilés à Constantinople, morts là-bas peut-être [4] ».

Enfin Mme Félix-Faure-Goyau ne manque point d'applaudir à une opinion qui reporte la gloire de ces deux compositions poétiques sur une de ses héroïnes préférées :

« La fougue colorée et passionnée de ces vers a surpris : ce n'est point là du tout la manière habituelle de Fortunat. Ils ont une beauté sombre, tel un souf-

1. Nisard, *lib. cit.*, p. 104 et suiv.
2. *Histoire littéraire du Poitou*, p. 258 et suiv.
3. Briand, *Sainte Radegonde, reine de France*, Paris-Poitiers, 1898, p. 340.
4. *Poètes chrétiens*, p. 219.

fle de Jérémie. Ni Trévise, ni Ravenne n'avaient pu communiquer à ce poète latin le secret accent d'une âme germaine. Aussi, n'est-ce point Fortunat qui parle, remarquons-le, c'est Radegonde. Les auteurs notent une ressemblance curieuse entre les lamentations de Sigrune sur la mort d'Helgi, dans l'Edda, et celles de Radegonde sur la chute de sa patrie. Cela ne peut être un jeu littéraire, et chez Fortunat ce ne serait qu'un jeu littéraire. Il est des jours de la vie où la mémoire se trouve, on ne sait pourquoi, hantée par le chant d'une nourrice qui berça notre enfance.

« Ampère, Montalembert, Thierry ont insisté sur le caractère particulier de ces élégies. Enfin Ch. Nisard fait une découverte qui lui donne l'audace de conclure : Radegonde elle-même était poète ! Elle composait des vers et de beaux vers ! Sans doute, cultivée comme elle l'était, lisant le latin et peut-être le grec, elle avait appris à composer des vers latins...

« Comme tout s'éclaire ! Cette poésie où Radegonde parle en son propre nom, cette poésie vivante et spontanée, ingénue et fougueuse, délicate et tragique, qui ne ressemble pas aux autres pièces du poète Fortunat, qui renferme des souvenirs et des échós familiers à la seule Radegonde, traite des sujets pour lesquels Ch. Nisard dit avec justesse qu'on ne peut donner sa procuration, cette poésie qui a étonné tous les commentateurs, — puisque Radegonde était poète et qu'elle envoyait des vers à Fortunat, elle est de Radegonde !... Nous avons dans ces deux élégies, mêlées aux œuvres de Fortunat, l'œuvre personnelle de Radegonde, la doyenne de nos poétesses [1]. »

*
* *

La théorie de Nisard ne manque donc pas de partisans. Mais aucun n'a voulu voir la façon dont se posait le problème. La question n'est pas d'ordre purement psychologique ou historique : elle est avant tout d'ordre philologique et littéraire. Pour montrer que les deux poèmes n'étaient pas de Fortunat, il fallait, par une étude précise de ces pièces, les rapprocher de l'œuvre tout entière et faire voir qu'il y avait incompatibilité absolue, discordance complète entre les procédés d'écriture ou de style ordinaires au poète et ceux que permet de retrouver une lecture attentive du *De excidio Thuringiae* et de l'épître à Artachis. Il fallait, en un mot, à des considérations purement subjectives autour du texte, substituer un examen approfondi du texte lui-même.

Ce travail a été fait, en Allemagne et en France, par MM. Lippert et Rey [2]. Nous renvoyons, pour le détail, à leurs études si consciencieuses et impartiales. Nous ne voulons ici que présenter et compléter leurs conclusions.

1. L. Félix-Faure-Goyau, *Christianisme et Culture féminine*, Paris 1914, p. 36 et suiv.
2. Lippert, *Zeitschrifte für thüringische Geschichte und Altertumskunde*, t. v. VII, Iéna, 1890 ; Rey, « De l'authenticité de deux poèmes de Fortunat attribués à tort à sainte Radegonde » *Revue de Philologie*, 1906.



Un premier groupe de faits qui frappe dès l'abord, dans nos deux poèmes, c'est l'emploi constant de l'allitération, l'érudition géographique, et le recours aux souvenirs classiques de la littérature romaine.

Or le rapprochement avec d'autres poèmes de Fortunat donne, sous ce rapport, des résultats significatifs :

De excidio Thuring., 65-67 :

« Vos quoque nunc Oriens et nos Occasus obumbrat,
Me Maris Oceani, te tenet unda Rubri.
Inter amatores totusque interjacet orbis. »

Cf. Fortunat, III, 26, 5 :

« Sequana te retinet, nos unda Britannica cingit :
Divisos terris alligat unus amor. »

Il y a grand étalage d'érudition géographique dans divers poèmes de Fortunat :

App. II, 28 et 83 :

« Hoc Rhodanus, Rhenus, Hister et Albis agit...
Germanus, Batavus, Vasco, Britannus agit... »

IX, I, 73 :

« Quem Geta, Vasco tremunt, Danus, Euthio, Saxo Britannus, etc., etc. »

Or nous trouvons mentionnés dans le *De excidio Thuringiae* l'Océan, la Mer Rouge (*v. 66*), les Alpes (*v. 85*), la Perse, Byzance, Alexandrie, Jérusalem (*v. 98 à 99*).

Quant aux souvenirs classiques, quelque soignée qu'on suppose l'éducation de Radegonde, il est probable que sa connaissance des auteurs païens était restée assez superficielle. Son biographe Hildebert fait d'ailleurs remarquer que certaines pages lui en avaient été soigneusement cachées afin de ne point froisser sa pudeur. Or le poème sur la Thuringe est plein de réminiscences de Virgile, d'Ovide, de Claudien, pour le détail desquelles nous renvoyons à l'index de Manitius [1]

En dehors des souvenirs classiques, il faut, dit M. Rey, « prêter la plus grande attention aux procédés de développement. Si l'on y trouve beaucoup à louer, on ne laisse pas d'y rencontrer aussi les défauts caractéristiques de la manière de Fortunat, des lieux communs et des amplification[2] ». Les répétitions d'idées abondent [3] ; le caractère déclamatoire du voyage imaginaire de Radegonde auprès de son cousin [4] est évident ; il y a même une gradation d'idées

1. Appendice de l'édition Leo.
2. Rey, *op. cit.*
3. Cf. v. 65 à 70.
4. V. 105 sq.

dont la mauvaise rhétorique relève des procédés les plus enfantins de l'école. — Enfin les vers 95-96.

« Quae loca te teneant, si sibilat aura, requiro,
Nubila si volitant pendula, posco locum. »

ne sont qu'une formule banale sous la plume de Fortunat ; on pourrait en retrouver de nombreux exemples dans son œuvre poétique [1].

Nous ne pouvons entrer dans tout le détail du vocabulaire et de la syntaxe. Voici seulement, à titre d'exemple, quelques rapprochements :

Dare employé dans le sens de *reddere* :
De excid. Thur., 72 : « Prosperior quam te terra Thuringa dedit. »
Cf. Fortunat, V, 5, 34 : « Adloquitur blande, quos dabat ira truces. »
IX, I, 2 : « Quos dedit alma fides religione patres. »

Reparare employé dans le sens de *repræsentare* :
De excid. Thur., 77 : « Quâ virtute atavos repares, qua laude propinquos. »
Cf. Fortunat, I, 13, 20 : « Et tibi qui reparas jure priora dedit. »
II, 9, 60 : « Atque hominum reparant verba canora lyram. »
VI, 2, 60 : « Et reparas solus lege favente duos. »

A noter également l'emploi que fait Fortunat de certains mots composés :

De excid. Thuring., 107 : « Prompta per *undifragas* transissem puppe procellas. »
Cf. Fortunat, III, 4, I : « Subito per *undifragos* vestri fluctus eloquii... »
VII, 25, 2 : « Cursibus *undifragis* ut ratis iret aquis. »

Au vers 61 du *De excidio Thuringiae* nous rencontrons *quia* employé dans le sens de *quod* complétif :

« Sors erat indicium quia te cito, care, carerem. »

Fortunat est coutumier de cette construction. (Cf. IV-26-70, IV-28-17 etc.) De même *quod* relatif, construit avec plusieurs antécédents de genre différents, se retrouve dans *Ad Artachin* et dans plusieurs autres poèmes. (Cf. IX-2-1, etc.)

Les particularités prosodiques décèlent, elles aussi, la main de Fortunat.

1. Cf. Fortunat, VI, 9, 3, VI, 5, 167, VII, 12, 83, VII, 4, 1, VIII, 239, etc.



Sans parler des allongements ou des abrègements arbitraires, la coupe du vers 71 dans le *De excidio Thuringiae* (coupe penthémimère sur monosyllabe), ou certains vers sans coupe régulière de la lettre à Artachis, pourraient être utilement rapprochés de nombreux poèmes de Fortunat. Nous renvoyons de nouveau aux articles de MM. Lippert et Rey cités plus haut.

Il faut donc conclure que tout, dans les poèmes contestés, rappelle la manière de Fortunat et que rien ne s'en éloigne. Il y a identité de facture entre ces poèmes et le reste de son œuvre. Si l'on objecte que Radegonde devait connaître à fond la manière d'écrire de son intendant et, dans ses essais poétiques, se montrer éventuellement disciple fidèle de son maître Fortunat, il faut avouer que l'élève le plus docile peut difficilement arriver à une ressemblance avec les procédés du professeur qui aille ainsi jusqu'à l'identification.

De plus, d'après les biographies, le temps que Radegonde consacrait aux lettres ne tenait pas dans sa journée une place assez considérable pour lui permettre d'accomplir ce travail. Elle possédait une culture étendue ; elle avait du goût pour la poésie ; l'histoire s'arrête là.

*
* *

Mais il y a plus.

Ainsi que le fait remarquer M. Lippert [1], la critique interne, quand on en use d'une façon raisonnable, donne de bons résultats ; mais employée comme critérium exclusif, elle peut devenir dangereuse, en ouvrant « les petites et les grandes portes » aux vues subjectives des sentiments personnels. En somme, les raisons que présente Nisard à l'appui de sa thèse peuvent se ramener à deux : 1° le sujet dont l'auteur s'est inspiré n'est pas de ceux que l'on peut traiter par procuration : c'est une page intime de la vie de Radegonde ; 2° nous n'y rencontrons aucune des comparaisons tirées de l'Ecriture sainte qui demeurèrent toujours si chères à Fortunat.

De ce que les poèmes incriminés sont écrits à la première personne, on ne doit pas nécessairement déduire que Radegonde en soit l'auteur. Le motif est inadmissible : les poètes n'ont-ils pas le droit de faire parler les personnages qu'ils mettent en scène, et s'en sont-ils jamais privés ? Par ailleurs, les rapports de Fortunat avec Radegonde étaient assez fréquents et assez familiers pour qu'il lui ait entendu raconter plus d'une fois ses souvenirs d'enfance, la ruine de sa patrie, le massacre ou la fuite de ses parents. Ces différents événements devaient tenir une grande place dans leurs conversations et Fortunat connaissait sans doute à fond toute cette histoire.

A fond, c'est peut-être beaucoup dire ; comment, en effet, Radegonde,

1. *Op. cit.*

enlevée à son pays à peine âgée de huit ans, aurait-elle pu, cinquante ans après, se rappeler avec une pareille minutie les années de sa toute première enfance ? L'objection n'embarrasse pas Nisard. Malgré tout, une telle précision dans les souvenirs, au bout d'un demi-siècle, est bien faite pour surprendre. C'est pourquoi, à y regarder de près, le passage relatif aux premières années de Radegonde et à ses rapports affectueux avec son cousin, se réduit à des lieux communs d'un caractère déclamatoire et très général que tout le monde pouvait traiter ; on n'y rencontre aucun de ces traits précis qui situent une scène et qui puissent s'appliquer à tels personnages déterminés.

Quant à la passion de l'héroïne pour Hamalafrid, elle deviendrait plutôt un argument en faveur de la thèse contraire, comme nous le montrerons plus loin.

Nisard fonde également sa théorie sur l'absence de toute comparaison tirée de l'Ecriture sainte dans les poèmes en litige. Or il se met ainsi en contradiction avec lui-même.

Il reconnaît en effet que la littérature biblique et l'étude des pères constituaient l'essentiel de la formation reçue par Radegonde à la villa d'Athies. Elle aurait donc été tout aussi à même que Fortunat d'émailler ses prétendues productions de comparaisons avec l'Ancien ou le Nouveau Testament. Elle en aurait été peut-être encore plus capable, étant donnée sa piété plus austère et plus profonde que celle de l'Italien. Par conséquent, l'argument ne porte pas.

Dans son *Histoire de sainte Radegonde* [1], l'abbé Briand ne fait que reproduire le raisonnement de Nisard, mais il ajoute une preuve, tirée du ton de « poésie germanique » qui se rencontre dans ces poèmes. Il en conclut que Radegonde était seule capable de trouver ces accents :

« Cependant, comme le remarque fort bien Gorini, comment la princesse enlevée à son pays à peine âgée de huit ans, aurait-elle pu, après cinquante ans, se rappeler assez les chants de la Thuringe, pour les imiter dans les poèmes qu'on suppose dictés par elle ? L'ardeur presque sauvage que l'on remarque dans ces vers vient de ce que, le sujet étant tragique, le pathos de l'Italien est devenu terrible, comme dans un vieux chant germain. Il aurait été au contraire chargé d'hyperboles étincelantes dans un sujet plus agréable : témoin l'épître à l'évêque Félix de Nantes [2]. »

M. Rey confirme cette opinion : « Rien, dit-il, n'imite mieux les accents de la plus poignante sincérité que les artifices d'un déclamateur habile... Or Fortunat, élève des célèbres écoles de Ravenne, est passé maître en l'art de l'amplification déclamatoire [3]. »

Ce n'est pas, bien entendu, que le *De excidio Thuringiae* ne soit qu'amplification. Mais il ne faut pas, comme l'abbé Briand, tirer argument contre Fortunat « de cette mélancolie caractéristique qui semble un reflet des som-

1. *Paris-Poitiers*, 1898, p. 235.
2. Gorini, *Défense de l'Eglise*, t. II, p. 24.
3. Rey, *op. cit.*



bres forêts de la Germanie ». « N'y aurait-il que les Germains, même à cette époque, répond M. Aigrain, pour aimer profondément leur famille et leur patrie ? » Chacun a ses sujets de larmes et moi j'ai pleuré pour tous « dit la princesse royale de Thuringe ; on lit, à ce qu'il paraît, quelque chose de semblable dans les *Eddas* ; j'ai peine à croire qu'un poète ait besoin d'avoir lu les *Eddas* pour penser que la ruine d'une patrie et l'assassinat d'une famille royale sont pour la princesse survivante un deuil privé en même temps qu'une catastrophe nationale !

« N'abusons pas des rapprochements, quand ce ne serait que pour ne pas discréditer une méthode aussi légitime [1]. »

*
* *

Un savant allemand, Grössler [2], a prétendu placer la mort d'Hamalafrid vers 553, c'est-à-dire avant l'arrivée de Fortunat en Gaule ; les deux poèmes auraient donc été, selon lui, également composés vers cette date. Or nous ignorons à quelle époque Hamalafrid est mort ; mais on peut penser, avec M. Lippert, que la pièce est datée par les deux vers 165-166.

« Ut me commendes Francorum regibus oro,
Qui me materna sic pietate colunt. »

Ici, on peut tenir deux raisonnements, mais tous deux conduisent à la même conclusion, c'est-à-dire à donner à la pièce une date postérieure à 566, époque de l'arrivée en Gaule de Fortunat.

1° On peut accepter le texte, tel que le donnent tous les manuscrits ; en ce cas, le mot *materna*, à cause de *pietas* qui signifie proprement culte, ne peut avoir qu'un sens : non pas celui de *maternel*, mais de *filial* : le culte que l'on rend à sa mère : « Recommande-moi, je te prie, à la bienveillance des rois francs, qui, du reste, ont pour moi la déférence due à une mère. »

Remarquons le pluriel *regibus*. Quels sont donc ces rois francs ? Si, comme le veut Grössler, la pièce a été écrite en 553, nous ne voyons comme roi à cette époque que Clotaire, le propre époux de Radegonde et son ancien geôlier, et son vieux père Childebert. L'expression *materna pietas*, en parlant de leurs sentiments à l'égard de Radegonde, serait donc tout à fait impropre.

Tandis que si l'on place la pièce après l'arrivée de Fortunat, nous trou-

1. R. Aigrain, « Un Latin en Germanie », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trim. 1916, p. 19.

2. Grössler, « Radegonde, Prinzessin von Thüringen » (*Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Altertümer der Grafschaft Mansfeld*, II, 8, Eisleben, 1888).

vons alors le royaume divisé entre les quatre fils de Clotaire : Charibert, Gontran, Sigebert et Chilpéric. De tous ces princes, Radegonde est la belle-mère, et les mots *materna pietas* deviennent tout naturels pour définir le véritable culte qu'ils professaient pour elle.

2° Mais pourquoi Radegonde demanderait-elle à Hamalafrid de la recommander aux rois francs, puisqu'il habite Constantinople et qu'il n'a plus aucune relation avec l'Occident, comme elle-même le dira plus loin ? Il faudrait donc penser que l'exilé thuringien envoyait fréquemment des messagers dans les cours gauloises ? Mais puisqu'elle se plaint précisément de n'avoir jamais reçu aucune nouvelle ! D'autre part, elle vivait en fort bons termes avec les rois francs, et n'avait nul besoin de ces lointaines recommandations. Il y a là une difficulté.

Tous les manuscrits portent, il est vrai, *Francorum regibus oro*. Mais pour sortir d'embarras, on pourrait très bien admettre la correction que propose M. Lippert, et au lieu de *Francorum* écrire *Graecorum* :

« Ut me commendes Graecorum regibus oro,
Qui me materna sic pietate colunt. »

« Recommande-moi, je te prie, à la bienveillance des souverains d'Orient, qui d'ailleurs me témoignent une déférence toute filiale. »

Ces souverains de Constantinople étaient l'empereur Justin et l'impératrice Sophie, et si Radegonde se loue d'eux ainsi, c'est que, sur sa demande, ils lui avaient envoyé une relique de la vraie croix. Or Fortunat était déjà à Poitiers, lors de l'arrivée de cette relique, puisque c'est à cette occasion qu'il composa l'hymne *Vexilla Regis* [1],

Par conséquent, quelle que soit la leçon adoptée, la thèse de Grössler plaçant la composition des deux pièces avant l'arrivée de Fortunat en Gaule ne saurait se soutenir

*
* *

Enfin, l'amour exalté pour son cousin Hamalafrid, dont Radegonde fait étalage dans les deux poèmes, est bien étrange chez une pareille femme. En admettant qu'il ait vraiment existé, comment Radegonde, célèbre dans toute la Gaule par son austérité, d'ailleurs avancée en âge et arrivée à l'automne de la vie, comment se serait-elle décidée à prendre un confident de sa faiblesse si peu soupçonnée ?

1. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la pièce qui suit immédiatement le *De excidio Thuringiæ* est une lettre de remerciements adressée à ces mêmes souverains pour leur précieux envoi.

« N'aurait-elle pas tout au plus, comme dit justement Gorini, permis à sa blessure de saigner seule dans une épître secrète, au lieu de l'étaler, palpitante, aux yeux du public ? Aurait-elle attendu sa cinquantième année pour révéler sa passion à celui qui en était l'objet ? Aurait-elle débuté, dans sa correspondance avec son parent, par cette fiévreuse déclaration, sans craindre, pour un sentiment trop monstrueux sous un voile et des cheveux blancs, les railleries soit de cet Hamalafrid qui avait si complètement oublié sa jeune amie de Thuringe, soit des personnes entre les mains desquelles tomberait la lettre révélatrice si Hamalafrid était mort ? Bref, Radegonde écrivant elle-même fût certainement restée davantage dans la note d'une affection sincère et profonde, mais calme, tandis que Fortunat est coutumier de ces expressions hyperboliques de l'amitié [1]. »

L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le vers 105.

« Sacra monasterii si me non claustra tenerent »

semble impliquer comme un regret, chez Radegonde, d'être soumise à la clôture monastique. Or ce sentiment serait en contradiction avec ce que nous disent ses biographes, « qu'elle ne trouvait jamais sa clôture assez sévère et qu'elle s'interdisait même de se mettre à la fenêtre [2] ».

Que les deux poèmes aient été inspirés à Fortunat par quelque récit de Radegonde, il faut en demeurer d'accord. Son esprit en aura été vivement ému et son imagination, amplifiant aussitôt les détails, aura créé le *De excidio Thuringiæ*. Mais la pièce ne fut sans doute montrée à Radegonde qu'une fois terminée, car si elle eût présidé à sa composition, elle n'aurait peut-être pas autorisé certains termes trop exaltés ; elle n'eut probablement pas le courage de mutiler l'œuvre après son achèvement et voulut bien ne pas trop s'effrayer de la rhétorique de son intendant.

Et voilà comment les poèmes contestés ne sont même, suivant la métaphore d'Ampère « le reflet d'un incendie sur un métal terne [3] » ; ils nous représentent un véritable « incendie » de Fortunat lui-même, qui a peut-être été inspiré à faux, mais qui n'en a pas moins produit une œuvre digne de quelque intérêt.

*
* *

Cette opinion est non seulement celle de MM. Lippert et Rey, dans les travaux que nous avons cités, mais celles de critiques autorisés comme

1. Gorini, *Défense de l'Église*, p. 32.
2. Cf. Fortunat Baudonivie, Hildebert : *Vita Radeg.*, *passim*.
3. Ampère, *Histoire littéraire de la France jusqu'au XIIe siècle*, p. 241.

MM.Molinier, Bardenhäwer, Ebert, Leo, Meneghetti, de Labriolle [1]. Pour eux les poèmes ont été composés par Fortunat seul, sous l'inspiration plus ou moins immédiate de Radegonde.

Evidemment si Radegonde a documenté Fortunat, on peut se demander comment elle avait pu garder un souvenir aussi précis des événements accomplis en Thuringe pendant sa toute petite enfance.

Godefroy Kurth n'a pas manqué de s'appuyer sur le *De excidio Thuringiæ* pour prouver l'existence de chants épiques sur la guerre de Thuringe :

« Radegonde, dit-il, était venue en Gaule trop jeune pour se rappeler le nom de son grand-père : donc l'assertion positive de Fortunat émanerait elle aussi de la tradition poétique...

« Grégoire de Tours a dû apprendre de Radegonde ce qu'elle était en état de connaître, c'est-à-dire tout au moins les traits généraux des événements... Il n'en est pas de même pour les événements d'ordre purement militaire... qui se sont passés hors du regard de Radegonde encore enfant. A supposer même que ce fût elle que l'on devrait considérer ici comme la source de Grégoire de Tours, les faits ne perdraient pas pour cela leur caractère épique, attendu qu'elle-même ne pouvait les tenir que de la bouche populaire [2]. »

Abstraction faite des caractères particuliers au récit de Grégoire, l'hypothèse est posée d'une façon étrange en ce qui regarde Fortunat. La chute du royaume thuringien, telle qu'il l'a décrite, constitue, à proprement parler, une série de réminiscences de l'*Enéide* ; les souvenirs personnels à Radegonde forment l'élément secondaire du récit. Du développement d'un thème littéraire connu, de l'amplification de quelques souvenirs d'enfance exposés parfois avec beaucoup d'exagération, on ne saurait conclure à l'existence de chants épiques sur la guerre de Thuringe. Le texte de Fortunat, pas plus celui-là qu'un autre, n'offre aucun fondement à la théorie générale de Kurth.

En tout cas, puisqu'une collaboration littéraire, si lointaine qu'on la suppose, a existé entre Radegonde et Fortunat, l'union de cet Italien et de cette Germaine dans une œuvre commune n'a-t-elle pas quelque chose de symbolique ? « Une école de poètes, moitié latins, moitié barbares aurait pu en sortir, et si un homme de génie se fût rencontré, peut-être eût-il surgi quelque admirable théâtre mérovingien où se fussent soudés violemment le nouveau et l'ancien monde [3]. »

1. Cf. spécialement Bardenhäwer, *Patrologie*, t. III, p. 75, et Meneghetti : « La latinita di Venanzio Fortunato » *Didackalieas*, 1916, t. I, p. 195 et suiv.
2. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 196, 347 et suiv.
3. Poizat, *Poètes chrétiens*, p. 228.



LIVRE III

LES PROCÉDÉS D'EXPRESSION

CHAPITRE PREMIER

FORTUNAT ET LA LANGUE LATINE AU VIe SIÈCLE

La culture intellectuelle en Gaule au vie siècle : les écoles.
L'évolution de la langue latine.
Fortunat, gardien de la tradition littéraire et éducateur des barbares.
Les procédés d'expression de Fortunat et de Grégoire de Tours.
Comment se pose la question d'une étude sur la latinité de Fortunat.

Les angoisses de Grégoire de Tours, en présence de la décadence intellectuelle de son temps [1], peuvent paraître quelquefois l'effet d'un pessimisme exagéré, et ce n'est peut-être pas une particularité du vie siècle d'avoir mieux compris le langage simple des rustres que les dissertations savantes des rhéteurs : *philosophantem rhetorem intelligunt pauci* [2].

Il faut avouer toutefois que l'état social entrevu à travers les œuvres de Fortunat [3] était peu favorable à la culture intellectuelle. « Ce n'est pas que les princes barbares ou leurs principaux officiers aient refusé de favoriser les savants ou les gens de lettres : au contraire, nous avons vu qu'eux-mêmes se piquaient de bel esprit [4]. Mais après ces hauts personnages, les seuls à qui la vanité ou l'instinct aristocratique fit chercher la compagnie ou copier les manières des anciens nobles du pays, venait la foule des guerriers francs, pour lesquels tout homme sachant lire, à moins qu'il n'eût fait ses preuves devant eux, était suspect de lâcheté. Sur le moindre prétexte de guerre, ils recommençaient à piller la Gaule, comme au temps de la première invasion, et enlevaient, pour les faire fondre, les vases précieux des églises et cherchaient de l'or jusque dans les tombeaux...

« Harcelés continuellement par de pareils hôtes, toujours inquiets pour

1. Cf. *Histor. Franc.*, Praef. ; « Vae diebus nostris, quia periit studium litterarum a nobis. »
2. *Ibid.*
3. Cf. l. II, ch. I à III.
4. Cf. l. II, ch. I, p. 96.

leurs biens et pour leur personne, les membres des riches familles indigènes perdaient le repos d'esprit sans lequel l'étude et les arts périssent : ou bien, entraînés eux-mêmes par l'exemple..., ils se jetaient dans la vie barbare, méprisaient tout, hors la force physique, et devenaient querelleurs et turbulents. Voilà comment, dans l'espace d'un siècle et demi, toute culture intellectuelle, toute élégance des mœurs disparaît de la Gaule par la seule force des choses, sans que ce déplorable changement fût l'ouvrage d'une volonté malveillante et d'une hostilité systématique contre la civilisation romaine [1]. »

De plus quand l'école ne fut plus un établissement public, où l'on recevait l'enseignement de l'Etat pour l'Etat, la culture classique cessa d'être considérée comme un des attributs de la vie romaine, dont la possession était obligatoire pour l'aristocratie. « L'école, en tant qu'organisme, avait disparu, dit un historien des temps mérovingiens ; l'enseignement demeurait à l'état de particularité individuelle, livré au hasard de la naissance, des traditions de famille, des relations et du choix d'un maître [2]. » Il suffisait que ces conditions ne fussent pas réunies pour qu'on fût voué à l'ignorance.

Cette disparition progressive des anciennes écoles officielles est un des caractères du VIe siècle. Les traditions de la rhétorique ancienne subsistent encore et nous en avons relevé plus d'une trace chez Fortunat. Mais, pendant un temps, elles ne seront plus enseignées *ex professo* dans les écoles épiscopales ou monastiques qui vont s'élever partout. On ne donnait dans ces écoles qu'un minimum d'instruction littéraire, juste ce qu'il fallait pour former des lecteurs et des prêtres, et pour satisfaire à la règle qui prescrivait des lectures édifiantes. Quant à l'école du palais, on a peut-être exagéré son importance, au moins en ce qui concerne le VIe siècle ; les officiers des rois mérovingiens n'avaient besoin que d'une instruction sommaire : l'enseignement était surtout pratique et religieux [3].

*
* *

Le résultat est que, dans la Gaule du VIe siècle, les écrivains se font rares ; ceux-mêmes qui prennent la plume ne savent pas toujours la tenir : « Les plus distingués, les hommes qui ne manquent pas de talent et qui passent auprès de leurs contemporains pour de fins lettrés et pour des érudits laissent voir de telles lacunes dans leur savoir, ou, pour mieux dire, savent si peu

1. Augustin Thierry, *Récits des Temps mérovingiens*, 1er Récit.
2. Roger, *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 105, p. 94.
3. Cf. sur cette question : Roger, *lib. cit.* Quant à savoir si Fortunat doit être considéré comme le fondateur de l'école épiscopale de Poitiers, comme le donne à entendre l'abbé Leroux (*le Poète Fortunat*, p. 322), nous manquons absolument de documents pour formuler sur ce point une opinion quelconque. Il est probable toutefois que Fortunat, plus bel esprit que pédagogue, plus poète que théologien, ne se soucia guère de réunir et d'enseigner les clercs de Ligugé ou de Saint-Hilaire. En tout cas, il ne les a jamais mentionnés dans ses œuvres.

de choses et ignorent des choses si élémentaires, que, si on les compare avec Grégoire de Tours, qui ne se donne pas pour savant, on se trouve disposé à juger ce dernier avec beaucoup moins de sévérité [1]. »

Que l'on songe en effet aux inventions puériles dont s'émerveillait alors le public lettré, à ces poèmes dont chaque terme s'accroissait successivement d'une syllabe, à ceux dont les mots pouvaient se lire indifféremment dans le sens normal ou à rebours, à ces compositions lippogrammatiques, privées successivement de telle ou telle lettre de l'alphabet, à ces poésies acrostiches ou cruciformes dont l'œuvre de Fortunat nous offre plus d'un exemple, et l'on se rendra compte de la décadence générale du goût.

Que dire maintenant de la langue ?

Dans son ouvrage sur *le Latin de Grégoire de Tours*, M. Bonnet présente en quelques pages pénétrantes un aperçu excellent de ce que dut être la langue latine en Gaule au VI[e] siècle : « Il importe, dit-il, bien exactement de s'entendre sur l'idée qu'on attache à ces mots de latin *littéraire* et de latin *populaire* ou *vulgaire* !

« Le latin littéraire est plutôt un idéal qu'une réalité. C'est ce qu'on pourrait appeler aussi le *bon latin*, en le comparant à ce que nous nommons le *bon français*. Or qui ne sait que le bon français est tout autre chose aujourd'hui qu'il n'était au XVII[e] siècle et que, de nos jours, il n'est pas la même chose pour tout le monde et en toute circonstance ?

« D'un côté, on prête trop volontiers à ce que l'on appelle le *latin vulgaire* le caractère d'une langue véritable qui aurait existé *à côté* de la langue latine proprement dite, celle que nous apprenons dans nos humanités. Le latin vulgaire, ainsi compris, n'a jamais existé que dans le cerveau de quelques savants. On ne désignait pas par le mot de *sermo plebeius* une langue dans la langue ou à côté de la langue... En réalité, il n'y a pas plus de latin populaire que de français populaire. On dit bien en effet *la langue du peuple*, mais on ne dit pas *le français du peuple*. Pourquoi ? Parce que, par la langue du peuple, on entend une certaine façon de s'exprimer, un langage plutôt qu'une langue... Prétendra-t-on que l'on puisse opposer au bon français, sous le nom de français populaire, un mélange de parisianismes, de provincialismes, d'argots divers, de fautes de genres et de conjugaisons ? C'est pourtant tout ce qui, à Rome, correspondait à cela qu'on prétend enfermer dans la dénomination de latin populaire : c'est à cela qu'on prête les caractères d'un véritable idiome [2] ».

Si l'on veut essayer de prendre un sentiment plus net du latin qui se répandit en Gaule, il faut faire abstraction des patois locaux, aussi bien que de leur influence sur la langue commune. Les Romains qui venaient en Gaule étaient des fonctionnaires et parlaient le latin *officiel*. Nous n'avons à tenir compte dans le latin des conquérants que des nuances nécessairement produites par les différences de position sociale, d'éducation, d'instruction. Mais une fois le problème posé en ces termes, qui ne voit aussitôt qu'il ne

1. M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 24.
2. *Id., ibid.*, p. 28.





peut être question de distinguer deux latins, populaire et littéraire, — qu'il en faut compter ou une infinité ou un seul : mieux encore, une infinité et un seul.

Les Gaulois eux-mêmes, suivant leur situation sociale, n'apprenaient et ne parlaient pas tous le même latin. Il y avait dans les villes gauloises, comme à Rome, des gens instruits et bien élevés qui parlaient un latin très pur, le véritable *sermo urbanus*. Et il y avait à côté la foule des moyennes gens, — puis des gens sans instruction et sans éducation : négociants, artisans, agriculteurs avaient de plus chacun leur vocabulaire. Mais les différences dans la manière de parler une même langue constituent-elles autant de langues distinctes ?

« Chacun écrivait autrement qu'il ne parlait, ajoute M. Bonnet, causait autrement qu'il ne haranguait, plaisantait autrement qu'il n'exprimait sa douleur. C'est cette variété infinie de nuances et leur existence simultanée qu'il importe d'avoir toujours présente à l'esprit et qu'il faut savoir mettre à la place des deux couleurs tranchées qu'on a pris l'habitude de se représenter.

« Que la langue écrite, chez les Romains et les Gallo-Romains, comme chez nous, ait eu une existence plus ou moins artificielle, qu'elle se soit de plus en plus séparée de la langue parlée, ou, plus exactement, qu'elle ait de moins en moins suivi le mouvement de cette dernière, je n'en disconviens pas. Mais d'une part, il ne faut pas s'exagérer l'uniformité et l'immobilité de la langue littéraire. Des changements considérables s'y sont peu à peu introduits, concessions réfléchies et voulues, faites à la langue mouvante, à l'usage, à la mode ; par là, la langue littéraire témoigne qu'elle continue elle aussi à être vivante. Comment en effet la langue écrite ne subirait-elle pas les mêmes destinées que la langue parlée, puisque ce sont les mêmes hommes qui écrivent et qui parlent ?

« D'un autre côté, la langue parlée n'a jamais été indépendante de la langue écrite. La langue littéraire classique, chez les Romains, était la langue modèle. C'est selon que l'on en approchait plus ou moins qu'on passait pour plus ou moins instruit. Et, à cette époque, comme chez nous, n'est-ce pas la langue littéraire que l'on cherche à faire parler ? Au VIe siècle, ce que l'on voulait parler, aussi bien qu'écrire, c'était le latin classique. On n'y arrivait pas ? Soit, mais c'étaient des écarts : ce n'était pas une règle nouvelle [1]. »

*
* *

Nous avons tenu à reproduire ces quelques pages de M. Bonnet parce qu'elles font ressortir clairement en quel sens Fortunat peut être considéré

1. M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 34 à 39.

comme le gardien de la tradition et le conservateur des lettres classiques chez les barbares. Qu'il faille le regarder également, ainsi que l'ont voulu certains critiques, comme le rejeton abâtardi d'une grande race, qu'on trouve dans ses compositions le secret de parler beaucoup pour ne rien dire, l'art de la forme sans l'idée, la chose est possible. Nul n'a jamais songé à en faire l'égal d'Ovide ni même de Claudien. Car c'est avec Ovide ou Claudien que l'on se trouve toujours ramené à comparer Fortunat, jamais avec Prudence ou Sédulius : « Car ce n'est point là de la littérature sacrée ; les habitudes et jusqu'aux formes métriques de la littérature païenne mourante y sont clairement empreintes. Ausone est plus élégant, plus correct, plus licencieux que Fortunat, mais, littérairement parlant, l'évêque continue le consul. La tradition latine n'est pas morte : elle a passé dans la société chrétienne ; et là commence cette initiation qui, au milieu même du bouleversement universel, lie le monde moderne au monde ancien et jouera plus tard, dans toute la littérature européenne, un rôle si considérable [1]. »

La véritable originalité de Fortunat est là : il a été l'éducateur des barbares et en assurant, pour les générations suivantes, la liaison avec le monde latin, en leur transmettant les traditions littéraires de Rome, il a été un de ceux qui ont agi le plus directement sur les poètes de l'époque carolingienne, et, à travers eux, sur toute une partie de la littérature romane.

« Cet Italien, fait remarquer justement Ozanam, cet émigré d'une contrée plus polie et d'une civilisation plus délicate, n'est point aussi inutile qu'on le pense, à Poitiers, au cœur de l'Aquitaine, auprès du sanctuaire de saint Hilaire, sur lequel toute la Gaule tenait les yeux fixés : il y remplit une mission que l'on n'a pas assez reconnue, comme gardien des traditions du monde lettré, et comme instituteur des Barbares... [2]

Il y avait quelque honneur à consoler ainsi les dernières générations du monde ancien, à les encourager au travail de l'esprit, à maintenir chez elles le culte des lettres ; il y en avait davantage à le populariser chez les Germains. Assurément lorsque, pour célébrer les noces de Sigebert et de Brunehaut, il fait descendre du ciel Vénus et Cupidon, ou que, pour consoler Frédégonde de la perte de ses fils, il fait l'énumération de tous les hommes illustres qui sont morts, on peut sourire « de la gaucherie de cette Muse classique fourvoyée dans le sanglant palais des Mérovingiens. Mais c'était beaucoup de l'y avoir fait entrer et d'avoir triomphé du mépris des vainqueurs... Au fond de sa retraite, il tenait école d'éloquence et de poésie, pardonnant à ses turbulents élèves plus d'une infraction aux règles de la langue, espérant bien de cet âge violent dont Grégoire de Tours avait désespéré [3]... »

Il ne faut donc pas s'étonner si les souvenirs de l'antiquité latine, descendus jusqu'au fond même de la nation, s'y confondent avec les fables germaniques, si le nœud se forme entre les deux traditions, et si Frédégaire raconte

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, p. 214.
2. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 412.
3. *Id.*, *ibid.*



déjà comment les Francs, échappés à la ruine de Troie, vinrent, sous la conduite de Francion, bâtir une Troie nouvelle au bord du Rhin, et comment les Mérovingiens, issus du même sang qu'Enée, sont les héritiers naturels des Césars.

* * *

Le seul fait que Fortunat représente, dans la longue série de nos traditions littéraires, un des chaînons les plus importants, suffit à justifier l'intérêt qu'offre l'étude de sa latinité, comparée à celle des auteurs classiques.

Faut-il, ici encore, s'arrêter au pessimisme de Grégoire de Tours, et ne voir, dans la langue du VIe siècle, qu'un témoignage de la décadence irrémédiable de l'époque :

> Je crains, dit Grégoire, si j'entreprends d'écrire qu'on ne me dise : « Penses-tu, par tes efforts incorrects et grossiers placer ton nom parmi ceux des écrivains ? ou espères-tu faire accepter des gens habiles cette œuvre dénuée des grâces de l'art et dépourvue de toute science du style ? Toi qui n'as aucune pratique des lettres, qui ne sais pas distinguer les mots, qui prends souvent pour masculins ceux qui sont féminins, pour féminins les neutres et pour neutres les masculins, et qui mets souvent hors de leur place jusqu'aux prépositions dont l'emploi a été réglé par les plus illustres auteurs, puisque tu leur joins des accusatifs pour ablatifs, et, à l'inverse, des ablatifs pour des accusatifs ; crois-tu que l'on ne s'apercevra pas que c'est le bœuf pesant voulant jouer à la palestre, ou l'âne indolent s'efforçant de prendre son vol à travers la rangée des joueurs de paume ?... De même que cela n'est pas possible, de même tu ne peux être compté parmi les écrivains.
>
> Cependant je répondrai, et je dirai :
>
> Je travaille pour vous et grâce à ma rusticité, vous exercerez votre savoir, car ce que nous écrivons grossièrement et rapidement en notre style obscur, vous pourrez, à main posée, l'étendre avec élégance et clarté en pages plus abondantes [1].

Il faut ne retenir de ce passage que le beau mouvement de fierté généreuse qui pousse au travail littéraire l'écrivain, conscient de sa faiblesse, mais désireux de laisser aux générations suivantes un monument du passé. *Quia opus vestrum facio et per meam rusticitatem vestram prudentiam exercebo.*

Aussi bien, allons-nous retrouver dans cette étude sur la latinité de Fortunat les trois éléments que nous avons déjà rencontrés dans sa formation intellectuelle et dans son œuvre, à la fois latine, chrétienne et barbare.

Sur le fond de vieille culture romaine reçue à Ravenne, riche de toute la formation classique, se juxtapose chez Fortunat une série de procédés littéraires, hérités des poètes chrétiens et des Pères, que l'écrivain, dès sa jeu-

1. Grégoire de Tours, *De glor. Confes.*, Praef.

nesse, avait été habitué à considérer comme des maîtres incontestés [1]. Or les auteurs chrétiens ont introduit dans le latin un grand nombre de mots nouveaux, créés de toutes pièces ou tirés d'autres idiomes, qui altèrent la langue et en changent la physionomie. De plus, la syntaxe eut beaucoup à souffrir de la grande place que ces auteurs laissèrent prendre au langage populaire et parlé. L'arrangement même des mots se modifia et l'ancienne période fut brisée [2]. Enfin il faut tenir compte des méthodes d'amplification et des lieux communs dont les premiers poètes chrétiens ne se montrèrent pas avares ; tous procédés qui ont passé dans l'œuvre de Fortunat.

En troisième lieu, on ne peut méconnaître l'influence de la langue barbare, qui était la langue du vainqueur, sur le latin parlé en Gaule au VIe siècle. Les Mérovingiens continuaient d'user entre eux de cette langue, et Fortunat, admirant l'éloquence de Charibert en latin, ajoute : « Combien tu dois être plus habile encore dans ta propre langue [3]. »

Il faut admettre, de plus, qu'au VIe siècle, sous l'influence des langues barbares, le latin avait déjà subi certaines modifications, lorsqu'il fut obligé de s'adapter aux organes des peuples habitués à des sons tout différents.

La syntaxe elle-même accentua la confusion des genres, des modes et des temps ; le vocabulaire s'élargit par l'adjonction de néologismes, de mots celtiques et germaniques : « Mais, insiste à nouveau M. Bonnet, quand on était plus lettré et qu'on étudiait davantage les anciens, on se rapprochait de leur langue... Des hommes tels que Fortunat faisaient sans doute plus de fautes en parlant qu'en écrivant ; mais c'étaient des fautes, à leurs yeux comme aux nôtres. Ils prétendaient écrire et parler latin, le vrai latin classique [4]. »

Enfin il faut signaler une dernière influence possible : celle des grammairiens, non pas des grammairiens anciens que Fortunat avait étudiés à Ravenne, mais celle de Virgile de Toulouse [5].

En effet, l'autorité de l'école d'Aquitaine nous explique plusieurs passages qui nous arrêteraient dès l'abord chez les écrivains contemporains. Quand Grégoire de Tours déclare que peu d'hommes comprennent un rhéteur qui s'exprime en philosophe, comment ne pas supposer quelque allusion à cette latinité philosophique dont le propre était de fuir la clarté ?

Poussés par le désir d'innover, ces grammairiens en étaient venus à créer pour eux seuls un autre idiome et une autre littérature, soit pour exercer la sagacité de leurs élèves, soit pour prêter à l'éloquence un ornement de plus,

1. Cf. l. I, ch. II : *L'influence chrétienne : le sentiment religieux*, p. 35.
2. Cf. sur cette question : Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890 ; Goelzer, *le Latin de saint Avit*, Paris, 1894 ; Dubois, *la Latinité d'Ennodius*, Paris, 1903 ; Bayard, *le Latin de saint Cyprien*, Paris, 1902.
3. Fortunat, VI, 2, 97, et VII, 8, 69.
4. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 44.
5. Pour la bibliographie détaillée de Virgile le grammairien, cf. D. Tardi, *Virgile le grammairien*, Paris, 1927.



soit pour ne point livrer aux profanes les connaissances réservées au petit nombre des adeptes. De là était sortie la doctrine des douze latinités.

Les créations de mots, les ruptures de construction, le bouleversement de la grammaire, la prosodie elle-même étaient trop étranges pour exercer une influence directe et immédiatement perceptible sur les écrivains contemporains. Mais nous aurons à nous demander si telle expression, telle construction, telle tournure poétique rencontrée chez Fortunat ne relève pas d'une influence, si indirecte qu'on la suppose, de Virgile le Grammairien et de son école.

*
* *

Si, fidèles à la méthode que nous avons suivie en comparant les tempéraments de Grégoire de Tours et de Fortunat, nous voulons maintenant établir un rapprochement entre les procédés littéraires qu'ils ont mis en œuvre pour rendre leur pensée, nous devons avouer qu'entre les deux écrivains le contraste est frappant.

Grégoire est un provincial ignorant, ennemi des Barbares, étranger à l'art d'écrire, — ou qui, du moins, cherche à se faire passer pour tel ; il a produit néanmoins une des œuvres les plus considérables de son siècle : il s'est fait une langue et un style personnels, curieux à tous égards, plus intéressant, en tout cas, que la série de conventions littéraires enseignées par la rhétorique du temps.

Fortunat, lui, a étudié. Il vient de la capitale, mais en passant par la Germanie. Elève des rhéteurs, connaissant à fond l'antiquité classique, il fait hommage de son esprit aux maîtres du jour, et tâche, par ses banalités, de les gagner à la civilisation romaine expirante.

Dès lors, que pouvait-il y avoir de commun entre le style de l'évêque historien et celui du poète courtisan ? Malgré l'amitié très grande qui les unissait tous deux, — à cause de cette amitié peut-être, — on ne saurait conclure sérieusement à une influence littéraire de l'un sur l'autre.

Fortunat, en effet, est exactement contemporain de Grégoire, et beaucoup des ressemblances qu'offre leur langage doivent être attribuées simplement à ce fait qu'ils étaient contemporains, qu'ils étaient de même condition et vivaient dans le même milieu ; enfin que ceux de leurs ouvrages qui appelleraient la comparaison (les récits hagiographiques par exemple) sont rédigés dans le langage plus ou moins obligé de ce genre littéraire.

Quant à l'affreux galimatias des préfaces de Fortunat, Grégoire n'essaie même pas d'en approcher, ou, s'il a éprouvé quelquefois la tentation de s'y essayer, il a mal réussi. « Entre sa prose et la langue de Fortunat en vers, il y a peu de rapports, conclut M. Bonnet. Il est possible que Grégoire se soit quelquefois inspiré de Fortunat, mais il est difficile de le prouver ; il y a

peu de ressemblances qui ne puissent s'expliquer par des rencontres fortuites, ou par des emprunts faits des deux parts à un même auteur, ou tout simplement par l'usage de l'époque[1] ».

*
* *

Etant donné l'état de corruption dans lequel nous est parvenu le texte de Fortunat[2], et le grand nombre des manuscrits, il faut aborder avec une prudence singulière l'étude des procédés d'expression dans l'ensemble des Poésies mêlées. Heureusement l'édition de Léo a facilité la tâche du chercheur en rétablissant les poèmes dans la langue originale de l'écrivain et en revenant, autant que faire se pouvait, à la rudesse mérovingienne.

Nous ne pensons pas qu'il soit ici nécessaire de dresser un catalogue détaillé des formes verbales chez Fortunat, d'analyser à fond sa syntaxe ou ses procédés de style. Ce travail a déjà été fait à plusieurs reprises, et bien fait[3]. Tout en présentant les conclusions de ceux qui l'ont entrepris, en les complétant au besoin et quelquefois en les combattant, nous pensons que la question de la latinité de Fortunat se pose pour nous sous une autre forme, moins mécanique et plus vivante : étant donnée la formation de l'écrivain, étant donné le monde nouveau qu'il avait en face de lui, à quels procédés de vocabulaire, de syntaxe, de style et de métrique a-t-il eu recours pour rendre de façon appropriée les notions nouvelles qu'il voulait inculquer à ces demi-barbares, et pour nous tracer les silhouettes qu'il en a laissées dans ses peintures ? C'est en fonction de cette idée que nous nous proposons de rechercher les mots nouveaux créés par lui, d'examiner le sens que certains termes classiques prennent dans ses écrits, d'étudier les anomalies ou les négligences qui se rencontrent dans la flexion, les désinences des cas et les conjugaisons des verbes, de passer en revue la syntaxe qu'il applique, en notant les constructions qui s'écartent des règles traditionnelles.

Une pareille étude peut présenter un véritable intérêt. Venant après l'étude du milieu mérovingien, elle met en lumière la part qui revenait à la société élégante et lettrée dans la corruption du goût et de la langue ; elle nous permet surtout d'observer jusqu'à quel point le poète, qui mélangeait les figures de rhétorique aux barbarismes les plus grossiers, s'était laissé pénétrer par le langage populaire, jusqu'à quel point il avait poussé le compromis entre la nécessité de s'adapter à son nouveau milieu et l'amour qu'il portait à la vieille culture romaine.

1. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 80.
2. Cf. Ch. Nisard, *le Poète Fortunat*, c. II : « Pourquoi Fortunat n'a jamais été traduit dans aucune langue. »
3 Cf. Ad. Schneider, *Lesefrüchte aus Venantius Fortunatus*, Innsbrück, 1882 ; Elss, *Untersuchungen über d. Still u. d. Sprach des Ven. Fortunatus*, Heidelberg. 1907.
Meneghetti, *La latinita di Venanzio Fortunato* (Turin), Didaskaleion, 1916-1917.
Dagianti, *Studio sintattico delle opere poetichè di Venanzio Fortunato*, Veroli, 1921.

CHAPITRE II

LE VOCABULAIRE

Par rapport au point de vue qui nous occupe, il semble que l'étude du vocabulaire, chez Fortunat, puisse se restreindre aux créations de mots réalisées par le poète et aux sens nouveaux qu'il a donnés aux termes déjà existants. Quant aux mots rares qu'il a empruntés à ses prédécesseurs immédiats ou aux écrivains de la décadence, ils ne seront signalés que dans la mesure où ils apportent quelque lumière sur les procédés littéraires du poète. Pour tout ce qui concerne la liste de ces expressions, on consultera utilement les travaux de MM. Schneider, Elss, Meneghetti et Dagianti, déjà cités. Nous répétons encore que nous concevons ce travail non comme un catalogue mais comme un choix, destiné à illustrer par des exemples concrets la mentalité d'un auteur et ses essais d'adaptation aux conditions intellectuelles de son temps.

A) *Origine des mots.*

I. — Création de mots d'origine latine.

a) *Création de substantifs.*

Adstructor : bâtisseur. *Vit. Mart.*, II, 403 nobilis adstructor, facundus contionator.

Consolidator : bâtisseur. I, 20, 22, consolidatorem te cecinere suum.

Dispositrix : maîtresse de maison. VII, 6, 22, floret et egregia dispositrice domus.

Insatiatrix, dans le sens de insatiabilis. II, 4, 12, insatiatrici morti fames accidit illinc [1].

Misertor, dans le sens de miserator. *Vit. Mart.*, II, 477, fer pietatis opem misero miserando misertor.

1. M. Goelzer fait observer justement (*Etude sur la latinité de saint Jérôme*, p. 55) que les écrivains de la décadence ont employé les substantifs en *tor* et en *trix* avec un sens différent de l'usage classique. Dans le bon latin, en effet, ces substantifs servent à désigner soit une qualité inhérente soit une fonction habituelle, tandis qu'à l'époque postclassique ils servent à indiquer une fonction passagère ou une action momentanée.

Propulsor : celui qui fait marcher devant soi. *Vit. Mart.*, III, 301, cornigeri pecudis propulsor,... exagitator iners.

Recubatorium : escabeau pour les pieds. V, I, 9, membra subdita vel pedum vestrorum recubatorium faciens.

Refluamen : ce qui remonte. *Vit. Mart.*, I, 29, parvula grammaticae lambens refluamina guttae ; *Vit. Mart.*, II, 16, siccavitque suo refluamina fluxa fluento.

Solidamen : fermeté. VI, I, 139, unus amor vivo solidamine junctus alescat.

Modestas : modestie. X, 2, 9, juncea pubertate, rosea modestate, festiva arte sui sexus ornata.

Modicitas : petite quantité. V, 6, 7, quid vero promunere modicitas preferret ?

Vicarietas : réciprocité, V, 6, 17, confidenti vicarietati servitii ; X, 4, 2, nobis velut in vestra vicarietate fieret amplectenda.

Orditura : ce qui a été tissé ; au figuré : un texte écrit. V, 6, 8, nec evagari... frenante repagulo orditura permisit.

Frixura : poêle à frire. VI, 8, 14, frixurae, cacumae, scafa patella, tripes.

Viscatura : gluau pour attraper les oiseaux. V, 6, 11, velut plumis inlitis quinquifida viscatura tendebar.

Graphiolum : petit stylet. V, 13, tit., ad eumdem pro pomis et graphiolis.

b) *Créations d'adjectifs.*

Horalis : qui dure une heure. *Vita Mart.*, IV, 324, cur vel ad horale spatium consensit iniquis.

Palearis : de chaume. *Vit. Mart.*, III, 284, immanemque hostem palearis arista removit.

Ruricolaris : campagnard. *Vit. Mart.*, I, 326 inculti cultores ruricolares... obstant.

Lagunaris : ce qui adhère au flacon. App. IX, 16 : Sed Dagaulfum haec rumpat cervesia tristis, faece lagunari turbida.

Topaziacus : de topaze. VIII, 3, 273, pulchra topaziacis ornatur zona lapillis.

Paradyssiacus : du paradis. II, 4, 9, ut paradyssiaco bene laetaretur in horto.

Beabilis : qu'on peut rendre heureux. II, 4, 18, palma beabilis sustulit haustu.

Plasmabilis : que l'on peut façonner. II, 5, 3, in me qui regit ire lutum plasmabile numen.

Temerabilis : souillé, coupable. II, 4, 10, de sede pia pepulit temerabile guttur.

Lactineus : blanc comme le lait. VIII, 1, 27, regia lactineo commutans pallia cultu.

Imagineus : qui reproduit une image. *Vit. Mart.*, II, 276, nec stat imagineis simulatilis umbra figuris.

Zmaragdineus : d'émeraude. VIII, 4, 18, atque zmaragdineo janua poste viret.

Furiatilis : en colère. *Vit. Mart.*, III, 306, accessit proprius sancto furiatile cornu.

Foliatilis : feuillu. *Vit. Mart.*, IV, 536, vento motus iners simulans foliatilis umbrae.

Lymphatilis : qui ressemble à la folie. *Vit. Mart.*, III, 135, dum satiat vindicta famen lymphatilis irae.

Radiatilis : rayonnant. *Vit. Mart.*, II, 286, sulphurea sub luce micans, radiatilis umbra.

Simulatilis : simulé. *Vit. Mart.*, II, 276, nec stat imagineis simulatilis umbra figuris.

Tinnilis : apte à rendre un son. *Vit. Mart.*, IV, 39, movet faucis lyra tinnile plectrum.

Creperegicus : retentissant. III, 4, 18, et si res exigeret plausu creperegico.

Muricus : qui saute comme un rat. Preaf. 5, 15, non musicus poeta, sed muricus.



Prosaicus : qui appartient à la prose. VII, 11, prosaico quotiens direxi scripta relatu ; VII, 18, 3, nunc quoque prosaico, modo mittens carmina versu.

Thyrsicus : qui a rapport au thyrse. Praef. 5, 17, de quo convivam thyrsicum, non fatidicum licet exire.

Adclinus : incliné vers. *Vit. Mart.*, III, 349, auribus adclinis (pour adclinibus), vagus exagitatus anhelus conruit.

Albicomus : à la blanche chevelure. *Vita Mart.*, IV, 2, floribus albicomis, dum lilia pollice carpo.

Almificus : vénérable spur. 3, 2, nomine cuius in almifico semperque beato Martiali.

Amoenifer : qui a du charme. *Vit. Mart.*, IV, 4, ruris amoeniferi varios situs inter odores.

Amorifer : messager d'amour. VI, 1, 37, torsit amoriferas arcu stridente sagittas.

Blandifluus : qui se répand avec douceur. III, 12, 39, blandifluas stupidis induxit collibus uvas ; XI, 10, 10, blandifluus me saturavit odor.

Falsiloquax : qui profère des mensonges. *Vit. Mart.*, I, 92, falsiloquax (diabolus) pereunte fide... iter quaerit.

Flamicremus : consumé par les flammes. I, 15, 47, nullaeque flammicremae senserunt damna ruinae.

Luciferax : riche en lumière. II, 4, 6, luciferax auras animantes affluit.

Millimodus : qui prend mille formes. *Vit. Mart.*, III, 303, hic ubi millimodas animalis adegerat iras.

Praeviatrix : qui montre le chemin. III, 4, 3, nisi lampas praeviatrix itineris occurisset.

Medellifer : qui apporte la guérison. *Vit. Mart.*, I, 362, quanta medellifero manarit gratia tactu.

Quinquifidus : fendu en cinq. V, 6, quinquifida viscatura tendebar ; *ibidem*, 14 opus sic uno textu quadratum, ut sit legendo quinquifidum.

Undifragus : qui brise les vagues. III, 4, 1, per undifragos vestri fluctus eloqui ; VII, 25, 2, cursibus undifragis...

Unguifer : fait avec l'ongle. *Vit. Mart.*, I, 497, effugit unguiferum languoris sarcina tactum.

Verbigenus : le Verbe fait chair. *Vit. Mart.*, III, 158, nec sacra verbigeni flueret super unda tonantis.

Submontanus : situé au pied d'une montagne. *Vit. Mart.*, IV, 657, submontana quidem castella per ardua tendens.

Permedius : qui se trouve bien au milieu. V, 6, 15, in meditullio... eam fiximus litteram quae inter viginti tres numeratur permedia.

Frugiparens : qui produit des fruits. App. 34, 12, heredisque sui frugiparensque (frugifer).

Ignivomus : qui produit des torrents de flammes. III, 9, 3, altius ignovomum solem caeli orbita ducit.

Polymitarius : qui s'occupe de tapisserie. V, 6, 16, polymitarius artifex vestes texuit.

Aristosus : qui a des barbes d'épis. X, 3, 1, hordeaceae frugis aristosa cibaria.

Florosus : fleuri. V, 6, 8, una fovens ambo florosa sede voluptas.

c) *Création de verbes.*

Anteviare : marcher devant. IV, 26, 94, Anteviando suos hinc Petrus, hinc Stephanus.

Apothecare : emmagasiner. V, 6, 2, ut... quod iste torcularet in fletu, ille apothecaret in fructu.

Bombicare : bourdonner. Praef. 5, sola saepe bombicans barbaros leudos arpa relidens.

Contiguare : être proche de. VII, 9, 8, litoris Oceani contiguante salo.

Dissulcare : fendre en sillonnant. *Vit. Mart.*, IV, 243, molliter aerio dissulcans nubila lapsu.

Enixare : mettre au monde. II, 4, 4, conditur enixans Adam.

Facetare : donner du fini à un objet. *Vit. Mart.*, II, 453, illum diadema facetat.

Fluentare : couler. *Vit. Mart.*, IV, 642, pergis ad Augustam, qua Virdo et Licca fluentant.

Instrepitare : bourdonner. III, 9, 26, floribus instrepitans poplite mella rapit.

Interanhelare : être hors d'haleine. Praef. 2, mihi interanhelanti vix licuerit respirare.

Longare : allonger. VII, 12, 70, tempora longatur, sed breviatur amor.

Madefactare : mouiller à plusieurs reprises. I, 21, 26, quem madefactat homo.

Margaritare : orner de perles. VIII, 3, 265, margaritato flexilis arte sinu.

Monitare : exhorter. V, 5, 23, quos in amore Dei monitabat saepe sacerdos ; *Vit. Mart.*, II, 387, Martinus monitat cunctis talem esse sequendum.

Obdormitare : dormir profondément. III, 4, 1, more solito graviter obdormitans.

Perintrare : pénétrer profondément. *Vit. Mart.*, III, 226, ad principis ora perintrat.

Pincernare : remplir les fonctions d'échanson. V, 1, 3, quasi Falermi nobilis ipso me prius odore pincernante supplevit.

Recremare : brûler. IX, 2, 114, nec recremanda focis, sed recreanda polis.

Sarcophagare : placer dans un sarcophage. V, 6, 1, me ipsum silentio sarcophagante sepeliens.

Sculpturatus : avoir rapport à la sculpture. IX, 15, 8, sculpturata lusit in arte faber.

Sepultare : conserver enseveli. VIII, 3, 167, quos cara Revenna sepultat.

Subincrepitare : faire un bruit léger. *Vit. Mart.*, I, 259, atque subincrepitans casura cacumine nutat.

Subnitidare : rendre lumineux. I, 190, cuperet... excussa ala subnitidare viam.

Subtitubare : chanceler légèrement. *Vit. Mart.*, II, 474, qui pede subtitubo, balbutio faucis anhelo.

Succlinare : *a*) sens intrans. s'incliner. V, 6, 16, versus autem ex obliquo descendentes ab anguli ratione stant, etsi positione succlinant.

b) Sens transitif, courber légèrement. VIII, 122, 2, nullus ventorum turbo succlinans.

Torculare : exprimer le jus du raisin à l'aide du pressoir. *Vit. Mart.*, VI, 32, floruit vindemia et torculata sunt vina.

Vulnificare : blesser. X, 2, 3, vulnificavit cunctos infelicis arboris adquaesita possessio.

Cavefacere : prendre garde. VIII, 3, 193, per tribulos gradiens spinae cavefecit acumen.

Fabrire : fabriquer. II, 8, 23, quod nullus veniens Romana gente fabrivit.

Gelifacere : glacer. VII, 3, 213, haec gelifacta meum servavit in ossibus ignem.

Gravefacere : devenir enceinte. VIII, 3, 326, aut grave facta jacet pignore moesta suo.

Morbescere : commencer à devenir malade. V, 6, 1, diutina tabe morbescente brutescens.

Retimere : craindre. *Vit. Mart.*, IV, 397, sic quoque nigranti retimetur janua lucis.

De cette longue liste de verbes nouveaux créés par Fortunat, trois conclu-



sions semblent se dégager : 1° la prédominance des verbes en *are* ; 2° le sens transitif que prennent la plupart des verbes dérivés de substantifs : *apothecare, margaritare*, etc. ; 3° la disparition presque complète des fréquentatifs. On peut en effet se demander si chez le poète, le suffixe *tare* ou *itare* ajoute quelque chose à l'idée du verbe. Il semble au contraire que *monitare, obdormitare* soient sensiblement les équivalents de *monere* et de *obdormire*.

b) *Création d'adverbes.*

Admodulanter : harmonieusement. V, 1, 1, admodulanter judicans.

Amicaliter : amicalement. Praef. 6, 30, tecum amicaliter quaeso.

Inrecitabiliter : ineffablement. III, 9, 49, inrecitabiliter manans de corde parentis.

Memoraliter : en se souvenant. V, 5, 147, longo memoraliter aevo ut tu laus illi, laus sit et ille tibi.

Precanter : en priant, par des prières. *Vit. Mart.*, Praef. 39, ferte precanter opem.

Inadversus : en face, du côté opposé. *Vit. Mart.*, I, 238, pingit inadversus signum crucis ; *Vit. Mart.*, II, 171, semper inadversus jaculans crucis arma.

II. — Création de mots d'origine étrangère.

a) *Mots d'origine grecque.*

La plus grande partie des mots d'origine grecque employés par Fortunat n'a pas été créée par lui. Ce sont des mots qui, depuis le IIe siècle, faisaient partie du patrimoine linguistique de l'Eglise, où les avait introduits la nécessité d'exprimer une doctrine et des aspirations nouvelles. Même les termes d'origine profane, comme *amphiballum* ou *encoenia*, avaient pris depuis quatre siècles un sens religieux ; d'autres encore avaient été transcrits littéralement du grec dans des traductions récentes de la Bible.

b) *Mots d'origine barbare.*

Flado : flan, espèce de gâteau. *Vit. Rad.*, XV, 18, quod inmensa sub fladone sigilatium panem absconsum... manducabat ; *Vit. Rad.*, XXI, 12, quem (panem) absconsum sub fladone sumebat, ne quis perciperet.

Stapio : Ornement de la tête d'après Du Cange, ornement des pieds d'après Mabillon. *Vit. Rad.*, XIII, 3, composito sermone, ut loquar barbaro stapione, camisas...

Leudus : du germain *lied* : chant. Praef. 5, 14, barbaros leudos harpa relidebat ; VII, 8, 69 dent barbara carmina leudos.

Ganta : oie sauvage chez les Germains. VII, 4, 11, grus, ganta, anser olorque.

Raeda (pour rheda) : chariot à quatre roues. III, 17, 1, Curriculi genus est memorat quod Gallia raedam.

Rhuna : lettre de l'alphabet chez les Germains. VII, 18, 19, barbara fraxineis pingatur rhuna tabellis [1].

1. A noter également deux mots d'origine hébraïque *cidar* tiare. II, 9, 33, et *manzer* : bâtard, V, 5, 75.

B) *Sens des mots.*

I. — Confusion de sens entre mots simples et mots composés.

C'est un fait que les langues, en se corrompant, virent la plupart de leurs mots composés, — surtout les verbes, — perdre leur valeur pour ne plus exprimer que l'idée contenue dans le mot simple. Dans la langue latine, surtout dans le style familier, on a usé pendant longtemps de mots composés substitués sans raison au mot simple ; même à l'époque classique, il y a des exemples de verbes qui ont déjà perdu toute valeur de composé [1]. Cette tendance à l'abus des préfixes s'est beaucoup accentuée durant l'époque de la décadence.

Il est donc intéressant de rechercher dans quelle mesure Fortunat a subi l'influence du langage populaire dans l'usage des préfixes.

Verbes composés.

IX, 1, 25, ideo cruci suspenditur ut adimplerentur verba.
V, 14, 15, erat accusator adurguens.
IX, 2, 22, de lege necis nemo solutus adest ; VI, 8, 12 ;
VIII, 1, 24, cui de fratre patris Hamalafredus adest.
V, 5, 2, condecet ut semper laus tua, Christe, sonet ;
VIII, 3, 80, condecet hic simili currere legem viam.
1, 2, 1, quisquis ad haec sancti concurris limina templi.
Vita Mart., III, 132, se inridi computat (putat) alter.
III, 13, 9, fetus pia mater hirundo, confovet.
III, 12, 13, cernit frugiferos congaudens incola sulcos ;
Vita Mart., II, 158 congaudens ubere fletu [2].
III, 11, 17, pauperis hinc lacrimas desiccas.
XI, 21-13 Nec volo nunc absens una detenter ut hora.
Vita Mart., IV, 243, molliter aerio dissulcans nubila lapsu.
III, 2, 5, Felici me commendari deposco.
II, 8, 32, jugiter excurrens ad pietatis opus.
Vita Mart., III, 225, ad principis ora perintrat.
Carm. praef., 6, p. 2, 29, aut tibi tantummodo innotescentia relegas.
X, 17, 39, quis referat tantos memorare sub ordine morbos ?
X, 6, 24, praemicat aula rudis ; IV, 7, 12, vox suavis legem promeditata Dei.
V, 5, 4, et sine quo nullum praevalet esse bonum.

Comme on le voit par ces exemples, Fortunat se laisse trop facilement influencer par le langage populaire. Quelquefois cependant il tente de réagir, mais il tombe alors dans l'erreur contraire, et se sert de mots simples alors que le sens réclamerait évidemment la forme composée.

1. Cf. M. Bonnet, *op. cit.*, p. 229, et Dubois, *la Latinité d'Ennodius*, p. 185.
2. Dans ces deux exemples, le verbe *congaudere* est employé avec le même sens que le simple *gaudere*. Mais, dans un autre passage (IV, 26, 144) : « Congaudent nimium se caruisse mori », il est employé avec juste raison et a effectivement le sens de simul *gaudere*. Ce fait montre une fois de plus que Fortunat connaissait parfaitement, sans vouloir toujours les appliquer, les règles du latin classique.



Ducere (= educere). I, 2, 4, culmine quae celso est tempore ducta brevi; II, 16, 163, qui templum in culmine duxit.

Ferre (auferre). Praef. 2 quos licet sors fine tulerit ;

IV, 10, 22, guadia tot populis, heu, tulit una dies ;

IV, 20, 4 (quem) sors inimica tulit ; IX, 18, 18 ; IX, 16, 2 ; *Vita Mart.*, III, 199, et *passim*.

Premere (= reprimere). I, 17, 4, Oceanus... pressit aquas.

Ruere (= diruere). *Vita Mart.*, IV, 226, quod cum sanctus ovans mandasset rite ruendum.

Spectare (= expectare). VII, 15, 1, delicias... tuas spectando ; IX, 2, 39, Ennoch Heliasque hoc adhuc spectat uterque; III, 6, 29, heu spectata diu.

Tendere (= extendere). II, 2, 25, tensa laxa viscera ; VII, 12, 67, quantum se tenderet aetas (Cf. extensos... annos III, 13, 43) ; (cf. V, 1, 2, palmis extensis).

Enfin Fortunat use parfois d'une forme composée défectueuse et, par négligence ou nécessité métrique, emploie un préfixe pour l'autre.

Admovere (= amovere). *Vita S. Germ.*, XXIX, 37, admota eius dextra de obsessis.

Adventus (= eventus). III, 6, 33, tempore qui longo adventu pendebat in isto.

Cohaerere (= inhaerere). VIII, 2, 5, uterque mihi voto amplectente cohaesit.

Reprimere (= exprimere). VII, 19, 8, sic speculo similem forma repressa refert.

III. — Mots employés dans un sens différent du latin classique

a) *Mots dont le sens s'est restreint.*

Convertere : signifie *convertir* à la foi chrétienne chez la plupart des Pères ; chez Fortunat, il commence à prendre le sens de : entrer en religion. Cf. IV, 23, 3, mercator quondam, conversus fine beato.

Coruscus se dit, chez les écrivains classiques, de ce qui resplendit en général. Fortunat l'emploie uniquement en parlant des manifestations de la foudre. Cf. III, 4, 2, oculos, quos mihi aperuistis tonitruo, clausisti corusco ; X, 6, 131, radiante corusco nec tacet, nec latet umbra rei.

Iugum ne signifie plus lien matrimonial, mais sert chez Fortunat à désigner l'un des deux conjoints. Cf. X, 14, 8, floreat... rex Childebercthus in orbe, cum genitis, populo, matre, sorore, iugo (= uxore).

L'adjectif *jugalis*, pris substantivement, désigne tantôt l'époux, XI, 1, 100, placitura iugali ; VIII, 3, 371, ipsa iugalis ; tantôt l'épouse, IV, 26, 7, Dafalgi cara iugalis *ibid.* 67, rapta iugalis ; *ibid.* 137 pia fata iugalis.

Missum : chez Fortunat, lettre VI, 5, 227, saepe tamen missis dulci sibi dulcis adhaesit ; App. 3, 37, meque monasterio missis rogo saepe requiras.

Agens : l'intendant d'une maison ou d'un monastère XI, 4, 3, Fortunatus agens, Agnes quoque versibus orant.

Artifex : désigne souvent le médecin. XI, 16, 4, si non artificis fraus latuisset inops ; V, 6, 54, et tactu artifici sic superasse neces.

Gratulari : est parfois employé dans le sens de gaudere. VIII, 13, 5, hinc referens grates aviae, quia reddita tandem ad vultus neptis.. venit...

b) *Mots dont le sens s'est étendu.*

Consummatio = finis, exitus, *Consummare*. XXIV. 6, hinc consummatis conviviis ; App. 1, 153, sic miserae dulces consummavere parentes.

Curatio = puissance de guérir. *Vit. Mart.*, I, 361, quin etiam fuerit curatio quanta patrono... laudibus in tantis muta est facundia mundi.

Eloquium = sermo. Carm. I, 15, 102, cuius ab eloquio dulcia mella fluunt ; III, 4, 1, vestri fluctus eloqui ;

Fabula = sermo. *Vit. Mart.*, II, 391, ubi de se ipso ait : Jam quoque Martini quae fabula fluxerit ore.

Fluentum = flumen. Praef. 4. Ligerem et Garonnam, Aquitaniae maxima fluenta.

Pelagus = flumen. Carm. III, 13, 1, gurgite coeruleo pelagus Mosella relaxat ; X, 9, 12, et fugiens pelagus ruris amoena peto ;

Fabrica = édifice, maison, Carm. II, 16, 76, et veteri fabricae prima fenestra venit ; *Vit. Mart.*, I, 174, paulatim adsurgit fabrica titubante columna ; I, 13, 12, lapsae fabricae ; III, 12, 22, etc.

Machina = masse, ensemble, carm. I, 19, 9, machina celsa casae ; II, 10, 1, machina templi ; III, 6, 52, et trinitatis opem machina trina sonet.

Moderamen = modération. Carm. I, 15, 101, genus ipsa suum sensu moderamine vicit ; VII, 12, 49, sacro moderamine vivens ; IX, 1, 85 ; IX, 9, 7, etc.

Reatus = péché. Carm. II, 5, 9, removetur causa reatus ; *Vit. Mart.*, III, 525, mei deposce reatus.

Salus = au pluriel *Salutes* : salutations. Carm. X, 3, 4, salutes venerabiliter ac desiderantissime persolventes ; App. I, 163, rogo redde salutes.

Agere se rencontre avec plusieurs sens chez Fortunat :

= vivere. Carm. III, 6, 44, Felix felici cum grege pastor age ; IV, 4, 30, superstes agens.

= tractare. *Vit. Mart.*, III, 144, Martinum inveniunt a se crudeliter actum.

= cogere. App. 15, 5, tempora noctis agunt ut hac brevitate salutem.

= agitare. VIII, 3, 38, dolore gravi viscera fascis agit ; *Vit. Mart.*, I, 467, qui dum poenis ageretur acerbis.

= ducere. IV, 26, 147, nec grave funus agas cunctis natura quod offert.

Dare reçoit de même plusieurs sens :

= facere. Carm. X, 6, 106, cui Deus occurrit, qui dedit astra faber.

= efficere. III, 23, 26, dans pastor meritis ne premat error oves.

= reddere. V, 5, 34, quos dabat ira truces.

= edere. VIII, 3, 386, quod dat apostolica Paulus ab ore tuba. App. I, 28, funereas planctu nec dedit ullus aquas.

Favere = gaudere. Carm. III, 9, 9, terra favens ; IV, 26, 135, de tenebris migrasse favent in luce perenni ; IX, 4, 14, perpetui regni se favet arce frui.

Insinuare = déclarer, Carm. II, 15, 17, in patre, qui potens est Deus, cognoscere natum, divinis tantum vocibus insinuat.

Jactare = dimittere. VI, 8, 25, jactavi reliquos (e navi) sequerentur ut inde pedestres ; VI, 8, 29, postquam jactavimus omnes.

Fluere = descendere. II, 4, 13, coeli fluis arce.

= fundere. V, 6, 2, fluebant igitur lumina suggestionem tuam. X, 9, 30, saxaque vina fluunt ; App. 5, 10, florea flore fluens.

Petere = tendere. Carm. I, 6, 16, quacumque petit ; VIII, 1, 52, jam super astra petit ; IX, 2, 72, quo petit omnis homo.

Reddere = servare. Carm. I, 7, 8, hoc renovans priscum reddit et auget opus ; IV, 8, 26, te pastore gregis reddita plaudit ovis.

= in se repraesentare. Carm. III, 4, 8, quis patiatur reddere fastidientem ? VI, I, 78, reddidit iste duos, pro ambobus sufficit unus ; App. 2, 67, vir Costantinum, Helenam pia femina reddis.

Referre = in se repraesentare. Carm. VI, 2, 82, Traiani ingenium de pietate refers ; VII, 19, 8, sic speculo similem forma repressa refert.

= rependere. VII, 12, 73, non ego sic refero.

= valere. X, 17, 39, cuius referat tantos memorare sub ordine morbos ?



Rigare = fluere. App. 19, 9, blandior esca favis vestra de fauce rigavit.
= effundere. Carm. III, 7, 13, uno fonte pares medicata fluenta rigantes.
Refellere = aversari. II, 9, 37, magna futura putans, praesentia cuncta refellens.
Tendere = temptare. Carm. IX, 7, 53, Libycao harenas ante per litus numerare tendat ; *Vit. Mart.*, 1, 38, ego tendam texere sertam.
Tractare = cogitare. *Vita Mart.*, I., 80, hostis compendia tractans ; *ibid.* 346, vir quidam tractans Martini de nece.

c) *Sens nouveaux dus à l'emploi des figures de style.*

Beaucoup de mots doivent leur changement de sens aux figures de style dont l'écrivain est entraîné à faire usage, presque inconsciemment, lorsqu'elles se sont multipliées dans une langue. La figure prend alors la place de la chose figurée dans l'esprit de celui qui écrit et de celui qui lit [1]. Ce fait se vérifie surtout pour la métaphore et la métonymie, qui appliquent à un mot un concept nouveau, en vertu d'un rapport de similitude ou de causalité qui se présente à l'imagination ou à la raison.

α) *Par métaphore.*

Apex, chez Fortunat.
= la dignité pontificale. I, 15, 29, emicat altus apex. I, 15, 33, pontificalis apex ; VIII, 19, 8, unde decens multipliciter apex.
= la dignité royale. App. 3, 9, restiterat germanus apex.
= dans le sens grammatical, apex : lettre, missive. Carm. V, 15, 6, Fortunati humilis te, pater, orat apex ; V, 17, 4, quod referebat apex ; VII, 9, 10, nullus me recreavit apex.
Arx = sedes episcopalis. Carm. I, 12, 5, cui mox Emerius successit in arce sacerdos ; V, 8, 3, amplectende, mihi semper, sacer arce Gregori ;
Ovile = grex. Carm. I, 16, 67, pastoris arce cognita gavisa sunt ovilia.
Relatu = celebritas. Carm. I, 15, 11, cuius primitiae tanto placuere relatu.
= sermo. IV, 18, 7, cuius blanda pio recreabat lingua relatu ; VII, 10, 9, juredico in primis pollens torrente relatu.
Cedere = ignoscere. Carm. III, 25, 5, supplico, cede tamen, si quid me forte fefellit.
Inclinare = deminui. Carm. I, 15, 21, nobilitas longos non inclinavit in annos.
Intrare = incipere. VI, 1, 75, fovet hic populos ipsis intrantibus annis.

β) *Par métonymie*

Sepulcrum = mors. Carm. VI, 5, 267, optabas pariter nobis vitam atque sepulcra,
Sophus = bien fait, conforme aux bonnes règles (en parlant des choses). Carm. III. 18, 2, cothurnato verba rotata sopho. III, 4, 3, quasi sopho pindarico compactus tetrastrophos ; VIII, 21, 2, Sophocleo pagina fulta sopho, etc.

A la place du mot propre, qui ne se présentait pas toujours à l'esprit, Fortunat, dans la hâte de l'improvisation, recourait volontiers à un autre terme, qui exprimait une idée voisine, surtout quand il existait quelque ressemblance de formes entre les deux mots. Des substitutions de cette nature, en se répé-

1. Cf. sur cette question : Bayard. *le Latin de saint-Cyprien*, p. 26.

tant, finissaient par fausser le sens des termes et par supprimer toute différence entre des vocables primitivement distincts :

Canna, d'abord flûte, sous l'influence étymologique probable de *canere*, a pris le sens de *chant*. Carm. V, 57, an recolis quod canna davidica frangit ?

Merces devient synonyme de *grâce divine*. Praef. 2 (mors) sermone et mercede bis victa ; *ibid.* 15, 38, tu mercede places ; *ibid.* 15, 92, et mercede pia fructus ubique mices, 16, 84, mercede vita gloria, puis de *faveur humaine*. V, 6, 1, meae compassionis, vestrae mercedis, causas.

Viaticum = iter. Carm. praef. 5, inter haec extensa viatica. VI, 5, 127, deducit dulcem per amara viatica.

Meditatio = imitatio. Carm. V, 6, 36, captivos laxans Domini meditatio fies.

Meditari = imitari. Carm. III, 7, 41, fulgorem astrorum meditantur tecta metallo ;

Medius = dimidius, divisé par moitié. App. 21,11, tu retines medium, medium me possidet illa.

Rudis = novus, recens. Carm. X, 6, 14, postque usus veteres praemicat aula rudis.

Nimius = magnus. II, 19, 91, quae fuit illa prius, nimiis male vincta catenis ; II, 16, 161, en tua templa colit nimio Sigebercthus amore.

Satis = multum, valde. Carm. I, 20, 10, nec satis elato vertice ; II, 9, 35, iste satis melior. *Vita Mart.*, I, 293, satis haec res mira per orbem.

Stupidus = sterilis. Carm. III, 39, stupidis induxit collibus uvas.

Succiduus = succedaneus, qui succède à autrui. Carm. IV, 25, 9, conjux, avus atque priores culmine succiduo regius ordo fuit.

Pretiosus est appliqué comme épithète dans le sens de *egregius*. III, 24, 2, cuius in aspectu mens pretiosa micat.

Hebes = nutus. *Vita Mart.*, IV, 30, sex geminos graviter hebetem sine voce per annos.

Acerbare — increpare. Carm. II, 16, 59, convincit, damnat, acerbat.

Beare = praedicare. *Vita Mart.*, II, 376, qui pater inlustris Paulini gesta beabat.

Occurrere = accedere in : Carm. praef. 4 Pyreaneis occurrens lulio mense nivosis.

Reparare = repraesentare in. Carm. I, 13, 20, et tibi qui reparas iure priora dedit ; II, 9, 60, atque hominum reparat verba canora lyram.

D'autre part, certains mots de sens actif ont reçu dans la langue de Fortunat un sens passif et réciproquement.

Credulitas = objet de la foi, la foi elle-même. Carm. XI, 1, 1, in qua et integritas credulitatis ostenditur ; XI, 1, 38, nobis sola credulitas sufficit.

Suspectus prend un sens actif dans la phrase suivante. VIII, 3, 241, ecce procellosos suspecta interrogo ventos.

Orphanatrophus = orphelin que l'on a élevé. *Vit. Mart.*, II, 405, quantum voce valens viduis atque orfanatrophis.

Blanditus = blandus, agréable, plaisant. V, 6, 2, suggestionem, blandito ploratu compunctam.

Serenatus = serenus. VII, 6, 9, clara permutat forma colores ; VII, 7, 75, cara serenatum comitatur gratia vultum.

Il existe enfin un certain nombre de mots dont on ne peut s'expliquer l'acception nouvelle que par la réaction d'une étymologie supposée [1].

1. Cf. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 265.



Participare = prendre part à. X, 1, 26, participare cum sancto apostolo. I, 2, 12, et fratre pio participata regit.

Adpendere = suspendre. Carm. II, 1, 17, adpensa est viti inter tua brachia ; X, 9. 42, rupibus adpensis pendet et ipse legens.

Inhiare = inhaerere. Carm. V, 1, 16, hinc animis inhiantibus... oculis suspectis, etc.

Infitiator est pris dans le sens défectueux de corrupteur (appliqué au démon) dans les deux phrases suivantes : infitiatores falso minitante flagello (*Vita Mart.*, II, 175) ; quaslibet in formas se verteret infitiator (*Vita Mart.*, II, 133.)

Consulere = consolare. Carm. IV, 5, 5, populum spes consulat illa ; App. 21, 10, quod me consuluit.

Obsequium = accompagnement, VIII, 3, 82, funeris obsequio lumina perdit amor ; VI, 5, 289, extremo obsequio non huc Brunechildis adivi ; V, 5, 279, pendens Lychnus lucet ad obsequium.

Portitor perd le sens de douanier qu'il avait à l'époque classique et signifie *celui qui porte* (une lettre, un paquet). Carm. III, 1, 3, praesentium portitore.

*
* *

Nécessité de créer des mots nouveaux pour désigner des idées nouvelles, ou pour éblouir ses contemporains par son langage précieux, latinisation de termes barbares, confusions de sens de plus en plus fréquentes, négligences nombreuses dues à la hâte de la composition, voilà les traits distinctifs qui marquent le vocabulaire de Fortunat.

Mais n'oublions pas, encore une fois, que nous n'avons signalé ici que les exceptions ; en face de celles-ci, il y a l'énorme masse de mots classiques, que Fortunat a employés dans le *sens classique*. L'étude de la morphologie va d'ailleurs nous montrer à nouveau quelle fusion singulière s'était opérée chez l'écrivain entre le lettré raffiné, ancien étudiant de Ravenne, et l'improvisateur facile, fourvoyé dans une cour encore à demi barbare.

CHAPITRE III

LA MORPHOLOGIE

I. — *La déclinaison.*

Les déclinaisons, dans l'œuvre de Fortunat, maintiennent encore leurs désinences distinctives. Cependant des erreurs commencent à se faire jour, dues la plupart à la confusion des désinences ou au mélange des genres et des nombres.

a) *Déclinaisons latines.*

2ᵉ *Déclinaison.* — Il faut noter surtout la contraction du génitif singulier des noms en *ius* qui devient de plus en plus fréquente. Tous les manuscrits, sans exception, nous en ont conservé la trace, au moins en ce qui concerne les noms propres :

Leonti, IV, tit. 10, et IV, 9, 3.
Eumeri, IV, tit. 1.
Hilari, IV, tit. 12.
Praesidi, IV, 14, tit.
Acardi, IV, 17, tit.
Brumachi, IV, tit. 20.
Niceti, IV, 7, 3.

Quelquefois d'ailleurs les nécessités métriques mettent la contraction tout à fait hors de doute :

Genesi, V, 2, 67, atque adscita sibi servetur ab urbe Genesi.
Georgi, II, 12, 1. Martiris egregii pollens micat aula Georgi.
Lyconti, X, 7, 35, qui de peste domum salvam dedit esse Lyconti.
Virgili, I, 12, 19, ecce Virgili arx est quem rustica turba peremit.

Les noms communs gardent pour la plupart le génitif en *ii*. On ne rencontre que deux exemples de *fili* pour *Filii* dans Fortunat (IX, 7, *73* et V, 6, *1*) alors que cette forme est commune chez Sidoine, Ennodius et Grégoire de Tours.

3ᵉ *Déclinaison.* — On note un certain nombre de confusions entre les désinences du nominatif [1].

1. Nous passons sous silence la confusion entre les désinences *ex* et *ix* (ex : *cultrex* pour *cultrix*), car les manuscrits sont presque toujours divisés sur ce point et il paraît difficile de rétablir la leçon originale. Il en est de même des formes *orbs* pour *orbis*, *urbis* pour *urbs*... *etc.*



Apes pour *apis*, III, 9, 25, construitura favos apes hinc alvearia linquens.
Aves pour *avis*, III, 9, 27.
Rates pour *ratis*, VI, 8, 20.
Cladis pour *clades*, App. I, 46.
Prolis pour *proles*, VII, 16, 58.

Il y a toutefois des erreurs plus graves :

Ducis pour *dux*, X, 19, 15, de tirone ducis venit,
Calcis pour *calx*, XI, 11, 12, quae loca calcis habet.
Cycladis pour *cyclas*, *Vita Mart.* III, 467, cycladis aut qualis cataclyzis effora rasis ?
Incudo pour *incus*, *Vita Mart.* IV, 21, non incudo terit fornaxque examinat...
Persidis pour *persis*, V, 2, 11, bellica Persidis Thomae subjecta vigori.

Le substantif *basis* devient imparisyllabique et reçoit comme génitif basidis. *Monades* et *triades* deviennent des nominatifs singuliers. (VIII, 12, 2, X, 2 *4*, et V, 2, *1*.)

La confusion des ablatifs en *e* et en *i*, déjà sensible deux siècles auparavant, semble chez Fortunat défier toute classification ou toute analyse ; et encore, en raison des fautes de lecture ou de copie si faciles dans ce cas, est-on obligé de ne tenir compte que des formes d'ablatif confirmées par le mètre :

I, 2, 14, cui pia flamma dedit luce perenne diem.
III, 7, 26, dote perenne domum.
II, 2, 27, mite tendas stipite.
IV, 7, 7, triste sub orbe.
VIII, 21, 10, supplice voto.
VIII, 15, 17, in oviles fideles.

Toutefois l'ablatif des comparatifs est presque toujours formé régulièrement en *e*, sauf d'assez rares exceptions. Il en est de même pour l'ablatif des participes présents en *ans* et en *ens* qui sont presque toujours en *e* lorsqu'ils sont pris substantivement et qui suivent la règle ordinaire quand ils sont pris adjectivement.

Le génitif pluriel présente chez Fortunat très peu d'irrégularités en ce qui concerne les substantifs, mais un assez grand nombre en ce qui regarde les participes : IX, 7, *46* (virorum) plura dicentum ; et surtout dans les œuvres en prose (par ex. *Vit. Germ*, LXX, *39* et *ibid.* LXXV, *13*).

4e Déclinaison. — Elle offre quelques datifs en *u* au lieu de *ui*.
Senatu, App. 2, *93*, tribuas tua jura senatu.
Morsu, *Vita Mart.* I, *457*, se subducere morsu.
Lacu, V, 2, *36*, hoc custode bono non perit una lacu...

La *cinquième déclinaison* présente quelques rares fois le génitif en *es*.
Vita Mart. IV, *100*, et trahit hora dies.

b) *Le nombre.*

A signaler seulement chez Fortunat quelques noms féminins ou neutres, employés au singulier ou au pluriel, contrairement à l'usage classique.

Insdia, *Vita Mart.* I, 101, insidiae via nulla patet sub tegmine divo.
Nundina, *Vita Mart.* I, 191, nova mercandi fit nundina.
Tenebra, X, 17, 36, est quibus in tenebra lux deus.
Littera, *Vit. Germ.* LVII, 20, qui de subscriptione eius detergens litteram ; App. I, 170, dulcibus et redeat littera picta notis ; V, 1, 2, mihi littera nuntiaret.
Repagulum, V, 6, 3, nec evagari frenante repagulo.
Aroma, VII, 12, 120, suavius ei recreat quam quod aroma reflat.

c) *Le genre.*

La confusion de genre est extrêmement fréquente dans Fortunat et l'on peut conjecturer qu'au vi^e siècle le langage populaire ne faisait plus guère de distinction entre les trois genres de l'époque classique :

I. — *Mots féminins employés au masculin.*

Alvus, spur. I, 135, tuus alvus ; II, 16, 135, misero processit ab alvo ; VII, 3, 87, spiritus intactum venerabilis attigit alvum.
Pecus, *Vita Mart.* III, 301, cornigeri pecudis.
Nutrix, en parlant d'un homme, Carm. III, 19, 7, corde parens pasto nutrix, bonus ore magister.

II. — *Mots masculins employés au féminin·*

Hydrus, VIII, 3, 330, voluptatis morbida crescit hydrus.

III. — *Mots neutres employés au féminin.*

Liceas, accus. plur. pour licia (*Vita Pat.* XIII, 24) coeperunt digiti liceas temperare.

IV. — *Mots féminins employés au neutre.*

Cæremonia, I, 11, 23, adsidue in prisco peragens caeremonia templo.

V. — *Mots neutres employés au masculin.*

Amomus, pour amomum, IV, 26, 125, rosam nardus, amomus.
Compitus pour compitum, III, 4, 3, per sermonum compitos.
Scripulus, App. 23, 5, casibus incertis scripulos nescimus et horas.
Tartaros, pour Tartara, X, 1, 21, evacuavit Tartaros.
Melos, acc. plur. melos, VII, 12, 30, eloquio detinuisse melos ; X, 9, 52, aure libente melos.
Butur, masc. pour butyrum, XI, 22a, 2, lac, holus, ova, butur.

VI. — *Mots masculins employés au neutre.*

Censum pour census, VIII, 3, 261, traditur aeternum mansura in saecula censum.
Chrysolithum pour chrysolithus, VIII, 3, 273, chrysolitha aurata fibula claudit acu.
Denarium, III, 29, 17, nemo mihi vestem, denaria nemo minister.
Thronum pour thronus, *Vita Mart.* IV, 313 in sublime thronum.

En somme, les exemples de noms neutres devenus masculins sont les plus nombreux. Fortunat a suivi, sans y mettre obstacle, la tendance du langage populaire, dans lequel le genre neutre était voué à une prochaine disparition.

d) *Confusion des déclinaisons.*

α) Première et deuxième déclinaisons.

Arva pour *arvum*, IX, 2, 18, quem levis arca tulit nunc gravis arva premit.

Cœremonium pour *cœremonia*, I, 11, 23, adsidue in prisco per agens cœremonia (plur.) templo.

Pruna pour *prunum*, XI, 20, s, hinc ova occurunt, hinc mihi pruna datur.

Christicolus, adjectif de la seconde déclinaison, se lit pour la première fois chez Fortunat au lieu de christicola, adj. commun à tous les écrivains de la décadence. II, 8, 12, et pia Christicoli semina ferret agri.

Abbatissa, Vit. Rad. XXXIII, 5, venerabilis cui abbatissa.

δ) Première et troisième déclinaisons.

Plusieurs mots grecs sont passés de la première à la troisième déclinaison.

Celeuma, Vita Mart. IV, 443, vada complet nauta celeuma (ablatif).

Cola, praef. 1, colae fonte proflui, commate succiso venusti.

Paradigma, praef. 1, tropis, paradigmis (au lieu de paradigmatibus), perihodis.

Enthymema, V, 1, 6, enthymenis pour (enthymematibus) syllogismisque perplexis.

κ) Deuxième et troisième déclinaisons.

Locupletus pour locuples. *Vita Mart.* II, 379, dives agnis... locupletus acervis.

Pilens, entis, pour pilentum. VI, 5,181, pilente petens loca gallica.

Cramum pour cremor. XI, 14, 2, et stat picta manus hic ubi crama rapis.

Diaconus et ses composés se rencontrent chez Fortunat sous une double forme :

Nom. diaconus, Lib. de Virt. IV, 6 ; *Vit. Germ.* III, 15.
diacon, IV, 15, 3.
Acc. diaconum, III, tit. 28 et 29.
diaconem, III, tit. 30.
subdiaconem, *Vit. Marc.* VII, 8.
subdiaconum, *Ibid.* VII, 11.
archidiacon nom. *Vit. Mart.* III, 38.
archidiaconum, III, tit. 27.
archidiacone, *Vit. Marc.* VIII, 18.

β) Deuxième et quatrième déclinaisons.

Admissus devient de la IVe déclinaison chez Fortunat. V, 1, 1, nec iste fugaretur admissu.

De même *Crocus*, VIII, 8, 4, aurea forma crocus.

Ausus en revanche passe à la seconde, Praef. 1, usu triti, auso securi.

II. — *Le pronom.*

L'emploi du pronom est relativement correct et conforme à l'usage clas-

sique dans les écrits de Fortunat. Les négligences que l'on peut relever sont extrêmement rares.

III. — *Les degrés de comparaison.*

Chez les écrivains de la décadence, on note couramment un certain affaiblissement des degrés de comparaison, ce qui conduit à admettre une assez grande confusion dans le langage populaire de l'époque.

Rien de notable chez Fortunat en ce qui concerne les formes du comparatif et du superlatif, si ce n'est quelques innovations.

Ratior, *Vit. Mart*, III, 387, digna Deo, gemmis ratior.
Radiantior, *Vit. Mart.* I, 138, gemmifer eloquio, radiantior ore lapillis.
Egregius, devant un comparatif, X, 6, 88, extulit egregius quam nituere prius. I, 6, 12, quo nihil egregius gloria laudis eget.

Il se rencontre toutefois de graves confusions entre l'idée même que le poète se fait des divers degrés de comparaison.

On peut noter, par exemple, des emplois absolus du comparatif, constituant ainsi une sorte de positif :

IV, 9, 29, *largior* in donis absens sibi iunxit amantes.
IV, 10, 15, *longius* extremo si quis properasset ab orbe.
VI, 1, 126, *longius* extremo regnum qui porrigit orbi.
VI, 8, 5, *tristius* erro nimis.
VI, 8, 39, *dulcius* alloquitur comitem [1].

Fortunat, en somme, comme la plupart de ses contemporains, ne possédait pas la notion exacte du comparatif, qui sert à confronter deux personnes ou deux idées. Le poète se montre d'ailleurs très hésitant sur les sens précis des divers degrés de comparaison. C'est ainsi que l'on trouve chez lui des comparatifs accompagnés de superlatifs et des superlatifs joints à des positifs.

VII, 6, 15, *gratior* incessu, sensu *reverenda* pudico.
Vit. Mart. I, 355, tam *gravius* feriens, quantum *alte* educitur ensis.
VII, 6, 17, *blandior* alloquio, placidis *suavissima* verbis.

IV. — *La conjugaison.*

Déjà on commence à relever chez Fortunat certaines confusions entre l'actif et le passif. Mais ce que l'on note surtout chez lui, c'est l'emploi des verbes déponents avec le sens passif.

Abuti, V, 6, 1, tam lectio neglegi quam usus abuti. — Le participe passé *adeptus*,

1. On pourrait ajouter à ces exemples l'emploi irrégulier de *prius* pour *primum*.
I, 13, 20, « et tibi qui reparas iure priora dedit ».
Vit. Mart. III, 501, « prima tenent terris et utrique priora supernis. »
VI, 5, 202, « nunc mihi nota prius ».
Vit. Mart., III, 481, « quae dixere prius tu es Christus. »

I, 15, 34, crevit adeptus honor ; III, 9, 110, altera de populo vernet adepta tuo ; V, 4, 4, crescat adeptus honor.

Conqueri, X, 2, 8, quid conqueratur de reliquis.

Exequi, X, 1, 1, ut nec verbis exequi, neque ipsa valeat cogitatione pulsari.

Loqui, *Vit. Mart.* II, 93, quod valet ore loqui potuit sub principe ferri.

Pollicitari, VI, 2, 94, pollicitata semel, perpetuata mansit ;

Nancisci, V, 6, 1, neque nancisceretur quicquam occasionis.

Ordiri, II, 9, 54, versibus orditum carmen ; V, 6, 7, cur non misceantur utraque, ut ordiretur una tela simul poesis et pictura ? VII, 1, 1, Orpheus orditas moverat dum pollice chordas.

Miarri, Praef. 4, nec mirari poterunt nec amari.

Tueri, *Vit. Mart.* IV, 82, liquor interior facit exteriora tueri. *Ibid.* IV, 334, praecepit Ithacium tum armorum iure tueri.

Venerari, IX, 13, 11, Mummolus egregius veneretur.

De plus, il arrive fréquemment que Fortunat emploie, sous une forme active, certains verbes déponents de la langue classique [1].

Admodulare, X, 11, 2, dulcibus et cordis admodulare lyram.

Cavillare, *Vit. Mart.* II, 241, ut signa stupeant cuius modo verba cavillant (pour cavillantur).

Debacchare, Praef. 5, insana, Bacco iudice, debaccharent.

Dominare, III, 14, 16, cui rabies mundi nil dominare potest.

Famulare, XI, 7, 6, quod minus impendi tu famulare velis. X, 7, 1, praecelsis dominis famulor dum corde pusillus.

Jaculare, *Vit. Mart.* I, 124, famae radios jaculabat in orbem. *Id.* II, 139, jaculabat probra beato. (Cf. *Vit. Mart.* III, 285, larvam jaculata sagittat.

Lamentare, App. I, 19, non sola jam suos lamentet Troja ruinas.

Medere, *Vit. Mart.* II, 21, neque cura mederet alumnae.

Morere, IX. 2, 54, infantes juvenes, sic moriere senes.

Percontare, V, 8, quae cum percontare queam.

Precare, IX, 11, 8, pro me misero, quaeso, precato Deum.

Progredere, VI, 5, 85, progrediere fores tandem, sed turba morosa...

Spatiare, *Vit. Mart.* IV, 108, deflentem videas populum spatiare per urbem.

Vagare, *Vit. Mart.* I, 475, imperat ut prodat si nuntia vera vagarent.

Réciproquement, certains verbes déponents deviennent actifs sous la plume de Fortunat.

Certare, III, 12, 8, certanturque suo pascere pisce locum ; III, 13, 14, certatur varia fertilitate locus,

Decertare, VI, 109, decertata tuis numquam se vultibus aequant.

Patescere, Praef. 3, nec tantum si ex probabile nesciri quod horreat quam patesci quod urat.

Migrare, VI, 5, 19, de proprio migrata solo.

Vernare, III, 4, 6, per vos Favani sibilo modulante vernatur.

Percellere, X, 2, 1, gravius res illa percellitur.

Participare, IV, 26, 148, quod cum principibus partipatur inops.

1. Nous faisons toujours abstraction des fautes possibles des manuscrits. D'ailleurs, dans la plupart des exemples, le sens ou le mètre indiquent presque toujours la véritable leçon.

En ce qui concerne l'emploi des *modes*, on peut noter un certain nombre de cas où le gérondif est substitué au supin ;

Vit. Mart. II, 219, explicuit votum, si non valent *ire juvandum*.
V, 1, 1, quem *revisendum* post meridiem pergeret.
II, 9, 46, *advolat* templa *petendo*.
App. 28, 9, nunc *facienda* focos epulasque *coquendo recurris*.

Quelquefois c'est l'infinitif qui est substitué au supin,

X, 6, 42, non licet *ire mori*.

On peut noter dans l'usage des temps un certain nombre de barbarismes, mais ils restent eux aussi une exception.

Resilibat, V, 5, 19, Christicolis Judaeus odor resilibat amarus.
Aperibat, V, 5, 100, militiaeque novae rex aperibat iter.
Servibant, X, 9, 49, omne per illud iter servibant piscibus undae.
Nutribas, VI, 5, 97, sic gremio, Thalete, tuo nutribas ut aegra.
Servibunt, spur. 1, 80, servibunt gentes et Saba dona dabit.
Praeteriemus, XI, 1, 24, et quia de aliis brevitatis causa praeteriemus plurima.

La confusion des temps se fait sentir chez Fortunat d'une façon sensible et nous pouvons noter une influence marquée des formes du présent sur celles du parfait.

Extruit pour extruxit, X, 2, 4, intulit hoc igitur illa mater... quod certe sola sic extruit ut universa destrueret.

Subtrahit pour subtraxit, X, 2, 7, hinc se nec Abel exuit, nec Enoch effugiet necque Deo se subtrahit.

Relinquere pour reliquere, Praef. 1, 4, p. 1, posteris stupore laudanda relinquere vestigia.

D'autres erreurs dénotent l'incertitude du poète sur la formation étymologique de certains verbes, et, par la chute de voyelles non accentuées, manifestent déjà l'influence du langage populaire sur la morphologie.

Offrens, pour offerens, II, 3, 13, haec templa Gregorius offrens.

Orditus, pour orsus, II, 9, 54, versibus orditum carmen. VII, 1, 1, Orpheus orditas moveret dum pollice chordas.

Volis, pour vis, XI, 5, 10, an nimias noctes anticipare volis ?

Enfin, la confusion entre la seconde et la troisième conjugaison [1] que l'on trouve déjà esquissée chez les écrivains de l'époque impériale, se fait sentir chez Fortunat, d'une manière assez sensible.

Candere, II, 9, 24, et candunt rutilis lilia mixta rosis.
Fovere, XI, 9, 2, qualiter hic epulis te tribuente fover.
Inridere, *Vit. Mart.* III, 132, se inridi computat alter.

1. Principalement au point de vue de la quantité. Cf. *fervĕre*, *tergĕre*, etc.



Miscere, *Vit. Mart.* I, 39, mellis et inrigui haec austera absinthia miscam.
Pendere, I, 13, 15, hic scalptae camerae decu interrasile pendit.
Resorbere, VI, 5, 295, non licuit fundi lacrimas nec ab ore resorbi.
Urgere, IV, 26, 137, tu quoque ne lacrimis urgas pia fata jugalis ?
Consulere, IX, 2, 89, consuleas dominae reginae et amantis amatae.
Furere, IV, 12, 3, sic furet ira necis neque nos fugit [1].

On en pourrait dire autant de la confusion entre la deuxième et la quatrième conjugaison.

Insidere, I, 21, 30, vix tamen insidiens ungula mergit equi.
Parere, 1, 5, 23, imperiis parire tuis, pie care...
Fastidire, VIII, 8, 7, pabula fastidens fugit aestu, III, 4, 8, vel patiatur reddere fastidentem.
Resilire, V, 19, Christicolis Iudeus odor resilebat amarus.

*
* *

En résumé, l'étude de la morphologie de Fortunat nous conduit aux mêmes conclusions que celle de son vocabulaire ; respect général des formes classiques, avec des confusions qui accusent assez profondément quelquefois et la décadence de l'époque et l'influence de plus en plus grande du langage populaire.

1. Fortunat a étendu d'une manière assez considérable l'usage classique pour les syncopes et les contractions du parfait. C'est ainsi qu'il contracte devant le groupe *xt*, *ex* : VI, 8, 49, « sic mihi jucundam direxti, Papule, proram ».

CHAPITRE IV

LA SYNTAXE

Dans la syntaxe de Fortunat, comme dans son vocabulaire, on ne remarque pas en général d'altérations très accentuées. Les règles classiques restent encore en vigueur : pourtant, à côté de périodes relativement correctes, on rencontre un certain nombre de constructions nouvelles, qui, pour la plupart, passeront dans les langues modernes. Nous allons les examiner rapidement, mais il ne s'agit encore ici que d'une liste d'exceptions, qui représentent une tentative d'adaptation, inconsciente ou non, aux procédés du langage populaire.

I. *Usage des parties du discours.*

a) *Usage des substantifs.*

Les particularités et les irrégularités que nous rencontrerons dans l'emploi des substantifs peuvent se ramener à deux causes principales : l'influence de la rhétorique et la tendance à l'emphase. D'où l'usage fréquent de substantifs pris adjectivement, de substantifs abstraits, du singulier collectif ou du pluriel poétique, et enfin l'emploi simultané du singulier et du pluriel dit de majesté.

Substantifs pris adjectivement.

Alexandrus au lieu de *Alexandrinus*, App. I, 98, ductor Alexandrae seu regis urbis opes.

Oceanus, III, 9, 4, qui vagus oceanas exit et intrat aquas ; III, 18, 5, et velut oceanas fonte refudit aquas ; VII, 12, 56, quiquid ab oceanis circulus ambit aquis ; *Vit. Mart.* III, 14, rursus in oceanos videor mihi tendere fluctus.

Rhodanus, VI, 5, 214, mitis Atax Rhodanas molliter intrat aquas.

Noms abstraits.

Fortunat abuse parfois des noms abstraits. Nous avons des exemples innom-

brables dans lesquels le mot concret serait seul exact et où le poète, au lieu de se contenter de l'adjectif pris substantivement, a tenu à employer le substantif abstrait dérivé.

Rusticitas (= rustici), *Vita Mart.* I, 321, rusticitas inimica prius favet ipsa ruinae.
Barbaries (= barbari), *Vita Mart.* I, 68, post fera barbaries peteret cum gallica claustra.
Fides (= fideles), III, 14, 14, quae praeposuit fidei.
Vetustas (= veteres), V, 5, 35, I, 1, 3, cum te Vitalem voluit vacitare vetustas.
Gallica cura (= Galli curantes), IV, 18, 17.
Mascula virtus (= viri), *Vita Mart.* III, 393.
Agmen vitae (= viventium), *Vita Mart.* III, 206.
Sarcina vestra (= vos), App. 28. 8.

On pourrait rattacher à l'usage des noms abstraits un certain nombre d'exemples de personnification d'un goût contestable :

VIII, 3, 183, paupertas terræ (= monachi) censu cœleste redundans.
VIII, 4, 28, *virginis integritas*.
X, 1, 37, *ventositas superbiae*.
VIII, 3, 181, *nobilitas coeli*... festinat festo concelebrare.

Notons enfin, dans le même ordre d'idées, l'emploi de certains titres ou formules de respect.

Vicarietas, V, 17, petita confidenti vicarietate.
Beatitudo vestra, III, 2, 3, vestram beatitudinem fateor impendisse.
Pietas tua, III, 2, 10, quis enim tuae pietati.
Dominatio vestra, III, 2, 22, dominationi vestrae... me commendans.
Corona vestra, V, 1, 10, sacratissimae, sincerissime... apostolicae coronae vestrae.

Singulier collectif. L'usage en est surtout remarquable par l'emploi du singulier et du pluriel à l'intérieur de la même phrase.

Cinnama, calta, crocus, violae, rosa, lilia cedunt, VII, 12, 40.
Lilia, narcissus, violae, rosa, nardus, amomus, VIII, 3,237.
Sapphirus, alba, adamans, cristalla... VI, 1, 110.
Segetes, viburna, salictum, XI, 25, 17.
Gentem, animos..., rura, nemus, VI, 5, 112.
Pascua, rura, nemus, segetes, viburna, salictum, XI, 25, 7.

Les noms de peuples, surtout dans une énumération, sont presque toujours donnés au singulier :

VI, 5, 219, Thrax Italus Scytha Persa Indus Geta Daca Britannus.
IX, I, 73, quem Geta, Vasco tremunt, Danus, Euthio.

Enfin les deux substantifs *actus* et *opus* sont employés souvent avec le sens collectif :

Voto, spe, moribus actu, IV, 26, 43.
Actu, mente, gradu, IV, 5, 9.
Te concelebrant hins opus, inde genus, III, 8, 24.

Pluriel poétique ou intensif.

Les exemples abondent dans les poésies de Fortunat [1].

Quem *mea corda* colunt, VIII, 14, 6.
Deposito reddens *libera colla* jugo, IX, 9, 20.
Qui sibi transfudit *mea pectora* pectore toto, VII, 12, 90.
Atque per amplexum *pectora, colla*, ligo, VII, 12, 90.
Mihi redde *loquellas*, VI, 5, 263.
Ut *tua* sollicitis requiescant *pectora* curis, *Vit. Mart.* II, 303.

Usage simultané du singulier et du pluriel dit de respect ou de majesté.

Laissant de côté la question du pluriel de respect dans la littérature latine décadente [2], nous relèverons seulement un certain nombre de cas dans lesquels, à l'intérieur d'une même phrase, le pluriel et le singulier alternent sans ordre apparent.

I, 1, 19, Prosperitas se *vestra* probat, quae gaudia supplens intulit egregios ad *tua* vota viros.
III, 1, 3, ut *praecipias*... quatenus quid *praevaletis*,... *ostendatis*.
VII, 10, 21, meritis *reparetis* ut illum, quem pariter *tecum*.
VII, 16, 35, vos non *mutastis* honores, successorque *tuus tu* tibi dignus eras.

b) *Usage des adjectifs.*

La syntaxe des adjectifs ne présente aucune particularité dans les œuvres de Fortunat. Tout au plus, pouvons-nous relever l'emploi d'un assez grand nombre d'adjectifs neutres avec valeur adverbiale :

I, 21, 57, *triste*... loquimur. IV, 3, 14, plebs modo *triste* gemit.
II, 9, 58, *dulce* sonat.
Vita Mart. II, 120, qui *grave* succubuit.
VI, 5, 342, ut *leve* dormires.
V, 5, 12, turget *inane* cutis.
Praef. 5, *insana*... debacharent.
App. 4, 4, *prompta* requiro.

Les œuvres en prose présentent en outre quelques exemples d'adjectifs masculins ou féminins employés à la place des adverbes correspondants.

c) *Usage des pronoms.*

A noter tout d'abord un certain nombre de confusions entre le pronom démonstratif et le pronom réfléchi :

II, 3, 18, obsequiisque *suis* crux habet...
II, 8, 8, et meliora cupit qui *sua* facta.

1. Il est à noter que, tandis que les contemporains de Fortunat, et beaucoup d'écrivains antérieurs, entre le IIIe et le Ve siècle, ont fait un usage abusif du pluriel des noms abstraits, notre poète n'en présente qu'un nombre infime d'exemples. Ce qui montre une fois de plus, combien Fortunat, malgré les défauts inhérents à sa formation et au langage de l'époque, conservait encore un certain sens de la tradition classique.
2. Cf. Chatelain, *Du pluriel de respect en latin* ; Dubois, *la Latinité d'Ennodius*, p. 316.

III, 3, 24, heres qui *sua* jussa colis.
III, 19, 4, reddatur nati vomere culta *sui*.
IV, 15, 10, hinc *sibi* palma placet, sed tibi poena manet.
IV, 11, 8, pacificusque *suus* sermo medella fuit.
IV, 26, 38, atque *suis* meritis additur alter honor.
IV, 28, 10, quod tibi charta valet, hoc *sibi* tela fuit.
V, 5, 132, quod *sibi* munus erit ?
V, 9, 10, et conjuratus sum sibi pollicitus.
VII, 4, 34, pro Fortunato nuntia ferte *suo* (= eorum).
VII, 8, 25, si *sibi* forte fuit bene notus Homerus Athenis.
VIII, 3, 45, et quaecumque suos vigilans meditabitur actus.
Vita Mart. I, 454, lacerans se (= eos) sive sodales.
Vita Mart. III, 293, velut ex stipulis *se* flamma caminis.

Le pronom *ipse* est souvent employé avec la valeur de *ille* surtout dans les œuvres en prose ; parfois même, par une confusion de sens fréquente chez les auteurs de la décadence, il est mis pour *idem*.

I, 1, 26, felix cui dominus quae cupis *ipsa* (= eadem) velit.
V, 5, 54, qui tuus *ipse* (= idem) meus stat conditor atque creator.
App. 2, 6, quae pater haec genitus, spiritus *ipsa* (= eadem) potest.
VIII, 20, tit. ad eumdem precatoria pro *ipso* (= eodem) agro.

Iste a perdu son sens de démonstratif de la seconde personne ou sa valeur péjorative pour devenir un synonyme de *hic* ou de *ille*.

Vita Hilar. X, 21, *ille* serpenti paruit ; *iste* (= hic) servos habet.
Ibid. X, 22, ille... de sede projectus est, *iste* de suis cubilibus serpentes exclusit.
Vita Germ. II, 6, illi porregeret de vino, *isti* (= huic) de maleficio.

Aliquis est employé quelquefois à la place de *quis* après une conjonction de supposition.

VI, 2, 85, *si* veniant *aliqua* variato murmure causae.
Vita Mart. epistul. ad Greg. I, 3, *si* potuissent videre *aliqui* quae sors...

Ou bien il est employé pour *quisquam* ou *ullus* dans une phrase négative :

I, 15, 6, *nec* superest *aliquid* quod dari possit honor.
II, 7, 51, *non aliquos* metuit placato judice causas.
I, 15, 27, quamvis *non aliquis* potior modo possit haberi.
III, 4, 10, *nec* apud me plus *aliquid* est factis impendere quam vota voluntatis offerre.
VI, 8, 35, *nec* poterant *aliquam* reperire carinam.
IX, I, 83, *neu* gravet haec *aliquis* pia propugnacula.
Vita Mart. epist. ad Greg. II, 4, *sine alicujus* gaudii spe.
X, 1, 29, *nec aliquando* de regni sorte sanctam trinitatem sumpsisse.
X, 1, 30, ut *non aliquando* quod voluit omnipotens.

Par contre, on trouve parfois *quisquam* là où l'on attendrait *aliquis* :

X, 2, 1, *nihil* est, magis quod cruciet, quam *quemquam*, aut *non* videre quod cupiat.

On trouve d'assez nombreux exemples chez Fortunat du pluriel de *uterque* qui appartient, en général, au langage familier ou au latin vulgaire.

III, 6, 26, spes in *utrisque* manens.
VII, 7, 47, fultus *utrisque* bonis, hinc armis, legibus illinc.
VII, 19, 2, si simul hoc unum pectus *utrosque* tenet.
App. 6, 13, cernens regiones mater *utrasque*.
App. 9, 35, per Dominum votis *utraeque* rogamus utrumque.
App. 28, 13, det tibi auxilium mundi reparator *utrisque*.

On note également une confusion fréquente entre *nemo*, *nullus* ou *nihil* aux différents cas ou aux différents genres.

I, 21, 34, *nullus* orare potest.
II, 1, 13, *nullum* (= neminem) uret aestus.
II, 8, 23, *nullus* veniens Roma gente fabrivit.
II, 11, 21, cujus dulce jugum *nullus* gemuisse fatetur.
Vita Mart. III, 225, limine *nullus* obest, ad principis ora perintrat.
X, 17, 4, nam, nisi tu dederis, prospera *nullus* agito.
V, 6, 9, quam inter omnes litteram meditullio conlocarem quae sic reciperet omnem ut offenderet *neminem*.
Vita Mart. IV, 5, 16, nisi Christum, *nulla* (= nihil) videtis.
IV, 2, 6, qui digna gerit de nece *nulla* timet.

On relève même quelques exemples de *unus* précédé d'une négation.

V, 2, 36, hoc custode bono *non* perit *una* lacu.
Vita Mart. III, 61, dives pauper, tunica contente *nec una*.
Vita Mart. IV, 377, fortis athletae animos casus *non* obruit *unus*.

Enfin les œuvres en prose offrent un certain nombre d'exemples de confusion soit entre *alius* et *alter*, que depuis longtemps on commençait à ne plus bien distinguer l'un de l'autre, soit entre *tot*, *quot* et *tanti*, *quanti*.

d) *Usage des verbes.*

Confusion entre l'actif, le passif et le réfléchi.

Angere au sens passif, *Vita Mart.* I, 164, uritur, angit.
Componere, *Vita Mart.* II, 2, dum pelagus componit.
Diruere au sens passif, X, 1, 79, culminis arca diruit (= diruitur) ut melior surgeret aula sola.
Finire au sens passif, *Vita Mart.* III, 262, cenula finivit.
Lassare, XI, 9, 8, lassarunt totiens qui rediere pedes.
Lavare (= se lavare), X, 2, 16, filo amisso, lavit, epulatus est.
Mergere, I, 21, 30, ungula mergit equi.
Multiplicare, App. 14, 8, paschale bonum multiplicare facit.
Nutrire, I, 18, 17, hic referunt nutrisse lupos deserta tenentes.
Purgare, X, 1, 46, nos... jubeat sine labe purgare.
Resupinare, *Vita Mart.* I, 341, resupinat humo.

Confusion entre verbes transitifs et intransitifs.

Madidare, V, 1, 2, parva nubecula madidanti vellere humectarer.
Continuare, VI, 5, 230, Toronicas terras Martini ad sidera noti inde petit lento continuante gradu.
Hebetare, *Vita Mart.* praef. ad A. et R, 23, attonitus trepidus hebetans vagus, anxius, confuso ingenio mox ope nauta caret.
Servare, V, 1, 1, perpetuo servante mandato.
Extollere, X, 5, 21, extollens cervix.
Absolvere, V, 6, 30, hymnos unde Deo loquor absolvente reatu.
Laxare, V, 6, 1, indice singultu vix laxante ; *Vita Mart.* I, 388, vix gemitu laxante.
Pascere, *Vita Mart.* I, 150, pascens radicibus herbae.
Crisparce, X, 3, 3, hederae corymbo crispante.
Volutare, *Vita Mart.* III, 235, pedibusque volutans.
Rigare, App. 2, 89, rigans lacrimis.
Consociare, VIII, 3, 34, simul consociante Thecla.
X, 4, 2, quae producens partum ex utero transmiseras quasi in nostro gremio *receptarum*.

Confusion entre verbes personnels et impersonnels.

VI, 5, 126, nec *piget* obsequii *mater* (= matrem) anhela.
Vita Mart. II, 195, si nunc *pœniteas* (= te poeniteat), si nunc resipiscere velles.

A noter enfin la construction assez fréquente de *habere* avec l'infinitif ; et même avec l'infinitif précédé de *quod*.

Carm. II, 16, 87, *habui* tot vincla *pati* miser ille.
VI, 8, 27, *mergere* mox *habuit* cunctos.
VI, 10, 29, post sudorem *habui* modo nam *dare* membra quieti.
IX, 1, 46, quando *ferire habuit*, reppulit hora necem.
X, 17, 18, quidquid *reddere* Christus *habet*.
XI, 14, 8, nam neque sic *habuit* pars mihi parva *dare*.
Vita Mart. II, 200, ut tibi jam misero *misereri* Christus *haberet*.
X, 1, 8, *habemus quod* in ipso *diligere*.
X, 1, 8, *habemus* pariter quod *timere*.
X, 4, 5, non *habes* in tali filia *quod deflere*.

e) *Usage des adverbes.*

Pour les *adverbes de lieu*, il faut d'abord relever une confusion fréquente entre les adverbes qui expriment un état et ceux qui expriment un mouvement.

Quo pour *ibi* :

I, 1, 12, *quo* sine nocte manet continuata dies.
I, 1, 15, qui loca das populis, dominum *quo* semper adorent.
I, 2, 7, *quo* veneranda pii requiescunt viscera Petri.
I, 7, 10, ut loca nulla negent, *quo* tibi festa sonent.

Huc pour *hic* :

II, 7, 43, *huc* captiva cubas quo te regnare putabas.
IV, 26, 138, cui modo creduntur *huc* meliora dari.

V, 6, 11, qua cavere volebam *huç* pinna ligabar.
VI, 4, 10, *quo* tuus est sponsus, *huc* eris ipsa simul.
VI, 5, 8, *huc* latet ars fovae quo putat esse viam.

Hac pour *huc* :

VII, 24a, 2, *hac* veniens festos misce poeta jocos.

Ibi pour eo.

VII, 5, 39, si venis in campos, *ibi* plebs pascenda recurrit.

Unde pour *ubi.*

XI, 22a, 6, *unde* prius fuerat huc revocatur adeps.

Foras pour *foris*, ou réciproquement :

Vita Mart. II, 417, si *foris* isset.
Vita Mart. IV, 400 *foris* exit origo medellae.
Spur. I, 146, quod decus intus erat, quis honor inde *foras*.

Illuc pour *illic* :

X, 9, 75, *illuc* fausta videns, huc laeta palatia reddens.
X, 18, 29, et dum *illuc* moderans rex pro regione laborat.

Inde-unde, pour marquer la cause et l'effet.

I, 8, 12, abstulit *unde* caput, contulit *inde* polum.
I, 13, 14, *unde* senes fieret, junior *inde* redit.
II, 2, 9, et medellam ferret *inde*, hostis *unde* laeserat.
II, 14, 18, mors fuit *unde* prius, lux fovet *inde* viros.
III, 8, 34, *unde* tibi nupsit, castior *inde* manet.
VI, 14, 18, tu magis *unde* subis, mitior *inde* manes.

Pour *les adverbes de temps* on note, surtout dans les œuvres en prose, un emploi fréquent de *denique* comme particule démonstrative ou adversative.

Mox est souvent employé à la place de *vix*.

II, 9, 43, miles ad arma celer, signum *mox* tinnit in aures.
II, 16, 78, *mox* tetigit templum, ferrea vincla cadunt.
IV, 10, 16, advena *mox* vidit, hunc ait esse partum.
VI, 5, 315, *mox* igitur matris jaculans dolor adtigit aures, anxia succiso poplite lapsa ruit.
VII, 1, 3, *mox* resonante lyra tetigit dulcedine silvas, ad citharae cantus traxit amore feras.

De même, *modo* équivaut souvent à *nunc*,

I, 11, 22, quae *modo*, culta placent.
I, 13, 18, haec modo picta nitent ; I, 15, 48, quamvis non aliquis potior *modo* possit haberi.



Diu ou *diutius* se voient parfois substituer *longe* ou *longius* :

III, 13, 43, ***longius*** extensos peragas tam digna per annos.
V, 8, 10, optantes ***longe*** vos moderare gregem.
V, 17, 5, ***longius*** pagina me recreet.
VI, 5, 260, te ***longe*** incolumen fore.
VI, 10, 53, ***longius*** inde absens,

Parmi *les adverbes de quantité*, *plus*, *magis* et *potius* semblent devenus pour Fortunat des synonymes.

Vita Mart. IV, 26, 9, ***plus*** pectore nexa marito.
IV, 27, 12, ***plus*** tamen es meritis glorificando tuis.
V, 8[a], 8, nam ***plus*** corda colunt quam mea verba canunt.
VI, 1[a], 22, quod te ***plus*** habeat.
VI, 5, 109, pia ***plus*** fueras.
I, 5, 8, dum tegit algentem, ***plus*** calet ipse fide.
I, 2, 20, unde mori voluit, mors ***magis*** ipsa fugit.
I, 8, 10, percussorque ***magis*** morte perenne jacet.
VII, 5, 10, unde animum saties das ***magis*** ipse dapes.
VII, 11, 7, nunc ***magis*** inde minus capio.
VII, 15, 6, litania fuit prandia vestra ***magis***.

Nimis ou *nimium* sont souvent pris dans le sens de *valde*.

I, 17, I, munera parva ***nimis***.
III, 13, 15, urbs munita ***nimis*** (= valde, multum).
IV, 26, 123, ***nimis*** erigitur.
IV, 26, 134, congaudent ***nimium***.
V, 2, 56, supera multa ***nimis*** constituendus eris.
VI, 5, 76, quae mihi dulce ***nimis*** et leve pondus eras.

Plus enfin est quelquefois construit comme adjectif, avec un substantif singulier ou pluriel.

I, 21, 52, ***plus*** capitur terris quam modo piscis aquis (= plus piscis).
II, 16, 88, tua quo virtus ***plus*** mereretur ***opus*** (= plus opus : majus).
VI, 5, 173, mihi tempora vellet, nunc dare ***plus vitae***.
App. 1, 70, si ***plus arva*** forent.

Quelquefois encore, il reçoit une valeur de superlatif.

II, 7, 30, atque suo medico vulnera ***plura*** (= permulta) dedit.
VII, 7, 64, singula sunt aliis, sed bona ***plura*** tibi.
IX, 7, 46, ***plura*** dicentum modulo canoro.
XI, 1, 29, hinc prophetae ***plura*** dixerunt.

En ce qui concerne *les adverbes de négation*, il est à noter que *nec* prend parfois le sens de *non* ou de *ne...quidem*.

I, 15, 73, Rhenus ab Alpe means ***neque*** tantis spumat habenis.
I, 15, 90, et quidquid reliqum ***nec*** numerare queo.

I, 15, quae nec pati desiderat.
III, 2, 1, *nec* unius horae spatio.

D'ailleurs il n'est pas rare de rencontrer *nec* joint à *et* :

VII, 12, 35, hoc valet atque viget, manet *et neque* fine peribit.

F) *Usage des conjonctions.*

Vel est fréquemment employé dans le sens de *et* :

Vit. Mart. I, 23 quod acer invenire desiderat iners *vel* (= et) audire formidat.
III, 23[a], 4, ima *vel* alta tenet.
IX, 1, 22, terra *vel* astra.

Et a quelquefois le sens adversatif :

IV, 10, 9, *et* quamvis celso flueret..., hic... crescere fecit avos.
IV, 13, 4, nobilis *et* merito...
IV, 26, 31, corpora pulvis erunt *et* mens pia floret in aevo.

Quoque est parfois employé en tête d'une proposition avec une valeur un peu incertaine :

V, 5, 43, *quoque* sanctus spiritus idem.
VI, 1, 56, *quoque* virgo.
VII, 7, 11, *quoque* corde profundus.
VII, 7, 27, *quoque* vox armata loquentis.
VII, 19, 12, *quoque* charta.

La valeur adversative de *at* diminue d'intensité chez Fortunat jusqu'à ne plus faire de cette conjontion qu'un équivalent de *autem* :

II, 16, 40, caput *at* ipse fuit.
III, 13, 12, cernis *at* inde rosas.

Sed, par contre, change complètement de valeur :

VII, 7, 6, te duce *sed* nobis hic modo Roma redit.
App. 12, commendans animan *sed* famulando meam.
VI, 8, 24, imbre, euro, fluvio *sed* madefactus ego.

Nam et *enim* deviennent des équivalents de *autem* avec un sens légèrement adversatif :

IV, 26, 30, forma perit hominum, *nam* bene facta manent.
VII, 7, 14, tu condis sensus, *nam* salis unda cibos.
XI, 14, 8, *nam* neque sic habuit pars mihi parva dari.
Vita Mart. III, 103, sanctus *enim* (= autem) tactu mox singula membra pererrat.

Ergo et *igitur* perdent en grande partie leur valeur de *conclusion* :

Vita Mart. II, 271, coeperat his demens Anatolius *ergo* reniti.
I, 6, 5, condidit *ergo* arvis delubra Leontius alma.
III, 12, 19, hoc vir Apostolicus Nicetius *ergo* peragrans.



Seu et *ve* prennent une valeur copulative :

IX, 2, 24, Job quoque *seu* (= et) geniti sic abiere sui.
IV, 28, 7, cujus in ingenio *seu* formae corpore pulchro.
VIII, 3, 327, animae *seu* (= et) corporis aestus.

Ac si devient indépendant chez Fortunat et synonyme de *quasi* :

VII, 14, 18, *ac si* colle tumens discus onustus erat.

II. — *Syntaxe des propositions.*

A) *Règles d'accord.*

Elles sont généralement respectées par Fortunat et l'on ne relève dans ses œuvres qu'un petit nombre d'infractions :

III, 1, 2, non est illud *cor* carneum... sed est marmore *durior* (= durius).
II, 4, 31, en regis magni *gemmantem* et nobile *signum*.
II, 8, 5, una quod est *habilem* de magnis magna referre.
IV, 26, 15, ingenium *mitem* torva de gente trahebat.
VIII, 3, 377, saepe *maritalem* repetit miserando *sepulchrum*.

Un cas assez curieux est celui du relatif *qui* : l'accord en genre et en nombre avec l'antécédent n'est pas toujours observé :

Praef. I, ingenia qui natura fervidi.
II, 5, 3, in me *qui* regit ire lutum plasmabile numen (qui = quod).
II, 16, 163, culmina custodi *qui* (= quae) templa in culmine *duxit* (= duxerunt).
III, 7, 19, duo propugnacula praesunt, *quos* (= quae) fidei turres, urbs caput orbis *habet*.

Quod devient souvent chez Fortunat une espèce de relatif à part, une manière de conjonction, sans relation d'accord avec l'antécédent :

IX, 2, 1, aspera condicio et sors, *quod* generi humano tristis origo dedit.
App. 3, 1, post patriae cineres et culmina lapsa parentum, *quod* hostili acie terra Thoringa tulit.
App. 9, 12, misimus exiguum, *quod* dedit unda, cibum.

Enfin on peut relever quelques exemples de neutre singulier *quidquid* mis en rapport avec un antécédent au pluriel :

I, 15, 87, haec possessor habet *quidquid* transmiserit ante.
III, 12, 43, haec tibi proficiant *quidquid* laudamus in illis.
III, 23[a], 30, omnia *quidquid* habes.
VI, 1, 97, in quo digna manent *quidquid* de regno requiras.

B) *Syntaxe des cas.*

a) *Accusatif.*

Laissant de côté des constructions d'accusatifs absolus que l'on relève

surtout dans les œuvres en prose, nous noterons seulement un certain nombre de verbes qui dans le latin classique se construisaient avec le génitif ou le datif et qui sont devenus transitifs sous la plume de Fortunat :

Mederi, V, 14, 6, corpora multa medens.
Indulgere, VI, 1, 91, pectore maturo culpas indulget acerbas.
Nocere, IX, 1, 61, aspera non nocuit, sed te sors dura probavit ; X, 2, 3, prolem prius nocuit quam nutrivit ; VI, 10, 14, me tamen inde nocet.
Obstare, VI, 10, 55, nos licet obstet Arar.
Operari, X, 6, 17, operando Gregorius aedem, reddidit.
Recurrere, V, 17, 3, hanc avidus capiens oculis animoque recurro ; VII, 12, 109, quid agis ? quid, amice, recurris ?
Carere, II, 1, 12, qui caruere diem.
Gaudere, III, 13, 10, piscibus obsessum gaudet utrumque latus.
Lacrimare, III, 9, 17, lacrimat sua gaudia palmes.
Uti, IX, 2, 127, utentes niveam per candida pectora pallam ; XI, 19, 3, medicus quod non jubet uti.
Frui, IV, 11, 18, nunc fruitur vultum quem cupiebat amor ; V, 6, 6, thesauros ex aequo te tuo frui cum martyre.

L'accusatif de direction, limité dans le latin classique, aux noms de villes et de petites îles accompagnant des verbes de mouvement, est étendu par Fortunat aux noms communs :

Vita Mart. III, 211, sacrum comitatum compulit ire.
Ibid., 223, jubet ire palatia justum.
Vita Mart. IV, 656 Venetum saltus... perge.

Quant à l'accusatif de relation, ou accusatif grec, Fortunat s'en sert souvent comme ornement poétique. C'est ainsi qu'il écrit :

II, 6, 5, confixa clavis viscera hic immolata est hostia.
App. 3, 23, anxia sollicito torquebar pectora sensu...

Notons enfin deux constructions assez étranges de *memor* et *immemor* avec l'accusatif :

Vita Mart. IV, 578, veniam memor.
V, 12, 8, ut velis ore sacro me memor esse tuum.
VIII, 3, 216, seque oblita jacens me memor ipsa fuit.
Vita Mart. IV, 701, memor illud ero.
III, 21, 6, ne minimam pascens immemor esses ovem.

Comme le fait remarquer M. Bonnet [1], pour expliquer une pareille construction, il faudrait admettre que les deux adjectifs, en raison de leur sens, ont pris, dans la pensée de l'écrivain, la valeur de participes passés synonymes, par exemple, de *oblitus* et de *recordatus*.

1. *Le Latin de Grégoire de Tours*, p. 536.

b) *Vocatif.*

On peut relever seulement un certain nombre de vocatifs employés, sans raison bien sérieuse, à la place du nominatif :

VII, 1, 40, et Domini mores, serve benigne refers (= servus benignus).
IV, 15, 8, ille Deo vivit, tu moriture manes.
III, 11, 6, non moriture manes.
IV, 10, 61, non aliquo nobis abolende recedis.
IX, 1, 59, multimodas perpesse tua regna resumis.
III, 24, 5, Amphion, mihi care pater, venerande Sacerdos atque meo semper corde tenendus amor.
IX, 5, 6, ostensus terris, mox quoque rapte raptus polis.

c) *Datif.*

Le datif de destination a pris, chez Fortunat, un développement assez considérable, et beaucoup de verbes qui se construisaient dans le latin classique avec *ad* et l'accusatif, se trouvent chez lui suivis du seul datif.

Mittere et *transmittere*, *Vita Hilar.* V, 8, missum exilio ; IV, 16, 18, mitteret ut cœlis quos sequeretur opes ; I, 11, 19, se misit Olympo ; X, 15, 3, septem palmas coelo transmisit ab alvo ; II, 8, 17, animam transmisit Olympo.

Educere, *Vita Germ.* XXII, 21, qui versa vice capistro... educitur. Praef. 1, sacris altaribus... educto.

Devehi, XI, 25, 7, Cariacae devehor aulae.

Ducere, X, 6, 119, ducere qui meruit de morte cadavera vitae.

Redire, II, 1, 12, redeunt vitae ; V, 5, 6, nari grata aura redibat.

Venire, I, 15, 8, rite ministerio te tribuente venit.

Une construction remarquable est celle du datif, au lieu de l'ablatif, après le comparatif.

VI, 1, 82, quamvis parva tamen nulli minor imperat aetas.
II, 16, 83, non minus est illi.
I, 15, 5, praecedis mutos, nulli minor atque secundus.
IV, 9, 13, hic pietate nova cunctis minor esse volebat.
IV, 5, 14, certantes pariter quis cui major erit.
IV, 9, 14, sed magis his meritis et sibi major erat.
V, 5, 37, sapiat majora juventae.
IX, 2, 37, cui nullus major habetur.
I, 1, 15, 71, inferiora velut sunt flumina cuncta Garonnae.
I, 15, 4, tu potior reliquis et tibi nemo prior.

On trouve encore, construits d'une manière insolite, avec le datif, des adjectifs comme *dignus*, *reus*, *secundus*.

II, 11, 15, filia digna patri.
App. 1, 145, tuae rea sum, germane, saluti.
IV, 9, 11, nulli de nobilitate secundus.

Enfin certains verbes qui, dans le latin classique, se construisaient avec l'accusatif, se retrouvent chez Fortunat avec leur complément au datif.

d) *Génitif.*

L'emploi du génitif partitif après les adjectifs, déjà commun chez les auteurs de la décadence, est très fréquent chez Fortunat.

Latere et *celare*, *Vita Mart.* II, 268, pontifici phantasmata nulla latere. *Vita Germ.* XXVI, 16, proprio se posse celare praestigio.
Praecedere, I, 15, 28, tu tibi praecedis amplificando patres.
Reputare, V, 5, praef. 2, vobis reputaturi nescio magis an tempori, quod illi hoc injungitur.
V, 5, 137, haec inculta tibi reputa.
Sequi, IV, 26, 146, quam tuum quem timuit fine sequente sibi.
Misereri, *Vit. Mart.* II, 200, ut tibi jam misero misereri Christus haberet.
IV, 27, 9, carnis iniqua domans.
V, 1, 4, per cana ponti.
VI, 1, 115, ardua montis.
VI, 5, 290, mortis honora.
VII, 4, 17, aestiva... nemorum.
VIII, 1, 33, aulae celsa.
X, 8, 29, prospera sint regum.
X, 17, 19, meliora tonantis.

Fortunat construit un certain nombre de verbes ou d'adjectifs avec leur complément au génitif.

Parere, V, 6, 11, tota hominum mire parebat terra duorum.
Depasci, X, 2, 5, cujus occasione vitalis alimoniae mors coepit depasci.
Miscere, *Vita Mart.* I, 49, mellis inrigui haec austera absinthia miscam.
Occurrere, *Vita Mart.* I, 56, occurrenti igitur portae Abianensis egeno ; *ibid.* III, 122, hispidus occurrit rhaedae fiscalis amictu.
X, praef. *boni est* (= bonum est) captivos compati.
Anxius, XI, 25, 3, futurarum titubans mens anxia rerum.
Tardus, V, 5, 89, mens est tarda boni.
Minor, spur. 1, 45, est minor inde patris.

e) *Ablatif.*

L'ablatif simple, là où l'usage classique exigerait la préposition *ab* ou *ex*, est fréquent chez Fortunat pour indiquer la provenance.

IX, 5, 5, belligeri Chlodivechi gente potenti.
X, 16, 1, finibus Italiae cum primum ad regna venirem.
X, 18, 4, undique conveniunt, flumine, fruge, polo.
II, 8, 23, nullus veniens Romana gente.
IX, 1, 86, quo (= a quo) male nemo redit.
IX, 1, 140, ut veniant terris haec pia dona polis.
IX, 2, 48, vir quicumque venit pulvere, pulvis erit.

L'ellipse de la préposition *in* est aussi fréquente :

Vita Alb. VII, 40, qui eodem tenebantur hospitio.
Vita Radeg. I, 7, mortificantes se saeculo.
App. 2, 39, exilio positi patres.

Mais la particularité la plus intéressante est celle de l'ablatif simple avec les verbes de mouvement au lieu de l'accusatif avec *in* :

VI, 5, 62, nota regione reverti.
Vita Mart. I, 31, hac me regione venire.
Vita Mart. III, 120, currere servitio quem crederet ire sepulchro.
X, 13, peragens iter inscius illud finibus Italicis.
VII, 11, 9, qui sibi transfudi, mea pectora pectore toto.
VII, 12, 3, fine trahit celeri (= ad finem... celerem) sine volubilis axis.
VII, 12, 84, hoc fragor aure refert quod homo mente gerit.

Enfin, contrairement à l'usage classique, Fortunat construit avec l'ablatif simple certains verbes ou certains adjectifs qui exigeraient un autre cas ou l'ablatif précédé d'une préposition :

Communicare (qui se construit ordinairement avec *cum* et l'ablatif), X, 1, 61, corpore Christi communicantes.
Superesse, App. I, 15, 100, semine Caesareo (= *semini* ou *de semine*) nil superesse potest.
Ignarus, VI, 5, 11, ignari sorte futuri, Spur. I, 246, ignara amplexu.
Inscius, Spur. I, 248, inscia conjugio feta negante viro.
Nescius, *Vita Mart.* praef. 26, nescius arte jacet.
Certus, *Vita Mart.* IV, 414, certi vergente salute.
Exsors, I, 10, 3, terrenis usibus exsors.

La construction de l'ablatif absolu s'éloigne extrêmement de l'usage classique ; bien souvent les termes de la proposition incidente participiale à l'ablatif, sont chez Fortunat, en relation logique immédiate avec les termes de la principale.

VI, 5, 141, Genetrix post natam lumina tendens uno stante loco, pergit, et ipsa simul.
I, 16, 30, coactus ascendat gradum non se petente callide.
VII, 25, 1, saepius optaram fieri me remige nauta.
XI, 1, 25, ut tolleret reconciliator, se mediante, scandalum.
Vita Mart. I, 355, beatus agricolis praestante fide se orante jubebat.
Vita Mart. IV, 300, signum quod vidit se teste fidelis in urbe.

Enfin, par analogie avec la construction de l'ablatif absolu et par déviation syntaxique, nous rencontrons, chez Fortunat, un certain nombre de cas de *nominatif absolu* dont il est impossible, grammaticalement, de rendre compte :

I, 15, 9, versus ad Hispanias acies, militiae crevit palma secunda tuae.
II, 16, 17, cauta per angustum figens vestigia callem sic dedit arta tibi semita lucis iter.
IV, 28, 9, docta tenens calamos, hoc sibi tela fuit.
X, 15, 9, fetu clara tuo, geniti circumdata fructu est tibi Gregorius palma.

C) *Syntaxe des prépositions.*

Il faut relever seulement un emploi assez particulier de la préposition *per* que Fortunat emploie, quelquefois suivie de l'accusatif, pour exprimer le

complément indirect du verbe passif, surtout lorsqu'il s'agit d'un nom de personne.

D'autres fois, *per* s'unit à un adjectif ou à un pronom neutre pour former une locution adverbiale comme dans l'exemple suivant :

X, praef. 3, per occulta tradidisset eum (per occulta = occulte).

Per est enfin employé à la place d'autres prépositions dans les expressions suivantes :

Vita Mart. IV, 218, adsueta per arma recurrens (per = ad).
App. I, 91, adversas acies et per (= cum) sua vulnera transit.
Vita Mart. IV, 126, per (= pro) me venio, nec amicum nec rogo servum.

Parmi les prépositions qui se construisent avec l'ablatif :

ab, par influence des hébraïsmes, renforce quelquefois l'ablatif de comparaison.

Vita Mart. III, 291, plaga ut vicino gravius lacerasset ab ictu.
X, praef. 3, 24, meliores bonitate tua a nobis putabam.

Assez souvent aussi, Fortunat ne distingue pas suffisamment entre *ab* et *ex* pour les compléments des verbes marquant l'éloignement ou la séparation.

Mais c'est principalement la préposition *de* qui prend, à partir de Fortunat, un développement extraordinaire.

Le poète l'emploie en effet :

Comme préposition de cause :

Vita Germ. XXIII, 33, ut cujus incurrerat de contemptu (= propter) periculum.
XXXVII, 31, gratias referentes de (= pro) reddito corpusculo.
XLII, 30, gratias referentes de praemio.

Comme préposition de moyen :

VI, 2, 95, illa domus proprio de pondere tuta tenetur.

Comme préposition partitive : au lieu du génitif :

Vita Hilar. X, 20, immutabilem terminum de sermone plantatum.
Vita Hilar. II, 19, nihil proprio de fonte respirans.
Vita Germ. XLVII, 25, quod amisit de germine.
Vita Germ. II, 6, ut... illi porregeret de vino, isti de maleficio.
Vita Radeg. XVIII, 15, primo merum sua manu de potu... porregeret.

Comme préposition marquant la provenance, l'origine ou la séparation :

Vita Hilar. XI, 27, cum de exilio regressus ; XIII, 30 erepta de (= ex) mundi crimine.

Vita Germ IV, 29, rapta de foco cucuma ; XVII, 21 quasi de longo itinere revertitur.



Comme préposition marquant le sentiment, l'abondance ou la privation :

III, 23, 13, neque mors de crimine gaudet.
IV, 12, 6, de nece nulla timet.
IV, 11, 9, egregia de nobilitate refulgens.
IV, 2, 10, et grege de Christi gaudia pastor habet.
II, 9, 32, non de veste nitens, sed pietate placens.
VI, 2, 82, Trajani ingenium de pietate refers.
VI, 2, 84, Fabii de pietate places.
VIII, 3, 97, quantum sponsa potest de virginitate placere.
II, 16, 99, expavit subito de libertate recepta.
Vita Germ. XLII, 23, vacuatam de fructu,
I, 9, 17, incolumis... de peste maligna.
IV, 9, 11, nulli de nobilitate secundus.

enfin comme préposition employée souvent d'une façon dont il est impossible de rendre compte :

IX, 1, 105, regibus aequalis de carmine major haberis.

La préposition *pro*, spécialement dans les œuvres en prose, reçoit souvent, sous l'influence du langage populaire, un sens causal ou final.

Vita Germ. VII, 15, quod ad domun Aebronis pro fide (= ob fidem) justi conlatum est. VII, 23, juxta sanctum sedere nullatenus praesumpsit duplice pro merito, maerore pariter et dolore.

Vita Germ. XXXVI, 21, et pastoris pro obitu (= propter obitum) gregem movit in fletu.

Vita Germ. LXXVI, 15, paratus pro (= ad) misericordia.

In avec l'ablatif tend de plus en plus à supplanter l'ablatif simple de moyen ou de manière, ou même les autres cas obliques du latin classique.

Vita Albini, VI, 24, in jejuniorium parcitate praecipuus.
Id. VI, 25, in assiduitate laudabilis, in opere singularis.
Vita Pat. IX, 23, et cresceret in divinitate quod deesset in homine (= homini).
Vita Marc. I, 21, sic belligerator expertus in armis.

D) *Syntaxe des temps et des modes*.

a) *Les temps*.

Les temps conservent en général la même valeur que dans le latin classique ; cependant on peut noter une tendance à substituer parfois le présent au futur et au passé :

Vita Germ. XLII, 24, nisi festines succurrere, *vides* infelicem... rapi (= videbis).

Vita Hilar. VIII, 23, cum... omnia contemplaveritis, divinum mox *succedis* arbitrium (= succedet).

Ce fait se remarque surtout après les verbes *spero*, *promitto*, etc.

VII, 25, 20 *sperans* a Domino te *superesse* diu.
Vita Mart. I, 343, quo *credit* stare cadente.
Vita Mart. III, 212, quia *praesensit* se *posci* talia Caesar.

Parmi les temps du passé, par suite de la prédominance des formes secondaires de l'auxiliaire (fueram, fuero), une certaine confusion commence à s'établir pour les autres verbes entre les formes de l'imparfait et du plus-que-parfait.

Vita Germ. LVII, 15, contigit *ut..*, *accepisset.*
Vita Alb. V, 14, tanto fidei fervore flagravit, ut parentes... reliquisset et velut effugisset.

Il est curieux enfin de relever des formes de futur, composées du participe en *rus* et de l'auxiliaire, qui se substituent souvent aux formes normales.

V, 2, 59, *auditurus* eris vocem.
V, 5, 139, qui tantos offert, quam *placiturus erit.*
VI, 1, 70, et reges *geniturus erit.*
IX, 2, 49, qui satus ex homine est et *moriturus erit.*
IX, 5, 12, *surrecturus eris.*

La confusion des participes en *dus* et en *rus* s'accentue de plus en plus :

II, 9, 70, labore brevi fruge *replendus erit.*
VIII, 3, 74, sed labor iste brevis fruge *replendus erit* (= replebitur).
II, 14, 25, chorus iste cum carne *locandus... erit* (= locabitur).
V, 2, 56, supra multa nimis *constituendus eris.*

Quant aux règles de la concordance des temps, il est bien évident qu'il faut s'attendre de la part de Fortunat à de nombreuses infractions.

X, 4, 5, licet *festinasset* in juventute sors debita, tamen *est* innocentia secura.
VI, 5, 84, quaque *petisses* iter, vox gravis una *gemit.*
V, 6, 7, cur non *misceantur* utraque, ut *ordiretur* una tela simul...
V, 6, 9, cura *commoveor* ut... *legerentur.*
X, 1, 52, *sit* textus, ut... *peterentur.*
X, 6, 121, dum *caderet* arbor, mox *facit* ipse.

b) *Les modes.*

L'infinitif est souvent employé avec le sens *final* au lieu du *supin* ou du *subjonctif.*

Vita Mart. II, 204, maculas *detergere* venit.
X, 1, 1, nesciendo *quae petere.*
X, 1, 8, habemus *quod* in ipso *diligere.*
X, 1, 9, habemus pariter *quod timere.*
X, 4, 5, non habes in tali filia *quod deflere.*

Souvent même, il est employé après une préposition et acquiert par là-même valeur de subjonctif.

Praef. 5, si vivere licet *post bibere*.
IV, 26, 32, omnia praetereunt *praeter amare* Deum.
X, 2, 1, *inter spectare* vel spectata amittere.
Vita Mart. II, 220, cui minus *in posse* est.
II, 16, 160, *velle fuisse* vide.
X, 1, 36, bonum *velle* non habet.

Fortunat a fait un grand usage du participe présent ; tantôt il le fait alterner avec des verbes à un mode personnel, tantôt il l'emploie à la place de l'infinitif.

IX, 1, 130, *pollens... placens*, omnibus excellens meritis atque serena suo *fulget* ab ore dies, regia magna nimis curarum pondera *portans*.
Vita Mart. II, 223, Clarus Martinum *amplectens*, sua cuncta *relinquens*, tempore quique brevi *micuit*.
V, 6, 8, *attendens* quae fuerint tempora redemptoris totidem que versiculis *texerent* carmen quot litteris.
IV, 18, 9, docta *tenens* (= tenere) calamos, apices quoque figere filo.
VII, 15, 5, per vestras epulas didici jejunia *gestans*.

L'ablatif du gérondif acquiert souvent, chez Fortunat, valeur temporelle, par confusion avec le participe présent.

I, 5, 12, *signando* (= dum signat) calicem signa beata dedit.
I, 13, 21, sua templa tenet sanctus *habitando* quiete.
II, 3, 14, dum pallas cuperet signa *gerendo* crucis (= quae gererent).
II, 7, 46, ipsa *ferendo* (= ferens) gemis.

Quelquefois cette même forme est employée à la place du supin.

II, 9, 46, advolat templa *petendo*.
V, 1, 1, quem *revisendo* post meridiem pergeret.
Vita Mart. IV, 138, *absolvendo* reos venis.
App. 28, 9, nunc *faciendo* focos epulasque *coquendo* recurris.

Dans *les propositions conditionnelles*, l'indicatif prend un assez grand développement.

IV, 26, 57, plus *fuerant* soli, si tunc sine prole fuissent.
VI, 5, 109, pia plus *fueras*, si murus tota fuisses.
I, 8, 11, *vicerat* ille miser, hunc si jugulare nequisset.
VII, 11, 5, si tenuisset... jam fuerat licitum.
IX, 7, 17, haec mihi si fuissent... per tot oblitus *fueram*.

Il en est de même dans les propositions interrogatives indirectes :

II, 9, 48, certatimque monent *quis* prior ire *valet*.
IV, 5, 14, certantes pariter *quis* cui major *erit*.
IV, 7, 23, quia non dubito *quanta* est tibi gloria laudum.
IV, 9, 8, et *quantum coluit* nunc lacrimando docet.
VI, 5, 355, dicite si *quid* ei *nocuit*.
X, 1, 26, videamus *qui rapientur*.

III, 1, 3, quid apud eum meritis *praevaletis... ostendatis.*
X, 1, 27, adversamus quibus illudregnum *promittitur.*

Naturellement, dans les propositions ainsi construites, *si* se substitue souvent à *ne*, à *num* ou à *utrum*.

VII, 4, 5, dicite... si (= utrum) prope fructivagi *remoratur* littora Rheni... *an... obambulat...* amnem.

La distinction classique entre les différents sens de *cum* n'est plus observée par Fortunat qui construit cette conjonction indifféremment avec l'indicatif ou le subjonctif, sans qu'il soit toujours facile de distinguer sur quelle règle il se fonde.

IX, 2, 46, quid poterunt... membra creatoris cum *jacuere* petris.
IX, 2, 54, (quid facimus) cum nihil auxilii *possumus* esse rei.
X, 1, 24, cum omnes justi... *videntur* optare.
XI, 21, 4, cum mea tunc lux *est.*
App. 24, 11, cum *nequeo,* reddite, dominae promissa benignae.
Vita Mart. II, 269, cum sancti ante oculos vario *fuit* una figura.

Dans les *propositions causales* introduites par *quod*, le subjonctif est fréquent même lorsque le poète énonce la raison véritable :

XI, 1, 7, agnosce *quod habeat* filium.
XI, 1, 11, omnipotens vero dicitur *eo quod* omnia *possit* et omnium *obtinet* potentatum.

De même, beaucoup de propositions déclaratives ne sont plus à l'infinitif mais à l'indicatif ou au subjonctif précédés de *quod*, de *quia*, ou de *ut*,

Aio, Vita Mart. II, 230, post ait ad sese *quod* coelitus angelus *iret...* ac reserare sibi mysteria et... volitent.
Credo, *Vita Radeg.* XXVIII, 32, credo *quod exiit.* I, 15, 49, credo *quod* ex sese voluissent ipsa cremari.
Dubitare, X, 17, 20, nec dubitante fide *quod* Deus ista *daret.*
Multum est, III, 2, 3, vos multum est humilitas *quod erigit.*
Scio, III, 4, 12, scio quidem *quia* non ex meis meritis...
Novi, III, 1, 1, novit Deus *quia* a vobis absens sum.
Ostendo, X, 1, 61, ostenderetur *quia...* Deus vult nos concordes.
Novum est, X, 2, 14, nulli tamen novum est *ut* non potuisset hoc vitare puella.
Indignum est, III, 9, 69, indignum est *ut* tegat inclusum rupe vetante lapis.
Credo, VII, 12, 67, credideram... *ut* vestri affectus se duplicaret opus; VII, 15, 3, sic ego credebam, quarta satiarer *ut* hora.
Aio, X, 5, 7, quique redemptorem... post ait *ut* terris ventre Maria daret.
Decet, III, 9, 67, non decet *ut* humili tumulo tua membra tegantur. *Vita Mart.* II, 342, nam decet *ut* victor doceat per signa triumphum.

*
* *

Cette étude sur la syntaxe de Fortunat nous conduit aux mêmes conclusions que nos observations sur son vocabulaire et sa morphologie. Cette syntaxe n'est plus celle de César ou de Cicéron, mais dans son ensemble elle reste une syntaxe latine. Les nombreuses exceptions que nous avons relevées, — et qui restent des exceptions, — montrent seulement qu'en se prêtant à de nouveaux usages et à des constructions inédites, la langue écrite du VI[e] siècle prenait de plus en plus l'empreinte du langage populaire et cherchait par là à récupérer un peu de la vitalité que la décadence du goût et la disparition des études tendaient à lui faire perdre.

CHAPITRE V

LE STYLE

« Il conviendrait, dit avec juste raison M. Faral dans son étude sur les *Arts poétiques au Moyen Age* [1], il conviendrait de soumettre à un examen minutieux le lexique de toutes les œuvres maîtresses de la littérature médiévale, par époque, par genre et par individualité ; d'y relever les efforts pour le renouvellement du vocabulaire ; d'y distinguer la part des tempéraments, des modes, des temps et des écoles ; de remarquer les manifestations du génie individuel et les influences sociales et historiques de toute variété [1]. »

Nous avons essayé de montrer le renouvellement du vocabulaire chez Fortunat, en analysant par le détail ses créations de mots, et en renvoyant aux études déjà publiées pour tout ce qui concerne l'héritage linguistique qu'il tient de ses devanciers. Nous avons remarqué dans sa morphologie et sa syntaxe une double influence, contradictoire à première vue, mais cependant réelle ; l'influence classique et celle du langage populaire. Il nous reste à rendre compte des principales tendances que l'on relève dans son style.

Ici la question se pose d'une façon toute différente.

Représentons-nous ce milieu mérovingien du VIe siècle où Fortunat a vécu et que nous avons essayé de reconstituer d'après ses poèmes. L'écrivain ne pouvait espérer réussir parmi ces demi-barbares qu'en cherchant à les éblouir par l'étalage d'une culture raffinée, telle qu'aucun rhéteur contemporain en Gaule ne pût chercher à l'égaler. Or, pour éblouir les Barbares, deux obligations s'imposaient : d'abord être compris d'eux, — d'où les efforts d'adaptation au langage populaire que nous avons relevés, — être compris mais sans paraître ni trop clair, ni trop simple, car la facilité à pénétrer le langage du poète eût pu porter atteinte aux sentiments d'admiration béate que tendaient à leur faire concevoir les figures de style et les jeux de mots de Fortunat.

Il est logique, par conséquent, que le style de Fortunat relève uniquement

1. Edmond Faral, *les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle* (*Recherches et documents sur la technique littéraire du moyen âge*), Paris, 1923.



des procédés de la rhétorique ancienne appris jadis aux écoles de Ravenne, procédés qu'il poussera jusqu'à leurs dernières conséquences et dont il fera un abus continuel même dans ses poésies familières à Radegonde et à Agnès.

La *Rhétorique à Herennius* et Quintilien lui ont appris la manière de disposer son sujet, les procédés d'amplification, les ornements faciles et difficiles, et il sait user, parfois jusqu'à l'exagération, dans ses jeux de mots, des procédés de l'*annominatio*.

Puis Fortunat a pratiqué les modèles ; il a lu les auteurs que la rhétorique ancienne avait formés et inspirés bien avant lui. Ces lectures ont orné son esprit d'un certain nombre de souvenirs, qui, en nuisant à son originalité, ont contribué à former son style. Nous avons montré plus haut tout ce que le poète devait à ses devanciers. Il leur a emprunté non seulement leurs procédés, mais quelquefois leurs expressions, au point de rendre certaines de ses productions comparables à de vastes mosaïques dans lesquelles Virgile, Ovide, Lucain, Prudence, Juvencus et Ennodius représenteraient les marbres les plus fréquemment employés.

C'est ainsi que s'explique chez Fortunat l'emploi excessif des procédés extérieurs pour l'embellissement du style ; sa facilité de conception et d'inspiration fait affluer sous sa plume les idées et les sentiments ; il accumule les images, les métaphores, les allitérations ; il réalise ainsi un ensemble lyrique clinquant, éblouissant et vide, car pour lui il n'y a là que jeu de poète.

Souvent en effet, pour obtenir une rime, une allitération, une antithèse, un jeu de mots, pour produire un son agréable à l'oreille, il emploie des mots dans un sens différent de leur signification propre, exprime des termes qui pourraient être omis ou en omet qui devraient être exprimés : il a recours enfin, quand ces procédés ne lui suffisent plus, aux constructions irrégulières, aux vocables de provenance étrangère, à la formation de mots nouveaux.

Aussi, chez lui, presque tout est subordonné à la recherche du style, qui se trouve devenir, plus ou moins directement, la cause de la décadence du latin, alors que, par cette recherche même, le poète se flattait peut-être de relever le goût de ses contemporains.

L'étude du style de Fortunat, après celle de son vocabulaire, de sa morphologie et de sa grammaire, présente donc le plus grand intérêt : elle donne la clef de presque toutes les irrégularités que nous avons relevées jusqu'ici ; en même temps, elle jette une lumière particulière sur sa mentalité d'écrivain et de poète.

I. — *Figures de grammaire.*

1° L'ellipse du verbe *esse* est fréquente à tous les modes et à tous les temps. Quelquefois il y a omission du sujet dans une proposition infinitive.

III, 3, 3, sed lacrimas removens laetificare facis.
IV, 1, 16, mox apud hunc proprios sensit habere lares.
IV, 26, 136, et magis ad bona tot tardius iste dolent.
Ibid., 135, de tenebris migrasse favent.

Dans bien des cas, le pronom démonstratif devant le relatif est également omis :

1, 7, 12, quorum vota ardes, redde benigne vicem.
III, 13, 24, tu quibus es murus, vulnera nulla timent.
V, 6, 12, violentiam facis qui tuus, non rebellis est.
VII, 7, 59, qui fugiebat iners, omnis dedit illi sepulcrum.
XI, 22, 1, per qui pius imperat, astra, per quod mater amat.
IX, 2, 75, quod jubet omnipotens, non possumus esse rebelles.

2° *L'asyndète* est d'usage courant chez Fortunat.

II, 10, 24, una pontificum gloria, norma fuit.
IX, 6, 6, dogmate, sede.
I, 1, 17, gratia, mens, animus, bonitas, dilectio plebis.
III, 9, 23, myrta, salix, abies, cotylus, siler, ulmus, acernus.
III, 8, 17, flos generis, tutor patriae, correctio plebis, eloquii flumen, fons salis, unda loquax, semita doctrinae, jus causae, terminus irae.
IV, 5, 9, actu, mente, gradu, spe, nomine, sanguine nexi.
IV, 10, 11, regum summus amor, patriae caput, arma parentum, tutor amicorum.
Vita Mart. IV, 559, haec sua lucra putans, dimittere debita noxae, obvius occurrens quaerenti munera pacis, irasci nulli cupiens, ignoscere cunctis... ligans.

Usage fréquent aussi de la multiplication des liaisons.

II, 2, 15, et pedes manusque.
III, 6, 3, juvenesque senesque.
IX, 14, 11, dum tua templa novant breviori robore plebes, creveruntque trabes crevit et alma fides.
X, 8, 5, et speculum et lux et dulcedo.
X, 8, 9, hicque parentela et patria et tutela.

3° Fortunat, comme tous les écrivains de la décadence, excelle dans l'usage du *pléonasme*,
soit par l'emploi de synonymes mis en dépendance l'un de l'autre :

II, 2, 1, proelium certaminis.
II, 5, 4, curatio fausta medellae.
III, 9, 59, funeris exequias.
Vita Mart. II, 147, nefas sceleris.

soit par l'usage d'épithètes superflues :

Vita Mart. II, 147, nefas sceleris.
Vita Mart. III, 485, pluviatilis imber.
Vita Mart. IV, 150, ultio vindex.
Ibid., IV, 199, flatilis aura.

App. VII, 8, fida fides.
VII, 16, 27, parva infantia.
IX, 7, 2, cupiente voto.
X, 8, 11, tranquilla quies.
VI, 2, 1, inclita gloria.
VIII, 3,241, procellosos ventos.

soit par l'usage de *plus* et de *magis* devant les comparatifs :

IV, 8, 12, magis.., nobilior.
App. I, 102, magis ...gravior.
III, 23, 4, magis auxit.
Vita Mart., I, 55, plus ...frigidior.
Vita Hilar., III, 22, magis amplius.

4° *L'anacoluthe* se rencontre principalement dans les œuvres en prose, mais en bien moindre quantité que chez Grégoire de Tours ou Ennodius.

II. — *L'ordre des mots dans les propositions.*

1° La figure dite ἀπὸ κοινοῦ est commune chez Fortunat :

I, 21, 52, plus capitur terris, quam modo piscis aquis.
II, 12, 7, ergo memento preces et reddere vota, viator.
I, 2, 22, quos genus atque fides et tenet una salus.
III, 9, 58, sed caro quae nasci, pertulit atque mori.
III, 15, 33, pauper habere cibum, meruit quoque nudus amictum.
IV, 4, 22, non erat offensæ, sed locus hic veniae.

2° *L'hyperbate* se rencontre avec une égale fréquence :

VI, 8, 21, auxilium porrexit amore qui domini pascens Villicus auget oves.
VI, 8, 39, dulcius alloquitur concitem qui Papulus extat.
II, 13, 10, de ingenito genitum quae negat esse Deum.
III, 5, 2, ordo sacerdotum, quo radiante, micat.
III, 9, 54, quaeque locis habitant, quo moderante vigent.
X, 18, 3, delicias domini quas tempora vota ministrant undique conveniunt flumine, fruge, polo.

On pourrait relever de plus une série innombrable d'hyperbates obtenues par la transposition des particules *ac*, *at*, *et*, *nec*, etc...

3° Le *chiasme* est une figure qu'affectionne particulièrement Fortunat.

VIII, 1, 6, Tullius ore cibum, pocula fonte Maro.
VI, 1, 133, ambo pares genio meritis, et moribus ambo.
V, 5, 148, ut tu laus illi, laus sit et ille tibi.
IX, 1, 111, legibus arma regis et leges dirigis armis.
III, 7, 4, ore tonat... ; fulgorat arce.

Vita Mart. I, 59, frigoris iste capit partem, capit ille teporis.
V, 5, 47 et 48, tres videt aequales, unum veneratus adorat ; unum voce rogat tres quoque pelve lavat.

4° On pourrait noter un emploi aussi fréquent du parallélisme.

III. — *Les jeux de mots.*

Fortunat a fait des jeux de mots un véritable abus. On peut dire que pas une de ses pièces n'est est exempte ; jeux d'ailleurs médiocres, qui ont été jugés sévèrement par les critiques et qui laissent le lecteur froid ; le lecteur moderne s'entend, car ils devaient, au contraire, produire une impression extraordinaire sur les demi-barbares de l'époque mérovingienne et rehausser d'autant le prestige du poète.

1° *Figures étymologiques.*

II, 8, 18, mors moritur. IV, 21, 13, mortua mors est. IV, 26, 110, mors mala non moritur. VI, 5, 4, itur iter. V, 6, 1, cum nihil velleretur ex vellere, quod carminaretur ex carmine. XI, 24, 1, si non complestis quod hic completa vocatur.

Vita Mart. 1, 326, inculti cultores ruricolares, ne colerent melius sua si cultura periret. *Vita Mart.* II, 61, frenorum infrenus. VI, 5, via invia. *Vita Mart.* IV, 235, informis forma.

VI, 5, 25, cupidineis cuperet...flammis. X, 17, 9, satur satiat.

I, 1, 9, sumpsisti a domino culmen cui culmina condis. II, 16, 163, culmina custodi qui templum in culmine duxit. III, 7, 30, celsius haec tantum culmina culmen habenti. III, 4, 2, radiorum... lumine mea visi estis lumina perstrinxisse. VI, 1, 102, lumina gemmarum superasti lumine vultus. VI, 5, 254, verso lumine lumen obit.

Vita Mart. 1, 19, prudens prudenter Prudentius. *Ibid.*, I, 99 ne timeam timidum, timor est Deus, arma timentum. *Ibid.*, I, 347, dum rapit eripitur rapienda rapina rapaci. *Vit. Mart.* I, 506, foedere fida fides formosat foeda fidelis. *Ibid.* 508, inlustris lustrante viro loca lustra ligustra. *Vita Mart.* II, 203, perdita ut eriperet, peritura nec ipsa perirent. *Vita Mart.* II, 329, unde probranda probro, reprobro reprobantia probra, *Ibid.* 477, misero miserando misertor.

Mais l'exemple le plus fameux de ces jeux de mots par figure étymologique est la fameuse ode à Childebert II :

Rex regionis apex et supra regna regimen,
    Qui caput es capitum, vir capitale bonum,
Ornamentorum ornatus, ornatius ornans.
    Qui decus atque decens cuncta decenter agis,
Primus et a primis, prior et primoribus ipsis,
    Qui potes ipse potens, quem juvat omnipotens,
Dulcia delectans, dulcis dilecta potestas,
    Spes bona vel bonitas, de bonitate bonus,
Digne nec indignans, dignos dignatio dignans,
    Florum flos florens, florea flore fluens,
        Childebercthe cluens [1].

1, Fortunat, *Append.* V.



Notons enfin une série de jeux de mots sur les noms propres dont le poète nous expose lui-même naïvement le mécanisme.

I, 20, 6, si sillaba quarta recedat, Praemiacum pollens, praemia nomen habes. I, 21, 22, Egircius nomine cum proprio tristis et aeger eget. III, 5, 1, Felix spe, nomine, corde. III, 14, 1 et 2, Carentine ...nomine de proprio care, perennis amor. III, 19, 2 (ad Agricolam) cultor agri pollens VII, 23, 1 (ad Paternam) nominis auspicio fulgent tua facta, Paterne, munere qui proprio te facis esse patrem. III, 25, 2 (ad Paternum) nominis officium jure, Paterne, regens. VII, 10, 4, Magnulfe..., magnus honore places. V, 3, 10, nominis Gregorius, pastor in urbe gregis. *Vita Mart.* II, 59, Maximus Augustus nece regis maximus armis. I, 9, 10, Vernementis, quod quasi fanum ingens Gallica lingua refert. IX, 1, 27, Chilperice. si interpres barbarus extet, adjutor fortis hoc quoque nomen habes[1].

2° *Paranomasie.* Les œuvres de Fortunat offrent d'innombrables exemples de jeux de mots par paranomasie :

II, 4, 9, cara caro. IV, 4, 5, testis et antestis. IV, 4, 32, non premit urna regis, sed tenet ulna Dei. IV, 13,5, hostis in insidiis securo caede securis. VI, 1, 20, Mars habet ecce duces, pax habet ecce decus. VII, 25,26, qui modo mitto apices, te, rogo, mitte pices. VIII, 1, 14, natus in urbe, notus in orbe. IV, 8, 3, sed quia te mundus, nec sunt tibi crimina mundi. App. XIII, 3, sic hic Caesaria et praecelsa Casaria.

3° Les *répétitions* sont extrêmement fréquentes chez notre poète :

IV, 16, 3, nisi terram terra recondat. IV, 25, 19, terrae reddere terram. V, 551, 52, cum a domino dominus pluit igne tristi Gomorrae, filius et pater est, a domino dominus. VI, 5, 261, sic extincta meum mea cernunt lumina lumen. VII, 19, 5, 6, alter in alterius mihi visu visus habetur et fratris speciem fratris imago dedit. IX, 1, 111, legibus arma regis, et leges dirigis armis.

4° *L'anaphore* enfin est employée par Fortunat chaque fois qu'il veut faire étalage d'éloquence ou qu'il met un discours pathétique dans la bouche de ses personnages.

VI, 5, 65, 66, quando iterum videam, quando haec mihi lumina ludant, quando iterum natae per pia colla cadam ? X, 8, 9, 11, hicque parentela et gradus et tutela, hic decus atque gradus, hic pietatis opus, hic tranquilla quies, hic spes jucunda... X, 7, 49, 54, qui tunc promeruit revocare... qui percusso homini abstraxit de carne venenum..., qui serpentis iter fecit... qui de peste domum salvat...
III, 23, 19, te solamen inops meruit, te nudus amictum.

IV. — *Recherche de l'harmonie.*

1° *L'allitération* est très recherchée par le poète qui n'a laissé passer aucune occasion d'employer cet effet de rhétorique relativement facile :

I, 1, 8, digna deo domus, I, 1, 9, culmen cui culmina condis. X, 8, 1, si praestaretur

1. C'est peut-être ici que l'on pourrait songer à une influence de Virgile le Grammairien, et de l'école de Toulouse qui ont recommandé et pratiqué jusqu'à l'abus ces embellissements du style.

praeconia pandere regum. X, 10, 23, hinc veteris virtute viri. I, 1, 2, cum te Vitalem voluit vocitare vetustas. III, 11, 6, cui moritur mundus non moriture manes. *Id.* 178, ductum damnandum Martino orante reductum. *Id.* 508, inlustris lustrante viro loca lustra ligusta. VI, 5, 63, differte dies dum disco dolores. *Vita Mart.* II, 329, unde probranda probro, reprobro reprobantia probra. *Id.* IV, 342, Leucadio pariter pro praeside prompta precatrix.

2° La *rime* enfin se rencontre souvent chez Fortunat, qui, par une assonance identique ou similaire, fait rimer ses vers à l'hémistiche.

IV, 26, 40, quod natura nequit, littera prompta dedit, id. 76, nam quae larga dedit, haec modo plena metit. *Vita Mart.* III, 170, serit... inserit. VIII, 6, 7, inter odoriferos tamen has, quas misimus herbas. IV, 4, 5, testis et antestis. IV, 21, 3, nam si pensentur morum pia gesta suorum. IV, 26, 6, cur facitura facis, quae dolitura rapis ? VIII, 20, 6, ille tegendo potens, tuque fovendo decens, IX, 2, 114, nec recremanda focis sed recreanda polis.

*
* *

Fortunat, élève des écoles de Ravenne, était arrivé en Gaule avec une connaissance approfondie de tous les procédés par lesquels la rhétorique ancienne avait formé des générations entières de poètes et d'écrivains. *La Rhétorique à Herennius*, disions-nous, avait dû constituer le fond de l'enseignement reçu à Ravenne. Mais Fortunat n'était pas un de ces esprits posés, didactiques et froids, susceptibles d'emmagasiner les notions abstraites de Cornificius sur les trois genres de style, le simple, le tempéré et le sublime, — sur l'ornement facile et l'ornement difficile, — sur les procédés de l'*annominatio* et de la *determinatio*, et de les utiliser ensuite méthodiquement, dans tel poème soigneusement ordonné ou dans telle composition plus ou moins académique. Esprit luxuriant, génie un peu fou, il a retenu en bloc les leçons de ses maîtres et, au hasard de ses poésies, au gré des circonstances et de l'inspiration, il les utilise, il les amplifie, il les modifie. Pourquoi se fût-il astreint à la recherche élégante d'un Apulée ou d'un Symnaque ? Il visait surtout à faire impression sur un milieu ignorant. Qui dira jamais le prestige que lui valurent, auprès des cours mérovingiennes, ces escamotages de termes, ces cascades d'allitérations, de répétitions ou de jeux de mots, bref ce brassage désordonné de tous les procédés que lui avait fournis la rhétorique ancienne ?

CHAPITRE VI

LA VERSIFICATION

Le mètre employé en général par Fortunat est le distique élégiaque.

En dehors des quatre livres sur la vie de saint Martin qui sont tout entiers composés en hexamètres virgiliens, Fortunat n'a usé que trois fois du mètre épique : dans une lettre à Félix de Nantes (V, 7), dans l'épithalame de Sigebert et de Brunehaut (VI, I), dans une ode en l'honneur de saint Martial (spur. III).

Une autre fois, à la demande de Grégoire de Tours, il composa une ode en vers saphiques (IX, 7), mais il avoue lui-même qu'il se sent gêné dans ce genre de poésies.

Les hymnes suivent le système iambique ou trochaïque.

Le *Vexilla Regis* (II, 6) et l'*Agnoscat omne Saeculum* (Spur. 7) sont en dimètres iambiques acatalectiques et l'hymne sur le baptême (Spur. 4) est en dimètres catalectiques.

L'hymne pour la consécration du saint Chrême (Spur. 5) est en dimètres trochaïques alternativement acatalectiques et catalectiques. Quant au *Pange lingua gloriosi* (II, 2), ainsi que nous l'avons déjà vu [1], il peut se mesurer en strophes de six vers comme dans les bréviaires ou de trois comme dans les manuscrits et la plupart des recueils. Dans le premier cas, les vers 1, 3 et 5 sont des dimètres trochaïques complets, les vers 2, 4 et 6 des dimètres trochaïques catalectiques. Dans la deuxième hypothèse, les trois vers, de huit pieds, forment des tétramètres trochaïques catalectiques.

Mais, en définitive, c'est le distique élégiaque qui a été le mètre préféré de Fortunat.

*
* *

Le poète suit en général les modèles classiques, mais il se permet, contre la

1. Cf. *supra*, p. 164.

prosodie ou la métrique, un certain nombre de licences dont l'Index de Leo nous donne le détail. C'est ainsi qu'il écrit par exemple :

ălacer, II, 9, 61.
aperīĕbam, XI, 23, 3.
archidiăcon, *Vita Mart.* III, 38.
candĕlăbrum, V, 5, 7.
merĕretur, II, 16, 88.
monastĕrium, *Vita Mart.* I, 158, etc., etc.

En général, et sans que le poète y mette aucun discernement, les césures sont semiquinaires ou semiseptènaires. Elles tombent souvent sur un monosyllabe.

III, 8, 3, Ultima quamvis sit regio. Armoricus in orbe.
V, 11, 3, dulce videre mihi, et si desit copia cernit.

Quelquefois même la césure est négligée.

App. III, 15, Tale venire diu expectavi munus amantis.
Vita Mart. III, 34, exuitur tunica algentemque obtexit amictu.
VI, 5, 145, nec minus hic sine te errans et peregrina videbor.
IX, 3, 5, quod valeo facio : absens vel dependo salutem.

Des mots comme *antea* ou *postea* sont comptés comme des dactyles.

II, 9, 38, antea carne carens quam caro fine ruens.
VIII, 1, 10, nunc monitis Pauli, postea clave Petri.

Par contre, des mots comme *dehinc* et *quia* sont considérés comme monosyllabes.

I, 11, 7, Quo vitae claudente diem dehinc prole graduque.
II, 15, 8, Filius ut dicant quia est creatura Dei.

Plusieurs fois, *h* joue indûment le rôle de consonne.

I, 13, 13, aetas accessit, sed haec invenescit honore.
VIII, 1, 23, germine regali pia neptis Herminefridi.
Vita Mart. II, 341, indicio sine hoc Christum venisse negabo.

L'hiatus n'est pas rare dans certains poèmes.

VIII, 8, 1, O regina potens cui aurum et purpura vile est IX, 1, 11, excepisti etenin fulgorem ab origine gentis.

Et quelquefois l'hiatus est à la césure.

V, 3, 31, sed magis in gremio Abrahae vernante locandus.

Les hexamètres finissent indifféremment chez Fortunat sur des mots deune, quatre, cinq et même six syllabes.



VI, 1, 67, Matri pauca refert « tibi quem promisimus hic est ». *Vita Mart.* III, 76, Pontificem precibus celer evocat ut properaret.
VI, 5, 223, hanc ego nempe novus conspexi praetereuntem. *Vita Mart.* III. 209, dum regeret princeps data jura Valentinianis.

Des fins de vers de même nature se retrouvent dans le pentamètre.

1, 21, 42, Semper insequalis qui nihil aut satis est.
VI, 2, 2, muneribus largis tu mihi, Gogo, sat es.
VII, 12, 86, Absentem faciunt quem loca, non animus.
II, 15. 4, Servabat legis fœdera sollicitas.

Le premier hémistiche du pentamètre se termine parfois sur un monosyllabe.

1, 18, 6, millia septem urbs hinc Burdegalensis abest.
IV, 26, 84, Illius in luce hac proemia lucis emit.

Enfin il arrive que les deux hémistiches du pentamètre riment entre eux.

IV, 14, 6, Carne tenet tumulum, spiritus igne polum.

*
* *

C'est d'ailleurs cette question de la rime qui, avec celle du rythme, est particulièrement intéressante lorsqu'on étudie les procédés de versification de Fortunat. Ses audaces, en fait de licences poétiques, ne dépassent guère, au demeurant, la moyenne des libertés que tous les poètes des époques de décadence se sont cru autorisés à prendre. Mais le point de vue change complètement lorsqu'on se trouve en face d'une composition comme l'hymne sur le retour de l'évêque Léonce (I, 16) :

HYMNUS DE LEONTIO EPISCOPO

Agnoscat omne saeculum
Antistitem Leontium,
Burdegalense praemium,
Dono superno redditum.

Bilinguis ore callido
Crimen fovebat invidum,
Ferens acerbum nuntium
Hunc jam sepulchro conditum.

Celare se non pertulit
Qui triste funus edidit :
Et si nocere desiit,
Insana vota prodidit.

Deceptus arte noxia
Cassata deflet crimina,
Dum, quae putabat tristia,
Conversa sunt in gaudia.

Exempla saeva protulit,
Calcanda cuncto tempore,
Ut jam sibi conscriberet
Decreta vivo antistite.

Fucata res haec contigit,
Vitanda casto pectore,
Superstite ut praesumeret
Post fata quod vix debuit.

« Cette hymne, dit Ebert, avec juste raison, est surtout importante en ce qu'elle montre comment cette poésie hymnique de l'Eglise devient le modèle d'un genre de poésie profane et même populaire qui était composée dans la forme de poésie des hymnes et qui fut chantée comme elle... Le caractère populaire en est même renforcé par la présence de la rime [1]. »

Effectivement, au vie siècle, la poésie métrique arrive à un tournant de son histoire. Au début l'accentuation et la quantité avaient été intimement liées l'une à l'autre ; par la suite, il semble que, dans la société romaine, la langue noble se soit mieux accommodée de la métrique. laissant la poésie rythmique au peuple.

Le langage adopté par l'Eglise n'excluait positivement aucune des deux langues, écrite ou populaire. Nous avons d'ailleurs montré combien était conventionnelle la séparation que l'on prétendait établir entre elles. De là, un singulier mélange, dans les hymnes, de poésie métrique et de poésie rythmique.

Mais l'inspiration populaire, que nous avons relevée dans le vocabulaire et la grammaire de Fortunat devait également se faire sentir dans sa versification. Peut-être aussi, sous l'influence de la poésie barbare, les trois éléments de la poésie rythmique, le syllabisme, l'accent et l'assonance tendaient-ils à se substituer peu à peu aux règles de la prosodie classique ? Toujours est-il que le travail était en train de s'accomplir au vie siècle. L'hymne sur le retour de l'évêque Léonce et plusieurs autres compositions de Fortunat constituent autant de chaînons qui nous permettent de saisir l'évolution de la vieille poésie classique vers un genre appelé, dans les littératures romane et moderne, au plus grand développement [2].

1. Ebert, *Histoire générale de la littérature au moyen âge en Occident*, t. I, p. 560.
2. Cf. sur toute cette question :
E. Dumesil, *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, Paris, 1843.
Ronca, *Metrica et rythmica latina nel medio evo*, Rome, 1898.
Dechevrens, *le Rythme dans l'hymnographie latine*, Lyon, 1895.
M. Chevallier, *Poésie liturgique*, t. I.

CHAPITRE VII

L'INFLUENCE DE FORTUNAT AU MOYEN AGE

Fortunat a été un des trois ou quatre poètes à travers lesquels les écrivains du moyen âge ont vu l'antiquité classique. Son influence pendant près de six siècles s'est manifestée, profonde et continue, surtout dans le domaine poétique. On l'a lu, on l'a imité, on l'a cité, on l'a loué, — souvent sans mesure, il est le « prince des poètes », « la lumière de son siècle », « l'enfant bien-aimé des Muses latines », « le héraut du bienheureux Martin ».

Dans les comptes rendus de l'Académie de Vienne, Manitius a donné le relevé [1] de tous les poètes, historiens ou bibliographes de moyen âge, qui, à un titre quelconque, se sont occupés de Fortunat. Peut-on, pratiquement, dégager une conclusion de cette longue énumération de textes ou de noms ? A vrai dire, les appréciations données sur le poète sont trop superficielles et trop identiques pour que l'on puisse fonder sur elles autre chose que la certitude de la renommée indéniable que Fortunat s'était acquise, comme évêque, comme saint, comme poète, comme hagiographe. Bien plus, on l'étudiait dans les écoles, et nous savons par exemple qu'il n'était pas un inconnu pour l'école poétique de Ripoll [2].

Un procédé meilleur pour établir l'influence réelle de Fortunat consiste à envisager la façon dont il a été imité, inconsciemment ou non, par les poètes de l'époque carolingienne. De la sorte, on peut apprécier plus exactement le rôle que ses écrits ont pu jouer dans l'évolution soit de certains genres littéraires, soit de la langue elle-même.

Mais là encore il faut se garder d'exagérer et ne pas suivre la méthode de ceux qui, d'une ressemblance fortuite, veulent tout de suite conclure à une filiation. Sous le seul prétexte que le mot rossignol se rencontre dans Fortunat à deux ou trois reprises, que l'écrivain a chanté parfois la nature avec agrément, on doit se garder d'en faire l'ancètre ou le précurseur de nos poètes courtois. Que dire alors de ceux qui voudraient faire état de tous les rappro-

1. *Sitzungberichte d. König. Akad. d. Wissenchaft.* (Ph. Hist. Kl.), t. 117 et 121.
2. Cf. *l'Annuaire de l'Institut des études catalanes*, Barcelone, 1923.

chements que suggère l'Index, d'ailleurs fort consciencieux et érudit, que Manitius a dressé et qui figure en appendice de l'édition Leo ?

L'influence vraie, profonde de Fortunat réside ailleurs que dans ces rencontres de hasard. Ce poète a été lu assidûment par des écrivains tels qu'Angilbert, Théodulphe, Ermold, Rhaban Maur, Walahfried Strabo. Il a été le trait-d'union entre la culture antique, que Ravenne lui avait transmise, et les auteurs de l'âge carolingien, auxquels il apparaissait comme un représentant authentique de l'esprit romain, adapté cependant aux conditions sociales et intellectuelles que l'invasion avait créées.

*
* *

On ne peut nier l'influence qu'un poème comme la *Vie de saint Martin* de Fortunat a exercée sur l'évolution de la tradition épique pendant le haut moyen âge.

En effet, disions-nous plus haut [1], pour les auteurs chrétiens des IIIe et IVe siècles, la tradition épique de Virgile et de Lucain n'offrait plus aucun sens. L'idéal nouveau, ce n'était plus le soldat, le héros, au sens ordinaire du mot, c'était le héros de Dieu, le chevalier de l'Eglise, la victoire contre les puissances mauvaises ; en un mot c'était le Saint et le Miracle [2]. De plus, certaines tendances didactiques, des enseignements religieux et moraux venaient tout naturellement se greffer sur le récit. Ainsi se développa l'hagiographie, qui ne devait faire cependant son entrée dans la littérature proprement dite qu'au VIe siècle avec la *Vie de saint Martin* de Fortunat.

Voilà donc établie la tradition littéraire d'une épopée hagiographique ; la formule en subsistera jusqu'à ce que des besoins nouveaux se fassent sentir.

C'est ce qui arriva au début du IXe siècle : le prestige extraordinaire de Charlemagne s'imposa aux poètes ; un monde différent semblait naître qui faisait refleurir toute la gloire de Rome ; du coup, les cadres de l'épopée se trouvèrent débordés : on revint aux traditions anciennes et le héros reprit la place du saint.

De là, l'originalité profonde d'un poème comme celui d'Angilbert : *Karolus Magnus et Leo papa*, qui marque, en fait, un tournant dans la poésie épique de langue latine. Car tous ceux qui se donnaient pour continuateurs de l'épopée virgilienne avaient été saisis d'enthousiasme en voyant restaurer l'empire d'Occident. Une nouvelle Rome réclamait un nouveau Virgile ; un état de choses naissait qui demandait un renouvellement profond de la poésie, un élargissement des cadres anciens, une adaptation des formules traditionnelles aux aspirations qui cherchaient à se faire jour.

1. Cf. *supra*, p. 181.
2. Cf. Godefroy Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 62.

Angilbert toutefois a-t-il rompu complètement avec les formes que la *Vie de saint Martin* avait été jusque-là seule à fixer ? Non, certes ; la rupture n'est point si brusque. Angilbert avait été trop pénétré de Fortunat pour n'en point conserver, peut-être à son insu, la manière d'écrire et pour n'être point tenté d'utiliser les hémistiches ou les fragments de vers restés présents à sa mémoire.

Une étude sommaire du *Karolus Magnus et Leo papa* pourra nous amener à constater que, si accusé que soit le contraste entre la conception épique dont témoignent les deux poètes, un lien les unit toujours : l'imitation, inconsciente ou voulue, de Fortunat par Angilbert, soit au point de vue des idées générales, soit au point de vue du vocabulaire et de l'expression.

*
* *

Le poème s'ouvre par une comparaison empruntée à la navigation. Vient ensuite un long panégyrique de Charlemagne dans lequel il serait assez vain de vouloir retrouver un ordre logique. Le thème des premiers vers semble être amené par la métaphore du début :

Europae quoc elsa pharus cum luce coruscat. (V. 12.)

L'idée de phare entraîne le poète à poursuivre quelque temps son panégyrique dans le même sens.

Iste suam alterno conservat sidera lucem. (V. 21.)
. . . .
Vultu hilari, ore nitet, semper quoque fronte serena
Fulget et aeterno pietatis lumine Phoebum
Vincit ab occasu dispergens nomen in ortum. (V. 24-26.)

La comparaison empruntée à l'art du navigateur n'est pas nouvelle, tant s'en faut. Mais l'usage, — on pourrait dire l'abus, — que Fortunat en a fait tout au long de la *Vie de saint Martin* l'avait popularisée. La préface du poème, en particulier, adressée à Radegonde et à Agnès, est, comme l'Introduction d'Angilbert, bâtie tout entière sur ce thème, avec des similitudes de détail sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Nauta rudis tumido cum vult dare vela profundo
atque procellosas nescius intrat aquas,
rauci sono latrante salo cum perstrepit aequor
et vaga terrifico murmura unda freto [1].

1. *Vit. Mart.*, praef. 4. Il est à noter également que les autres livres de la *Vie de saint Martin* commencent tous par une comparaison du même genre.

La comparaison du phare arrive quelques vers après :

> Gallica celsa pharus fulgorem extendit ad Indos. (V. 19.)

*
* *

Du vers 28 au vers 61, le poème d'Angilbert célèbre la bonté et la justice de Charlemagne.

> Justior est cunctis, cunctisque potentior exstat. (V. 29.)
> Blandus adest justis, hilarem se proebet ad omnes. (V. 31.)

L'étymologie du nom de Charlemagne qu'imagine le poète doit retenir ici notre attention :

> Nomen et hoc merito Karolus sortitur in orbe,
> Haec cara est populis lux et sapientia terris. (V. 55-56.)

Or nous trouvons quelque chose de très approchant dans les panégyriques de Fortunat.

Voici par exemple l'étymologie du nom de Chilpéric, comme nous avons eu tout à l'heure celle de Charlemagne :

> Chilperice potens, si interpres barbarus extet,
> « adjutor fortis » hoc quoque nomen habes. (IX, I, 27-28.)

Voici la justice et la droiture de Chilpéric :

> Quid de justitiae referam moderamine, princeps ?
> quo male nemo redit, si bene justa petit,
> cujus in ore probo mensurae libra tenetur
> rectaque causarum linea currit iter. (IX, I, 85-89.)

Après une cascade d'épithètes sonores, nous arrivons, dans le poème d'Angilbert, à partir du vers 67, à un passage particulièrement intéressant : il s'agit des *qualités littéraires* de Charlemagne.

> Grammaticae doctor constat praelucidus artis ;
> Nullo unquam fuerat tam clarus tempore lector ;

18



Rhetorica insignis vegetat præceptor in arte ;
Sumus apex regum, summus quoque in orbe sophista
Exstat et orator, facundo famine pollens. (V. 67-71.)

Charlemagne était donc un savant, mais il n'était pas le premier prince gaulois à se piquer de lettres. Il faut se rendre compte du prestige extraordinaire que la civilisation gallo-romaine avait exercée sur les premiers rois mérovingiens. Les nouveaux conquérants, pour ne point faire figure de rustres en face de la vieille noblesse indigène, eurent hâte de s'assimiler quelques bribes de culture latine et bientôt Chilpéric... Mais laissons parler Fortunat.

Quid ? quoscumque etiam regni dicione gubernas,
 doctior ingenio vincis et ore loquax,
discernens varias sub nullo interprete voces,
 et generum linguas unica lingua refert. (IX, I, 91-94.)
....
cui simul arma favent et littera constat amore :
 hinc virtute potens, doctus et inde places.
inter utrumque sagax, armis et jure probatus
 belliger hinc radias, legifer inde micas.
de virtute pater, reparatur avunculus ore,
 doctrinae studio vincis et omne genus.
regibus aequalis de carmine major haberis,
 dogmate vel qualis non fuit ante parens.
te arma ferunt generi similem, sed littera praefert :
 sic veterum regum par simul atque prior.
admirante mihi nimium rex, cujus opime
 proelia robor agit, carmina lima polit. (IX, I, 99-110).

Chilpéric a été, à n'en point douter, dans cet ordre d'idées, un des modèles de Charlemagne, et, par une conséquence naturelle, Angilbert, dans le panégyrique de ce prince, s'est inspiré de Fortunat. Rapprochés de l'état d'esprit contemporain, les deux passages s'éclairent mutuellement.

*
* *

Le poème d'Angilbert continue par la description d'une chasse dans les parcs royaux d'Aix-la-Chapelle :

Mox nemus insiliunt equites et voce sequuntur,
Praedam agiles certant fugitivam agitare molosi
Et sparsi currunt per opaca silentia silvae. (V. 277.)

La *Vie de saint Martin* comporte une description de chasse (III, 326) et nous verrons tout à l'heure d'une façon précise quels emprunts de détail Angilbert a faits à Fortunat.

Un des passages les plus étincelants du *Karolus Magnus et Leo papa* est, sans contredit, la description de la cour de Charlemagne qui, parée de ses plus brillants costumes, suit la chasse avec une ardeur fougueuse.

Or nous nous trouvons ici en présence d'un phénomène de transposition extrêmement curieux. Dans son éloge de la Virginité (*De Virginitate*, VIII, 3), Fortunat décrit la cour céleste et spécialement les bienheureuses et les saintes rangées autour de la Vierge Marie. Toutes sont revêtues de parures brillantes, ornées de pierreries étincelantes, parures et pierreries étant prises par l'auteur au sens métaphorique et symbolisant les vertus dont ces âmes sont embellies.

Angilbert a transposé cette description dans le domaine concret. Avec les mêmes expressions, quelquefois dans le même ordre, il décrit les princesses de la cour rangées autour de l'empereur, de Luitgarde et de Berthe, parées des mêmes vêtements, ornées des mêmes pierreries que les bienheureuses dont Fortunat esquisse la peinture. Et si leur attitude diffère (on ne se tient pas en chasse comme au Paradis !) il y a entre les deux passages un parallélisme frappant qui, en raison de son caractère exceptionnel, mérite d'être relevé.

*
* *

Mais il faut en venir, d'une façon plus précise, aux imitations de détail et faire toucher du doigt, en quelque sorte, le lien qui unit le poème d'Angilbert à l'œuvre de Fortunat.

Les procédés d'imitation dont témoigne le *Karolus Magnus et Leo papa* ressortissent à trois types :

1° Angilbert prend un ou deux vers de Fortunat et en éparpille les expressions caractéristiques à travers un ou deux vers de son poème ; c'est ce que l'on pourrait appeler l'imitation en forme de tâche.

Les exemples abondent.

Angilbert, VI, 135.
Aut dum nectareos componunt ordine cellas
Roscida stipantes sinuoso poplite mella.

Fortunat, III, 9, 25-26.
Construitura favos apes hinc alvearia linquens
floribus instrepitans poplite mella rapit.

Angilbert, VI, 212.
Inde puellarum sequitur mox ordo coruscus ;
Rhodrudante alias rapidoque invecta puellas
Fulget equo et placidum prior occupat ordine gressum.

Fortunat, VIII, 3, 25-26-27-28.
Inde Dei genitrix pia virgo Maria coruscat,
virgineoque agni de grege ducit oves.
ipsa puellari medio circumdata coetu
luce pudicitiae splendida castra trahit.

2° D'autres fois, Angilbert insère un vers, ou la plus grande partie d'un vers de Fortunat, et l'encadre de deux ou trois expressions empruntées au même fragment qu'il disperse autour du passage reproduit. C'est ce que l'on pourrait appeler l'imitation en dégradé.

Angilbert, VI, 138 à 191.
Aurea *fila* ligant clamidem, capitique byrillus
Inseritur, radians clara diadema metallo
Enitet et vestis *bis cocto* purpura bysso.
Fortunat, III, 18, 10,
Stravissent plantis aureae fila tuis.
VIII, 3,
V. 263 : inseritur capiti radians diadema beryllis.
....
V. 273 à 275. pulchra topaziacis oneratur zona lapillis,
Chrysolitha aurata fibula claudit acu,
Veste superposita : bis cocto purpura bysso.

3° Il arrive qu'Angilbert construise tout un passage de son poème en mosaïque, avec des expressions ou des hémistiches entiers empruntés aux poèmes de Fortunat les plus différents.

Angilbert, VI, 215 à 220.
Immixta est niveis ametistina vitta capillis
Ordinibus variis gemmarum luce coruscans ;
Namque corona caput pretiosis aureae gemmis
Implicat et pulchrum subnectit fibula amictum.
Fortunat, *Vita Mart.* III, 470,
forsan erat nitidis amethystina vitta capillis,
VIII, 3, 264, ordinibus variis alba zmaragdus inest.
Vit. Mart. II, 280, ordine gemmarum numerosa luce coruscus,
VIII, 4, 7, pulchra corona caput triplici diadema cingit,

Angilbert, VI, 338, Agmina conveniant diversis partibus orbis.
Fortunat, *Vit. Mart.*, IV, 103, agmina conveniunt et longa catena reorum,
VIII, 3, 175, undique collectos diversis partibus orbis.

Ainsi donc, soit que nous considérions en général les idées principales du poème d'Angilbert (panégyrique et description) ou, dans le détail, l'expres-

sion de ces idées, nous sommes ramenés à établir l'influence indéniable de Fortunat, et spécialement de la *Vie de saint Martin*, sur un des poètes les plus renommés qui ont marqué le début de l'époque carolingienne.

*
* *

Une étude portant sur les œuvres principales d'Ermold, d'Alcuin, de Théodulphe et de bien d'autres aboutirait à des conclusions analogues.

Le poème d'Ermold *De gestis Ludovici Caesaris* est de première importance pour fixer l'origine de certains cycles épiques et en particulier de la geste de Guillaume. Là aussi nous retrouvons en foule des réminiscences de la *Vie de saint Martin* ; mais, esprit original, Ermold, dans son imitation, est resté beaucoup plus discret qu'Angilbert ou que Théodulphe. Ses procédés de développement demeurent assez indépendants de Fortunat, et seule la longue liste d'expressions, de tournures, de fins, de vers disséminées tout au long de son poème et relevées par l'Index de Manitius montrent jusqu'à quel point il avait été lecteur assidu de la *Vie de saint Martin*.

Alcuin, dont l'activité s'exerça dans toutes les branches du savoir humain, connaissait les œuvres de Fortunat et quelques réminiscences significatives se font jour de-ci de-là dans ses poésies :

Alcuin, I, 324, ...Ecce puella
Tabida paralysis gelido langore jacebat.
Fortunat, *Vit. Mart.* I, 368,
Tabida paralysis gelido langore puella.

Alcuin, IX, 217,
Fer patienter onus Christi, tu triste sacerdos.
Fortunat, III, 30, 5.
Fer patienter onus neque te pia sarcina lasset.

Alcuin, XLIII, 5,
Justitiae cultor, sanctae et pietatis amator.
Fortunat, VI, *Ia*, 21,
Justitiae cultor pietatis amore coruscas.

Théodulphe, lui, a eu l'imitation plus indiscrète. Il est vrai qu'il se réclame ouvertement de Fortunat et le proclame un de ses maîtres préférés. Mais il est permis de sourire lorsqu'Ebert apprécie en ces termes son mérite littéraire : « Théodulphe n'est pas sans doute un génie poétique, mais il possède un talent et un pinceau qui, soutenus par les qualités qu'il avait pour la forme, ont rempli ses vers de tableaux pleins de vie et de beauté ... Nous ne retrouvons

plus dans ses poèmes ces emprunts textuels, ces réminiscences accumulées des modèles antiques qui nous ramènent à l'école des grammairiens [1]. »

Que l'on juge par les quelques rapprochements ci-après s'il faut souscrire sans réserve à ce jugement :

Théodulphe, XV, 7, 8,
Haec ego dum lustro, dum per violaria curro.
Quas venat hic calathus ungue recido rosas.
Fortunat, *Vita Mart.* IV, 2, 3,
Floribus albicomis dum lilia pollice carpo
Ungue recido rosas et per violaria curro.

Théodulphe, XXI, 93,
Quamvis celsae animae, mortali stirpe creati.
Fortunat, IX, 2, 36,
Quanvis celsae animae, corpora terra tegit.

Théodulphe, XXV, 3 et 4,
Si Mosa, Rhenus, Arar, Rodanus, Tiberisque, Padusque
Metiri possunt.
Fortunat, *Vita Mart.* II, 78.
Rhenus, Atax, Rhodanus, Tibris, Padus, Hister, Orontes.

Théodulphe, XXV, 13.
O facies, facies ter cocto clarior auro.
Fortunat, *Vita Mart.* I, 127.
Pulchrior electro, ter cocto ardentior auro.

Théodulphe, XXV, 25.
Latior est Nilo, glaciali grandior Histro.
Fortunat, *Vita Mart.* I, 129.
Uberior Nilo, generoso sparsior Histro.

Théodulphe, XXV, 221.
Anceps, attonitus, tremulus, furibundus, anhelus,
Fortunat, *Vita Mart.* praef. 23.
Attonibus, trepidus, hebetans, vagus, anxius, anceps,

Théodulphe, XXVI, 23,
Quam quis ab occasu properans vel quisquis ab ortu conspicis.
Fortunat, IV, II, 1.
Quisquis ab occasu properas huc, quisquis ab ortu.

Théodulphe, XXXIV, 15.
Morem hunc Parthus habet, hunc Atticus atque Quirites.
Fortunat, *Vita Mart.*, III, 498.
Israhelita canit, simul atticus atque Quirites.

1. Ebert, *Litt. du Moyen Age*, t. II, p. 85.

Théodulphe, XXXV, 5.
Clarior electro, ter cocto purior auro.
Fortunat, *Vita Mart.* I, 127.
Pulchrior electro, ter cocto ardentior auro.

Théodulphe, XLI, 1.
Quicquid ab Hebraeo stilus Atticus atque Latinus.
Fortunat, *Vita Mart.* I, 12.
Hebraïcus cecinit stilus, Atticus atque Latinus.

Quant à Rhaban Maur, il est surtout tributaire de Fortunat par ses poèmes figurés et ses poésies acrostiches. Son œuvre : *De laudibus Sanctae Crucis*, fait apparaître la Croix en 28 figures dessinées dans des poèmes en hexamètres, et rappelle la manière de Fortunat. Par ailleurs, un certain nombre de réminiscences prouvent qu'il avait pratiqué assidûment les œuvres de son prédécesseur :

Rhaban Maur, XIII, 5.
Sanctus apostolica praefulgens mente sacerdos.
Fortunat, I, 1, 5.
Dignus apostolica præfulgens mente sacerdos.

Rhab. Maur. LXXXVII, 6.
Fluctibus in tantis anchora fixa fuit.
Fortunat, *Vita Mart.* III, 1.
Hactenus in bibulis fixa stetit anchora terris.

Rhab. Maur. LXXXVII, 11.
Hunc meliore via credo ad coelestia vectum,
Non premit urna rogi, sed tenet aula poli.
Fortunat, IV, 4, 31.
Hunc meliore via sanctum ad coelestia vectum
Non premit urna rogi, sed tenet ulna Dei.

Rhab. Maur. LXXXVIII, 9.
Invitans instanter ovės ad pascua regis.
Fortunat, IV, 14, 9.
Invitans instanter oves ad pascua regis.

Il ne serait pas impossible de retrouver dans l'*Hortulus* de Walahfried Strabo un écho lointain des descriptions par lesquelles Fortunat enseigne l'art d'agencer les couleurs et d'assortir les teintes lorsqu'on veut disposer des fleurs avec goût. De plus, son poème sur les Martyrs de la légion thébaine procède d'une inspiration analogue à la pièce de Fortunat sur le même sujet.

*
* *

Fortunat a donc été universellement connu pendant tout le moyen âge. Il a été lu et copié non seulement par les maîtres mais encore par les auteurs d'une grande quantité de poèmes anonymes, comme en témoignent les rapprochements suivants :

Carmina varia[1] V, 11.
Te custode pio nunquam lupus abstulit agnum.
Fortunat, IV, 3, 3.
Te custode pio nunquam lupus abstulit agnum.

Carm. Var. V, 13, 14.
Summus amor regum, populi decus, arma parentum,
Ecclesiae cultor, nobilitatis honor.
Fortunat, IV, 3, 9, 10.
Summus amor regum, populi decus, arma parentum,
Ecclesiae cultor, nobilitatis honor.

Carm. Var. XII, 6,
Sola mori nescit vita referta bonis.
Fortunat, IV, 13, 2.
Sola tamen nescit vita beata mori.

Carm. Var. XVI, I, 1.
Emicat aula pia e variis decorata metalli.
Fortunat, I, I, 11.
Emicat aula potens solido perfecta metallo.

Carm. Var. XXXIII, 13.
Carpite rite viam, Christi quae ducit ad aulam.
Fortunat, III, 30, 3.
Carpe libenteriter quod ducit ad aetheris aulam.

Nous disions donc avec raison que Fortunat avait été un des maîtres du moyen âge. Par son influence sur les précurseurs de la poésie épique en langue romane, il constitue un des chaînons de notre tradition littéraire et n'est peut-être pas tout à fait étranger au grand mouvement qui va bientôt ouvrir des voies nouvelles à l'esprit français. Il a contribué à transmettre aux générations suivantes le flambeau de la culture latine, et celles-ci, facilement reconnais-

1. *Monumenta Germaniae Historica*, *Poet. Lat.* t. 2, p. 649 et suiv. Carmina varia.

santes, ont ratifié le jugement que Paul Diacre, dans une épitaphe célèbre, avait fait graver sur le tombeau du poète :

Ingenio clarus, sensu celer, ore suavis,
Cujus dulce melos pagina multa canit
Fortunatus, apex vatum, venerabilis actu,
Ausonia genitus, hac tumulatur humo.
Hujus ab ore sacro, sanctorum gesta priorum
Discimus : haec monstrant carpere lucis iter.
Felix quae tantis decoraris Gallia gemmis
Lumine de quorum nox tibi tetra fugit.

CONCLUSION

Peut-être, au cours de ce travail, nous sommes-nous montrés sévères à l'excès envers les historiens du XIXe siècle qui ont tracé de Fortunat un portrait fragmentaire ou tendancieux, et créé, ainsi, autour de ce poète, intéressant à plus d'un titre, une légende qui le diminuait ou le rendait grotesque. Sans doute, aurions-nous dû nous souvenir qu'il était déjà beau, à une époque où le haut moyen-âge était complètement ignoré, d'en avoir parlé, même à contresens, et d'avoir appelé l'attention des esprits cultivés sur cette période si méconnue de notre histoire littéraire.

Quoi qu'il en soit, il nous a semblé qu'une mise au point s'imposait pour situer Fortunat à sa véritable place : c'est celle que nous avons tentée dans cet ouvrage.

L'étude des influences nous a permis d'établir, avec le maximum de précision, ce que cet esprit si complexe devait à sa formation latine, chrétienne et barbare à la fois. Nous avons défini la valeur de son témoignage historique, par rapport à celui de Grégoire de Tours et des autres chroniqueurs, en ce qui regarde la société gallo-franque du VIe siècle.

La psychologie que dénote son attitude générale n'est pas toujours facile à préciser : candeur et habileté, bonté et ironie, peur de déplaire et amour de la vérité, nécessité de se faire bien voir et esprit d'indépendance, il y a de tout cela chez lui ; il y a principalement, par-dessus cette complexité même, le dévouement à la reine religieuse qui l'avait accueilli, au monastère et aux amis qui lui avaient assuré protection. Mais cet état d'esprit, dans son ensemble, manque d'unité, et, si séduisant qu'il apparaisse, avec sa pointe de dilettantisme, il reste décevant pour le lecteur qui n'entreprend point de scruter cette âme quelque peu compliquée.

Fortunat a été surtout, parmi les Barbares, le Poète, l'incarnation vivante de la poésie latine, et il a forcé tous les nouveaux maîtres de la Gaule à s'incliner devant elle. Grâce à lui, Rome et sa culture n'ont point complètement péri dans cet état social que ses œuvres nous laissent entrevoir si effrayant.

Par l'à-propos avec lequel il a su élargir le vocabulaire, et adapter la syntaxe aux nécessités nouvelles, il s'est véritablement montré le maître, l'initiateur des générations poétiques de l'âge carolingien, et, par là, il prend place, une place importante, dans la longue suite d'écrivains qui relient à la littérature latine notre littérature nationale de langue romane.

Un jour, Ausone s'attristait, en son christianisme timide, de voir la religion nouvelle bannir par ses réformes toute la poésie de l'ancienne Rome ; Paulin de Nole, dans son ardeur de néophyte, entreprit alors de lui démontrer que ni l'Eglise ni les Barbares ne tueraient la poésie si, au milieu du nouvel état de choses qui apparaissait, on savait, en des âmes neuves, faire sonner des voix nouvelles [1].

N'est-ce point la mission de Fortunat, poète latin, chrétien et commensal des Barbares, d'avoir fait sonner des voix nouvelles en ces âmes neuves, venues des forêts de Germanie, qui, tout en gardant leur caractère original, allaient se voir saisir et façonner par la culture romaine et le christianisme ?

1. Paulin de Nole, *Poèmes*, X.

TABLE DES MATIÈRES



---

ers. — ...iété Française d'Imprimerie. 1927.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01076 8433

